

Maurice PIGNARD-PÉGUET

**HISTOIRE  
DES COMMUNES  
DE  
L' YONNE**

**LIVRE III**

**ARRONDISSEMENT DE JOIGNY**

1913

## JOIGNY (JAUNIACUS, JOVINIACUM)

**Les Origines.** — L'ancienne cité de Joviniacum aurait été le siège d'une villa romaine sous la préfecture des Gaules de Jovin et le règne des fils de Constantin. On croit qu'elle aurait remplacé l'ancien «Bandritum» situé vers Saint-Aubin, du côté duquel M. Bruzen de la Martinière prétend qu'on a trouvé des vestiges. Cette station de «Bandritum», sorte de mansion ou poste militaire romain, est portée par la table de Peutinger sur la route de Sens à Auxerre, à huit lieues gauloises d'Auxerre la lieue gauloise était de 2.209 mètres d'après d'Anville, ce qui ne saurait correspondre à Joigny, qui est à 27 kilomètres d'Auxerre. M. Quantin croit que ce poste était situé aux environs de Bassou. L'expression de «Bandritum» remonte donc aux Romains tandis que l'appellation de «Jovianicum» a été écrite première fois, au XIIe siècle, par le moine Clarius de Saint-Pierre-le-Vif mais la cité semble avoir existé dès les premiers temps de l'ère chrétienne puisqu'en 1820 on a découvert à environ deux cents mètres de Joigny au nord un ancien cimetière d'où l'on exhuma près de 150 fosses contenant des ossements et des vases. Or, comme pendant les deux premiers siècles, on brûlait les corps, ce cimetière ne peut guère remonter plus haut que le IVe siècle, mais il implique à cette date l'existence d'un village.

**Le château de Rainard-le-Vieux.** — Le comte de Sens, Rainard-le-Vieux, fils de Fromond 1er et père de Fromond II, étant en butte aux intrigues de l'archevêque de Sens qui lui disputait la possession de cette ville, construisit vers la fin du Xe siècle plusieurs forteresses dont celle de la Motte-du-Ciar à Sens, celle de Châteaurenard (Loiret) et celle de Joviniacum (978-1001) afin de protéger ses terres. Il construisit le château de Joigny sur un terrain qui appartenait, dit le chroniqueur Clarius, au prieuré de Sainte-Marie de Joigny (fondé entre le VIe et le Xe siècle), et à l'abbaye de Ferrières-en-Gâtinais. Ce terrain devint un siècle plus tard la propriété de Notre-Dame de Sens qui relevait de l'abbaye-mère de la Charité-sur-Loire. L'enceinte du château englobait l'église de Saint Jean qu'un chemin seul sépare du château et cette église n'était autre alors que le prieuré dont parle le moine Clarius.

**Alix de Sens, dame de Joviniacum.** — En mourant (1003), Rainard-le-Vieux avait partagé ses possessions entre son fils Fromond II, et sa fille Alix. Il donna à celle-ci Joviniacum. La guerre de la succession de Bourgogne éclatait alors et Eudes II, comte de Champagne, se trouva à la suite de cette guerre, maître des châtelainies de Saint-Florentin, Joigny et la Ferté-Loupière ; mais il y était comme vassal des ducs de Bourgogne qui possédaient tout ce pays depuis la conquête de Sens par Richard-le-Justicier au IXe siècle. La limite de la Champagne était fixée approximativement au ruisseau Saint-Ange et au lieu dit de Tallouan (Villeneuve-Saint-George). C'est ainsi que la dame Alix de Joviniacum devint la vassale des comtes de Champagne qui étaient eux-mêmes vassaux, pour cette contrée, des ducs de Bourgogne. En 1012 Rainard II, fils de Fromond II, lui succédait comme comte de Sens, et son frère, Fromond devenait seigneur de Châteaurenard.

**La Veuve de Fromond.** — Le roi Robert, poussé par l'archevêque, s'était emparé de Sens. Rainard II avait pu fuir ; mais Fromond, qui s'était réfugié dans la Motte du Ciar, avait été fait prisonnier et le roi l'avait interné dans la tour d'Orléans où il l'avait laissé mourir de faim (1017) ; il laissait une jeune veuve, Alix et une fille, Marie. Elles se rendirent au château de «Joviniacum» à Joigny qu'elles avaient sans doute hérité d'Alix, fille de Rainard-le-Vieux, et décédée. Toutes les deux convolèrent : la mère, Alix, épousa Engelbert, comte de Braine-sur-Aube, seigneurie dépendante des comtes de Champagne comme la châtelainie de Joigny puis, Engelbert de Braine (ou Brienne) maria sa belle-fille, Marie, à un brave chevalier du nom d'Etienne des Vaux (Stephano de Vallibus). Engelbert obtint l'érection de Joigny en comté au profit de sa femme Alix qui devint ainsi comtesse de Joigny (comitissam Joviniaci). Elle céda son titre à sa fille Marie. Son gendre, Etienne des Vaux, élevait pendant ce temps le «castrum de Jove villa» qui bientôt prendra le nom de Joinville.

**Geoffroy, premier comte de Joigny.** — De son mariage avec Marie de Sens, fille de Fromond II, Etienne des Vaux avait eu un fils qu'il avait appelé Gaufrid dont on a fait Geoffroy. A la mort de ses parents, Geoffroy devint Geoffroy premier comte de Sens et second seigneur de Joinville. Ceci se passait de 1060 à 1070. Le comte de Joigny était qualifié un des sept grands vassaux des comtés de Champagne.

Vers cette date de 1070 citée plus haut, Joigny comptait déjà trois paroisses celle de Saint-Jean dans l'enceinte du château, celle de Saint-Thibaud vers la ville basse entre les anciennes portes au Poisson et Saint-

Jacques ; enfin celle de Saint-André à l'autre extrémité, hors murs. On signalait aussi une chapelle Saint-Georges. L'enceinte de la ville toutefois n'englobait pas encore la porte Saint-Jacques, elle s'arrêtait à la porte au Poisson et à l'église Saint-Thibaud ; elle n'atteindra Saint-Jacques que vers 1150.

**Les Comtes de Joigny, seigneurs de Joinville.** — Le comte Geoffroy Ier fit don en 1080, de la chapelle Saint-Georges à l'abbaye de la Charité-sur-Loire pour fonder un prieuré. Ce prieuré devait sans doute remplacer l'ancien dont nous avons parlé et fut transféré hors l'enceinte du château, près de l'église actuelle de Saint-André. Ce fut le prieuré de Notre-Dame et la cérémonie eut lieu en présence de l'archevêque de Sens, de l'évêque d'Auxerre, des seigneurs de Courtenay, de Seignelay et autres. Geoffroy Ier mourut peu après cette fondation que son fils Rainard confirmait en 1082 ou 1085 en ajoutant des terres à la donation. On lit dans le nécrologe du prieuré de Joigny que Geoffroy fut le premier comte de cette ville et Rainard le second « Pro Gaufrido primo comite hujus villae » et « Rainaldus comes secundus hujus villae, filius Gaufridi ». Rainard laissa un héritier, Geoffroy II, qui fut comme son père et son grand-père, comte de Joigny et seigneur de Joinville. Ce Geoffroy II mourut en l'an 1110 après avoir partagé ses biens entre ses deux fils (Reinard ou Reinaud) et Roger, assignant à Reinaud et à sa descendance le comté de Joigny, et à Roger et à sa descendance la baronnie de Joinville.

Les deux seigneuries de Joigny et de Joinville restèrent désormais séparées à jamais.

**Les Comtes de Joigny, seigneurs de La Ferté-Loupière.** — A Reinaud I succéda son fils Guy Ier, qui fonda l'abbaye de Dilo, avec sa femme Adélaïde, en 1150. Deux ans après, Etienne, troisième fils de Thibaut IV, comte de Champagne prit le titre de comte de Sancerre et son fils Guillaume Ier eut à lutter contre Guillaume IV comte d'Auxerre et de Nevers (1161). Ce Guillaume Ier, de Sancerre et de la Ferté-Loupière, appela à son secours le comte de Joigny, Reinaud, envers lequel il engagea sa terre de La Ferté-Loupière. En 1163, le comte d'Auxerre les vainquit à La Marche. Alors en 1186 Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, revendiqua la vassalité de la châtelainie de la Ferté-Loupière mais il se heurta aux prétentions du comte de Joigny, Guillaume Ier, successeur de Reinaud. Et comme celui-ci relevait des comtes de Champagne, il fut soutenu par la comtesse Marie de Champagne et son fils Henri. Le comte d'Auxerre et de Nevers s'inclina jusqu'à la décision des arbitres. A partir de ce moment, la châtelainie de la Ferté-Loupière demeura sous la dépendance des comtes de Joigny. Le comte Reinaud avait reconnu, quand il traita avec le comte de Sancerre, qu'il n'avait reçu qu'à titre d'engagement la terre de La Ferté-Loupière afin de l'indemniser de son concours dans la guerre que le comte de Sancerre soutint de 1161 à 1163 contre le comte d'Auxerre ; mais d'autre part le comte de Sancerre s'était déclaré son vassal et lui avait promis foi et hommage ainsi qu'à ses successeurs pour la moitié de la châtelainie. Cet arrangement reconnu après lui par les comtes de Sancerre valut à la Ferté-Loupière une division de la châtelainie et la création de deux bailliages en 1213. En 1199, le comte Etienne de Sancerre étant mort à la croisade, son fils Guillaume Ier confirma l'accord passé avec le comte Reinaud.

Le nouveau comte de Joigny s'appelait aussi Guillaume Ier. Après s'être séparé de sa femme Alix, fille de Pierre Ier, sire de Courtenay, pour cause de parenté, il épousa Béatrix de Sancerre, de sorte que Guillaume Ier de Joigny se trouva être le gendre de Guillaume Ier de Sancerre. Le premier était aussi allé à la croisade en 1190. En 1209, il fondait, paraît-il, l'abbaye de l'Enfourchure à Dixmont. Nous ignorons la date de sa mort.

**La maison de Sainte-Croix.** — D'après d'autres historiens, la maison de Sainte-Croix occupait le comté de Joigny en 1200, car à cette date, le comte Pierre de Sainte-Croix épousait l'héritière de Coulanges-la-Vineuse qui lui apportait en dot cette châtelainie avec la seigneurie du Val de Merci et en 1208 il promulguait même un règlement relatif aux mariages entre les serfs de ses possessions et ceux de l'abbaye de Saint-Marien. Cette maison de Sainte-Croix qui conserva Coulanges jusqu'aux premières années du XVe siècle était apparentée à la branche cadette de Toucy, qui possédait la terre de Bazarnes. A Pierre de Sainte-Croix succéda Guillaume II qui doit être le véritable fondateur de l'abbaye de l'Enfourchure (1209). Le roi Philippe-Auguste, qui avait la suzeraineté sur la moitié des terres de Dixmont, avait construit pour les défendre, un château-fort près de la porte de Dixmont. Le comte Guillaume II prit part à la guerre des Albigeois. Au retour, il accorda des franchises aux habitants de Joigny. De 1221 à 1238, il les exempta notamment du droit de mainmorte. En 1238, il fonda, pour le repos de son âme, dans la maison de la commanderie du Saulce, à Escolives, une chapelle qu'il dota d'une somme de 15 livres tournois à prendre sur ses biens de Joigny.

**Les comtes de Joigny, seigneurs de Châteaurenard.** — La descendance de Fromond, seigneur de Châteaurenard, dont la veuve et la fille étaient venues occuper Joigny, s'était éteinte avec celle de ses successeurs et la châtelainie échut au comte Gauthier, successeur de Guillaume II. Gauthier avait épousé

Amicie de Montfort, fille du comte de Toulouse, et avait hérité du comté de Châteaurenard. D'accord avec sa femme, il avait fondé sous l'inspiration de saint Dominique, un couvent de dominicaines à Montargis, puis il était parti en Terre-Sainte où il était mort. Amicie, au retour de ce voyage, où elle l'avait accompagné, se trouvant seule, donna une partie de ses biens au couvent de dominicaines dont elle prit le voile d'abbesse et se fit inhumer dans la chapelle. De son mariage avec Gauthier elle avait eu une fille, Pétronille, qui porta le titre de comtesse de Joigny. Devenue veuve d'un Courtenay, celle-ci avait épousé Henri II de Sully dont un descendant échangea, la seigneurie de Châteaurenard avec Philippe-le-Bel qui la réunit à la couronne.

La seigneurie de Joigny était échue, après la mort de Gauthier, à Guillaume III qui, avec sa femme Isabelle, avait restauré (1258) l'abbaye des Escharlis. Jehan Ier ne fit que passer ensuite. Jehan II affranchit en 1279 les habitants de Coulanges-la-Vineuse. En 1300, Jehan III, dit le comte Jean tout court, prit pour femme Agnès de Brienne (anciennement Braine), maison qui fournit un roi de Jérusalem et des ducs d'Athènes, revendiqua la succession de Champagne et se fonda dans la branche de Conflans, seigneurie champenoise d'où sortit le maréchal de Champagne Hugues, seigneur de Conflans et de Précly (1301). En 1300, le comte Jean et sa femme signaient une charte disant que « pour les courtoisies, bontés et agréables services qu'ils reconnaissent que les habitants de Joigny ont faits à eux et à leurs prédécesseurs, et pour 4850 livres qu'ils ont payés de finance, ils les ont affranchis hommes et femmes nés et à naître à perpétuité de toutes tailles, servages et servitudes, qu'ils pouvaient avoir sur eux, et leur ont donné vraie, entière et perpétuelle franchise comme il suit... » avec droit de bourgeoisie et de chasse. A la suite de cet acte, ils choisirent pour leur sépulture l'abbaye de l'Enfourchure où leur tombeau fut retrouvé plus tard sous une arcade au milieu des ruines. Sur ces entrefaites, la veuve de Guillaume III, Isabelle, remariée à Humbert de Beaujeu, seigneur de Montpensier, fondait la chartreuse de Valprofonde. Un autre Guillaume, quatrième du nom, dut succéder à Jehan III, car il est signalé en 1303 comme seigneur de Coulanges-la-Vineuse et sire de Saint-Maurice.

**La Maison de Noyers.** - Guillaume était mort sans enfant. Son prédécesseur Jean III n'avait laissé qu'une fille, Jeanne, à qui revenait le comté. Elle le porta en mariage en 1309 à Charles de Valois, comte d'Alençon, dont le frère Philippe VI de Valois devait monter sur le trône de France en 1328. Il modifia la charte de Jean III en l'améliorant. En 1330, la comtesse Jeanne et lui fondèrent l'Hospice-lès-Ponts. En 1337, Jeanne étant morte sans enfant, la seigneurie fut vendue à Jean de Noyers de la célèbre maison de ce nom. Celui-ci était fils du maréchal Mille VI de Noyers, dit Ladanday qui eut d'un premier lit Mille VII et d'un second lit Jean (Voir la notice de Noyers), Mille VII étant mort prématurément, son fils Mille VIII, lui succéda., en héritant de la terre de Montcornet en Picardie. La châtelainie de Noyers qui lui revenait aussi lui fut disputée par Jean de Noyers, comte de Joigny, son oncle. Un procès fut donc engagé en 1364 par la branche cadette contre la branche aînée qui devait se terminer, faute de descendance mâle, au profit de la première. Jean de Noyers était mort en 1361 des blessures qu'il avait reçues au combat de Brignais, laissant un fils, Mille, comte de Joigny—Noyers, fait prisonnier à la bataille d'Auray en 1364 avec Du Guesclin et dont le fils, Jean II de Joigny-Noyers, fut brûlé vif, le 29 janvier 1392, à la mascarade de Charles VI. Mille avait confirmé les anciennes chartes des habitants de Joigny qui, de 1301 à 1307, auraient reçu quittance pour des bois contestés par les anciens comtes. Mille remerciait ainsi ses sujets d'avoir contribué à payer sa rançon en lui envoyant 4.000 livres. A partir de ce moment, Joigny eut son maire, ses échevins et son administration municipale dont François Ier mit les fonctions aux enchères. Henri II, en 1547 et Henri III, en 1583, suivant l'exemple de François Ier, déclarèrent qu'ils ne rétablissaient ces charges en titre d'office que « dans la nécessité de leurs affaires. »

Jean II de Joigny.-Noyers que sa mort tragique avait emporté à la fleur de l'âge, laissait sa succession à son frère Louis qui mourait sans enfant en 1416, après avoir testé en faveur de Marguerite de Noyers, que d'aucuns disaient être sa fille légitime, mais qui ne devait être que sa fille naturelle, car on ne la voit pas figurer au nombre des héritiers qui revendiquèrent la succession de Noyers à la mort de Louis, son père.

**La maison de La Trémouille.** — Le Père Anselme fait de Marguerite de Noyers, comtesse de Joigny, dame de Pouilly et de Prémartin avant 1409, une fille de Mille II de Noyers, comte de Joigny et de Marguerite de Ventadour. Le développement de notre récit et l'histoire des Mille de Noyers démentent cette affirmation. La suite donnée par le Père Anselme est plus exacte. Il dit, ce qui est vrai, qu'en 1409, Marguerite de Noyers porta « le comté de Joigny en mariage à Guy de la Trémouille, troisième fils de Guillaume de la Trémouille, chevalier, seigneur d'Husson, chambellan des rois Charles V et Charles VI, maréchal de Bourgogne, et de Marie de Mello, héritière d'Husson, d'Espoisses et Bourbon-Lancy. » Guy de la Trémouille se trouvait comte de Joigny, seigneur de Pouilly, seigneur de Césy par confiscation du 14 janvier 1421 au nom du roi Charles VI, sur ses légitimes possesseurs, et de la Ferté-Loupière par confiscation de 1418, les dites seigneuries données à Guy par Charles VI avec celles de Brion, de Chamvres etc. « pour le récompenser de ses services et le dédommager

de ce que ces terres avaient été pillées par les ennemis ». On sait que Guy de la Trémouille était hostile au dauphin Charles VII. En 1417 et en 1418, il assiégea Saint-Florentin et Sens pour le duc de Bourgogne ; s'allia aux Anglo-Bourguignons contre Charles VII en 1423, à la bataille de Cravant ; desservit en 1428 les intérêts de Charles VII lors de son passage à Auxerre avec Jeanne d'Arc, en désaccord à cet égard avec les habitants de Joigny qui l'assiégèrent dans son propre château après la prise de Joigny en 1429 par les Anglais qu'il avait favorisés. Le maréchal de Chastellux ou de Toulangeon avait voulu le délivrer ; mais il périt tout de même en 1438 de la main de ses vassaux armés soudain de fourches, de bâtons et surtout de maillotins, ce qui leur fit donner le surnom de Maillotins. Le maillet figure, depuis, dans les armes de Joigny qui sont : « d'azur; la ville en perspective vue du sud ouest ; l'hôtel-de-ville girouetté ; les églises, le château et les bâtiments ajourés, essorés de gueules, la porte ouverte, les tours ajourées, maçonnées de sable et, sur l'ouverture de la porte de la ville, *un maillet d'or le manche en haut* ».

Les de La Trémouille étaient partisans des Anglais par tendances naturelles comme ils seront à la fin du XVe siècle partisans des protestants. Georges de La Trémouille, un parent de Guy seigneur de Sully-sur-Loire avait aussi desservi tout le temps Jeanne d'Arc et les intérêts français par sa pernicieuse influence sur Charles VII qu'il gardait en son château de Sully pendant que ses troupes délivraient Orléans et Jargeau et étaient victorieuses à Patay. Son fils, Louis Ier, baron de Sully, vicomte de Thouars et prince de Talmont, qui lui succédait en 1431, porta le même nom que le successeur de Guy à Joigny. Le premier eut deux fils qui furent tués l'un à Marignan en 1515 et l'autre à Pavie en 1525 le second mourut sans postérité et laissa le comté en 1525 à sa nièce, Charlotte de La Trémouille qui épousa Adrien de Sainte-Maure.

***La Maison de Sainte-Maure.*** — Le nouveau comte de Joigny appartenait à une famille riche et puissante qui possédait de grands biens en Bourgogne et en Champagne. Jean de Sainte-Maure, successeur d'Adrien, fut le témoin, en 1530, d'un terrible incendie qui détruisit et ruina Joigny, sauf le quartier de Saint-André où était le prieuré, de sorte que ce qui restait de l'ancien château féodal de Rainard-le-Vieux et de Geoffroy Ier fut également brûlé. Louis Ier de Sainte-Maure, successeur de Jean, en fit table rase pour en commencer un autre sur les assises escarpées du donjon en bordure des remparts de la route. Commencé en 1568, il fut interrompu par les guerres de religion. On sait qu'en 1591, Edme Dupré, comte de Tonnerre, attaqua Joigny. Il était soutenu par le châtelain de Bontin, près des Ormes, le baron de Rosny, futur ministre d'Henri IV sous le nom de duc de Sully. Il tira ce titre du domaine qu'il devait acheter plus tard des La Trémouille avec le château de Sully-sur-Loire ; une autre attaque fut conduite par le maréchal de Biron en 1594 au nom d'Henri IV. Pendant ce temps, le pays était ravagé. Ni Louis de Sainte-Maure, ni les Laval, barons de Bressuire, ses successeurs, ne parurent dans le comté tant que durèrent ces troubles.

L'un des Laval, Guy, assista en 1590 à la bataille d'Ivry où il reçut vingt-quatre coups de pistolet dont il mourut au bout de huit jours de souffrance.

***La maison de Gondi.*** — Les Laval ne firent guère que passer et leur héritière, Gabrielle de Laval, épousait le fils du seigneur de L'Isle-sous-Montréal et autres lieux, René Aux-Epaules dont le nom bizarre se transforma après son mariage en celui de Laval-aux-Epaules. De concert avec sa femme, il vendit en 1603 le comté de Joigny à Pierre de Gondi d'origine florentine, qui avait deux frères, Charles et Albert. Celui-ci devint général des galères et épousa la veuve du baron de Retz dont il eut trois fils Henri, Jean-François et Philibert-Emmanuel qui fut le frère de l'auteur des célèbres *Mémoires de Retz*. Pierre de Gondi, mort en 1616, avait trois neveux qui l'intéressaient Henri, son coadjuteur à l'évêché de Paris et que le pape créa en 1618 cardinal de Retz ; Jean-François son successeur sur le siège épiscopal de Paris, qui fit ériger cet évêché en archevêché en 1622 enfin Philippe-Emmanuel (1614-1679), à qui il laissait le comté de Joigny. Sous l'administration de ce dernier, un grand changement se produisit à Joigny qui était chef-lieu d'une châtellenie dont relevaient les localités ou fiefs d'Aillant, Arblay, Béon, Brion, Bussy-en-Othe, Champvallou, Chamvres, Esnon Laduz, Looze, Mignennes, Neuilly, Paray-sur-Tholon, Saint-Cydroine, Senan, Villechien et Volgré. Le comté suivait la coutume de Troyes et son bailli ressortissait à celui de cette ville depuis l'an 1330. Or, en 1638, Gondi obtint qu'il ressortît désormais au bailliage et présidial de Montargis.

Le successeur de Pierre de Gondi était fils de son frère Charles. Philippe-Emmanuel de Gondi continua la construction du château mais l'abandonna pour consacrer en bonnes œuvres les sommes à dépenser lorsqu'il se retira chez les Pères de l'Oratoire où il finit ses jours dans la prière. Il laissait un fils Pierre de Gondi, duc de Retz, qui maria sa fille au maréchal, duc de Lesdiguières, le fils ou le petit-fils du célèbre connétable qui bâtit le château de Vizille en Dauphiné (1675). En 1707, la maréchale était veuve, elle dut se pourvoir devant le conseil du roi pour la possession de son droit de juridiction des eaux-et-forêts. Elle avait eu pendant de longues années le meilleur des conseillers. et des amis, un arrière-petit-fils de Louis de Harlay, seigneur de Champvallou. Cet



ami était le célèbre François de Harlay, archevêque de Paris, duc de Saint-Cloud et pair de France. A sa mort elle laissa le comté de Joigny au fils du maréchal de Villeroy dont le bisaïeul avait été ministre d'Etat sous Henri IV.

**La maison de Villeroy.** — Le fils du maréchal, Louis-Nicolas de Neuf-ville de Villeroy, duc de Villeroy et de Beaupréau, comte de Joigny, était gouverneur de Louis XV. Il avait pris une si grande influence sur son royal élève que le Régent, jaloux, l'en sépara en le faisant exiler à Villeroy, près de Lyon, tandis que le maréchal envoyait de son côté au château de Joigny, son petit-fils, François de Villeroy et de Retz, compagnon un peu trop licencieux du futur roi de France. Quand son exil prit fin, Louis-Nicolas se retira dans son comté de Joigny. En 1724, François-Charles Tourmente, seigneur de la Ferté-Loupière, l'institua son légataire universel, à la condition de ne jamais annexer la terre de la Ferté à ses possessions de Joigny. Il s'engagea et tint sa promesse. Son fils, François-Louis de Neufville, duc de Villeroy et de Retz, pair de France, revendit La Ferté le 11 mai 1760. (Voir la notice de La Ferté-Loupière). Il fut le dernier seigneur de Joigny. Ses biens furent vendus nationalement le 21 nivose an III. De même furent vendus tout ce qu'y possédaient églises, monastères, couvents, cures... que les comtes de Joigny avaient progressivement fondés ou dotés à travers les siècles suivant les besoins de leur époque.

**Les Monastères et autres fondations.** — Avec le prieuré de Notre-Dame (1080), l'abbaye de Dilo (1150) le prieuré de l'Enfourchure (1209), les Escharlis (1258), la chartreuse de Valprofonde (1301), l'hôpital du pont de Joigny (1330), il y avait comme proprétaires à Joigny les commanderies de Saint-Thomas et de la Madeleine fondées en faveur des Templiers ou des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem auxquels succéda l'ordre de Malte. C'étaient deux chapelles qui existaient avant 1138, car à cette date le comte Renaud leur assigna sur son péage 15 livres tournois pour leur entretien, et en 1188 le comte Guillaume Ier leur donna, devant Saint-Thomas, les prés, les terres et les serfs qu'il y possédait. Des acquisitions s'ajoutèrent à ces dons. et, en 1255, le comte Guillaume III amortit tous leurs biens ce que s'empressa de confirmer le comte-suzerain de Champagne, Thibaut V. Les commanderies de Joigny furent réunies en 1469 à celle de Launay.

Il y avait aussi un couvent de Capucins que le cardinal de Gondi fonda au bas de la Côte de Saint-Jacques renommée pour ses vins. Cette chapelle qui n'offre plus que la curiosité de son énorme toit couvert de tuiles et de la cave immense qu'elle recouvre est située dans une propriété appartenant à M. Albert Roux avocat à la Cour d'appel de Paris et conseiller municipal de Joigny. Ce fut le 27 mai 1607 que le cardinal de Gondi en posa la première pierre en présence de la comtesse de Joigny sa nièce. Après la suppression des maisons de religieux et l'interdiction des vœux monastiques par l'Assemblée Nationale, les capucins quittèrent leur couvent en 1790 et les bâtiments claustraux, église, cours, jardins et vignes furent vendus le 24 janvier 1791 par le Directoire du district de Joigny après avoir été déclarés biens nationaux. Cette propriété passa successivement par les mains de divers acquéreurs qui démolirent peu à peu les restes de ce couvent.

Il y avait encore le couvent des religieuses de la congrégation de Notre-Dame, fondé en 1631 sous les auspices de Philippe-Emmanuel de Gondi auprès de l'hôpital de Porcher. Toutes ces fondations qui exigeaient de gros revenus pour leur entretien avaient donc considérablement réduit ceux des comtes, et dans un aveu en date du 27 avril 1688, la comtesse de Lesdiguières s'en plaignait amèrement au roi. A la Révolution, les revenus du comte de Neuville Villeroy se trouvaient ramenés à ceux de 8.000 arpents de bois qu'il possédait dans la forêt d'Othe. Le surplus était peu de chose. Les familles Piochard d'Arblay et Rageon du Bouchet avaient également contribué au XVIIIe siècle au démembrement des terres comtales qui furent vendues comme celles de tous les autres propriétaires nobles ou religieux.

**Le château de Joigny.**—Joigny a comporté trois enceintes successives. Celle de Reinard-le-Vieux au Xe siècle, la première, englobait sur le plateau de l'église Saint-Jean, le château primitif, la prison en arrière, le donjon en avant et le prieuré entre les trois, c'est-à-dire l'église Saint-Jean plus tard. Il y a là une porte XIIe siècle qui ne fut pas l'entrée du château de Reinard, mais celle du château rebâti ou restauré par Geoffroy décédé en 1110. Le donjon était celui que refit au XVIe siècle Louis de Sainte-Maure et que continuèrent au XVIIe les Gondi sans l'achever. Vendu nationalement, il passa successivement entre les mains de plusieurs propriétaires avant d'être acheté par la ville pour y installer ses écoles primaires et son école supérieure de filles. L'école des garçons est dans les dépendances. Elle s'ouvre sur une façade décorée de huit arcades cintrées percées de portes et de fenêtres. On voit encore une grande salle à poutrelles XVIIe et une arcade ogivale du commencement du XVI dans l'ancien couloir.

L'école supérieure de filles donne sur l'esplanade de Saint-Jean. Sa façade à pilastres coniques et

composites est au fond d'une grande cour. Elle est décorée de niches, de denticules et d'un fronton Louis XIII aux armes de la famille du cardinal de Gondi. Le fronton d'une des portes a été mutilé à la Révolution. On remarque, à l'intérieur, des caves et un puits d'une grande profondeur ayant peut-être été utilisé pour les oubliettes de ces époques reculées. Sur la rue, des remparts et des pans de murs remontent encore aux temps des premiers châtelains. Au rez-de-chaussée est l'école primaire de filles. La façade de ce côté, décorée d'oves, de denticules, de dessins géométriques et héraldiques, comprend trois étages et un triple fronton. Dans les couloirs et les salles, ce sont des voûtes cintrées et des arcs-doubleaux retombant sur les entablements des pilastres. Du côté des jardins, la façade s'orne de même dans le goût XVIIe et de profonds fossés indiquent que là était la limite de l'enceinte de Rainard-le-Vieux. Sur le plateau que recouvraient les constructions enfermées dans cette enceinte, il n'y a plus que des restes de la prison.

**L'église Saint-Jean.**— Le prieuré refait par Geoffroy desservait les chapelles Saint-Jean (1ere enceinte), Saint-Thibaut et Saint-Martin (3eme enceinte). Quand, vers 1200, ces chapelles furent érigées en paroisses, la chapelle Saint-Martin prit le nom de Notre-Dame. Plus tard elle devint la paroisse de Saint-André.

L'église fut détruite par la foudre en 1396. Il en reste des arcs-boutants, des pilastres extérieurs et deux piliers cantonnés de colonnes au chœur. Elle a été refaite au XVIe siècle et consacrée, avant d'être achevée, le 28 mai 1504, par l'archevêque, de Sens, Etienne de Salazar. On y arrivait de la porte du Pont par la ruelle de Saint-Jean qui aboutissait à la porte en plein cintre fin XIe ou commencement XIIe dont nous avons parlé. Quelques pas de plus et l'on est devant le porche que précèdent quelques degrés et encadrent de puissants contreforts de la première église. Sa façade et son portail sont affreusement mutilés. L'ogive qui surmonte ce portail est encastrée dans un triangle XVe siècle et percée d'une baie en grisaille. La porte est en bois. Ses deux battants sont séparés par un trumeau et ornés de motifs décoratifs de la fin XVIe avec deux personnages sculptés aux deux vantaux. Le clocher qui flanque le portail est de 1609.

**Les Nefs.** — Il y en a trois. Leurs voûtes furent faites en commençant par celles du chœur. Le sanctuaire porte que la sienne fut achevée en 1547. Vers le portail au-dessus du buffet d'orgues on lit cette inscription : « Ceste nef et voute depuis le jubé jusques ici a esté conduite par Jehan Cheriau, enfant de Joigny, achevée le 12 mars 1596. » Ce doit être aussi la date exacte du grand portail. Les piliers circulaires palmés des nefs et les cinq arcades ogivales des travées trahissent la fin du XVe siècle ou les premières années du XVIe. La voûte de la nef majeure est fort belle et d'une grande hardiesse architecturale. Toute voûtée en pierre, sans nervures, ni arcs-doubleaux adoptant légèrement la forme du berceau et retombant en petits caissons ou rideaux, elle est couverte de dessins géométriques, carrés ou losangiques à la mode de l'époque d'Henri II. Ses retombées se rattachent aux entablements des colonnettes qui séparent les fenêtres, et viennent s'appuyer, du côté des nefs, sur des gâbles abritant dix statues posées sur des crédences et des culs de lampe Renaissance très variés d'aspect. Les quatorze fenêtres sous voûte de la grande nef sont à trois divisions en grisaille tandis que celles des bas-côtés, flanquées de niches, sont décorées de vitraux plus ou moins récents. Les voûtes des bas-côtés sont à nervures flamboyantes comme celles des orgues d'où tombe un pendentif et où l'on voit un écusson. Les pendentifs des bas-côtés s'alignent sur trois rangs jusqu'aux chapelles latérales qui rayonnent en arrière du maître-autel autour d'un déambulatoire, escortant la chapelle absidale de la Vierge. Celle-ci a été construite en 1856 avec une voûte imitée de celle de la nef majeure, et s'orne en guise de pendentif d'une corbeille renversée. La statue de la Vierge se dresse sous un magnifique dais de style Henri III. L'éclairage est constitué par de belles baies flamboyantes.

Le fond de l'abside est décoré de plusieurs étages de fresques.

**Les tombeaux et les statues.** — On voit dans le latéral droit le tombeau en pierre d'une comtesse de Joigny, décoré, devant, de quatre personnages debout sous des arcatures trilobées retombant sur des colonnettes à chapiteaux XIVE. La statue, étendue, appuie le pied contre un modillon que caresse le museau d'un chien couché.

il y a aussi un beau sépulcre en marbre. Tous ces monuments en marbre comme celui de Phélyppeaux à Châteauneuf-sur-Loire — sont du XVIIe siècle, de l'école italienne et anonymes. Le sépulcre de Joigny n'échappe pas à la règle. On prétend qu'il a été rapporté d'Italie par le comte Philippe-Emmanuel de Gondi. Il est formé d'un groupe des sept témoins classiques de la Descente au Tombeau. Ils sont ici de grandeur naturelle.

A noter de belles statues en pierre un saint Jean-Baptiste dont la tête s'enlève à volonté pour les fêtes de la Décollation ; la chaire en chêne sculptée ainsi que deux hautes stalles ; des bas-reliefs de la Visitation, de la

Nativité et de l'Annonciation.

**Les Tableaux.** — On relève un tableau de la Sainte-Famille peint sur bois (XVIe) ; deux médaillons ; un christ et une vierge (XVIe) ; une Samaritaine peinte sur bois, un saint Pierre, une Marie-Madeleine et un sacrifice d'Abraham ; une gravure de Drevet, d'après un tableau de Coypel et représentant Adrienne Lecouvreur en madone tenant une urne et les yeux en extase levés au ciel. Le retable rappelle le souvenir du colonel Flogny (1867).

**Le salon de la Sacristie.** — Il y a à la sacristie un superbe salon blanc qui provient de l'abbaye de Vézelay. Il a été acheté par l'abbé Vigneaux à qui appartient une des plus belles maisons en bois de la ville. On y voit aussi un Primitif XIIIe représentant au premier plan une Vierge-mère et une religieuse qui tend ses bras à l'enfant. On note encore des tableaux du Christ, un saint Jean de Pathmos, un saint Sébastien, un saint François d'Assise, enfin un saint-Pierre Fourier (1565-1640), fondateur des Congrégations de Notre-Dame et de Saint-Sauveur, béatifié en 1650 par Innocent X et canonisé en 1899 par Léon XIII. Vosgien de naissance, son tombeau de Mattaincourt est célèbre par les pèlerins qu'il attire.

**L'Église Saint-Thibault.** — Cette église a commencé par une chapelle située près de la porte au-Poisson et dans laquelle passèrent une nuit en 1075 les reliques de saint Thibault que l'abbé Arnoul de Sainte-Colombe-lès-Sens ramenait de Vicence à Provins et à Lagny. Saint-Thibault était parent des comtes de Champagne. L'église Saint-Thibault de Joigny, élevée sur l'emplacement d'une chapelle, de 1490 à 1529, fut dans toute sa partie ouest, vers le grand portail, refaite sans style après sa destruction par le grand incendie de 1530 qui dévora les trois quarts de la cité en bois et chaume. Le vrai portail de Saint-Thibault s'ouvre dans le latéral nord. C'est un style du commencement de la Renaissance en anse de panier qu'encadre une guirlande de vigne ornementale. Il est surmonté d'une accolade fin XVe et d'une niche contenant une statue équestre de Saint Thibault. La porte, en bois, est ultérieure. Ses deux vantaux sont ornés de deux cartouches sculptés de personnages. Le clocher, qui est sur le bas-côté nord avec épi en plomb au-dessus du comble, est de la fin du XVIe.

**L'Intérieur.** — L'orientation des nefs dévie vers le nord. La partie ouest a été restaurée dans le goût classique du XVIIe. Le reste des nefs comporte des piliers à palmes fin XVe avec des voûtes à tiercets flamboyantes ornées de pendentifs. Tous les chapiteaux sont fouillés et de la Renaissance. Les voûtes du chœur et de l'abside sont aussi de facture flamboyante ogivale. Les deux bas-côtés sont reliés par un déambulatoire et aussi étroits que ce dernier, et tous sont dans le même style flamboyant que ce que nous avons vu. Il est superflu d'ajouter que les baies sont également dans le même goût ainsi que la chaire en pierre dont les quatre panneaux sont ornés de médaillons sculptés d'arabesques et d'une guirlande de chardon.

**Statues et plaques commémoratives.** On note à Saint-Thibault une statue en pierre de Porcher, le fondateur de la chapelle de la Conception dans l'ancien cimetière ; deux évangélistes en pierre posés sur socle saint Jean et saint Mathieu, avec leurs symboles ; deux statues de saint Pierre et de saint Paul, enfin un groupe représentant le Christ entre deux larrons.

Dans la chapelle absidale rebâtie en 1866, on lit sur une pierre cette inscription « Pierre première et fondamentale de la chapelle du Rosaire posée le 9 mai 1644 par Claude Murot, fils de noble Jehan Murot, receveur de l'église de Saint-Thibault » Sous les orgues à l'ouest on remarque une chapelle et un tombeau. Ce dernier serait celui d'une comtesse de Joigny. L'État l'a classé pour son ancienneté. Près de là, sur un pilier, on lit : Ici est la sépulture de la famille Chomereau (1350-1694). A côté est une belle vierge à l'Enfant en pierre du XIVe (classée aussi). Elle est défendue par une grille en fer forgé. A droite on relève une plaque commémorative de Sophie-Madeleine Barat, née à Joigny en 1779, fondatrice du Sacré-cœur le 21 novembre 1800, décédée à Paris en 1865, vénérable en 1879, béatifiée en 1908. Une Piétà ancienne en pierre orne une petite chapelle.

**Les bas-reliefs.** — Dans la chapelle du Rosaire on note un bas-relief classé : le Baiser de Judas. Un autre représente d'un côté Jésus portant sa croix avec sainte Véronique qui lui essuie le Visage et de l'autre, Jésus descendu aux Limbes pour délivrer les âmes du Purgatoire que les démons lui disputent. Un troisième, une copie de la Renaissance, représente les scènes de l'Annonciation, de la Nativité et de l'Adoration des Bergers.



Un quatrième dans lequel figure la Résurrection (1544) vient de la nouvelle chapelle de Notre-Dame de la Conception élevée sur l'emplacement de celle qui fut construite au XIVE siècle par Etienne Porcher. Il est blasonné.

**Les Tableaux.** — Parmi les tableaux, on note une Assomption ; les portraits des quatre Evangélistes dans le déambulatoire ; les scènes de la vie de saint Thibault et le retour de ses reliques; une Adoration; une Explication des Songes de Joseph en prison; un saint François de Sales; une Vierge au Rosaire; le Triomphe de la Foi. Dans la sacristie on voit une Descente de Croix de Van Dick, un saint François de Paule de Ribera, un Moïse frappant le rocher par Murillo, une copie d'un Crucifiement, avec des groupes de femmes, d'après Albert Dürer. On voit encore dans cette galerie un Retour de l'Enfant prodigue; une Multiplication des Pains; un Jésus au Jardin des Oliviers et nous en passons.

**L'Eglise Saint-André.** — Cette église, comme nous l'avons dit, a remplacé l'ancienne chapelle Saint-Martin qui avait été bâtie au XIVE siècle sur l'emplacement de la chapelle primitive de Notre-Dame. De cette chapelle où se sont fait enterrer plusieurs comtes de Joigny il ne reste plus que douze faisceaux de colonnettes XIIIe siècle transportés dans l'église de Looze où ils décorent les latéraux. La façade de Saint-André qui a dû être restaurée avec l'intérieur à la fin du XVIe siècle est ornée de niches et d'arabesques et surmontée d'un attique, son clocher conservant des baies ogivales d'une époque antérieure. Deux portails percent cette façade, le grand à droite cintré, est orné d'une sculpture de branche de vigne XVe ; celui de gauche s'appelle le portail Saint-André. il est flanqué de colonnettes ornées d'arabesques qui soutiennent un entablement sculpté à sa partie supérieure de scènes de la vie de saint-André, depuis son arrestation jusqu'à son martyre sur le chevalet où il est crucifié. On remarque la grille de son cachot, où, après son jugement, il attend son exécution. La grande nef est cintrée, en bois, et le latéral, au nord, est voûté en pierre, avec tiercets et pendentifs, dans le style flamboyant. Aux piliers palmés de la fin XVe correspondent quatre travées cintrées de la fin du XVIIe, ce qui embrasse toute la Renaissance. Les baies, ornées de vitraux, sont dans des styles variés identiques avec la fin XVIe à l'abside. Dans le latéral on remarque une inscription commémorative de l'escalade des Anglo-Bourguignons lors du siège de 1429. Sous une arcature est le tombeau XIII siècle d'une femme couchée, une comtesse de Joigny sans doute. Elle joint les mains et deux anges tiennent des flambeaux. Une « Cène » peinte sur bois orne une chapelle.

**Le Palais de Justice.** — A droite du grand portail de Saint-André s'élève un mur percé d'un portail XIVE permettant de pénétrer dans l'ancien jardin du prieuré de Notre-Dame ou de Saint-Martin. Autour de l'église. maintenant une grande place, était l'ancien cimetière que décorait une chapelle octogonale en dôme du XVIe siècle, dite des Ferrand, et construite par François Ferrand, le grand archidiacre de la cathédrale de Sens sous l'archi-épiscopat du cardinal de Bourbon. Au-dessous de cette chapelle était le caveau de famille des Ferrand. A cette chapelle fut pour ainsi dire adossée au XVIIe siècle (1630) une autre chapelle demi-circulaire à une nef édifée aux frais du comte Philippe-Emmanuel par les religieuses de N.-D. de Saint-Michel de Lorraine. En 1817, cette chapelle étant désaffectée, on la transforma en Palais de Justice après lui avoir refait une façade dorique surmontée d'un fronton décoré d'un bas-relief symbolique de la Justice et de ses attributs. C'est tout à côté qu'en 1368 Etienne Porcher a fondé l'hôpital dit de Notre-Dame.

**Le Collège.** — Ferrand bâtit également en 1520 l'ancien collège, près de l'ancienne porte Saint-Jacques. Il fut incendié en 1530 avec une église consacrée à saint Antoine. Edme-Louis Davier, auteur de Mémoires sur Joigny parus en 1723, honoré d'une inscription commémorative dans l'église Saint-Thibault, (1665-1746) a légué 40.000 francs au nouveau collège qui est maintenant installé dans une maison neuve. Les dépendances de l'ancien couvent ou monastère des Capucins, près de l'ancienne porte Saint-Jacques, sont actuellement occupées par le collège libre dit école Saint-Jacques.

L'Hôtel-de-Ville, élevé en 1727, possède une bibliothèque communale d'environ 5.000 volumes et de nombreux manuscrits.

**Anciennes Maisons de la Renaissance.** — Près de l'Hôtel-de-Ville est une vieille maison en bois XVIe siècle bâtie en encorbellement suivant le goût de l'époque avec des sculptures sur les colonnes; le rez-de-chaussée a été transformé par une restauration; l'étage seul conserve son aspect archaïque.

La maison dite de Toulouse est décorée de trois pilastres en bois sculptés de masques variés à l'étage

comme au rez-de-chaussée. Ces sculptures représentent beaucoup de soin et de talent.

La maison dite de l'arbre de Jessé montre aussi au rez-de-chaussée des piliers-pilastres en bois sculptés ; mais l'intérêt de cette façade réside dans l'arbre généalogique de la maison de David d'où est issu le Christ et appelé l'arbre de Jessé. Le même est peint à fresque dans l'église de Saint-Bris.

Une quatrième maison est celle de l'abbé Vigneaux, située au pied de la montée de l'église Saint-Jean. Elle a son portail en arc en accolade, et tout le premier étage est tapissé de petits panneaux faits de croix de Saint-André. La frise qui est au-dessus est faite de même. Le pignon est éclairé à sa base d'une vitrine à six divisions.

L'hôtel à l'enseigne du duc de Bourgogne, situé passage Saint-Jean et quai Neuf, n'a jamais été un pied à terre des ducs de Bourgogne, comme d'aucuns l'ont pensé. C'était un groupe de trois maisons dont l'une fut attribuée par sentence de la prévôté de Joigny (21 avril 1761- 30 mars 1762) à un bourgeois de Joigny, nommé Jean-Baptiste Fieullet, qui en était créancier. L'héritière de Fieullet veuve du marchand aubergiste Jacques David, née Marguerite Piochard, la vendit à Charles Bonnet, marchand aubergiste, qui acheta une seconde maison à Jacques Juvernât, charretier de rivière, domicilié à Héricy, et une troisième maison à Etienne Larcher, maître-pâtissier de Joigny. Il aménagea ce groupe de bâtiments en hôtellerie à l'enseigne du « duc de Bourgogne » et revendit celle-ci, devant maître Toussaint, notaire, à Jean-Baptiste Dusausoy et à sa femme Suzanne Pléon qui conservèrent son affection à ce « corps de logis » (27 janvier 1768). Ceux-ci laissèrent l'hôtellerie en 1784 à leur fils Jean-Baptiste-Basile Dusausoy qui l'échangea le 3 juillet 1815 avec Pierre Gault et sa femme Jeanne Poisson contre leur auberge à l'enseigne de la « Princesse Pauline » et une petite maison que Gault possédait à Saint-Florentin, à la condition que le sieur J. B. Dusausoy supprimerait l'auberge de la « Princesse Pauline » et ne pourrait pas prendre avant quinze ans révolus le titre au « Duc de Bourgogne ». Les héritiers Gault ne vendirent l'hôtellerie que le 16 - avril 1850 à un nommé Eugène Coladon qui l'hypothéqua. Le créancier, M. Dreux père, beau-frère de Coladon, acquit le 3 décembre 1864 cet hôtel qu'il loua à des tiers pour l'exploiter et le laissa à sa mort à son fils, Camille Dreux, qui le possède encore.

**Le sous-sol.** — Joigny est creusé sur une grande étendue. Ses caves ne sont pas moins intéressantes que ses maisons et sont plus anciennes encore. Nous en avons visité quelques-unes. Ces spécimens suffisent pour caractériser l'ensemble. Toutes étaient voûtées de boudins ou d'arêtes antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle. Un habitant dont le nom nous échappe en possède deux intéressantes dont les voûtes sont soutenues par des piliers octogonaux, comme on en faisait au XIV<sup>e</sup>. En certains endroits, on remarque des baies murées ouvrant jadis des souterrains qui communiquaient avec d'autres galeries pour aller déboucher sous la chapelle de Saint-Thibault. La fuite en temps de guerre s'effectuait du côté du collège et de la porte Saint-Jacques. On allait aboutir hors de l'enceinte à des trappes, pareilles à celle qui fut découverte lors d'un des sièges de Régennes (Voir Appoigny) et qui permit à des chefs assiégés d'échapper. Ces caves étaient souvent superposées. L'une d'elles communiquait avec une autre plus profonde dont les couloirs souterrains étaient réservés aux religieux sans doute. Les caves de M. Arlé, négociant, où l'on accède par un escalier de vingt marches, sont également de l'époque de transition. On remarque un pilier rectangulaire et deux circulaires sculptés de chapiteaux fin XII<sup>e</sup>, dégradés, sauf à un des dossierers qui supportent une voûte à boudins dont la clef est sculptée de quatre têtes plates. Deux mascarons soutiennent les retombées. On dirait une crypte XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> siècle ayant servi aux inhumations. Quand on voit les résultats obtenus à Toucy (Voir cette localité) par M. Bablot, qui sait si en fouillant cette cave de M. Arlé, on ne mettrait pas à jour des tombeaux, mosaïques, etc ?

**Les trois enceintes.** — Joigny, nous l'avons dit, avait trois enceintes : la première, limitée à l'étendue du château Rainard et de ses dépendances, était du Xe siècle, celle du XI<sup>e</sup> siècle, qui s'étendait entre la porte Saint-Jean, les casernes actuelles, les quais jusqu'à la rue qui monte à la porte-au-Poisson, laissait hors d'elle la chapelle Saint-Thibault. Elle fut comprise au XII<sup>e</sup> siècle dans la troisième enceinte avec la chapelle Notre-Dame ou Saint-Martin, le couvent du Palais de Justice et la chapelle des Ferrand, l'Hôtel-de-Ville, le collège et le monastère des Capucins. Cette enceinte englobait le terrain des futures casernes qui étaient sur la route de Tonnerre, rejoignait la route de Troyes à la porte Persil démolie en 1840-41, de là le chemin de la forêt à la porte du Bois, et descendait, en dessinant une ligne courbe à la porte Saint-Jacques, entre l'école de ce nom et le théâtre, puis achevait son parcours en ligne droite jusqu'à la porte de Paris. La porte Saint-Jacques a disparu en 1825 la porte au Poisson en 1827. Les portes de Paris et de Saint-Florentin n'étaient que des grilles en fer posées là en 1758, un an avant la construction du principal logis des casernes. De cette troisième enceinte, la porte du Bois seule existe encore. De dessin ogival, elle est flanquée de deux tours à meurtrières. Les fossés, qui entouraient cette enceinte, étaient larges et profonds. Ils ont été en grande partie comblés et convertis en

promenades entre 1820 et 1825. Par ailleurs ils conservent de beaux restes.

***Le Pont.*** — Le pont était primitivement en bois. Il fut en partie brûlé car le terrible incendie de 1530 et en partie emporté par les glaces en 1677. Restauré tant bien que mal, il s'écroula de vétusté au cours de l'année 1725. Souffrant d'être séparée de son faubourg où était l'hôpital fondé en 1330 par Jeanne, comtesse de Mercœur, de Joigny et d'Alençon, la ville se mit en devoir de le remplacer par un pont de pierre. On fit trois arches sur sept du 6 août 1727 au 16 août 1728 et l'on s'arrêta faute de fonds. En 1756, Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris ordonna d'achever les quatre autres arches (1756-1765). Le pont, dessiné en anse de panier, compte parait-il, 145 mètres de longueur. Les quais n'ont été faits que de 1832 à 1839.

# Les 107 Communes de l'arrondissement de Joigny par lettres alphabétiques

## AILLANT~SUR~THOLON (ALIENTUS)

La localité fut donnée par l'évêché de Sens au prieuré de Vieupou qui la garda jusqu'au XIIIe siècle environ, après quoi son fief devint le domaine des comtes de Joigny qui l'aliénèrent en 1709 à la famille Piochard d'Arblay.

*L'église.* — A l'église du XVIIe siècle à une seule nef voûtée en bois, on en a substitué une autre en 1866-1867, bâtie d'après les dessins de Viollet-le-Duc, à trois nefs et à trois portails avec une belle rosace au pignon. Par ses colonnes et ses chapiteaux, cette église est dans le style du XIIIe siècle ; par ses baies géminées et le reste, elle est dans celui du XIVe. Ce dernier domine. Les chapiteaux éclairés sous voûte par des oculi forment une ligne de sculptures parallèle à celle des chapiteaux des travées qui sont ogivales, bien entendu. Celles du carré du transept sont très élevées. L'église est d'une artistique imitation et son clocher fort élégant. On note, à l'intérieur des grilles en fer forgé, à candélabres ; une Vierge à l'Enfant avec cette inscription « S. V. B. Tuum praesidium confugimus sancta Dei genitrix (1642). Au-dessous les anges transportent de Bethléem la chapelle de N.-D. de Lorette

Une chapelle de Notre-Dame-de-Lorette existait autrefois route des Ormes; on l'appelle maintenant chapelle Sainte-Anne ; elle ne présente aucun intérêt.

## ARCES (ARCEA)

Le village appartenait au pagus de Sens au VIIe siècle. Les archevêques d'Auxerre avaient coutume d'aller s'y reposer de Briennon-l'Archevêque où ils avaient un château. Ces Visites datèrent plus spécialement de saint Elbon, gouverneur de Tonnerre et évêque de Sens au VIIIe siècle. Ce prélat, après avoir repoussé les Sarrasins vers 751, près de Seignelay, se retira à Saint-Pierre-le-Vif. Il avait béni à Arces une fontaine qui devint l'objet d'un grand pèlerinage. En 1225, la seigneurie était à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif qui la garda jusqu'au XVIe siècle. En 1518, l'abbaye de Pontigny possédait cette terre qui, au XVIIIe releva. en partie des Pères de la Miséricorde de Versailles et appartient pour l'autre partie à la famille Chaperon, représentée à la Révolution par Jacques et Marie-Colombe. La cure du lieu touchait les dîmes. Pour l'exercice de la justice, c'était une mairie ou prévôté qui ressortissait des deux bailliages de Briennon et de Saint-Pierre-le-Vif de Sens.

On y est encore fier de la chaussée antique, dite des Romains, large de 12 mètres, et qui s'interrompt près du hameau de Prunelle.

*L'église* a été bâtie au XVIIIe siècle dans le style Soufflot que l'on voit à l'église de Coulanges-la-Vineuse et à la chapelle désaffectée du lycée de jeunes filles d'Auxerre. Le devis des réparations de 1781 s'élevait à 8.430 livres. En 1819, le conseil municipal vota 3.000 francs pour réparer le clocher qui est situé sur le grand portail auquel il sert de porche. Sa voûte est faite de quatre bandes Soufflot avec quatre niches dans le même goût, qui est celui de la nef à trois travées cintrées. Du reste tout est cintre et pilastres curvilignes pour s'adapter au berceau de la voûte de la nef. La voûte du chœur date de 1906. Dans l'une des chapelles il y a un bas-relief de Saint-Michel précipitant Lucifer dans les Enfers. Il provient de l'ancienne chapelle du pont d'Evrat. On note



aussi un beau vitrail du même saint qui a été placé voici une Centaine d'années quand on désaffecta le cimetière qui entourait l'église.

On relève au registre des délibérations de la commune que celle-ci, à la date du 8 décembre 1820, vota une cotisation de 1.200 francs pour l'acquisition du château de Chambord offert en apanage au duc de Bordeaux, le futur comte de Chambord.

## ARMEAU (HERMEAU)

L'archevêché de Sens donna cette terre à l'abbaye de Dilo qui la possédait au commencement du XIVe siècle. Après la guerre de Cent Ans, sous Louis XI, elle appartenait à l'hôpital de Joigny. La Révolution trouva installés dans la seigneurie l'archevêché de Sens et la fabrique de Saint-Julien-du-Sault. La terre relevait du roi à la grosse tour de Sens.

*Le château de Palteau et le Masque de fer.* — Le château de Palteau, situé sur la montagne qui domine le village d'Armeau, appartient à la famille Blanquet de Rouville. Il est flanqué de deux ailes l'aile droite construite par le grand' père des propriétaires actuels et l'aile gauche qui remonte à 1640. Celle-ci relie deux pavillons carrés élevés à chacune de ses extrémités. Le logis principal est précédé d'une triple porte cintrée. Les écuries ont été incendiées par la foudre en 1903. On note un pigeonnier, et dans le parc une inscription commémorative de Marc-Antoine Formanoir, chevalier de saint Louis. Les anciens fossés sont encore plein d'eau. Sur le fronton du grand portail du parc, orné de coquilles Louis XIV on a sculpté les armoiries du *Masque de fer* qui entra à la Bastille le 18 septembre 1698, sous la surveillance du gouverneur, M. de Saint-Mars, et y mourut le 19 novembre 1703. C'était le comte Antoine-Hercule Mattioli, secrétaire d'Etat de Charles IV de Gonzague, duc de Mantoue. Ayant livré le secret de la vente par son maître de la forteresse de Mantoue à Louis XIV, il fut arrêté en pleine paix sur le territoire vénitien, contrairement au droit des gens, par les soins de l'ambassade de France et enfermé à Pignerol, le 2 mai 1679. Au commencement de 1694, il fut transféré, masqué, à l'île Sainte-Marguerite, et coucha en passant, avec Saint-Mars au château de Palteau. De Sainte-Marguerite, il fut conduit à la Bastille où on lui mit un masque de velours et où on le mêla à d'autres prisonniers. Par suite de la violation du droit des gens, on lui conserva son incognito, ce qui donna lieu à des légendes.

*L'église.* — Cette église remonte aux premières années qui ont suivi la guerre de 1870. Elle était située sur la montagne au village de Palteau lorsqu'on la rebâtit à Armeau à une nef en croix latine dans le style du XIIIe siècle. L'ancienne a été démolie. La nouvelle, aussi petite qu'elle est coquette est encore précédée d'un porche. On y relève une plaque commémorative de messire Martin Verren, (8 octobre 1643) qui fut le receveur de Mgr le duc de Retz. Il s'agit ici de Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny. On note encore une Vierge à la Chaise en pierre (classée). Elle allaite l'Enfant, fait rare. D'après les trilobes de sa couronne, elle serait du XVe siècle.

## BASSOU (BASSAUS)

Ce village aurait une origine romaine. C'est près de Bassou que M. Victor Petit, après d'autres géographes, place l'antique « Bandritum » dont nous avons parlé à propos de Joigny. L'abbé Lebœuf le place à Joigny et l'abbé Henry à Beaumont. La question semble encore mal élucidée parce qu'aucune découverte d'une médaille ou de monnaie n'est venue la résoudre. Au IXe siècle, Bassou dépendait du pagus et de l'archevêché de Sens. On y voit au XIIe siècle l'abbaye de Vézelay. La seigneurie releva en fief du roi comme comte d'Auxerre. La famille de la Porterie la possédait au XVIIIe siècle ainsi que le prouve cette inscription trouvée à l'église et faite à « la mémoire de messire de La Porterie, chevalier, lieutenant général des armées du roi, gouverneur de la citadelle d'Arras, seigneur de Bassou et de Charmeaux, né à Lavardens, en Armagnac, le 29 octobre 1709, décédé à Charmeau le 27 août 1788. »

*Le château de Charmeaux* situé entre Bassou et Chamoy, était situé sur cette dernière paroisse. Les Montmorency, comtes de Seignelay, acquirent ce fief qui relevait de la seigneurie de Bassou.. A la Révolution, les seigneurs en avaient distribué les terres principalement aux religieuses de Joigny, aux chapelains de Seignelay et aux abbés de Saint-Marien. Elles furent naturellement vendues de l'an II à l'an IV comme biens

nationaux.

*L'Eglise* est à deux nefs et du XVe siècle. On y voit des piliers palmés et des voûtes à pendentifs. Elle a été restaurée récemment et le portail est moderne.

## BELLECHAUME (BELLACALMA)

Ce village n'est cité dans les cartulaires qu'au XIIe siècle et son nom s'écrivait en deux mots. Les abbayes de Dilo et de Pontigny y exercèrent les premiers droits seigneuriaux, sous la suzeraineté des archevêques de Sens qui avaient leur château dans le voisinage, à Briennon-l'Archevêque. La terre de Bellechaume en grande partie était dans ses dépendances et elle y demeura jusqu'en 1791 ; le reste se trouvait partagé entre l'abbé de Dilo, les religieuses de Joigny et aussi une famille de seigneurs laïques les Defeu de Saint-Florentin.

*L'Eglise.* — Dans la nef on relève cette inscription « Cy gist Jehanne « *Arveau* en son vivat (vivant) feme de Lyenard baro (baron) maistre maço (maçon) native du lieu de Bryeno (Briennon) laquelle décéda le 7 mars l'an 1566 lequel baro começa (commença) a édifié ceste église le 30e juing en l'an 1550 et fut la pmière pre (pierre) assise par Me Jehan Videy pbrè (pauvre) vicaire soubz (sous) Me Ghles (Gilles) Luguet pbre curé de ce lieu et la pachua (paracheva) le 24 may 1567 » .

D'après cette inscription, l'église, commencée en 1550, n'a été achevée qu'en 1567. Elle est donc de la Renaissance, sa nef aux travées en ogive, a été restaurée en 1700. Le portail, flanqué de colonnes et orné de chapiteaux du temps, montre, au milieu de sa frise sculptée, les armes du cardinal de Bourbon, archevêque de Sens sous les auspices duquel la construction de 1550 avait lieu. La porte, en bois., qui a été faite en 1697, s'orne de médaillons. Le maçon Lyenard a construit le bas-côté sud en 1551 ; la piscine de l'abside est de la même année. Le bas-relief en pierre de Saint Hubert a été posé dans le mur de la nef en 1611. Le maître-autel d'ordre composite en pierre a été placé en 1679 et son tabernacle en 1739. L'église est assez riche en statues en dehors de la belle Vierge en pierre qui tient l'Enfant couché dans ses bras. Ce sont, en pierre : une Piété, une sainte Anne, un saint Nicolas et un saint Quiriace.

## BEON (BEIACUM)

Dès le VIe siècle, ce pays était incorporé au pagus de Sens. La terre releva des comtes de Joigny. Les seigneurs étaient de familles autochtones et leur succession fut longue. Ils devaient le service militaire à leur suzerain. Et, en effet, dès 1221, Blanche de Castille, qui craignait que le comte de Joigny, Pierre de Sainte-Croix, n'épousât contre le comte Thibaut de Champagne, la querelle d'Erard de Brienne, dépêcha en Bourgogne un émissaire, Mathieu de Tosquin pour recevoir le serment de fidélité au roi des vassaux du comte de Joigny, dont Renaud de Sépeaux, Pierre de Champvallou et Alerin de Béon.

*La chartreuse de Valprofonde.* — On attribue la fondation de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens à Théodechilde, fille de Clovis (507). Elle possédait d'immenses biens et lui donna les terres de Béon, Paroy et Volgré. Le monastère bâtit l'église sur la hauteur entre les villages de Béon-le-Bas et Béon-la-Fontaine qui prospéraient dans le val à ses pieds. Alors Isabelle de Mello, veuve du comte Jean de Joigny, dame de Saint-Maurice de Thizouailles, ayant épousé en secondes noces, Humbert de Beaujeu (1281), acheta le domaine de « Voye Parfonde », paroisse de Béon, et appartenant à Jean de Folin, fils de Jean de Nesles, puis en 1301, elle fonda la chartreuse de Béon, plus connue sous le nom de Valprofonde qu'il faut se garder de confondre avec le monastère de Prémontrés de ce nom, paroisse de Villeneuve-sur-Yonne. Isabelle fit de l'archevêque de Sens son légataire universel mais elle laissa la terre de Saint-Maurice de Thizouailles à sa cousine Alix de Montaigu, veuve d'un autre comte de Joigny. Celle-ci donna, en 1322, à la chartreuse de Béon, à Champigny. des bois que Charles IV-le-Bel, se trouvant en pèlerinage à Pontigny, déclara biens de mainmorte. A son tour, en 1364, Nicolas de Vère, chanoine et secrétaire de Charles V, gratifia la chartreuse de la seigneurie de Meix-l'Abbesse appartenant à la famille Robineaux de Domats. Les Chartreux possédaient encore des terres à Béon, à Sépeaux et à la Celle-Saint-Cyr. Riches maintenant, ils donnèrent naissance à un nouveau village en élevant des bâtiments au lieu dit la Motte. Ils louèrent leurs terres aux indigènes, en tout 260 parcelles, moyennant une redevance annuelle au couvent. Mais, avec les guerres des XIVe, XVe et XVIe siècles et un incendie en 1557,

la ruine était venue. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, futur chancelier et futur archevêque de Sens, étant venu rendre visite à son frère Antoine à Précly-sur-Vrin, s'émut à cet aspect et donna à l'ordre des Chartreux, pour reconstruire le prieuré de Valprofonde, une somme de vingt mille livres qu'il engagea sur le duc de Nevers qui les lui devait. Après l'incendie de 1557 qui détruisit Valprofonde, les moines s'expatrièrent et ne laissèrent derrière eux qu'un prieur et un religieux servant. Ils donnèrent leur métairie à bail aux Robineaux de Meix-l'Abbesse et quand, après quarante années d'absence, ils reparurent, ils durent soutenir des procès contre les fermiers. En 1793, la famille Ragon des Essarts acquit le domaine de la Motte. Tous les biens des Chartreux étaient vendus nationalement et les religieux en fuite. La famille de Saint-Auban, qui avait la seigneurie de Béon quand la Révolution éclata se hâta de céder ses terres de la Celle-St-Cyr et de Béon au comte 'd'allwey dont la fille devint comtesse Esterhazy. Après celle-ci la terre fut morcelée (1819).

**L'Eglise.** — On remarque une petite porte d'entrée biseautée (de la fin duXIIIe siècle ou du commencement du XIIIe) un grand portail où on lit la date de 1616 et une troisième porte décorée de pilastres composites sculptés d'oves de cette dernière époque. A l'intérieur à une nef on observe des arcs doubleaux en pendentifs et, au chœur, des baies ornementales XIVE. En 1616, l'église fut refaite jusqu'au chœur et en 1886 elle fut entièrement restaurée.

Le rétable a été rétabli en 1642. Le maître-autel est orné de deux reliquaires qui proviennent de la chartreuse de Valprofonde et contiennent des reliques de Marie-Madeleine de Vézelay, de saint Jean-Baptiste, etc. La grande statue de la Vierge à l'Enfant, couronnée, dite de N.-D. de Béon, provient également de la chartreuse. La couronne de la Vierge et la tête de l'Enfant ont été restaurées. (XIVE). Lors de la restauration de 1886 on a heurté un mur de fondation transversal et mis à jour des substructions avec des silos qui renfermaient des fragments de lances, de flèches, d'éperons et de vaisselle. A ce moment-là on releva une pierre tombale portant une silhouette imberbe et une inscription en lettres onciales où M. Via! a pu déchiffrer ces mots : « Li sires de Beum ».

Les silos et les traces de murs trouvés autour de l'église trahissent sur le mamelon qu'elle occupe un ancien village habité.

## BLENEAU (BLANELLIJS)

**Les seigneurs.** — Le village remonte à l'époque gallo-romaine ; le règlement de Saint Aunaire (VIe siècle) cite Bléneau au nombre des paroisses de cette époque sous le nom de Blanoïlus.. Incorporé dans le pagus d'Auxerre. il appartenait à l'évêché d'Auxerre lorsque celui-ci créa ses trois baronnies de Toucy, Donzy et Saint-Vérain. C'est à cette dernière que la seigneurie de Bléneau fut assignée. Hugues III de Saint-Verain, seigneur de Bléneau laissa sa succession à son fils Philippe, et celui-ci à sa fille Marguerite qui épousa Jean II de Courtenay, seigneur de Champignelles et de La Ferté-Loupière (1328), lequel devint ainsi Jean 1er de Bléneau.

**La maison de Courtenay-Bléneau.** — Jean 1er de Bléneau allia ses armes : d'or à trois tombeaux de gueules, à celles de sa femme, née de Saint-Verain d'argent au chef de gueules, chargé d'un lambel d'or de trois pendants. Jean 1er s'était battu à Mons-en-Puelle (1304). Son fils, Pierre, lui succéda. On entra alors dans la guerre de Cent Ans. Pierre de Courtenay, prince vaillant, servit d'otage français en 1360 près du roi d'Angleterre comme garantie du traité de Brétigny avec vingt-trois autres gentilshommes. Il assista à la bataille de Rosebecque (1382) et mourut à Champignelles en 1395 laissant de sa femme, Agnès de Melun, un fils, Jean II, qui épousa en 1424 Catherine de l'Hospital. Il annexa après le sacre de Charles VII, à ses possessions de Bléneau, les seigneuries des Villards, paroisse de Champignelles ; de Chevillon, de Tannerre, de La Ferté-Loupière, et autres lieux ; puis, en 1454, il exerça son droit de retrait lignager sur la terre de Champignelles que son neveu Jean IV avait vendue à Jacques Coeur pour en dissiper la somme. En 1457, il mariait son fils et héritier, Jean III, avec Marguerite de Boucard et mourut en 1460. Jean III fit peindre, au chœur de l'église, un portrait équestre de son père. Jean IV, fils du précédent, seigneur de Bléneau en 1480, le fit restaurer en 1511. Il épousa successivement Catherine de Boulainvilliers et Madeleine de Bar. En 1597, il accompagnait à Naples le vice-roi, Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier. Il a. été inhumé dans le chœur de l'église de Bléneau en 1511 avec Madeleine de Bar qui lui avait donné quatre fils. C'est l'aîné, François Ier qui lui succéda. Il assista à la bataille de Marignan en 1515 avec un fils de Louis de La Trémouille, seigneur de Sully-sur-Loire, qui fut tué. François Ier revint et épousa en 1527 Marguerite de La Barre, une riche héritière. Le 30 mai 1528, il fut nommé gouverneur d'Auxerre, et, sous Henri II, gouverneur des enfants de France.

***Gaspard de Courtenay.*** — Du premier lit, François Ier eut deux filles. Remarié, il eut de sa seconde femme, Hélène de Quinquet, un fils, Gaspard, appelé à lui succéder alors qu'il n'était que mineur. Il eut à subir les attaques des protestants. Une des ses sœurs, Anne de Courtenay, épousait en 1583 Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, alors à Bontin ; l'aînée était mariée à un cousin de Maximilien, Guy de Béthune. Gaspard de Courtenay se vit refuser par Henri III et Henri IV la qualité de prince du sang. Pourtant son beau-frère, Sully, était ministre. Il avait assisté aux Etats de Blois en 1588. A Sa mort en 1609, il laissait la seigneurie de Bléneau à son fils Edme Ier ; ses oncles ou cousins détenaient plusieurs seigneuries voisines Jean de Courtenay était seigneur des Salles ; Jacques, seigneur de Chevillon; René seigneur de Frauville, etc.

***Edme Ier de Courtenay.*** — Edme Ier était aussi seigneur et châtelain de Neuvy-sur-Loire. Un jour, il y tua le baron de la Rivière-Champlemy qui s'était introduit nuitamment dans le château pour séduire sa femme, née Catherine de Sart. Poursuivi, Edme de Courtenay revendiqua sa qualité de prince du sang et demanda à être jugé par le Parlement. L'affaire fut portée à la Tournelle. Alors le seigneur de Bléneau s'exila (1610). Le prince de Condé, un de ses juges, s'étant fait son avocat, il revint se constituer prisonnier mais on passa outre à l'avis de Condé et on le condamna. En matière de protestation, Jean de Courtenay, seigneur des Salles, et Jean de Courtenay, seigneur de Frauville, adressèrent une protestation à la régente le 24 janvier 1613 en disant que puisque leur famille, issue de sang royal, était exclue de ses droits, ils passaient en Angleterre.. Le roi Jacques prit leur défense et écrivit en leur faveur à Louis XIII. Le prince de Condé, en 1652, se plaignant à son tour d'une injustice assez ressemblante à celle dont avait été victime Edme de Courtenay qu'il avait voulu protéger, quitta la cour et se mit à la tête de la Fronde ; mais il fut vaincu à Bléneau par Turenne. Une pyramide commémorative a été élevée par la ville de Bléneau à l'endroit où s'est terminée la bataille de 1652 sur un terrain qu'on a laissé en jachère pendant 223 ans.

***La Fin des Courtenay de Bléneau.*** — En 1633, Gaspard II avait succédé à son père Edme Ier. Il avait eu plus de chance que lui et avait vécu à la cour sous la haute protection de Richelieu. En 1655, il mourait sans postérité légitime, n'ayant qu'un fils naturel de Mlle de Corbelin, qu'il avait fait seigneur du Coudray ; puis, par testament, il laissait Bléneau à son cousin, Louis de Courtenay, seigneur de Chevillon en le priant de conserver Bléneau à ceux de son nom et armes et de payer ses dettes jusqu'à concurrence de 80.000 livres. Louis de Courtenay eut de sa femme, Chrestienne de Harlay, comtesse de Césy, trois fils dont Louis-Charles, né en 1640, qui lui succéda comme seigneur de Bléneau, et Charles-Roger Ier, qui devint abbé des Escharlis. Louis-Charles laissa Bléneau à son fils Charles-Roger II, né en 1671. On le trouva le 17 mai 1730 assassiné dans son lit, tué de deux coups de pistolet ; son meurtrier demeura inconnu. La victime n'avait pas de postérité . Son oncle, l'abbé des Escharlis avait 88 ans. Sa sœur Hélène avait épousé, en 1712, Louis de Beaufremont. Bien que depuis Henri IV la cour ne reconnût pas aux de Courtenay leur vieille origine royale, Hélène n'en avait pas moins inséré dans son contrat qu'elle était princesse du sang; mais l'acte fut déféré au Parlement qui ordonna la suppression de ce titre (7 février 1737). Attristée, Hélène de Beaufremont, héritière de la seigneurie de Bléneau, la vendit le 21 mars 1771 à François-Noël Haudry qui la transmit à sa fille, Mme Rougier de la Bergerie, femme du premier Préfet de l'Yonne, sous le Consulat.

***La maison de Courtenay et les propriétaires du canal du Loing.*** — Les constructeurs du canal du Loing ou de Briare avaient eu Henri IV pour premier protecteur. C'est, en effet, son ministre, Sully, l'ancien hôte du château de Bontin, qui, en 1604, d'ordre du souverain avait chargé l'ingénieur Hugues Crosnier de réunir par un canal la Loire à la Seine. Les études furent interrompues à la mort tragique du roi en 1610 et reprises en 1638 par Guillaume Boucherou et Jacques Guyon. Le canal était achevé en 1642. En 1657, les ingénieurs de la Compagnie du canal, pour acquérir le titre de « seigneurs » et des droits seigneuriaux achetèrent le château d'Anthoine Ruzé, marquis d'Effiat, à Briare, qui venait de passer à Jean Ruzé d'Effiat, conseiller du roi, et à Armand de la Porte, chevalier, marquis de Lamelleray, grand-maître capitaine général de l'artillerie de France. Cette qualité de « seigneurs » permit alors aux ingénieurs de la Compagnie du canal de prétendre aux droits sur la terre de Bléneau dont parle M. A. Déy dans ses intéressantes Etudes historiques sur cette ville. La terre de Bléneau leur fut adjugée le 11 septembre 1666 et, par Cet acte ils étaient subrogés à tous les droits seigneuriaux dérivant de cette terre. Toutefois la. déclaration de command qui compléta cette adjudication stipula que la seigneurie ou le titre, sinon la terre, continuerait d'appartenir à la maison de Courtenay. En conséquence, celle-ci en rendit seule hommage au roi en 1685 et en 1738. Et quand, à la fin du XIIIe siècle, la Compagnie du canal avait voulu revendiquer le droit de banalité sur le moulin de la ville; la commune fit plaider l'incessibilité de ce droit à un tiers-acquéreur et son extinction avec celle de la maison seigneuriale à qui il appartenait.



**L'Église.** — Une première église existait au temps de l'évêque saint Aunaire, fin VI<sup>e</sup> siècle. On en a retrouvé une colonne romane au cours des touilles qui furent pratiquées dans l'ancien cimetière chrétien. On exhuma, en 1832, sur les indications de M. Déy qui avait découvert ce lieu de sépulture sur le chemin des Chaumes-Blanches, une vingtaine de tombes mérovingiennes creusées à même le bloc de pierre coral-rag des carrières de Courson ou de Thury etc., ne contenant qu'un anneau de cuivre et deux ou trois autres objets insignifiants. Sans ornements décoratifs, elles n'étaient couvertes que d'une pierre plate. Ces découvertes ne laissent aucun doute sur la double antiquité du village et d'une église ou de plusieurs avant le XII<sup>e</sup> siècle dont l'actuelle conserve de nombreux vestiges de style.

**Les Portails.** — Chacun des trois portails est surmonté de deux baies jumelles romanes. Ils ont été restaurés par endroits dans le goût du XVIII<sup>e</sup>. Le grand portail l'est au trumeau. Flanqué de six colonnettes à chapiteaux XII<sup>e</sup>, son tympan ogival est cantonné de clous et encadré de deux agneaux sortant de la pierre. Des rosaces et des oves ornent les voussures. Le clocher à base romane a été refait à sa partie supérieure après le coup de foudre qui l'avait détruit en 1680. Les baies de l'église sont presque entièrement romanes XII<sup>e</sup> siècle.

**L'Intérieur.** — Trois nefs. La nef majeure, voûtée en berceau et les bas-côtés en ogive sont surtout à retenir par leurs culs de lampe historiés de scènes et de personnages des deux testaments l'Arche de Noé, le songe de Joseph, Eve offrant la pomme, le Baptême de Jésus, etc. L'un d'eux porte une salamandre de la Renaissance, et à l'entrée de la nef deux piliers sont sculptés de deux corps de femmes. Des pilastres XVII<sup>e</sup> sont dans le latéral nord. Les nefs sont à travées en plein cintre, le chœur à hautes travées ogivales. Trois chapelles entourent le déambulatoire. La chapelle seigneuriale empiète sur le latéral nord et la sacristie sur le latéral sud. Celle-ci était autrefois une chapelle. Toutes deux communiquent par des arcades cintrées avec le chœur.

**Les tombeaux des Courtenay.** — La sacristie est masquée par les colonnettes d'un tombeau en marbre noir. C'est le tombeau de Jean III, de Jean IV et de Gaspard de Courtenay. Voici les épitaphes de ce dernier et de sa femme « Cy git très hault et très illustre prince Mgr Gaspard de Courtenay, seigneur de Bléneau, Villard, Lermite et La Mothe-Mre Raoulx, lequel est décédé le Veme jour de janvier mil VIC VIII (1609) » et « C'y gist madame Emmée du Chesnay.... » sa femme « décédée le Xeme jour de mai mil IC III (1604). En face, on remarque une peinture murale restaurée aux frais de Mme Houette de La Mothe. C'est la fresque de Jean II de Courtenay monté sur un coursier dont la haquenée est ornée des trois blasons des Courtenay dans un cadre XVI<sup>e</sup>. M. et Mme Houette, avec la restauration de cette fresque, ont donné à l'église de 1866 à 1875 une statue à colonne de Notre-Dame ; quatre vitraux ; une Apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine, et, en 1877, Mme Houette a versé 5.000 francs au curé-doyen M. Jean Rune que celui-ci a employés à la restauration intérieure de l'Église et à l'achat d'un maître-autel en pierre.

A noter un bénitier carré à colonnes, sculpté d'une sorte de faucille. Il en existait un autre en « fer de fonte » qui remontait au temps de la Renaissance. Il reste une cloche qui porte la date de MVC (1500).

**La chapelle de Notre-Dame-de-Liesse.** — Il existait une chapelle de ce nom dont le bâtiment a été réuni à celui de l'Hôtel-Dieu. Elle avait été fondée, d'après la légende, par Frédéric des Genêts qui était allé combattre contre les Turcs à la suite de l'infidélité de sa fiancée, Fernande de Plainville, devenue la femme d'un autre. Après la chute de Constantinople (29 novembre 1453), Frédéric, avec deux autres chevaliers, tombé entre les mains de l'ennemi, fut interné avec eux à Andrinople dans la tour du palais du sultan, dont la fille, Zuma, s'était convertie au christianisme. La veille du jour où les trois chevaliers devaient être vendus pour être emmenés en esclavage, ils aperçurent au pied de la tour, Zuma qui leur montrait une image de la Vierge. Pensant que c'était là un signe précurseur d'un événement imprévu, ils ne se couchèrent pas la nuit suivante et furent mis secrètement en liberté. Après de multiples difficultés, Frédéric revint à Bléneau et fonda, en souvenir de cette délivrance la chapelle de Notre-Dame de Liesse, où il mit un ex-voto représentant une tour en bois avec la scène qui se passa à Andrinople. Lors de la désaffectation de la chapelle, l'ex-voto fut porté à l'église.

**L'Hôtel-Dieu.** — Il y avait d'autres chapelles dont celle du château, celle de N.-D. du Mont-Carmel, celle de la Maison-Dieu ou de la maladrerie, celle de Saint-Lazare et des Lazaristes, celle du prieuré de N.-D. du Passant dans la cour du château du Coudray, enfin celle de Saint-Cartault qui, propriété de l'hospice, était située dans le champ de foire actuel. La maladrerie, possédée par les Hospitaliers de Saint-Lazare, fut réunie en 1695 à l'hôpital et les revenus affectés à l'entretien des pauvres malades. L'hôpital avait été l'objet d'un long

procès qui avait pris naissance avec l'édit de Louis XIV (1672) remettant ses biens aux ordres des Hospitaliers. Il ne se termina qu'avec l'édit qui, en 1693, en affecta les revenus au soulagement des malades pauvres. En 1695, au changement d'administration, tous les établissements de bienfaisance constituèrent l'Hôtel-Dieu actuel.

*Les Fortifications.* — Des fortifications et de l'ancien château, il ne reste que des pans de murs et quelques vestiges de détails insignifiants. Le château de Bléneau, patrie du général Toutée, est moderne.

## BLIGNY-EN-OTHE (BLAIGNACUM)

Ce village apparaît dans l'histoire sous l'appellation de « Blangei » dès le IXe siècle. Il appartenait à l'archevêché de Sens qui le donna à son chapitre de Briennon-l'Archevêque. En 1190, l'abbaye de Dilo occupa une partie des terres. Ce furent les deux seuls seigneurs de cette paroisse qui releva du château de Briennon jusqu'à la Révolution.

*L'Eglise* de Bligny remonte au XIe siècle par un portail en plein cintre et quelques contreforts. A une porte on lit la date de 1621. L'intérieur est en mauvais état avec une pauvre nef à tirants, plafonnée. Une partie seulement du chœur et l'abside ont été voûtées au XVe siècle. On note une Vierge couronnée, en pierre, du XVIe siècle, et une statue en bois de saint Antonin, avec sa sonnette symbolique.

## BŒURS-EN-OTHE (BURS)

Boeurs-le-Vieux (Burs antiquus), lieu détruit par les guerres du XVe siècle, remontait au XIe. Le Boeurs actuel n'était qu'un petit hameau de Séant-en-Othe (Aube) et un fief de l'abbaye de Pontigny quand il fut érigé en succursale de la paroisse de Séant en 1547. Au XVIIIe siècle, la prévôté de Boeurs devenait une annexe de la paroisse de Bérulles tout en restant sous la suzeraineté de l'abbé de Pontigny.

*L'Eglise*, lamentable, est du XVIe siècle. Sa nef est planchêiée ; son chœur et son abside comptent quelques piliers à colonnettes et leurs baies quelques fragments de vitraux XVIe. Son baptistère en pierre d'un seul bloc orné d'un écu, de fleurs de lys et figures géométriques, mérite de retenir l'attention. Il est de 1583. On peut encore noter une statue en bois de la Vierge à l'Enfant et une statue en pierre de saint Nicolas.

## BONNARD (BONORTUS)

Au VIIe siècle, ce village était compris dans le pagus de Sens. L'abbaye de saint Marien d'Auxerre en possédait au XIIIe siècle la terre seigneuriale qui passa au XVIe à la famille de Lenfernat. Jacques de Lenfernat avait épousé Marguerite de la Rivière, fille du baron de Seignelay, et de cette union était née une fille, Anne-Gabrielle de Lenfernat, qui porta les seigneuries de Longueville, Bonnard, Bassou, Pruniers (Branches), en dot en 1614 à Jacques de Cheru, seigneur de Gâtines par son père Alexandre. De ce mariage naquirent quatre enfants dont Jacques qui lui succéda. En 1626, Anne-Gabrielle prit le titre de dame de Bonnard, mais elle alla mourir au château de Gâtines (Branches). La seigneurie de Bonnard échut ensuite aux Montmorency, comtes de Seignelay, qui la cédèrent sans doute à leurs chapelains, car en 1789 ceux-ci étaient seuls co-seigneurs avec l'abbé de Saint-Marien. Ce dernier y eut même des biens qui ne furent vendus que le 26 octobre 1812.

*L'église* se fait remarquer par un portail à rampants XVIIe siècle. A l'archivolte on remarque deux statuettes soutenant un blason. A l'intérieur, la voûte en bois de la nef a remplacé une ancienne voûte gothique en pierre on le voit aux dossierets en arcades formerets amputés. Le chœur et l'abside ont des voûtes de la fin XVIe. Sauf une baie flamboyante, les autres semblent être toutes du XVe. On note aussi une piscine flamboyante. Le rétable composite XVIIe est flanqué de deux ailes Louis XIII de l'ordre dorique. Il est orné d'une statue équestre en pierre de saint Martin.

## BRANCHES (BRINGA)

La terre, qui remonte aux premiers siècles, appartenait au VI<sup>e</sup> à l'évêque d'Auxerre, saint Didier dont la manse ecclésiastique, d'une étendue de plus de quinze hectares de nos jours, échut, à sa mort, en 621, à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre. La manse seigneuriale, comparée à la manse ecclésiastique, était d'une contenance des plus variées et la manse servile, était un coin attribué aux serfs ou aux colons. L'évêque Guillaume de Seignelay donna sa manse à l'hôpital d'Appoigny, fonda l'abbaye de femmes de Celles à Saint-Georges près d'Auxerre, et le prieuré de Branches qu'il plaça sous la dépendance de Celles (XIII<sup>e</sup> siècle). En pleine guerre de Cent ans, en 1379, le prieur, qui s'appelait Mil de Prunoy, affranchit les habitants de Branches et abolit la main-morte moyennant un redevance annuelle sur chaque héritage de six deniers tournois et l'aveu. Il leur accorda en outre le libre usage et pâturage dans le bois de Couron moyennant une taxe annuelle de 5 sols tournois et la dîme d'un seizième.

La paroisse était née avec le prieuré ; l'affranchissement créa la commune ; mais pour la justice, on relève que celle des hameaux ou fiefs de Pruniers, Souchet et Marçay ressortissait au bailliage d'Auxerre et les deux autres Taffourneaux et Gâtines, à celui de Troyes (XVI<sup>e</sup>). Le pays qui avait été mis à cas par l'Arragonais (François de Surienne), maître de l'artillerie du duc de Bourgogne, pendant la guerre de Cent ans, le sera par Louis Blosset, seigneur de Fleury et de Villiers-sur-Tholon, pendant les guerres de religion, puis le village de Branches, fortifié en 1592, assista au passage de l'armée du maréchal Biron.

**Les Seigneurs.** — Chacun des fiefs ci-devant désignés avait son seigneur, son château et sa petite histoire. Pruniers, Marçay et Souchet relevaient de la baronnie de Seignelay, Gâtines et Taffourneaux du comté de Joigny. Au XVI<sup>e</sup> siècle, Georges de Lenfernat, seigneur de La Mothe-Gurgy, possédait le fief de Pruniers ; Balthazar Sailly les fiefs de Gâtines et de Taffourneaux ; la famille de Marçay ceux de Marçay et de Souchet. En 1595, à la mort de Balthazar de Sailly, ceux de Marçay, de Taffourneaux et de Souchet passèrent par mariage de Pierre de Marçay à Jacques de Lenfernat, seigneur de Bonnard, Bassou, etc. et celui de Gâtines entra dans la maison de Chenu. En 1676, les quatre fiefs échurent à Jean-Baptiste de Chenu qui épousa Jeanne de Marçay. En 1717, le fief de Souchet en était détaché pour constituer la seigneurie d'un des fils né de cette union, Edme de Chenu.

**Les Châteaux.** — Les Chenu descendaient par alliance, de François Bouchet seigneur de Flogny, dont la femme était Guyonne de Roffey, dame de Roffey et Carisey (1500). Des branches se greffèrent à Nuits, Ravières, Châtel-Gérard. Un Gaspard de Chenu fut lieutenant de la compagnie de l'Arquebuse d'Auxerre en 1778. Son fils, Louis-Charles, officier au régiment de Picardie, émigra à la Révolution. En 1750 les Chenu avaient vendu les fiefs de Gâtines et de Marçay à Edme Boyard. La veuve de celui-ci les revendit en 1761 à Jacques Imbert, contrôleur des guerres. Ils passèrent par mariage en 1780 aux Toussaint Robinet de Malleville. Robinet de Malleville, maire de Branches de 1800 à 1808, devint maire d'Auxerre de 1812 à 1814. Le comte de La Bourdonnaye acquit le domaine de Gâtines qu'il céda à un sieur Rouillé en 1830. Il fut maire de Branches de 1826 à 1829. Le château de Gâtines fut démoli en 1840. Ce château, bâti et rebâti par la famille seigneuriale de Sailly, était passé en 1595 avec le fief à la famille de Marçay.

Le château de Pruniers a été démoli en 1809 et la ferme qui restait, détruite en 1830. Il reste quelques vestiges de la chapelle.

Les de Marçay n'étaient qu'une branche collatérale des Lenfernat. Pierre de Marçay, seigneur de Marçay, de Taffourneaux et de Souchet, l'était aussi par son mariage, du fief de la rivière d'Yonne. Sa petite fille Jeanne hérita de tous les fiefs.

**Le fief de la Rivière d'Yonne.** — Ce fief, compris entre le pont d'Auxerre et le pont de Cravant, relevait de la baronnie de Perreux avec le droit exclusif de pêche et celui de haute, moyenne et basse justice sur les délinquants.

Ce fief avait appartenu aux sieurs de Mello, seigneurs de Saint-Bris, au XIV<sup>e</sup> siècle. Jeanne de Mello le porta en dot en 1330 à Raoul de Brienne, comte d'Eu, connétable de France. Il passa dans la maison de Brabant en 1426. Les seigneurs de Brabant et de Rethel étaient venus dans le comté d'Auxerre et de Nevers à la suite d'un mariage. La maison de Jaucourt de Villarnoult l'acquit en 1487, François d'Albret l'obtint en 1500, puis Marc de Prie de la branche de Toucy en 1517. Ce fief d'Yonne passa en 1540 à Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigny ; il échut enfin à Lucrece du Maine (Jully) qui l'apporte en mariage en 1580

à Pierre de Marçay, fils de Claude, seigneur de Souchet, de Taffourneaux et de Marçay. Pierre de Marçay mourut en 1604, laissant deux fils, Jean et Nicolas, qui, après le décès de leur mère Lucrèce, vendirent le fief de la rivière d'Yonne à Antoine Coeffier Ruzé de Cinq-Mars, marquis d'Effiat, seigneur de Briare et de quelques domaines aux environs d'Auxerre (1631). Il le laissa à son fils qui le céda à Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin, grand maître de l'artillerie de France (1642-1670), puis à Pierre Doublet de Crouy (1670-1719), puis à Michel de Bellombre (Escolives), grand bailli d'épée au baillage d'Auxerre (1719-1779), enfin à Edme-Germain de Villard, seigneur de Pruniers et de Vincelles.

**L'église.** — En 1698, le prieur Guyot de la Sourdière démolit le clocher et mourut trois ans après. L'église a deux nefs. Le bas-côté, qui est au Sud, est voûté en arc de cercle. Le reste de l'église est en berceau. Elle a subi de profondes restaurations au XVe siècle comme l'indiquent les baies et les travées ogivales du sanctuaire. La nef dont les travées sont cintrées trahit une restauration du XVIIe ou du XVIIIe ; mais il reste des baies d'une ancienne église XIIIe avec des fragments de vitraux. A noter un bas-relief d'une Piété en pierre et sur un pilier une inscription commémorative de Jacques Imbert, seigneur de Gâtines (1764).

A côté de l'église est une grande maison portant un blason c'est l'ancienne grange aux dîmes.

## BRIENON-SUR-ARMANÇON (BRIENNO)

La localité est citée au VIe siècle comme étant du pagus de Sens. Saint Loup, archevêque de Sens, propriétaire de la villa de Briennon, en fit une baronnie qui releva jusqu'en 1789 des archevêques de Sens. Elle remonte au moins aux temps de l'Empire romain. En 1812, un cultivateur trouva, au lieu dit la Garenne, 3.000 pièces à l'effigie de Constantin (commencement du. IVe siècle) ; un autre, en 1827, en trouva 10.000 à l'effigie de Gallien, au lieu dit Bourg-Vieux. C'est une ferme qui du Xe au XVe ou au XVIe siècle était une seconde paroisse. Bouy-neuf appartenait au chapitre de Briennon. Les deux fiefs de Bouy relevaient du comté de Joigny. Au XVIIe siècle, entre Briennon et Eson, on trouva. sous une petite voûte une urne funéraire renfermant des médailles romaines.

**L'administration des archevêques.** — L'archevêque saint Loup laissa son cœur à l'église de Briennon (623) et prescrivit l'inhumation de son corps sous la gouttière de la basilique de Sainte-Colombe-lès-Sens d'où il fut enlevé en 853 pour être honoré sur les autels. Il avait donné avant de mourir à Briennon son surnom de « l'Archevêque » et fait don de tous ses biens à ses successeurs qui fondèrent une collégiale, un chapitre et une officialité dont la juridiction s'étendit sur Arces, Avrolles, Bellechaume, Bligny-en-Othe, Champlost, Dilo, Eson, Mercy, Paroy-en-Othe, Rebourseaux, Villechétive. Ils restaurèrent le château et y fondèrent une chapelle de Saint-Nicolas. Les archevêques imitant saint Loup qui y naquit et y mourut, firent de longs séjours à Briennon Guillaume de Brosse y mourut à son tour, mais il se fit inhumer dans la cathédrale de Sens. Pendant la guerre de Cent ans ce séjour devenait parfois la véritable résidence. En 1518 Jacques Girardin., le trésorier de la collégiale de Briennon reçut la. mission de faire imprimer à Troyes les oraisons funèbres de Tristan de Salazar. Le cardinal Louis de Bourbon-Vendôme, qui vint après lui, reconstruisit le château. En 1562, Louis de Lorraine, cardinal de Guise, y abdiqua l'archevêque de Sens au profit du cardinal de Pellevé : il se réserva seulement les revenus de la terre de Briennon.

On a parlé longtemps en 1568 d'une aventure de l'archevêque Mgr de Gondrin, qui, exilé à Briennon, y fut souffleté par son neveu, le marquis d'Etampes seigneur du Mont-Saint-Sulpice, à la suite d'une visite imprudente que le prélat avait faite à la marquise.

C'est au XVIe que Briennon fut fortifié. Eu 1769, le maire Robert adressa une requête au cardinal de Luynes sollicitant un emplacement particulier pour les foires et les marchés. Le cardinal qui était à Paris écrivit en marge : « Accordé... à Paris en notre Hôtel, 6 février 1770 » puis il apposa sa signature : Paul, cardinal de Luynes, et scella le papier .de son cachet rouge armorié . Le maire de Briennon réclamait aussi deux autres choses : la nomination de deux archers pour arrêter les brigands et les voleurs. Enfin, soutenu par son conseil, il sollicitait l'autorisation de construire « trois vannages sur la rivière du Boutoir. » Le cardinal donna comme d'habitude sa réponse en marge comme suit : « Je ne puis répondre sur cet article que quand j'auray connu par l'expérience quel sera le débit de mon moulin du Boutoir augmenté d'une seconde roue que je vais y construire; il faut que les choses restent *in statu quo*, ce 6 février 1770. »

La ville de Briennon avait été détruite ou terriblement éprouvée par les incendies en 1560, en 1606, en 1667, en 1686. En 1694 un cinquième incendie détruisit 146 maisons ; il y en eut un sixième en 1720 et un septième en 1775, ce dernier à la suite d'une explosion dans un atelier. Un autre, qui éclata en 1785 dura cinq jours. Pour



parer à ce danger par trop fréquent dans une localité où les maisons étaient surtout en bois et en chaume, le seigneur archevêque édicta des règlements sévères.

A la requête de Paul d'Albert, cardinal de Luynes, archevêque de Sens seigneur de Briennon-l'Archevêque, la cour du Parlement en date du 11 février 1786, homologua une ordonnance du siège de police de Briennon du 1er octobre précédent interdisant aux habitants de faire de nouvelles constructions sans en avoir référé aux officiers de police. Le cardinal Etienne-Charles de Loménie de Brienne, cardinal de Loménie, successeur du cardinal de Luynes, commandeur des ordres du roi, seigneur haut justicier de Briennon-l'Archevêque, adressa à son tour une requête au Parlement tendant à homologuer une ordonnance de François Bezanger, lieutenant civil et criminel de police, juge gruyer de la ville, bailliage et baronnie de Briennon-l'Archevêque, du 1er janvier 1789, qui enjoignait aux habitants de mettre en état une pompe et d'acquérir dans les deux mois des seaux en osier pour combattre un incendie et cette ordonnance visait les citoyens possédant au moins 30 livres de revenus. En outre, il était interdit à tous les maçons et charpentiers de construire des maisons ou des cheminées autrement que dans des conditions fixées sous peine de démolition. Toute infraction était sévèrement punie.

A la Révolution, les abbayes d'Auxerre et de Dilo, les cures d'Esnon et de Champlost, la fabrique de Saint-Florentin etc. avaient bénéficié de la générosité des archevêques qui leur avaient distribué des biens sur le territoire de la paroisse de Briennon.

**L'église.** — Les incendies dont nous avons parlé n'épargnèrent pas l'église qui se trouve aux abords d'une grande place avec la Mairie, la halle, le château et l'ancien four banal. Surmonté de deux petits clochers, l'église de Briennon a été commencée au XVIe siècle, restaurée et refaite si bien que la dernière dédicace a eu lieu en 1712. La date est gravée sur une colonne du chevet derrière l'autel où est adossée une statue de saint Loup. L'église s'ouvre sur la rue par un portail orné de pilastres ioniques XVIIe et formant porche sous la voûte du clocher principal qui est de 1709.

**L'intérieur** — Trois nefs à trois travées ogivales et une travée au chœur. Après cette dernière, dix petites travées cintrées ornent le déambulatoire autour du sanctuaire. La voûte de cette dernière partie, restée inachevée, est plafonnée. Ce plafond demi-circulaire est soutenu par neuf demi-cariatides en pierre sur colonnes, reliées par des guirlandes et séparant des baies plein cintre de la fin de la Renaissance. Ces baies formées de verrières sont illustrées des portraits de saint Loup, saint Martin et autres et portent diverses dates dont celles-ci que nous avons pu déchiffrer : 1601, 1802 et 1903. Les colonnes des cariatides sont menues et d'ordre ionique, et sont ornées de chapiteaux sculptés de torsades et feuillés Renaissance. Les piliers du chœur et de la grande nef sont lamés de pilastres, ou cruciformes à colonnes reliées à même. Les voûtes des bas-côtés et des chapelles sont en pierre et en ogive. Le déambulatoire est entouré de petites chapelles entre les chapelles latérales et la chapelle du chevet la voûte, qui est à pendentifs, a été restaurée en 1860. En 1884, on a réparé les arêtiers et le toit de l'église. On relève une inscription commémorative de dame Marie-Magdeleine Colombe Evrat, femme Durand, qui a légué en 1807 mille livres à l'hôpital de Briennon et mille à l'Eglise. Cette dernière somme est passée lors de la loi de d'évolution et de séparation aux établissements de bienfaisance. Les revenus de l'église de Briennon ainsi dévolus d'après un état que nous avons sous les yeux se sont élevés à 1.033 francs de rente annuelle.

On relève encore dans l'église deux épitaphes celle des frères Sébastien et Jean Thierrat, procureurs fiscaux décédés à dix ans de distance l'un de l'autre. Jean en 1556 et Sébastien en 1566 celle de Claude Evrat Levaillant (1721), ancien maire de Briennon.

On note un lutrin de la Renaissance à six côtés dont chaque panneau est orné d'une géminée flamboyante et dont la base est décorée de colonnettes François Ier se terminant par des pinacles. A mentionner encore deux bas-reliefs en bois et une grande statue de sainte Anne de la même matière.

**Les reliques de saint Loup.** - L'église de Briennon possède le bâton pastoral, la chape et le cœur de saint Loup. En 1647, Mgr Gondrin, archevêque de Sens, ouvrit un reliquaire d'argent en forme de tour vitrée; il y trouva trois coupes dont l'une contenait le cœur du saint. A la Révolution, des personnes pieuses enlevèrent le cœur de saint Loup, son bâton pastoral et sa chasuble qu'elles cachèrent jusqu'en 1795. Le cœur fut remis en 1801 dans une châsse neuve en bois doré. Le 29 avril 1822, quand on démolit le maître-autel pour le remplacer par un en pierre, on trouva les reliques de saint Loup et des saints Potentien, Vincent et Célestin. On avait aussi des reliques de saint Amâtre en 1664. Elles ont disparu pendant la Terreur.

**La sucrerie.** — Briennon compte une industrie sucrière qui a fait progresser dans de grandes proportions la culture de la betterave dans la région, bien qu'elle ait fermé, depuis sa fondation en 1873, deux fois ses portes.

Elle est devenue aujourd'hui la « Sucrerie et Raffinerie de Briennon ». La Société utilisait en 1885 six millions de kilogrammes de betteraves ; elle en emploie actuellement vingt-cinq millions.

## BRION (BRIO)

La terre appartenait au XIIe siècle à l'abbaye des Escharlis.. On signale au XIVE siècle parmi les petits vassaux du pays une famille de la Porte dont la fille Isabeau épousa un sieur Lebouc. Or, il advint que leur fils unique, officier de cavalerie, se noya vers 1450 au retour de la chasse dans l'étang du château entre Brion et Bussy-en-Othe. Après cette catastrophe, les époux Lebouc firent don aux habitants (1455) des bois de la paroisse. Cet acte a été perpétué par une inscription qui est sous le porche de l'église.

Les comtes de Joigny s'emparèrent de cette seigneurie. A la Révolution, les Piochard d'Arblay, le collègue et les religieuses de Joigny y avaient obtenu des biens.

*L'église* est précédée d'un porche péristyle dépourvu de caractère. Le portail est ogival biseauté de l'époque gothique et la porte en bois compte six panneaux de la Renaissance sculptés de feuillettes ou de bandes flamboyantes que séparent des colonnettes revêtues d'écailles. L'intérieur est composé de trois nefs 1830 plafonnées en 1910. Le transept et l'abside sont du XIIIe ou du XIVE siècle. Le chœur et le clocher datent de 1830. A noter une Vierge à la chaise en pierre qu'on a classée du XIIe siècle et qui nous paraît être du XIVE.

## BUSSY-EN-OTHE (BUSSIACUM)

Cette localité de la forêt d'Othe est mentionnée au IXe siècle. L'abbaye de Dilo s'y implanta au XIIe et celle de saint Julien d'Auxerre au XIV. Les comtes de Joigny en étaient les propriétaires-suzerains. En 1493, on cite une transaction entre le comte de Joigny et les habitants de Bussy-en-Othe aux termes de laquelle le seigneur-comte concéda aux habitants des droits d'usage et de pâturage dans la forêt d'Othe, contre une redevance annuelle de 15 deniers de franche bourgeoisie et un bichet de blé par habitant. Le 5 mai 1771, les habitants rachetèrent 33.000 livres ces redevances. Les Montmorency, barons de Seignelay, acquirent cette terre au XVIIIe siècle. On voit figurer encore comme détentrice de biens à cette époque l'abbaye de Pontigny à côté de celles de Dilo et de Saint-Julien. Tous les biens furent naturellement vendus à la Révolution. L'abbaye de Dilo notamment possédait toute la forêt domaniale du lieu dit la Prévôté.

Le château seigneurial de Bois-Château était en pleine forêt d'Othe. On trouve des étangs alimentés par une fontaine au lieu dit le Vernous. A côté est un ancien ermitage. Un peu partout gisent d'anciennes mines de fer gallo-romaines.

*L'église* est précédée d'un porche et compte deux portails ; le petit portail seul est intéressant par son caractère XIIIe siècle. C'est le style général de cette vieille église mal restaurée dont le clocher seul est neuf. Le long des murs gouttereaux du chœur et du chevet court une corniche formée d'arcatures ogivales qui retombent sur des culs-de-lampe. Ces arcatures sont du XIIIe siècle ainsi que les baies du sanctuaire à partir des nefs dont la grande est voûtée en berceau et dont le bas-côté nord est effondré à l'une de ses extrémités. Le chœur, fait de deux travées ogivales, est orné de colonnettes, et l'abside, à sept côtés, a des chapiteaux à crochets du XIIIe siècle. Une poutre en trait de la nef porte la date de 1512.

## BUSSY-LE-REPOS (BUSSIACUM)

La terre appartenait à l'archevêché de Sens et au prieuré de Saint-Sauveur de Bray (Seine-et-Marne) qui la vendirent en 1733 à un sieur Delpesch ; les héritiers l'on revendue.

*L'église*, qui a trois nefs, est éclairée par des baies ogivales au sud et des baies cintrées au nord. La grande nef est en berceau et les latéraux en arcs de cercle. C'est la partie la plus ancienne de l'édifice. Le transept, le chœur et l'abside sont de l'époque flamboyante. La voûte du chœur est ornée de pendentifs. On note une statuette en bois de saint Blaise.

## CERILLY (CIRILIACUM)

Il est question de « Cérillei », nom primitif, au IX<sup>e</sup> siècle. L'archevêque de Sens donna une partie des terres au chapitre de la cathédrale et l'autre à l'abbaye de Vaultuisant. Les moines créèrent la métairie de la Moinerie dont l'appellation s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

En 1150, Etienne de Solméry donna aux mêmes religieux tout ce qu'il possédait dans cette localité. En 1159, le premier abbé de Vaultuisant, Norpaul, acquit à Cérilly, par échange, tous les biens que les Templiers y possédaient de leur côté. Les abbés de Vaultuisant devinrent peu à peu maîtres de toute la petite terre de Cérilly dont ils furent les seigneurs. Ils en devaient foi et hommage aux comtes de Champagne. Bientôt une famille y grandit qui était appelée à une certaine célébrité, celle des Bérulle. Elle détint la seigneurie au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Le monastère de Saint-Laurent.** — Les moines de Vaultuisant avaient élevé un monastère au pied d'une colline escarpée dans un terrain marécageux. Au XII<sup>e</sup> siècle, on y apporta les reliques de saint Laurent, que l'empereur Valérien avait imaginé de faire mourir en l'étendant sur un gril pour le faire rôtir à petit feu. Elles furent bientôt l'objet de célèbres pèlerinages. Ce prieuré, détruit par les guerres, fut remplacé par un château, et sa chapelle abbatiale par une église dite du Calvaire.

**Le château.** — Le château, bâti sur l'emplacement du monastère, était entouré de murs crénelés dont il reste des traces et des colonnes attenantes à la ferme qu'il est devenu. Ce sont encore là de belles ruines qui s'élèvent sur cour avec l'ancienne façade sans sculptures, percée de fenêtres grillagées. Il reste quelques chambres, dont l'une, à droite, abrita en 1575 la naissance du cardinal de Bérulle, dont une autre à gauche conserve des pierres de cheminées brisées en 1793, sur lesquelles l'on distingue encore les armes des de Bérulle, blason ovale de gueules au chevron d'or accompagné de trois étoiles de même, deux en chef, une en pointe ; pour support deux sauvages armés de massues et pour cimier le buste d'un sauvage armé de même, issant d'une couronne de marquis. La chambre où vint au monde le cardinal a été transformée en buanderie. L'ancienne chapelle conserve sa forme en cul de four et ses quatre voûtains en ogive retombent sur des culs de lampe. Elle était construite dans une des tours du château dont les deux portes d'entrée XV<sup>e</sup> siècle portent des arcs en accolade, la porte principale est toujours consolidée à l'intérieur par la barre en usage à l'époque. Cette façade, qui donne sur une sorte de petite cour d'honneur, est encore flanquée de deux tourelles, ornée d'un balcon-galerie et d'anciens modillons. La ville de Paris, qui a acheté ce château, va sans doute le restaurer. Il est à souhaiter qu'elle ne le démolisse pas à cause de son caractère historique. Elle a déjà capté les sources de l'abîme et planté des avenues de peupliers aux abords de la ferme qui occupe actuellement l'ancien manoir.

**L'église.** — L'église nouvelle, édiflée en face de l'emplacement de l'ancienne, l'a été en 1786 grâce à la munificence du dernier marquis de Bérulle, Amable-Pierre-Thomas, premier président honoraire de Grenoble, membre honoraire du Sénat suprême de Paris, seigneur de Cérilly, mort sur l'échafaud, le 7 thermidor an II. Elle fut consacrée par l'abbé de Vaultuisant qui lui fit don d'un bas-relief en noyer sculpté, représentant l'Annonciation, et d'un tableau sur toile figurant le portrait de l'abbé Antoine-Pierre, natif de Rigny-le-Ferron, avec sa mitre et ses armes, c'est-à-dire de son propre portrait. La Terreur ayant passé par-là, on ignore ce qu'est devenu ce tableau. Le bas-relief, qui avait été caché, fut retrouvé au XIX<sup>e</sup> siècle dans les greniers du château avec un fragment de statue disparue, par le propriétaire d'alors, M. Delanne-Guyard. L'église est sans intérêt par elle-même, n'ayant qu'une nef plafonnée et pas de chœur.

Sur une plaque de marbre placée au-dessus de la porte de la sacristie on lit une inscription relative à la destruction par les eaux de l'ancienne église et à l'édification de la nouvelle par les soins du marquis et de la marquise de Bérulle, née Catherine-Marie-Rolland. On y note un tableau en mauvais état peint par Restout et classé en 1911. Il représente le cardinal de Bérulle faisant hommage de l'ordre des Carmélites à la Vierge. Il est dans un cadre aux armes des Bérulle, seigneurs de Cérilly. On remarque en outre trois statues en pierre provenant de l'ancienne église du Calvaire les statues de la Vierge à l'Enfant, de saint Laurent et de saint Lyé.

**Le cardinal de Bérulle.** — Pierre de Bérulle, né au château le 4 février 1575, mort subitement en disant sa messe le 2 octobre 1629, entra dans les ordres où il se fit valoir par son rare talent de controversiste, il prit une grande part à la conférence de Fontainebleau où il répliqua à Duplessis-Mornay (1600). Il a introduit, imposé en France l'ordre des Carmélites et fondé la congrégation de l'Oratoire (1613). Louis XIII le chargea de missions de confiance comme celle d'accompagner sa sœur Henriette qui devait épouser Charles I<sup>er</sup> d'Angleterre (1625) ; puis il le nomma ambassadeur en Espagne où il signa le traité de Mouçon (1626). Il reçut le chapeau de cardinal en 1627 et devint ministre d'Etat ; mais il ne s'entendit pas avec Richelieu et se retira chez les prêtres

de l'Oratoire il était le premier supérieur de l'Ordre. Son successeur, le P. de Condren, rédigea les constitutions définitives de la Congrégation de l'Oratoire. La chapelle du célèbre collège de l'Oratoire à Juilly possède du cardinal de Bérulle une statue en marbre sculptée en 1661 par Jacques Sarrazin de Noyons ; mais il lui manque le bras qui s'est cassé au cours d'une chute malheureuse. Après diverses péripéties, ce bras fut rendu à Juilly par Fouché, duc d'Otrante, ancien élève du collège de l'Oratoire.

**Découvertes.** On a découvert à Cérilly une ancienne station préhistorique où l'on fabriquait les silex. En 1868, on a découvert un poussoir qui a été remis au musée de Cluny. Il y avait jadis à Cérilly aussi une fabrique de fusils.

## CERISIERS (CERISERIUM)

L'abbaye de Dilo possédait cette terre au XIII<sup>e</sup> siècle ; mais la commanderie des Hospitaliers s'y établit à la même époque et y lutta d'influence avec l'abbaye de Dilo. L'archevêque de Sens, Gui, dut régler entre eux, en 1183 et en 1188, un différend relatif au droit d'usage, que les moines de Dilo prétendaient posséder dans les bois du Fay : il fut entendu que les Hospitaliers rachèteraient ce droit moyennant quarante sous de rente sur la maison de Cerisiers. Philippe-Auguste, par une charte de 1211, constate que les Hospitaliers lui ont cédé le droit d'usage dans la forêt de Cerisiers à Arces contre cent arpents de bois de cette forêt situés dans le voisinage des bois de Fay. Cette commanderie relevant du grand prieur de France, celui-ci, frère André Polin, put traiter en 1240 avec les hommes libres et non taillables à merci au sujet des amendes élevées dont ils se plaignaient et qui furent réduites. En même temps, il déclara leur supprimer sur le marché le droit de tonlieu applicable jusqu'ici aux marchandises destinées à leur propre usage ou à leur consommation. Désormais toutes ces marchandises passeraient en franchise.

La guerre de Cent ans ayant ruiné le pays, le chapitre provincial du grand prieuré réunit la commanderie de Cerisiers à celle de Launay (Quantin). La première ne se releva pas. Elle aliéna successivement tous ses biens de Cerisiers. En 1624, elle n'y avait plus que 2.000 livres de revenus. Le grand-prieur de France se substitua à elle à Cerisiers où il exerça sa juridiction seigneuriale jusqu'à la Révolution. Un peu avant 1789 les frères Jacques et Maurice Chaperon y acquirent des propriétés qui furent vendues nationalement avec celles du grand-prieur en l'an IV.

De l'ancienne commanderie il ne reste plus que quelques pans de murs et la prison qu'on avait transformée en boulangerie.

**L'église.**— Cette église est contemporaine de la prise de possession du pays par l'abbaye de Dilo. Le petit portail plein cintre aux chapiteaux variés et les modillons armoriés ou sculptés qui bordent les murs gouttereaux de l'abside traduisent la manière de la transition (XII<sup>e</sup>). Au tympan en pierre de ce petit portail on a placé une statue de saint Cloud, dit-on. Au nord de cette nef, à l'arrivée des Hospitaliers, il en fut construit une autre plus grande à leur usage, empiétant sur les terrains et les bâtiments de la commanderie qui s'étendaient depuis là jusqu'au presbytère situé dans le village. C'est ainsi que les Hospitaliers se sont approprié cette nouvelle nef qu'un de leurs tombeaux décore encore. Il est enfoncé d'un bon tiers de son épaisseur dans le carrelage qui a dû être surhaussé à la suite d'un terrible orage survenu en 1736 et dont l'étiage de l'eau est marqué à une hauteur de près de trois mètres sur le mur latéral.

Cette double nef compte cinq travées dont trois en plein cintre (XII<sup>e</sup>) et deux en ogive (XIII<sup>e</sup>). Les baies qui éclairent l'édifice correspondent à cette division. A l'ouest on constate une gémée romane XII<sup>e</sup> et au chevet un triplet XIII<sup>e</sup> siècle. L'abside a une voûte sexpartite ornée d'une couronne de six portraits le Christ, saint Pierre et les quatre Evangélistes.

**Le Tombeau.** — A première vue, la croix sculptée sur le couvercle, trahit un tombeau de Templier. Les quatre faces s'ont décorées d'arcatures trilobées séparées les unes des autres par des meneaux ajourés ou évidés permettant de voir à l'intérieur. Le pied de la croix se termine par une sculpture plutôt monstrueuse de batracien orné de cabochons ovales et losangiques. Les autres extrémités de la croix sont sculptées de fleurs de lys. Ce tombeau porte une inscription ainsi conçue : « *Anno ab incarnatione* (l'an de l'incarnation) *Dei MCCXXVI* (de Notre-Seigneur Dieu 1226), *Guido Boissars a pressenti vital (trépassa), Curriculo transmigravit quid sum...* (si tu demandes qui je suis, sache que je suis... ce que tu seras) ». Et dans ce tombeau où il ne reste plus trace d'ossements peut-être, on a mis pendant la Terreur des morceaux de statues brisées provenant d'un monastère de Vaudeurs, au lieu dit le Cloître.



Au chœur, en face d'une statue de saint Nicolas est un groupe sculpté qui doit remonter à l'époque du tombeau il représente un chevalier pliant le genou devant un prélat ou un prêtre qui le bénit. Il est posé sur un cul de lampe sculpté en forme de pomme de pin (armes des seigneurs de Champlost).

Le grand-prieur de France, au XVI<sup>e</sup> siècle, Claude d'Ancienville a fait fondre une cloche à ses armes.

On signale une ancienne chapelle dite des trois Marie à l'extrémité de la grande rue qui a dû suivre l'antique chaussée romaine.

***L'ancien moulin à vent.*** — Le moulin banal des Hospitaliers était situé sur le penchant de la côte de Dixmont. Il a été détruit vers juin 1911 et sa haute tour en ruines rasée en août de la même année.

On a parlé d'un camp romain au Boucard, près de Cerisiers, dépendant du camp d'Avrolles. Personne ne sait s'il a réellement existé.

## CEZY (CESIACUS)

Le village de Cézy remonte au moins au VII<sup>e</sup> siècle, d'après l'auteur de la VIE DE SAINT LOUP qui le mentionne à la date de 631. Il était alors incorporé dans le pagus et le diocèse de Sens.

***Les seigneurs.*** — Les premiers seigneurs furent des membres du clergé régulier d'Auxerre les abbés ou abbesses de Saint-Père et de Saint-Julien. Le prieuré releva de Saint-Père jusqu'à la Révolution. La terre seigneuriale, au commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, passa dans la famille de Linières, puis par ce mariage dans celle de Saint-Verain. L'héritière de cette dernière maison, Jeanne de Saint-Verain, portait ensuite la seigneurie de Cézy en dot à Louis de Brosse, fils de Pierre de Brosse qui avait épousé Blanche de Sancerre, la fille de Jean de Sancerre (Voir La Ferté-Loupière). Le frère de Blanche, Louis de Sancerre, était seigneur de Sagonne, dont la fille unique, Agnès de Sancerre, fut mariée à un de Linières, Godemar. De ce mariage était né Jean de Linières qui avait eu un fils, Philippe. Ce dernier devait épouser, en 1366, Marguerite de Chauvigny, dame de Cézy, fille de Blanche de Brosse et petite-fille de Jeanne de Saint-Verain et de Louis de Brosse mort en 1356. Après trois générations, les deux enfants de Jean de Sancerre, Louis et Blanche, mariaient ensemble leurs arrière-petits-enfants.

En 1366, Charles V, mécontent de Philippe de Linières, lui confisqua Cézy pour le donner à Bureau de la Rivière qui remplaça son frère Jean, en 1367, comme chambellan du roi. A Sa. mort en 1400, Bureau fut inhumé dans la basilique de Saint-Denis aux pieds du roi « son maître et bienfaiteur ». En 1402, sa veuve faisait hommage de la terre de Cézy au comte de Joigny. De leurs deux fils Jacques, le cadet, fut mis à mort par les Bourguignons en 1413; Charles, l'aîné, filleul de Charles V, devint seigneur de Cézy, Rochefort et autres lieux, grand maître des eaux et forêts de France. En 1421, le roi d'Angleterre, maître du pays, lui confisqua ses terres qu'il donna à son partisan, Guy de la Trémouille, comte de Joigny. Charles de la Rivière mourut en 1429.

***La maison de Harlay.*** — Les successeurs de Charles de la Rivière vendirent Cézy au puissant argentier de Louis XI, à Jacques Cœur, que dépouilla Antoine de Chabannes (Voir la notice de Saint-Fargeau) ; mais son fils, Geoffroy Cœur, recouvra une partie des biens paternels. Il était seigneur de Beaumont et autres lieux, avait épousé Isabeau Bureau de Montglat et avait un frère, Jean Cœur, archevêque de Bourges, qui habitait le château de Jacques, leur père. Geoffroy Cœur maria sa seconde fille, Germaine, en 1493, à Louis de Harlay qui devint aussi seigneur de Beaumont, de Cézy, de Champvalbon, Villiers-sur-Yonne, etc. De cette union naquirent dix-huit enfants. A sa mort en 1544, son septième fils, Louis II de Harlay, fut seigneur de Cézy et de Champvallou. Il fit ériger Cézy en fief en 1547 et en châellenie en 1553. Comme fief, la seigneurie releva des comtes de Joigny, et, comme châellenie, elle incorpora les terres de Saint-Aubin-sur-Yonne, de La. Celle-Saint-Cyr, la Petite-Celle, Péage-Dessous et ressortit au bailliage de Troyes. Le petit-fils, de Louis II, Philippe, ambassadeur à Constantinople, fit ériger à son tour Cézy en comté qu'il laissa à sa fille Chrestienne de Harlay, mariée en 1638 à Louis de Courtenav, seigneur de Chevillon (Voir Bléneau et Chevillon). Le comté de Cézy passa. ensuite avec Hélène de Courtenav aux marquis de Beauffremont de Listenois dont les descendants. le vendirent au général Desfourneaux qui se distingua pendant, les guerres de la Révolution.

Le château bâti par Jacques Cœur, fut reconstruit par de Beauffremont, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. En 1789, les Piochard d'Arblay possédaient une partie de la seigneurie de Cézy dont la propriété, vendue nationalement, était divisée entre les clergés de Valprofonde, Saint-Julien-du-Sault, de Joigny, d'Auxerre, etc., à la suite de



legs, dons ou ventes multiples.

**L'église.** — C'est un mélange de gothique et de Renaissance dégénérée. L'église a trois nefs aux piliers variés, à voûte surbaissée dont les clefs sont fleuronées. Des colonnes XVe voisinent avec des piliers retapés de pilastres XVIIe ou XVIIIe. Ici quelques chapiteaux fleurdelysés et là des culs de lampe. Le chœur dont la voûte est à tiercets XVIe a des colonnes ornées de têtes de femmes dont l'une se bouche les oreilles. Cela est aussi original que rare. Les colonnes de l'abside ont des bases du XIIIe. La base de la colonne centrale est sculptée de griffes formées de feuilles de vignes et de raisins. Une retouche XVIe caractérise deux piliers isolés livrant un passage du côté de la paroi. Le portail sud, qui est du XIIIe, est seul intéressant. Le portail ouest a été refait récemment.

On note une Pietà en pierre classée du XVe formant bloc avec deux saintes femmes debout adossées à une croix ; un cierge pascal corinthien en chêne sculpté ; enfin un ancien bénitier sculpté d'une tête d'oiseau de nuit.

## CHAILLEY (CHALLIACUM)

La terre relevait de l'archevêché de Sens qui la donna à l'abbé de Pontigny. Ce village, annexe de la paroisse de Venisy, n'eut pas d'autre seigneur et son histoire intérieure se résume en ces dates douloureuses de grands incendies en 1707, 1816 et 1840; la grande famine de l'hiver 1709 et de grandes inondations en 1720 et en 1725. C'est pourquoi Chailley est devenu avec le temps. le siège d'une station pluviométrique au service des eaux de la Vanne qui sont conduite à Paris; mais sa dépendance de Venisy dont la seigneurie appartenait à la maison de La Rochefoucauld-Doudeauville provoqua un procès en restitution de 800 arpents de terres ou de bois sur 1856. Dans ce procès, commencé en l'an II de la République et terminé devant le tribunal de Joigny qui, le 21 mai 1835, déclara la réclamation non recevable, les communes de Chailley, Turny et Venisy étaient intéressées. Les territoires s'entremêlaient entre Chailley et Venisy et un procès-verbal de partage fut signé entre elles en 1837.

**L'Eglise**, qui a été restaurée en 1848 et en 1871, dont le clocher a été pour ainsi dire refait et ses cloches refondues (1866) ne remonte guère qu'à la fin du XVIIIe siècle. Elle a remplacé une ancienne chapelle de secours de la paroisse de Venisy. Entourée d'un cimetière, celle-ci était construite à côté de la grange aux dîmes de l'abbaye de Pontigny. L'église actuelle, qui occupe une grande partie de ces emplacements, est un rectangle régulier, comptant sept travées du portail au chevet. Des colonnes en chêne soutiennent le plafond qui a remplacé une voûte il y a une dizaine d'années. Des fenêtres dans le style Soufflot l'éclairent.

Le maître-autel en bois sculpté XVIIe provient de l'abbaye de Saint-Pierre d'Auxerre. Le tabernacle, d'ordre dorique, surmonté d'une Exposition, orné de trois panneaux sculptés (XVIIe) représentant le Lavement des Pieds ou les disciples d'Emmaüs, n'est pas moins remarquable. On note une Statue en pierre de la Vierge dans une des chapelles absidales (XVIe) et un saint Jacques-le-Majeur en bois dans l'autre. On voit aussi un reliquaire à fronton trilobé en bois avec arc en accolade et pinacles dans le goût du commencement du XVe siècle; un bénitier de forme hexagonale, style bourguignon (1538), doit être également mentionné.

## CHAMBEUGLE (CHAMBUGLE)

L'archevêché de Sens possédait ce village qui était voisin de la célèbre abbaye de Fontainejean, filiale de Pontigny, fondée par Miles de Courtenay. La seigneurie fit partie de ses domaines pour une fraction et de la commanderie de l'ordre de Malte pour l'autre.

**L'église**, sans clocher, est dépourvue d'intérêt. On y voit quelques culs de lampe qui évoquent l'époque gothique et des baies qui imitent le retour au style classique du XVIIe. Elle possède des boiseries que l'on dit avoir été faites par un curé. Le devant du tombeau du maître-autel XVIIe proviendrait du prieuré de Grandchamp. Il est orné d'attributs : un casque avec des plumes, et d'un écusson marqué aux initiales S. A. On remarque aussi une pierre tombale ayant la forme d'un couvercle de sarcophage. Elle est sculptée d'une clef à poignée circulaire et à double pêne. Enfin un bénitier sculpté de feuilles XIIIe est aussi à noter.

## CHAMPCEVRAIS (CAMPIS SYLVESTRIS)

L'origine de ce village, dont la seigneurie releva d'abord des domaines de Courtenay, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle. Il appartenait aux archevêques de Sens. La terre seigneuriale passa en 1327 à la maison nivernaise de Prie dont on retrouve des traces à Test Milon, Toucy, Saint-Fargeau. Annexée à la châtellenie de Châtillon-sur-Loing (Loiret), elle fit ensuite partie du duché de ce nom érigé en 1696 au profit de Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg. Le châtelain Robert de Saint-Vincent acquit le domaine à la veille de la Révolution qui le vendit comme bien national.

**Le château.** — Le château de l'ancienne maison de Prie conserve encore de glorieux restes. Le style de François I<sup>er</sup> domine. La façade est flanquée de deux tourelles à poivrières qui ont été transformées en grange à foin. Les baies sont grillagées et l'ancienne cour d'honneur, d'où part l'escalier qui dessert les étages du donjon, est encore intacte. Le donjon montre des baies biseautées XIII<sup>e</sup> siècle et des planchers aux solives XVII<sup>e</sup>. L'ancienne échauguette de guetteur existe toujours. Le donjon était flanqué de deux ailes en retour dont les tourelles, restaurées au XVII<sup>e</sup> siècle, sont percées de meurtrières. On remarque à la base d'un pilastre l'écusson oval de la maison de Prie aux tierces-feuilles presque effacées. Cet antique manoir est resté dans la maison de Prie jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, où il est ensuite passé à des conseillers du roi : Antoine-Thomas Sadoc d'abord, Pierre-Augustin Robert de Saint-Vincent ensuite.

**L'église.** — Le chevet percé de baies ogivales chanfrainées et l'abside remontent à la fin du XIII<sup>e</sup>. A droite du chœur est l'ancienne chapelle du clocher, qui sert de sacristie et rappelle aujourd'hui une vieille chapelle de la transition. Le chœur a été restauré lorsqu'on a refait la nef en 1681, ainsi qu'on le constate par cette inscription : « Le V juin 1680 la nef de cette église fut démolie entièrement ». La foudre l'avait incendiée et il y avait eu vingt cinq victimes. Louis XIV ordonna une quête à la cour pour rebâtir l'église. L'année suivante on inaugura une procession commémorative qui s'est renouvelée annuellement jusqu'à nos jours. La voûte de la nouvelle nef est coupée d'arceaux retombant sur des pilastres divisés en caissons qu'ornent des croix de saint André. A la vue d'une petite porte latérale percée dans une ogive on conclut à l'amputation d'un ancien bas-côté.

## CHAMPIGNELLES (CHAMPIGNOLE)

**La maison de Courtenay.** — La maison de Courtenay occupait les comtés d'Auxerre, de Nevers et de Tonnerre, avec Pierre II, fils de Pierre de France et d'Isabelle de Courtenay. En même temps elle occupa, avec Robert, frère de Pierre II, les seigneuries de Champignelles et de Charny, avec celles de Vermenton et de Châteaurenard. Robert agrandit ses possessions de Mehun-sur-Yèvre et de Selles-en-Berry, etc., en épousant, en 1197, Mahaud, l'héritière de ces terres. Après avoir pris part en 1211 à la guerre des Albigeois avec Pierre II, il fut chargé, au départ de ce dernier pour Constantinople, en 1217 de l'administration du comté d'Auxerre au nom de son neveu Robert II, qui fut appelé en 1220 à recueillir à Constantinople la succession de son père. Le seigneur de Champignelles, après avoir couru quelque aventure belliqueuse en Angleterre pour soutenir Louis de France, candidat au trône, contre Henri III qui le battit, était revenu en France, avait prêté serment de fidélité à Philippe-Auguste, s'était porté successivement garant de la fidélité de sa nièce, la comtesse Mathilde de Nevers, et de son neveu, le marquis de Namur (1217-1223). Tant de services méritaient une récompense. Louis VIII, à son avènement, la lui donna en lui conférant la charge de bouteiller de France. Il assista successivement, aux côtés du roi, aux sièges de Niort, de Saint-Jean-d'Angely (1224) et d'Avignon (1226). Résolu à se rendre en Terre-Sainte où il devait mourir en 1239, il partagea en 1237, ses possessions entre ses enfants et assigna la seigneurie de Champignelles à Philippe, son second fils, qui s'éteignit sans postérité en 1245. Son frère cadet, Guillaume de Courtenay, lui succéda et laissa au moins deux fils Robert et Jean.

Robert, seigneur de Champignelles en 1280 et archevêque de Reims en 1299 eut pour successeur son frère, Jean I<sup>er</sup>, qui avait épousé, en 1290, Jeanne de Sancerre, dame de Châtillon-sur-Loing et de Saint-Brisson (Loiret). Il se battit, en 1304, à Mons-en-Puelle. Son fils, Jean II, épousa, en 1328, Marguerite de Saint-Verain. Jean III fut fait prisonnier à Poitiers (1356). Il épousait en 1368, Marguerite de Tianges ou Thianges qui lui apportait en dot le château et la seigneurie de Champlément (Nièvre) où il mourut sans postérité en 1392.

**Les Courtenay de Bléneau.** — La châtelainie de Champignelles, faute de descendance directe, revenait au roi, dont elle relevait à cause de sa seigneurie et de sa, grosse tour de Villeneuve-le-Roi ; mais Pierre II, frère puîné de Jean III, seigneur de Bléneau, la racheta. De sa femme, Agnès de Melun, Pierre II laissa un fils mineur, Pierre III, que Charles VI nomma chambellan. Sa femme, Jeanne Braque, lui apporta en dot Saint-Maurice-sur-Avéron, Châtillon-sur-Loing et Courcelles-le-Roi ; mais il mourut jeune, en 1411, laissant à son tour un fils mineur, Jean IV, qui se vit confisquer par Charles VII ses châteaux de Saint-Maurice et de Châtillon-sur-Loing. Il devint veuf deux fois, la seconde fois de Marguerite David, veuve elle-même d'Etienne de Vignolles, le fameux La Hire. Dissolu d'ans ses moeurs, resté seul, sans enfants, Jean IV vendit, en 1451, à Jacques Cœur, ses terres de Champignelles et de Saint-Maurice, puis il se retira à Châtillon-sur-Loing où il est mort et où il a été inhumé. Dépouillé injustement par une commission présidée par Antoine de Chabannes (Voir Saint-Fargeau), Jacques Cœur s'évada de prison et alla mourir dans l'île de Chio.

**La famille Cœur.** Jacques Cœur laissait un fils, Geoffroy, qui était premier valet de chambre du roi. Il demanda en vain la révision du procès de son père. Toutefois, des lettres patentes royales en date d'août 1463 lui firent restituer une partie des terres qui avaient été adjudgées à Antoine de Chabannes, dont Saint-Fargeau, Villeneuve-les-Genets et Champignelles. En même temps, Jean de Courtenay-Bléneau, réclama cette dernière seigneurie par retrait lignager. Malgré l'accord intervenu entre lui et son partenaire, Geoffroy Cœur, il échoua. D'autre part, Antoine de Chabannes, échappé de la Bastille où Louis XI l'avait fait interner, revint en Puisaye avec des troupes, s'assura de la personne de Geoffroy Cœur et reprit Champignelles et Saint-Fargeau etc.

**La maison de Chabannes.** — Antoine de Chabannes, mort en 1488 à Dammartin-en-Goële, dont il était comte et où il est inhumé, eut pour successeur son fils Jean. Celui-ci entra en pourparlers avec la veuve de Geoffroy Cœur en vue de l'indemniser, et un traité intervint entre eux. Les Chabannes purent désormais posséder Champignelles et autres lieux en toute sécurité, et ce traité dut être approuvé par le roi, car Germaine Cœur, la fille, dame de Cézy, mariée en 1493 à Louis de Harlay, n'éleva aucune protestation par la suite. Jean de Chabannes n'eut que des filles Anne, d'un premier lit, épousa, en 1496, Jacques de Coligny, seigneur de Châtillon-sur-Loing. Les deux autres, d'un second lit, filles de Suzanne de Bourbon, comtesse de Roussillon, s'appelaient Antoinette et Avoye (Voir les notices de Saint-Fargeau et de Toucy). Cette dernière, qui n'eut pas d'enfants, légua la baronnie de Champignelles à sa nièce, Françoise, fille de sa sœur Antoinette, mariée à René d'Anjou.

**La maison de Rogres.** — Française d'Anjou épousa successivement Philippe de Boulainvilliers et Jean de Rambures. Cette dernière union fut célébrée en 1538; mais Françoise mourut sans postérité et la baronnie de Champignelles échut à Christophe Saucières de Tenance. Le fils de celui-ci, François de Tenance, n'ayant pas d'enfants, la laissa à sa femme, Louise d'Orléans, veuve de Gaspard de Courtenay-Bléneau, qu'il avait épousée en 1615. Elle était fille de Louis d'Orléans-de-Rère, gouverneur de Villeneuve-le-Roi. Elle laissa elle-même, de son second lit, une fille, Marie, qui porta Champignelles en dot au chevalier Charles de Rognes, aide de camp des armées du roi. De cette union, qui fut féconde, naquirent vingt-deux enfants. Louis de Rognes succéda à Charles, son père et eut pour successeur, son fils Charles-Louis, qui fut baron de Champignelles, vicomte de Sens et seigneur de Malay-le-Roi, etc. (1684). Pour l'avènement de Charles-Louis, Champignelles avait été érigé en marquisat. Il mourut en 1756, laissant huit enfants, dont Louis-René qui prit le nom de Rogres de Lusignan. Il assista à plusieurs sièges; notamment à celui de Fribourg en 1744 ; il prit part à plusieurs batailles dont celles de Fontenoy (1745) et de Lawfeld (1747). Maréchal de camp en 1748, après Crevelt (1758) et Minden (1759), il fut nommé lieutenant-général et vint achever ses jours à Champignelles. au château seigneurial où il porta le titre de comte. Ses dissentiments d'intérêt avec le comte et la comtesse de Louesme qui possédaient à Champignelles la seigneurie du Parc-Vieil, sont demeurées célèbres (Voir Louesmes). Le vieux lieutenant-général trouva son château un peu démodé et conçut le projet d'en bâtir un neuf; il le commença avant de mourir (1784). Son fils, Armand-Louis, qui servait au régiment royal de Picardie et qui prit le titre de marquis, n'eut pas le temps de l'achever que la Révolution éclata. Le marquis avait une sœur, Adelaïde-Marie, marquise de Douhault, qui mourut en 1788. Or, en 1791, une aventurière songea à tirer parti de sa ressemblance avec elle. Sous les noms d'emprunt d'Anne Bruret et de Dumoutier de Mérinville, elle se présenta à Champignelles à la dérobee, prit tout à coup le nom de marquise de Douhault et fit des dupes nombreuses. Son projet était de revendiquer, à la faveur des temps révolutionnaires, l'héritage du marquis de Champignelles qui avait émigré; mais elle fut déboutée de sa demande et condamnée à 5.000 francs de dommages-intérêts au profit des pauvres (26 mai 1792) par le tribunal de Saint-Fargeau. Elle osa en appeler

devant les Cours de Bourges et de Paris et perdit son procès qui dura vingt ans. La petite-fille du général, Mlle Rogres de Lusignan, la dernière descendante de cette illustre famille, qui avait dû supporter tout ce bruit déshonorant, mourut à Paris le 30 octobre 1830 en léguant à la commune de Champignelles une somme de 20.000 francs.

*Les Fiefs.* — Au lieu dit Asnières était un fief qui appartient au XVII<sup>e</sup> siècle à la famille de Lenfernat et à partir de 1766 au général de Rogres. Le fief de la Motte-Messire-Raoult suivit la destinée de la seigneurie de Champignelles depuis les origines de la maison de Courtenay.

Le fief du Parc fut cédé en 1501 par Jean de Chabannes à son maître d'hôtel, Jean de la Grange, qui bâtit un manoir. Après une succession de seigneurs quelconques, le Parc échut à la maison de Villemer (XVII<sup>e</sup>), puis à la famille de Rogres de Champignelles (XVIII<sup>e</sup>).

Le domaine du Parc-Vieil est contemporain des premiers Courtenay. En 1505, les Courtenay de Bléneau acquièrent ce fief. Un partage des biens de famille l'octroya en 1595 à Odet, fils de François, puis, en 1601, à un autre Courtenay qui le vendit en 1613 à un sieur Jacques Bauchard, dont la fille épousa en 1680 Edme-François Dupré, seigneur de Louesme (Voir cette notice).

Le château de Parc-Vieil remonte aussi aux Courtenay. Guillaume de Courtenay fit un devoir à ses successeurs de l'habiter. Refait en 1450, il a été restauré au XVII<sup>e</sup> siècle dans le style de Louis XIV. Il est encore entouré de fossés.

*L'église et les Tombes seigneuriales.* — L'église, qui n'a qu'une nef et remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, est un parallélogramme parfait. Elle a des fenêtres en triplet XIII<sup>e</sup> au chevet qui est plat; un clocher refait au XIX<sup>e</sup> dans le style du XIII<sup>e</sup>; une cloche de 1582 et une autre de 1600. Bien qu'une restauration coûteuse ait été effectuée en 1884, le reste est dépourvu de style; mais l'intérieur est plein de souvenirs historiques. Guillaume de Courtenay y dota en 1276 la chapelle seigneuriale. On y lit les deux inscriptions que voici, car les caveaux et les tombeaux ont disparu :

1° - A la mémoire de Jeanne de Sancerre, femme de Jean 1<sup>er</sup> de Courtenay, seigneur de Champignelles, arrière-petit-fils de Louis-le-Gros, roi de France, et petit-neveu de Pierre II de Courtenay, empereur de Constantinople. Elle mourut le 14 avril 1313 et fut, selon ses dernières volontés, inhumée dans cette église. Près d'elle ont aussi été inhumés ses deux petits-fils, Jean II de Courtenay et Pierre II, seigneur de Champignelles, décédé le 12 mars 1394 ;

2° A la mémoire de Mlle Adélaïde-Charlotte-Louise de Rogres de Lusignan de Champignelles, décédée à Paris le 30 octobre 1830, fille de feu Louis-Armand de Rogres de Lusignan de Champignelles et de dame Louise-Thérèse-Charlotte d'Y de Missy ; de Charles-Henri de Rogres de Lusignan, son frère, décédé à Champignelles le 12 novembre 1770 ; de Louis-René de Rogres de Lusignan, son aïeul, lieutenant-général des armées du roi, décédé à Champignelles le 17 mars 1784, époux de dame Jeanne-Henriette Lefébure de Laubrière ; de Charles-Louis de Rogres de Lusignan de Champignelles, son bisaïeul, décédé le 28 avril 1756, ces trois derniers enterrés dans l'église de Champignelles (1<sup>er</sup> mai 1830).

Il y a une troisième inscription qui commémore le legs de 20.000 fr. fait à l'église par Mlle de Champignelles et que le conseil municipal a accepté par délibération du 7 mai 1834, M. Joseph-Fidèle Pellegrin étant maire.

On note encore dans l'église deux statues en pierre une sainte Anne enseignant et une Vierge à l'Enfant.

\*

L'ancien Champignelles qui possédait son Hôtel-Dieu, sa maladrerie, était riche en ferriers ou mines de fer que surent exploiter les Gallo-romains dans toute cette région dès les premiers temps de l'occupation romaine.



## CHAMPLAY (CAMPUS LAICUS)

Cette terre fut donnée en partie par l'archevêque de Sens au XIII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Dilo. Les seigneurs autochtones, dont Milan de Champlay, prirent part aux croisades. La seigneurie releva du roi. Louis XIV en disposa au XVII<sup>e</sup> siècle et l'érigea en marquisat au profit de Louis Ballé, seigneur de Chamlay, les Vosves, Espineau, Charmeaux, Villemer, Neuilly, Arblay, Aillant et autres lieux, Conseiller du roi et maréchal-général-des-logis des camps et armées. On dit que le roi-soleil, pour le récompenser, lui aurait fait la surprise de lui faire bâtir, pendant une de ses campagnes, un château seigneurial dont Le Nôtre aurait dessiné les jardins. Cet acte fut dicté au roi par le désintéressement de Bollé qui aurait refusé, par délicatesse, d'accepter la charge de secrétaire d'Etat de Louvois pour ne pas en dépouiller son fils. Le marquis de Champlay mourut sans postérité à Bourbon en 1709. La terre fut annexée au comté de Joigny par le fils du maréchal de Villeroy. Pendant la régence, la duchesse du Maine, persécutée, se réfugia au château.. Lorsque la Révolution éclata, les comtes de Joigny avaient distribué une portion du sol. En 1781, M. Tourdonnet était seigneur du lieu; à la Révolution, c'était M. Foacier. Edme Defeu de Saint-Florentin en détenait une partie. L'abbaye de Dilo dont nous avons parlé, le prieuré de Vieupou, le clergé et le collège de Joigny, le grand prieuré de France, les Chartreux de Valprofonde... y possédaient aussi des biens qui furent vendus nationalement. Le château ne fut démoli qu'en 1822. En 1827, on détruisit, on ne sait pour quel motif, les jardins et le parc. Il ne reste que le pigeonnier et les communs qui ont été transformés en ferme. Un autre château, également démoli, existait plus loin.

**L'église.** — Précédé d'un petit porche, le portail est surmonté d'un trilobe XIV<sup>e</sup> à double archivolt ogivale. De chaque côté les colonnettes portent des chapiteaux XIV<sup>e</sup>. L'entrée, marquée de deux colonnes d'angle de même style XIII<sup>e</sup>, constitue, avec les sacristies, la partie antique de l'édifice. Il y a deux sacristies : une récente, autrefois chapelle seigneuriale, avec sa baie fin XII<sup>e</sup> et sa voûte renaissance; une ancienne, aux murs d'un mètre d'épaisseur, avec une voûte surbaissée. On y remarque des statues au rebut dont une jolie Pietà et un beau saint Jean-Baptiste, deux modèles en pierre. Il faut aussi noter dans la première une riche croix argentée du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les deux nefs communiquent entre elles par quatre travées ogivales que soutiennent des piliers XVII<sup>e</sup> siècle; mais le bas-côté a des dossierlets palmés à triples colonnettes qui lui donnent un air XV<sup>e</sup> siècle; sa voûte est ornée de pendentifs et de fleurons. La voûte de la nef est en bois; elle est recouverte de plâtre dessinant des carrelages fleuronés en leurs centres. La chapelle latérale de saint Joseph est faite dans le style du XVIII<sup>e</sup>.

Le rétable composite du maître-autel, en pierre, à fronton Louis XV, date de 1774. Son tableau central, qui représente un saint Martin à pied partageant son manteau, est d'Azambre, un artiste du pays (1902). Il est flanqué de deux ailes dans le goût ionique avec fronton à rampants dans le style du XVII<sup>e</sup>. Leurs centres sont ornés de statues. La chaire sculptée ressemble à un rétable. Elle est classée (XVIII<sup>e</sup>).

**Les Inscriptions.** — On doit noter plusieurs inscriptions tumulaires intéressantes. L'une d'elles représente une famille le mari, la femme et cinq enfants dont deux garçons. C'est celle de « Duchesnay, seigneur.. des Barres, conseiller et maître d'ostel du roys Loys XI<sup>e</sup> et Charles VIII<sup>e</sup> de ce nom, roys de France, qui trespassa le XX<sup>e</sup> jour de mars M.CCICCCIII<sup>XX</sup> et V (1485), et de sa femme Agnès de Cormaler...qui trespassa le XII<sup>e</sup> de février l'an mil VCIII (1504) ». Une autre concerne deux pierres tombales transportées du cimetière au chœur et relatives à deux bienfaiteurs de l'église : « H. M. A. Foacier, ancien conseiller du roi et receveur général des fermes générales, propriétaire de la terre de Champlay, où il est décédé le 6 février 1818, âgé de 85 ans » et sa femme née « de la Porte... qui mourut le 19 avril 1816 à 73 ans 6 mois. »

**Le caveau seigneurial.** — Le caveau de la chapelle seigneuriale fut violé pendant la Terreur révolutionnaire, les tombes furent brisées, les cercueils de plomb enlevés, les crânes et les ossements épandus sur le sol. Le 15 décembre 1842, le maire d'alors, M. Ribière, et le curé, Giraud, ouvrirent ce caveau. Ils réunirent les ossements et placèrent à côté une boîte en fer blanc contenant une inscription latine à l'adresse du comte Pierre Bérenger, mort à 60 ans, le 24 juillet 1751, et de sa femme, Antoinette Bouché d'Orsay, décédée à 47 ans, le 7 septembre 1753.



# CHAMPLOST (CANLOST)

Au IX siècle, le village faisait partie du pagus et de l'archevêché de Sens sous le nom de «Cambloscum ». Il est du moins désigné ainsi, dans une charte de Charles-le-Chauve relative à l'abbaye de Cêlles. L'appellation de Camblost est contemporaine des premiers seigneurs autochtones qui vécurent dans le pays avec les abbayes de Dilo, de Pontigny et de Saint-Germain, qui commencèrent le défrichement du pays au XIIe siècle. Une tradition prétend que le nom de Champlost dérive d'un combat où les Normands auraient été vaincus par Richard-le-Justicier qui aurait fait grâce à ceux qui se seraient établis à Mercy, près de Champlost. Le nom de la localité de « Mercy » veut en effet dire grâce, mais en vieux français ou en anglais. De même « lost » de Champlost signifie « perdu » dans la même langue anglaise.

**Les seigneurs.** — Quoi qu'il en soit, on signale, parmi les premiers seigneurs locaux en 1151, Girardus de Canlost et en 1182 Milo de Chanlo. Ce coin, qui dépendait avec Avrolles de Saint-Florentin, était du ressort de cette châtelainie qui devait ressortir au bailliage de Troyes et par conséquent être comprise dans la Champagne comme la région. On croit que Champlost est passé au comté de Bar-sur-Seine qui avait, en l'an 1000, comme seigneur, le comte Milon 1er. Le dernier du nom mourut sans postérité vers 1223, et Thibaut, comte de Champagne, s'empara de ses possessions. Il en rendit hommage à l'évêque de Langres qui était suzerain du pays. Si Champlost était aux comtes de Bar-sur-Seine, il en suivit la destinée. La vérité est que Champlost était champenois par Saint-Florentin et fut annexé au royaume par Philippe-le-Bel avec toute la Champagne. On voit surgir au cours de la guerre de Cent ans une maison seigneuriale nouvelle, celle de Vaudrey. Sous Louis XI, une dame de Champlost, Denise de Chanteprune, porta la seigneurie en dot à Michel Piédefer ses descendants la conservèrent jusqu'en 1663. Des mariages successifs firent ensuite passer Champlost dans les familles de Cailled en 1664, de Balathier en 1692, de Quentin en 1700, de Cornbault, des comtes d'Auteuil en 1797. La Révolution, en avait chassé l'abbé Pierre qui avait été nommé curé de Champlost en 1762 et dont les travaux historiques et géographiques sur sa paroisse et les environs avaient captivé l'admiration du savant géographe Pasumot.

**Le château.** — Alexandre Combault, qui mourut en 1855, vendit en 1830 à M. Javal (Voir Vauluisant) son domaine qui comprenait le château de Champlost pour la somme de 1.200.000 francs. M. Javal revendit en détail le château, tout meublé avec les fossés et les jardins 60.000 francs ; le parc, d'abord vendu 60.000 francs à des acquéreurs insolubles, fut re-vendu en deux lots 43.000 francs. Les propriétaires du château démolirent celui-ci. Il reste des fossés, deux ponts, quelques pilastres ioniques et des bâtiments à mansardes Louis XIV, que l'on a affectés à la ferme. Le logement du fermier est voûté en pierre. On relève des inscriptions demi-effacées et on note des plaques de cheminées. Le tout est de la fin du grand siècle, sauf une plaque qui trahit l'époque de Louis XV. A côté de cela, le village de Champlost est plein de souvenirs recueillis pour la plupart lors de la vente et des démolitions du château. Maintes maisons montrent des plaques de cheminées historiques variées l'une d'elles représente Jeanne d'Arc tenant son épée entre une palme et une fleur de lys ; une autre le sacrifice d'Abraham ; une autre des fleurs de lys ; une autre une locomotive du temps de Louis-Philippe. Le curé du pays, M. Tallord, en possède plusieurs dont l'une est particulièrement intéressante. L'arc en accolade qui la surmonte rappelle la fin du XVe siècle. Son champ se divise en deux écus: parti dextre chargé de trois fleurs de lys posées 2 et 1 ; parti senestre gironné de huit pièces, à la bordure chargée de huit besans ; sur le tout en abîme orné de quatre besans et chargé d'un cinquième ; entre les pointes des deux écus la lettre L chargée de deux palmes en sautoir. A côté, à dextre, cette date 1648. Le champ ne peut guère se distinguer dans la surface noire de la plaque qui, on le voit, méritait ici une mention spéciale.

**Les deux paroisses.** — La commune compte deux paroisses Champlost et Vachy. La première église est de la Renaissance. L'ancien curé, M. Gérard, y a procédé à de grandes réparations en 1895, il a refait toutes les voûtes et les six contreforts ; en 1896, il a converti les chapelles seigneuriales en sacristies et ouvert trois grandes baies au sanctuaire ; en 1898, il a fait poser à ces trois baies leurs meneaux et leurs verrières ; en 1899, il a restauré le dallage du chœur ; en 1900-1901, il a fait placer les verrières de la nef et des chapelles. La nef n'a que trois travées ; ses dosserets sont palmés fin XVe. Une colonnette des dosserets porte des armoiries seigneuriales d'azur à trois pommes de pins; posées 2 et 1, deux lévriers affrontés et couronne de baron. Les piliers du chœur sont de la fin du XVIe. Dans une sacristie, ancienne chapelle seigneuriale, on note de vieux vitraux représentant saint Vincent (1583). On note aussi une monstrance fin XVIe en argent, une peinture sur bois du Jugement dernier, classée ; un tableau de l'Adoration des Bergers ; une inscription relative à la

consécration de l'église restaurée et à l'inauguration d'un nouveau maître-autel par Mgr Ardin, archevêque de Sens, décédé en 1911. Au-dessus de la porte de l'entrée de cette église on lit la devise de Robespierre : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ».

**Vachy.** — L'église de la paroisse de Vachy ne remonte qu'à 1855. C'est un petit édifice où l'art original se mêle au style Soufflot (XVIIIe). Cette église en croix latine remplace une ancienne chapelle de secours.

## CHAMPVALLON (CAMPUS WALO)

Campus Walo n'était qu'un hameau de Senan en 1080 et le village ne fut érigé en paroisse qu'au XVe siècle. D'après le terrier du château de Senan, la localité portait déjà le nom de Champvallon en 1491. Elle relevait alors en fief des seigneurs de Césy qui appartenait à Geoffroy Cœur. (Voir Césy). La fille de celui-ci, Germaine, porta en 1493 Champvallon avec Césy en mariage à Louis de Harlay, à qui elle donna dix-huit enfants. L'un des fils eut Champvallon pour sa part. Jacques de Harlay de Champvallon, gouverneur de Sens en 1590 pour la Ligue, défendit la ville contre Henri IV. Un de ses descendants, François de Harlay, duc de Saint-Cloud, et pair de France, fréquentait chez la duchesse de Lesdiguières, comtesse de Joigny, dont il était le conseiller. Après lui, la terre de Champvallon releva en fief des comtes de Joigny. Quand éclata la Révolution, Edme-François-Gilles Collibeaux de Champvallon, décédé en 1846, conseiller général de l'Yonne, avait un an. Il fut, à son berceau, le dernier seigneur du nom.

**L'église** a. été bâtie en 1860 dans le style ogival du XIIIe siècle, en croix latine. Les chapelles latérales et l'abside sont décorées de neuf arcatures ornementales à la manière du XIVe. Le clocher, à quatre pignons, a une rosace dans le même goût. L'église possède un beau calice évalué 8.000 fr. Il a été donné en 1789 par un châtelain de Champvallon, retiré à la Chartreuse de Béon. On note encore un certain nombre de tableaux, dont deux furent donnés par le frère Aubin de Champvallon. Quatre autres représentant les quatre grands docteurs de l'église saint Athanase, saint Ambroise, saint Grégoire de Nazianze et saint Basile, furent rapportés d'Espagne après la guerre de 1828.

## CHAMVRES (CHANVRES)

En 1269, «Chanvres» appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens à qui l'archevêque l'avait donné; mais il faisait partie de Béon. En 1349, on enleva à la paroisse de Béon les hameaux de Leschères et de Cheminot pour constituer la paroisse de Chamvres. La terre, qui fut cédée au xv<sup>e</sup> siècle à l'hôpital de Joigny, releva en fief des comtes de cette ville.

**L'église**, à une nef, est voûtée en bois très haut. Elle a été restaurée dans la mesure du possible par son curé M. Boyer. Le grand portail, surmonté d'une double archivolt, est encadrée par deux colonnettes XIIIe siècle dont l'un des chapiteaux est fort dégradé.

## CHARMOY (CHARMEICUM)

Le village, Carmelus au Xe siècle, a certainement une haute origine. Il s'élève d'ailleurs sur une ancienne voie romaine. Il était la propriété des chanoines du chapitre d'Auxerre, lesquels bâtirent l'église au XIIIe siècle sur les lieux et place d'une ancienne chapelle qui était sans doute du Xe. On voit encore la date de 1040 à l'un des corbeaux extérieurs du chœur. Le portail, la nef et des baies, tel le triplet de l'abside, évoquent encore le XIIIe siècle, tandis que le chœur et sa chapelle latérale, avec leurs pendentifs et leurs fenêtres géminées ou ternées rappellent la fin du XVe ou le commencement du XVIe.

A noter le tabernacle qui est en chêne sculpté. On trouve aux archives de la commune d'anciens actes de l'état civil où on lit les noms du prince de Ligne et de l'abbesse de Remiremont ou de leurs représentants à une cérémonie de baptême.

## CHARNY (CAARNETUM)

Le village de Caarnetum fut peut-être fondé par les abbés des Escharlis qui le possédaient en 1130. L'abbaye de Reigny s'était implantée aux alentours en 1170, l'abbaye de Saint-Germain en 1174, le chapitre d'Auxerre en 1225 et l'abbaye de Fontainejean en 1226. Toutes ces fondations avaient pour objet le défrichement des forêts et la mise en valeur des terres.

**Les seigneurs.** — Au XIIe siècle, la famille féodale de Mont-Saint-Jean s'était installée dans un manoir seigneurial et Hugues Ier de Mont-Saint-Jean épousait en 1175 la fille de Hugues de Vergy, seigneur de Châtel-Censoir. On voit, en effet, à dater de cette époque, les de Mont-Saint-Jean posséder une partie de cette dernière, châtelainie que la petite-fille de Hugues Ier, Guillaumette, porta en mariage à Philippe de Jonvelle dont la fille, Agnès, épousa Philibert de Beaufremont qui était, en 1374 au service du duc de Bourgogne. On voit comment les Beaufremont se rattachent aux Mont-Saint-Jean de Charny. Vers cette époque, en 1380, ceux-ci ont cédé leur terre de Charny, car on voit que Pierre Laurent et Jean Guillon, marguilliers de l'église, donnèrent à bail à rente perpétuelle à un sieur Pierre Villochon une place assise, rue aux Cormiers, mouvant de Mgr de la Rivière, seigneur de Charny, moyennant cinq francs de rente. La maison de la Rivière et consorts ne garda guère plus d'un siècle cette seigneurie dont en 1485 les Texier d'Hautefeuille rendirent hommage au roi. En tout cas le comte de Saint-Fargeau, Antoine de Chabannes, était seigneur d'une grande partie de Charny, puisque lors du partage de ses immenses biens en 1505, l'une de ses filles, Antoinette de Chabannes recevait Charny avec la châtelainie de Saint-Fargeau pour sa part. (Voir cette notice). Elle échut par mariage, en 1566, à François de Bourbon-Montpensier, qui avait épousé l'héritière, Renée d'Anjou. Celle-ci, devenue veuve, vendit, par acte du 20 mars 1595 la terre de Charny à M. de Boulainvilliers. Ses descendants ne gardèrent pas longtemps cette acquisition, car une vente par décret pris contre le représentant des Boulainvilliers en déposséda cette famille en 1688. au profit des seigneurs de Hautefeuille.

**Les seigneurs de Hautefeuille, comtes de Charny.** — En 1707, le comte Texier, marquis de Hautefeuille, maréchal de camp des armées du roi et mestre de camp des dragons de France. Sa mère, née Catherine-Marguerite de Courtavel, comtesse de Hautefeuille, tint avec lui, en cette année-là, la grosse cloche. Sa soeur, Elisabeth Texier de Hautefeuille, était mariée à Louis-Gaston de Crèvecœur, marquis de Vienne, seigneur de Poilly, etc. Une autre de ses sœur avait épousé le marquis de l'Isle. Ses enfants, Etienne-François, comte de Hautefeuille, et Marie-Françoise héritèrent de la terre de Charny. Les Texier de Hautefeuille la gardèrent jusqu'à la Révolution qui vendit leurs biens.

**La maladrerie** de Charny fut réunie en 1695-96 à l'Hôtel-Dieu de Châtillon-sur-Loing à la condition d'y recevoir des malades de Charny. Plus tard, le curé de Charny réclama les biens de la maladrerie; le Conseil municipal l'appuya par une délibération de décembre 1862 et les obtint.

**L'église.** — L'ancienne église fut détruite le 24 juillet 1706 avec la ville et les archives par un terrible incendie qui ne respecta que dix maisons. Une nouvelle église fut bâtie sur son emplacement ouest de 1735 à 1737, avec des dimensions plus petites. Le terrain compris entre le pignon Est et la haie du presbytère au sud était occupé par une sacristie qui fut démolie en 1820. Pendant la construction de la nouvelle église qui fut consacrée le 9 août 1738 par l'évêque de Langres, la messe fut célébrée dans la chapelle Sainte-Anne, rue Sainte-Anne. La fabrique demanda en 1837 l'autorisation de prolonger l'église. actuelle vers l'est, où le terrain avait été acheté comme bien national, avec la maison et le jardin avoisinants du presbytère, par un sieur Cadet qui avait revendu le tout en 1808 à un sieur Laplaigne. Un autre presbytère ne fut acquis à la commune qu'en 1860. La même année, on demanda pour l'église des restaurations qui furent exécutées en 1864 et en 1868.

L'église est une des rares églises qui soient sans clocher. La cloche est suspendue à une charpente surmontant le pignon, datant de 1836. Le portail qui orne la façade est sans style. L'intérieur constitué principalement par une belle nef voûtée en bois, contient un superbe maître-autel avec rétable XVIIe siècle, posé en 1901 par M. Tridon, qui venait de remettre l'édifice à neuf à l'aide de dons volontaires. On note encore une tribune en bois à colonnes et galerie, mie chaire en pierre de style Henri II et un Christ en pierre.

## CHASSY (CHACIACUS)

Au IXe siècle, le village s'appelait Cacea et appartenait au pagus et à l'archevêché de Sens. L'archevêque en fit don à son chapitre qui exerça les fonctions de seigneur jusqu'au XVIIIe. En 1789 l'abbaye des Escharlis, le prieuré de Vieupou, la cure et la fabrique de Saint-Maurice-Thizouaille, qui était un bailliage subalterne de Troyes, dont Chassy relevait, se partageaient presque seuls le territoire de Chassy. On signale des seigneurs de ce nom. L'un d'eux, Hector de Chassy, au XVe siècle, était seigneur de la Grange-Folle et des Marres et le devenait de Misery (à Crain) qu'il achetait de Suzanne de Chandelo. Il avait épousé Marguerite du Deffand, dont il n'eut pas d'enfants. La Grange-Folle, Misery, etc.; échurent alors à Claude Le Bourgoing, chanoine de Nevers, et à ses frères et soeurs. Les Le Bourgoing possédaient Folin, Lichères-prè-Vézelay; mais on ignore le sort de Chassy.

**Le château** d'Arbonne est l'ancien château seigneurial de Chassy il en reste deux tourelles à poivrières du XVIe siècle, deux tourelles quelconques à l'entrée de la ferme, des fossés et des murs d'enceinte.

Le notariat de Chassy est célèbre depuis Jean-Baptiste Précy, dont le fils, Jean, successivement notaire et suppléant du juge de paix, fut élu député à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI. Exilé un instant en 1816 sous Louis XVIII, il revint à Chassy, comme notaire (1743-1822).

**L'église** de Chassy est du XVIIIe siècle comme l'indique cette date, qu'on voit au clocher MDCCLXXVI (1776). Cependant, les chapelles des bras de la croix sont de la Renaissance. La nef est voûtée en bois. A noter une ancienne église détruite, une statue de saint Loup, évêque (XIIe), des statuettes des Apôtres (XVe), l'autel qui est de 1650, et les porte-cierges des confréries (très anciens).

## CHAUMOT (CHAUMOTUM)

Le village existait déjà au début du XIIe siècle, sous la dénomination de Chaumoth. L'archevêque de Sens en donna la terre au monastère des Célestins de cette ville. C'était un fief qui relevait du château de Courtenay. Toutefois, cette terre eut pour seigneurs, dès 1513 et 1555, André et Pierre de la Haye; et plus tard un des membres de la famille des Le Boultz, dont l'inscription funéraire se lit encore dans une grande chapelle de l'église, sur une dalle de marbre noir. La maison Delpech, qui la posséda ensuite, la revendit en 1772 au comte de Lusace, oncle de Marie-Antoinette, connu sous le nom de prince Xavier de Saxe. Il fut le dernier possesseur de la seigneurie de Chaumot, qui s'étendait sur les paroisses de Bussy-le-Repos, Vernoy, Courtoin, Domat, Foucherolles, Egriselles-le-Bocage, etc. Le grand château de Chaumot, construit en 1750 par Paul Delpech, pense-t-on et détruit par la Révolution, avait été acquis avec le domaine par le savant baron Thénard.

**L'église**, qui montre des vestiges du XIIIe siècle, et qui a été restaurée au XVIIe, est interdite. La nef aurait été construite par les ancêtres de Marguerite de Montigny, veuve de M. de Noyon, seigneur de Mardelin. Cette dame vivait en 1513. Le clocher aurait été bâti par Paul Delpech qui a son inscription à l'église : « ..... Messire Paul ...Delpech .... , seigneur de Chaumot, décédé le 22 décembre 1751. Marie-Madeleine Delpech, veuve de Messire Duplessis-Lelay, dame de ce lieu, a fait poser ce marbre... ». Il existe une autre inscription commémorative, celle des Le Boultz que nous avons indiquée « Cy gissent messire Noël Le Boultz, conseiller du roy en la cour de parlement, décédé le premier juin 1684, à l'âge de 75 ans 8 mois; la dame Anne Desprez, son épouse, décédée le 11 janvier 1686, âgée de 75 ans un mois dix jours, Noël Le Boultz de Chaumot, fils de M François Le Boultz, conseiller au parlement, décédé le 27 septembre 1673, âgé de deux ans dix mois dix-neuf jours. *Requiescant in pace.* » En 1793, on brisa les tombes pour enlever les cercueils en plomb, mais on remplaça les dépouilles mortelles sous les marbres qui les recouvrent encore maintenant.

## CHESNE-ARNOULT (QUERCUS ARNULFI)

On sait peu de chose de cette localité qui existait en 1150, d'après le cartulaire général de l'Yonne, sinon que l'archevêque de Sens en donna en 1154 la terre seigneuriale à l'abbaye des Escharlis. qui la garda jusqu'au XVe siècle; mais deux inscriptions commémoratives à l'église nous apprennent que les familles Durandière et



Brulard occupèrent cette seigneurie pendant les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. Guérin de Brulard, ayant émigré, eut ses biens vendus.

**L'Eglise**, qui n'a qu'une nef voûtée en berceau, et est abandonnée, remonte visiblement à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Voici les deux inscriptions commémoratives auxquelles correspondent deux pierres tombales dans le voisinage. La première est relative à une « dame Magdelaine de Vièvre en son vivant femme en premières noces de feu messire Vrin le Fort en son vivant, seigneur de Chêne-Arnoux, La Motte des Prez, les Vicomtières et Chesnevance et en 2<sup>o</sup> noces d'Antoine de Navinault, chevalier, sieur de la Durandière et seigneur chastelin de Saint-Maurice sur L'Avéron (Loiret), Melleroy, Fontenoille, La Chapelle et Lenpernot en partie et des fiefs de Bloise, de Buyon, de Bonard et des Esserches, l'un des gentilhommes de la maison du roy, laquelle décéda le lundi 8 octobre 1640. » L'ancienne plaque, brisée à la Révolution, a été remplacée par une autre en 1899.

L'autre inscription porte « Ci-gist très noble seigneur Gaspard-Robert de Guérin, marquis de Bruslard, maréchal de camp et armées du roi, seigneur de Chesne-Arnoult, décédé en l'année 1761 et a été enterré dans cette paroisse. »

## CHEVILLON (CHEVILLON)

Ce nom de la localité était orthographié en 1402 comme aujourd'hui.

**Les seigneurs.** — Les châtelains de Vallery étaient seigneurs de Chevillbn. Jehan et Erard de Vallery vivaient au XII<sup>e</sup> siècle, au temps de saint Louis et des Croisades. Anne de Vallery, dame de Tonnerre et de chassenay, héritière du nom, porta ces terres en mariage à Jean de Courtenay Ier, seigneur de La Ferté. En 1412 Anne était veuve. Elle loua ses terres et seigneuries à Colin de Dicy, écuyer, seigneur de Villefranche, « pour neuf années, moyennant vingt écus d'or », plus cent sols parisis et deux sixièmes, et la réserve des droits féodaux. C'était un parent. Son fils, Nicolas de Dicy, devint le légataire, en 1457 d'une partie de ses biens; un cousin, Jean de Courtenay, seigneur de Bléneau, hérita des terres de Chevillon et de la châtellenie de la Ferté-Loupière: le maître de l'artillerie Demorra eut en partage les terres et seigneuries de Vallery et de Tonnerre. Le seigneur de Bléneau, donataire d'Anne de Vallery pour les terres de La Ferté-Loupière et de Chevillon, les laissa en partage à son fils Pierre de Courtenay. A la mort de ce dernier, un de ses fils forma la branche de Chevillon.

**Les Courtenay-Chevillon.** — En 1534, le chef de cette branche, Jean de Courtenay, laissa sa succession à son fils Guillaume, mort en 1592; puis ce furent Jacques (1617) et un autre Jean (1639). Ces deux dates sont celles de leur mort. En 1652, Louis de Courtenay est seigneur de Chevillon. Sa femme, née Chrestienne de Harlay, fréquenta les salons de la Grande Mademoiselle pendant son exil à Saint-Fargeau.

**Les successeurs des Courtenay.** — En 1692, la terre de Chevillon passa à messire Louis-Pierre Scipion de Grimoard, seigneur de Beauvoir, comte du Roure. La maison de Roure, originaire de Guyenne, vendit bientôt Chevillon qui échut au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle à Abraham de Laffitte, marquis de Pellepore, lieutenant-général des armées du roi, neveu du maréchal Fabert. Il avait épousé Marie-Barbe de Villefort, d'ont la mère, marquise de Villefort, était sous-gouvernante des enfants de France. La terre, fort grevée, fut saisie en décembre 1745 sur sa veuve et adjugée, en 1760, à Claude-Mathieu Radix, écuyer, conseiller du roi, ancien payeur des rentes à l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui devint seigneur de La Ferté. Il laissa un fils et celui-ci une fille qui épousa M. de Louve, seigneur de Prunoy et introducteur des ambassadeurs, charge qu'il avait héritée par droit de naissance de son père. Mais Chevillon était vendu. M. Radix l'avait revendu en 1784, pour payer les prodigalités de son frère, Radix de Sainte-Joix, intendant du comte d'Artois, à Etienne-Philippe, marquis Pardoux de Villaines, mestre de camp de cavalerie, qui émigra. Ses biens furent vendus à la Révolution avec ceux de Duprat-Barbançon.

**L'Eglise.** — Le portail, à une colonne engagée et une archivoltte, rappelle le XIV<sup>e</sup>. L'intérieur qui ne compte qu'une nef en berceau voûtée en bois, appartient par ses baies lancettes au XII<sup>e</sup>, et ses géminées ou ternées en plein cintre, au XV<sup>e</sup>. Les curiosités de cette petite église sont ses pierres tumulaires dont trois sont dans l'ancienne chapelle seigneuriale l'une d'elles représente au trait le défunt. Une autre portait une inscription qui a été effacée à coups de ciseau pendant la Terreur. La dalle gravée du tombeau de Jean de Courtenay, mort en 1534, placée à côté de l'autel et conservée, dit « Cy gist noble homme Jehan de Courtenay vivant escuyer



seigneur de Chevillon, du Martroy, Frauville, Mollin en partye, lequel desceda le vingt-quatrième jour de may mil cinq-cens-trente-quatre ». Devant le maître-autel une quatrième pierre tumulaire, carrée, au centre de laquelle se trouve un large cœur en marbre noir accompagné de fleurs de lys et d'une couronne royale, porte l'inscription suivante « Cy est inhumé le cœur de illustre Seigneur du sang royal, Jacques de Courtenay, vivant seigneur de Chevillon. Il décéda le VIII Janvier 1617 ». Son corps avait été transporté à l'abbaye de Fontaine-Jean (Loiret). En 1639, on y transporta aussi celui d'un Jean de Courtenay, le onzième du nom.

Le château des Courtenay à Chevillon avait été élevé par eux au XVe siècle sur l'emplacement d'une ancienne forteresse féodale qui remontait à 1152. Louis-Bénigne de Beauffremont, marquis de Listenois, qui avait épousé Hélène de Courtenay, l'héritière de Charles-Roger de Courtenay-Bléneau (1730) l'habita quelque temps.

## CHICHERY (CHICHIRIAGUM)

Le village appartenait primitivement au pagus et au diocèse d'Auxerre. L'évêque Wibaud donna vers 880 aux chanoines de la cathédrale la moitié de la terre de Chichery. Dès leXe siècle, la localité figurait au nombre des paroisses du diocèse d'Auxerre. Au XIIe siècle, elle eut à souffrir des vengeances que Guy, comte d'Auxerre, exerça alors sur les propriétés de l'église. Les chanoines finirent par rattacher à la terre de Chichery tous les droits féodaux éparpillés entre les mains de plusieurs seigneurs et parvinrent par suite à rester seuls maîtres du pays. En 1222, le chapitre acquit du seigneur de Villemer quelques droits seigneuriaux qu'il avait sur Chichery, et de l'évêque en 1248 tout ce qu'il y possédait et qui devait représenter la moitié de cette terre dont Wibaud n'avait pas disposé en faveur des chanoines. Ceux-ci acquirent également en 1265 de Henri de Vieuxchamps la huitième partie qui lui appartenait sur la terre de Chichery, etc.; en 1267 et en 1298, d'autres droits de Guillaume de Vians, de Guillot de Fontenilles et d'Isabeau de Michangin. Ce dernier acte (1298), écrit en français, est le premier qui désigne Chichery comme ville. Leur charte d'affranchissement n'est que de 1352 mais de 1355 à 1657, de violents différends et de longs procès naquirent entre habitants et chanoines à propos de la perception de la taille ou des dîmes et des murailles de l'enceinte, dont la construction est de 1558. Le chapitre conserva cette seigneurie jusqu'en 1791.

Hay de Varennes possédait quelques biens à la fin du XVIIIe siècle.

*L'église*, qui est du XIIIe siècle, a deux pignons et trois portails. Le pignon du chevet est percé d'un triplet XIIIe. Des trois portraits, le grand seul est intéressant. Orné de besans à son cintre, il est décoré de feuillages aux pieds-droits. Il est surmonté de pilastres à chapiteaux fantaisistes et d'un fronton Louis XIV. L'intérieur, à trois nefs, a été restauré dans le goût du XVIIIe siècle. La chapelle latérale est plutôt du XVIe. On y voit un curieux tableau de l'Assomption. Le clocher avait une flèche élevée en 1699; mais elle a été détruite par la foudre en 1802. Le maître-autel a été posé en 1776, le tabernacle en 1778, la chaire en 1779. On note un cierge pascal en bois sculpté, des stalles sculptées, des torchères provenant du château seigneurial de Gâtines, à Branches.

## COULOURS (COLATORIUM)

Une charte de 1198 cite : homines de Collatoriis, hommes d Eschygiis, homines de Valle hederis. Que signifie ce mot « collatoria » appliqué à cette époque à ce village, qui déjà avait une vaste église? A la même époque, les abbayes de Pontigny et de Vaultisant et une commanderie de Templiers y possédaient des biens. De là deux églises, l'une dédiée à Notre-Dame dans le bourg, et l'autre à Saint-Jean-Baptiste dans la commanderie. La première en 1193 reçut l'assemblée des habitants, présidée par frère Raoul de Montlélard, au sujet d'un accord entre les habitants et les moines de Vaultisant. Mais cette église existait-elle avant l'établissement des Templiers ( 122-I 144)? Ce point ne sera probablement jamais éclairci. Ce monument fut brûlé par les Huguenots en 1567. Mais comment se fait-il qu'en 1460 sur un terrier du commandeur Thomas Denglos, l'église de Saint-Jean-Baptiste, dans l'intérieur de la Commanderie, soit dénommée église parochiale? Il reste à peine de cette église, un vestige de chapelle, transformée en étable. Les fondations en forts pavés de la tour sont encore visibles, On pourrait expliquer ces deux églises par la mention de six à sept cents maisons (1536) sur l'autorisation accordée par François Ier d'entourer le bourg de fossés et de murailles. Il y avait en ce, temps-là quatorze rues. Aujourd'hui, il y a environ quatre-vingts maisons et six rues. Telle fut la situation après le

massacre et l'incendie de 1567.

**La Commanderie.** L'histoire de cette Commanderie a été faite par Mounier. Les noms des Templiers ne sont pas cités dans cet ouvrage, 21 commandeurs seulement y sont mentionnés: de 1338 à 1781. Des recherches faites par l'abbé Bourgeois, curé de Coulours, élèvent ce chiffre à 39. Plusieurs ont acquis une grande célébrité, comme Philippe de Villiers l'IsleAdam, et Jacques de Bourbon, cousin de François Ier. Les commandeurs virent la Révolution. Les Chaperon, Jacques et Marie-Colombe y détenaient des biens.

**L'Eglise** est à trois nefs dont deux bas-côtés plafonnés; la nef est voûtée en bois. Ses travées et ses baies, tout est cintré. Elle est délabrée. Le chœur seul a été rebâti; mais les bases des piliers (XIIe) ont survécu à l'incendie de 1567 que commémore cette inscription du portail « L'an 1567, ce temple fut bruslé et ruyné par les Huguenots de France, et depuis réédifié en 1633 par le soing et assistance de noble seigneur messire Jacques de Rouxel Medary, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de ce lieu de Coulours... “. De Chaque côté du portail, on voit la croix de Malte. A un plafond de l'église, on voit aussi une croix de Malte avec cette inscription « Jesus-Maria-Joseph, Mrs J .... Jetu de Balincour, commandeur, et Corentin le Ciale, curé, ont fait ce lambris en 1706.

On relève trois fresques représentant le Baptême du Christ, une Sainte Anne et une Annonciation; une statue de saint Jean est classée.

## CUDOT (CUDOTUM)

Dès le XII<sup>e</sup> siècle, ce village possédait une église collégiale et un prieuré-cure relevant de l'abbaye de Saint-Jean de Sens. Une reine de France, Adèle de Champagne, avait doté du vivant même de sainte Alpais les premiers religieux établis à Cudot à titre définitif en 1210 par l'archevêque Pierre de Corbeil.

**Les seigneurs de Saint-Phalle.** — La terre seigneuriale de Cudot se divisait en deux parties ayant chacune une prévôté l'une appelée Cudot en Précy, l'autre Cudot en Saint-Phalle ou Phal. La maison de Saint-Phalle s'installa à Cudot Saint-Phalle dès le XIIIe siècle et garda cette terre jusqu'à la Révolution. En 1496, Louis de Saint-Phalle, écuyer était seigneur de Cudot. Il avait épousé Marie de Brichanteau, morte en 1510. En 1555 Richard de Saint-Phalle était seigneur de Cu.dot et de Saint-Martin d'Ordon. En 1785, Duprat de Barbançon et le représentant de Saint-Phalle étaient conjointement seigneurs de Cudot en Précy et de Cudot en Saint-Phalle. Les de Saint-Phalle portaient le titre de comte ou de marquis. En 1858, le comte de Saint-Phalle et son frère aimé, le marquis, propriétaires du château de Cudot, habitaient la. Nièvre. Le château actuel de Cudot bâti dans le style du XVe et restauré, était celui des Saint-Phalle dont il reste des inscriptions et l'ancien caveau. à l'église. Il appartient encore à Mme de Saint-Phalle.

**L'église.** — L'église primitive était située à un kilomètre du village où se trouve celle qui l'a remplacée au XIIe siècle. Le portail est flanqué d'une grosse colonne et d'une petite dont les chapiteaux variés évoquent le XIIe siècle. Deux têtes de femmes aux cheveux flottants, partagés par une raie médiane, sont sculptées à la face antérieure des pieds droits. De même, à la base de l'archivolte, en plein cintre enveloppant deux gros tores, on voit deux têtes d'agneaux et, à la clef de l'archivolte, une tête de chien. Le tympan porte une sculpture qui représente sainte Alpais couchée sur son lit de mort, et deux anges enlevant le corps pour le transporter au ciel. La petite porte de l'église aux pieds-droits biseautés rappellent également la transition. Toutes les voûtes de la nef et de son latéral ont été restaurées dans le goût du XVe, les quatre travées conservent le plein cintre, tandis que les arcades des baies sont de l'ogive naissante. L'abside, éclairée par un triplet XIIe siècle, est ornée de deux piscines ogivales. D'après une inscription récemment mise à jour, cette église fut élevée vers 1170 par Guillaume-au-Blanches-Mains, de la. maison de Champagne, archevêque de Sens, pour servir de chapelle à sainte Alpais auprès de sa cellule qui a été transformée en clocher.

**Les Pierres tombales.** — Dans. la chapelle latérale consacrée à la Vierge on voit trois belles pierres. tombales dressées dont l'une a peut-être trois mètres de haut sur deux de large; une autre provient de l'abbaye des Escharlis qui possédait des biens à Cudot en 1789. Ces pierres tumulaires recouvraient les restes .de Pierre de Saint-Phalle, de sa femme et de leur fils Pierre. Le comte Charles-Edouard de Saint-Phalle, leur descendant, en a fait graver une représentation au trait sur cuivre. Le comte est coiffé du heaume, et vêtu du haubert. Il tient l'épée la pointe en bas. Autour on lit : « Ci gist messires Pierre de Seint-Fale, chevaliers qui trépassa la surveillance

de Noe, en l'an de grace MIIeLXXV, Cui Diex face merciz garde de mechance qui priera pour li ». Puis : « Cigist noble dame contesse de Foins qui fut fame mon seigneur Pierre de Seint-Fale, notres sires oit l'ame de lui. Anima requiescant in pace. Amen. ». Enfin, ceci : « Issei gies messire Pierre de Saint-Fiule, chevalier qui trepasasas l'an de grace MCCLXXXVII, le dieminche devant la Saint Luc. »

**Sainte Alpais.** — Sainte Alpais était une humble bergère des environs de Sens. En 1850, en restaurant la chapelle de la Vierge, on enleva un parquet sous lequel se trouvaient les trois pierres tumulaires dont nous venons de parler. En 1868, lors de la restauration de l'église, on mit à jour de magnifiques mosaïques ayant formé le carrelage de la cellule de la sainte, à présent transformée en chapelle. L'ensemble de ces carreaux constituait seize dessins différents. Sous l'arcature qui fait communiquer cette chapelle de Sainte Alpais avec le chœur, on lit que le curé de Cudot a découvert le cercueil en pierre de sainte Alpais au milieu du chœur le 13 février 1878, et que l'archevêque de Sens présida à l'ouverture du cercueil et à l'inventaire des reliques de sainte Alpais le 14 mars suivant. Les reliques furent placées dans une châsse. Un monument signé du statuaire Peynaud commémore cet événement. Sous le tombeau du maître-autel on voit une statue couchée de la sainte. Il ne reste que la tête de la statue primitive. Sur le pignon de la façade, le curé, M. Boiselle, a érigé en 1875 une statue de sainte Alpais dont la fontaine, qui porte son nom dans le pays, a été transformée en lavoir. Son tombeau a été l'objet d'un pèlerinage sept fois séculaire. Le septième centenaire vient d'être célébré le lundi qui a suivi le premier dimanche de juin 1911. Le tombeau en pierre de la sainte a été brisé par les Huguenots. Celui de Peynaud, orné de huit scènes de la vie de la sainte, est supporté par quatre colonnes encadrant deux faces ogivales XIIIe siècle. Le statuaire a fait don d'une maquette à l'église, qui a été consacrée de nouveau en 1893 par Mgr Ardin.

## DICY (DICIA CUM)

L'abbaye des Escharlis exerça son autorité seigneuriale sur Dicy, dès le commencement du XIIIe siècle. La seigneurie laïque fut représentée par les seigneurs de Villefranche-Saint-Phal jusqu'à la Révolution.

**L'église**, des plus modestes, à part deux piliers d'angle qui rappellent le XIIe siècle, semble avoir subi deux restaurations, une à l'époque de la Renaissance, comme on le voit à la baie du chevet, et une autre au XVIIe siècle comme la structure du chœur l'établit. Celui-ci, en mauvais état, est voûté en berceau comme la nef unique. Le portail, ogival, à double archivolt, entre deux colonnes engagées, semble appartenir au XIVe siècle; ses chapiteaux ont été détériorés par une récente restauration.

## DILO (DEILOCUS)

Dilo doit son origine à une abbaye de Prémontrés qui y fut fondée en 1235 par Henri Sanglier, archevêque de Sens. C'étaient les religieux de ce monastère qui desservaient la paroisse et en étaient seigneurs. Une prévôté y rendait la justice en leur nom. Ils furent chassés en 1791. L'église des religieux était donc du XIIe siècle. Leurs biens forment en partie une ferme qui comprend les ruines du monastère et du cimetière. Il reste des murs restaurés, le pigeonnier, une galerie d'arcades de l'ancien cloître. On a mis à jour quelques tombes. L'ancienne église abbatiale s'ouvrait à la porte du cimetière actuel au fond duquel l'ancienne sacristie sert présentement de chapelle paroissiale. En 1838, le 7 janvier, le Conseil municipal de Dilo annonçait la vente des matériaux de la vieille église qui allait être démolie en 1843. Le 2 mai de la même année, il faisait transférer à l'église Saint-Jean de Joigny un des comtes de Joigny, bienfaiteur de Dilo, mort au XIIIe siècle.

**L'Eglise** actuelle, installée dans l'ancienne sacristie restaurée en 1843, est plafonnée et carrée. La clochette est au-dessus d'un portail insignifiant. On remarque un maître-autel ionique à colonnes torsées du XVIIe siècle, et dont le devant du tombeau est orné d'une tapisserie où se détache une Vierge à l'Enfant. On note un buste de saint Cartault, évêque de Tarente, compagnon de saint Savinien, martyr; un ancien baptistère monolithe XIIIe reposant sur quatre pieds relevés en chapiteaux sculptés; des écussons très curieux, et cette inscription : « Deo, op. max. \*\*\* Lauclate eum in cymbalis bene sonantibus Maria. Virgo assumpta est celum + Dilo + 1684 + ».

Cette église relève de la paroisse .d'Arces.

Vers le sud de Dilo se trouve une chapelle dite de Sainte Anne. On trouve dans une maison particulière des objets classés en 1905, qui ne seraient pas en sûreté à l'église : un calice et une patène en argent repoussé, ciselé et doré (XVIIe siècle); la crose des anciens abbés de Dilo dont la volute représente une Annonciation en cuivre doré, ornée de cabochons (XIIIe); une hampe en cuivre estampée sur une âme en bois (XVIe).

## DIXMONT (DIMO)

Ancienne prévôté dont dépendaient Les Bordes et une partie de Villechétive, Dixmont remonte au IXe siècle. Le pays fit successivement partie du pagus et du comté de Sens jusqu'à la réunion de celui-ci à la couronne. Le roi sempara en toute propriété des terres des comtes et se déclara suzerain de celles de leurs anciens vassaux, au nombre desquels il faut inscrire les sires de Barres dont la résidence était à Chaumont-sur-Yonne, mais dont les domaines, en l'occurrence se trouvaient à Vaumort, aux Bordes et à Talouan, village ayant précédé Villeneuve-sur-Yonne.

La paroisse de Dixmont, dont la situation au carrefour des anciennes voies romaines de Gien à Troyes et de Sens à Joigny et à Auxerre était un point stratégique, s'étendait jusqu'aux limites de la ville de Joigny et comprenait un lieu, célèbre dit de l'Enfourchure.

*Les seigneurs.* — Le roi donna Dixmont aux religieux de Notre-Dame-du-Charnier de Sens dont une filiale était à Joigny; ces derniers se placèrent plus tard sous la protection de Philippe-Auguste et lui cédèrent la moitié de Dixmont. Le roi affranchit les habitants et les plaça sous la juridiction des coutumes de Lorris dont l'un des avantages avait pour effet de changer en homme libre tout étranger, esclave ou serf, qui avait dans la paroisse un an et un mois de résidence. De la sorte, les comtes de Champagne, qui étaient voisins et suzerains du comté de Joigny notamment, voyaient se dépeupler leurs cités au profit de nouveaux villages royaux tels que Molay, Voisines, Thorigny, etc., en protestant contre cet exode. Philippe-Auguste, en 1204, fit élever un château au milieu de ces terres vers la porte de Joigny. Il y venait séjourner parfois. On l'y a vu surtout en compagnie du sire Guillaume des Barres, seigneur des Bordes, qui, après s'être distingué à Ptolémaïs en 1190, l'avait sauvé en le dégageant d'une embuscade près de Gisors (1195). La paroisse prospérait quand les guerres de Cent Ans et de Religion vinrent la ruiner, bien qu'entourée d'une enceinte fortifiée. Bientôt le roi ayant besoin d'argent, divisa la paroisse en fiefs relevant de la grosse tour royale de Sens et les loua, à des seigneurs engagistes.

*Le gouverneur de la Bastille, M. de Saint-Mars.* — Originellement, la prévôté de Dixmont était royale parce que la moitié des terres de Dixmont et d'Armeau appartenait au roi; Louis XIV l'avait engagée à M. de Saint-Mars, châtelain de Palteau, et possesseur de l'autre moitié qu'il avait acquise du prieur de Notre-Dame-du-Charnier. Ce seigneur avait acquis aux environs de Versailles et de Marly des héritages qu'il céda au Roi par contrat du 18 mai 1703, en échange de cette moitié du domaine de Dixmont et d'Armeau. Ainsi devint-il propriétaire de la totalité et Dixmont perdit-il sa qualité de châtellenie. Saint-Mars revendit ces terres en 1713 à M. Duplessis qui les laissa à sa fille Mme Delpech, et Mlle Delpech, fruit de cette union, les porta en dot à un parent, M. Duplessis. Mme Duplessis, restée veuve en 1764 avec une fille, maria celle-ci à M. Béthery de la Brosse, portemanteau de la reine Marie-Antoinette; puis elle vendit la seigneurie et terre de Dixmont à M. de Serilly, ne se réservant que le château qu'elle habitait encore quand éclata la Révolution.

*Les Hautes Censives de Dixmont.* — Le fief des Bordes, annexe de Dixmont avec les fiefs de la Grenerie, Tontifant, la Borne Percée, la Comble d'Ancy, Bourbisson, Pimançon, Vaucrehot, Villechétive, la Voie Blanche, le Clos-Aubry, Maurepas, la Grange aux Malades, la Borde Jean Jalmain, la Terre au Pot, les Jumeaux, le Pied d'Argent et le Crot à l'Ogre, composaient ce qu'on appelait les Hautes-Censives de Dixmont, et étaient en 1781 la propriété de M. de Sérilly. Une partie de ces fiefs appartenait auparavant à Mme Duplessis, et avait été acquise par M. Delpech, des sieur et dame de Bernage, qui en avaient porté foi au prince de Condé le 5 août 1685; le reste avait été acquis par M. Mégret, des sieurs Mottet de Brunet et Villiers qui en avaient porté la foi le 18 juillet 1674.

*Le Fief de Surré.* — Au lieu dit Surré, il y avait une terre dont les dîmes, qui étaient établies dès le temps de Charlemagne, servaient à l'entretien du culte qui se célébrait dans la chapelle de l'endroit. Par jugement en date de 1214, ces revenus furent assignés à la maison des Frères Prémontrés de Valprofonde qui englobait le territoire de Villeneuve-sur-Yonne. La terre de Surré appartenait aux vicomtes de Saint-Florentin, vassaux des



comtes de Joigny. La fille dun de ces vicomtes, Marguerite de Seignelay, vendit son droit sur la terre de Surré au comte Jean de Joigny (1305). La chapelle a été détruite.

**Le Prieuré de l'Enfourchure.** — Autrefois dépendant de l'ordre de Grandmont, ce prieuré, fondé et enrichi par les comtes de Joigny, fut érigé en cure en 1235. Sa chapelle releva de l'église de Dixmont, et sa prévôté du bailliage de Joigny. En 1317, il y eut au prieuré une révolte des frères convers qu'apaisèrent le comte Jean de Joigny et Sa femme Agnès de Brienne, qui se firent inhumer dans la chapelle. Après les guerres des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le monastère fut reconstruit et passa en commende (1517). Le prieur-curé Gabriel Gouffier, doyen du chapitre de Sens, fit restaurer la chapelle qu'il orna de stalles (1529); le prieur Hélié Convers vendit, en 1595, les rentes des terres du monastère, que le prieur Nicolas, en 1610, voulut restaurer. Le prieuré de l'Enfourchure (Infalcatura.) passa. alors au supérieur du grand séminaire de Sens et en 1628, aux religieux Célestins de la même ville. Enfin, sous l'administration de l'abbé Noslin, par lettres-patentes royales du 24 février 1769, ce monastère fut supprimé. La Révolution vendit les terres comme biens nationaux et annexa les bois aux propriétés communales. Il reste de cette abbaye quelques ruines dont une arcade ogivale du XIV<sup>e</sup> siècle sous laquelle se trouvait le tombeau du comte Jean et de sa femme. Il reste aussi des ruines du monastère, portant des marques. de restaurations successives dont une porte du XV<sup>e</sup>, une autre du XVII<sup>e</sup> et une autre du XVIII<sup>e</sup>.

Le couvent des Orphelines de Sens possédait à Dixmont les revenus du fief dit de Bois-Bourdin. La maladrerie, qui était située à environ 1500 mètres de Dixmont fut rattachée par Louis XIV, en 1672, à l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et Saint-Lazare et, en 1693, annexée à l'Hôtel-Dieu de Villeneuve-le-Roy qui en vendit les terres sans hospitaliser les malades.

**L'église.** — L'église de Dixmont est du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle comme le prieuré de l'Enfourchure que nous. venons d'étudier; mais on y trouve des indications du XII<sup>e</sup> siècle, comme les arcades qui ouvrent les absides des chapelles latérales, comme certains petits détails. On voit des piliers rectangulaires de l'ordre de Citeaux, dont le grand côté est perpendiculaire aux travées au lieu de leur être parallèle. C'est un cas rare. Le clocher, qui a une porte biseauté du XII<sup>e</sup> comme si une chapelle du temps eût existé par là, a été refait en 1900 par le curé actuel. Il y a trois nefs à cinq travées. Les bas-côtés ont des piliers qui traversent le toit pour contrebuter la grande nef à l'extérieur. Le bas-côté nord, plafonné, est fait en appentis. Les chapiteaux sont généralement à crochets XIII<sup>e</sup>; certains sont sculptés de deux rangs de feuilles pour marquer une époque ultérieure. La grande nef, éclairée sous voûte par des baies géminées à roses et demi-bouchées, est voûtée dans le style de la Renaissance tandis que le chœur a une voûte XIV<sup>e</sup> en rapport avec ses colonnettes d'angle qu'ornent de triples colonnettes. Le porche aussi est du XIV<sup>e</sup>. Quant au portail, c'est du beau XIII<sup>e</sup>. Il est flanqué de quatre colonnettes, deux grosses et deux petites, de chaque côté; lesquelles sont surmontées de deux niches à gâbles de l'époque et l'on voit dans l'une des niches. l'ange Gabriel et dans l'autre la Vierge Marie. C'est une Annonciation. Dans le tympan ogival en pierre c'est la scène du Couronnement de la Vierge qu'abrite une double voussure peuplée d'anges. A gauche de ce grand portail dont les chapiteaux sont ornés de guirlandes de vigne est un petit portail récemment ouvert que décorent six colonnettes flanquant les pieds-droits et sculptés de chapiteaux à têtes de choux. Le tympan nu est surmonté de boudins en plein cintre. Etait-ce la porte primitive donnant entrée dans la chapelle évoquée du XII<sup>e</sup> siècle ?

**Le mobilier.** — Le mobilier est riche : la chaire en noyer a un dossier sculpté et deux statuettes fin XV<sup>e</sup> ; la chaire fut donnée par le curé de MontSaint-Sulpice, décédé en 1903 ; les stalles faites par Gouffier pour le prieuré de l'Enfourchure ont été données à l'église avec les boiseries d'une chapelle, en 1758, par l'abbé Sollier; le banc d'œuvre est magnifique il se divise en trois grands panneaux au plan inférieur et six petits au plan supérieur; tous sont sculptés, et divisés par des pilastres ioniques ornés des attributs du saint Sacrifice de la messe, de l'archevêché, de la mort; devant les sièges à l'intérieur et à l'extérieur, encore des panneaux sculptés plus ou moins grands; le tableau du rétable représentant les « Disciples d'Emmaüs » a été donné à l'église en 1732 par le curé M. Martin M. P.; Napoléon I<sup>er</sup> a donné, lui, le tableau qui est placé au-dessus du banc d'œuvre; les deux statues des saints Gervais et Protais sont dus à la libéralité du curé Pierre Finot (1732); une ancienne statue de la Vierge à la Chaise avec l'Enfant, est classée. Elle a été découverte à demi enfouie par le curé, M. Devinat. On note aussi une pierre tombale armoriée du seigneur Claude de Bremes (1580) et deux cloches qui datent de 1554.



## EPINEAU-LES-VOVES (ESPINELLUM)

Au IXe siècle, Epineau portait le nom de Spinelli. Quant au mot Voves, on a voulu le faire dériver de « veuves » ayant pleuré sur la mort de leurs.

*L'église*, petite, avec une nef à trois travées, remonte à la fois du XIIIe l'époque. D'autre part, on attribue la disparition du hameau de Voves à une inondation. Au XIIIe siècle, les abbayes de Vuluisant et des Escharlis possédèrent des biens à Epineau-les-Voves qui fut soumis plus tard par les seigneurs de Champlay. A la Révolution l'abbaye de Dîlo, M. Piochard d'Arblay et les religieuses de Joigny s'y partageaient les terres avec les abbayes de Vuluisant et des Escharlis,

*L'église*, qui était autrefois à Epineau où il ne reste plus qu'une ferme, le village ayant été détruit par les inondations, a été reconstruite au hameau des Voves vers 1667, avec une nef et un bas-côté nord plafonnés, et restaurée intérieurement en 1865.

## ESNON (ENO)

On fait remonter l'origine de ce village au XIIIe siècle. En tout cas, l'abbaye de Saint-Père d'Auxerre y possédait une partie du territoire en 1320. Au XVIe siècle, avec Aillant, Brion, Laduz, Saint-Cydroine, au total dix-sept localités, Esnon fut soumis par les comtes de Joigny qui en furent les seigneurs jusqu'à la Révolution.

*L'église*, petite, avec une nef à trois travées, remonte à la fin du XIIIe ou au commencement du XIVE. Elle est dans le style ogival, avec colonnettes et chapiteaux. Son portail date de 1800 environ. On y note un tableau du Christ au Jardin des Oliviers, et un autre de Saint Michel terrassant le démon.

Le château des anciens seigneurs a été reconstruit au XIXe siècle. Le capitaine royaliste d'Epesse y soutint un siège en 1593, et rendit la place au duc de Guise, général de la Ligue.

## FLEURY (FLORIAUSS)

Le village relevait au IXe siècle du pagus de Sens; au XIe l'abbaye de Molesmes s'y installait.

*Les seigneurs* — Les seigneurs autochtones s'appelaient le Roux de Fleury. Geoffroy le Roux de Fleury vivait vers 1120. Il figura alors dans des chartes de donation, en qualité de témoin en faveur de l'abbaye des Escharlis. Puis les terres seigneuriales échurent en partie à Renaud de Lindry et Etienne de Sermoise. Ces derniers les vendirent en 1260 à l'évêque d'Auxerre, Guy de Mello, qui les donna au chapitre de sa cathédrale avec Lichères et Beaulche. L'autre partie des terres resta aux Seigneurs de Fleury. Le chapitre de Sens céda sa part en 1280 au connétable de France, Humbert de Beaujeu, seigneur de Saint-Maurice-Thizouailles, qui avait épousé Elisabeth, nièce de l'évêque Guy de Mello. En échange, le chapitre reçut «un certain nombre d'hommes et de femmes serfs » demeurant à Eglény, Charbuy, Pourrain et Appoigny. A la mort du connétable, sa veuve, Isabelle de Mello, annexa la seigneurie de Fleury à la châtellenie de Saint-Maurice-Thizouailles, qui relevait en fief de la baronnie de Ponceaux et en arrière-fief des comtes de Joigny, et dont dépendaient Chassy, Poilly, etc. A la mort d'Isabelle, ces biens revinrent à Jeanne de Thouars, vicomtesse de Dreux. Au XVIe siècle, Louis Blosset, dont le frère, Nicolas, avait reçu en partage Saint-Maurice-Thizouailles, était seigneur de Fleury et de Villiers-sur-Tholon, qu'il avait hérité de son père, Jean. Rallié au protestantisme, il installa un prêche à Fleury et joua. un grand rôle dans les guerres de religion contre Sansac et d'autres capitaines catholiques. Et si Coligny avait, sur son conseil, fui Paris après le coup d'arquebuse de Maurevert, le 22 août 1572, il n'aurait pas été tué le jour de la Saint-Barthélemy. Blosset passa à l'étranger et ses propriétés confisquées furent remises, vers 1580 à Georges de Gentils de Pigeolet. Son fils, Guillaume (1644) n'eut qu'une fille, Lucie, qui porta l'hoirie paternelle en mariage à Gaspard Coignet de la Tuilerie, comte de Courson. (Voir cette notice).

*Le maréchal de Noailles*. — La maison de Courson conserva la seigneurie de Fleury jusque sous Louis

XV. Vers 1724, le comte Pierre-Paul de Courson l'aliéna avec le fief de Sermoize au profit de Charles-François Renouard, conseiller du roi, lequel revendit ces terres en 1760 au duc Louis de Noailles, maréchal de France, gouverneur général du Roussillon, dont la fille, Marie-Louise, épousa Jacques de Nompur, duc de Gaumont, pair de France. Ce dernier descendait du seigneur Caumont de la Force, qui trouva la mort à la Saint-Barthélemy, avec l'amiral de Coligny. Le nouveau seigneur de Fleury mourut en 1780, et en 1786, sa veuve, la duchesse, vendit Fleury et Sermoize à M. du Busquet, qui vit la Révolution.

Au lieu dit la Piscine était un fief qui appartenait en 1756 à Edme-Pierre-Alexandre de Villetard, conseiller et secrétaire du roi, seigneur de Prunier. (Voir Branches).

Le château d'Héraut fut vendu en 1875 à la famille Brisson, par Mme de Lingette. On y voit une chambre Louis XV curieuse par ses peintures champêtres. On y remarque aussi des souterrains bouchés qui communiquaient avec l'église.

*L'église* est à trois nefs voûtées en berceau dans la grande et en ogive dans les petites. A gauche, en entrant, on aperçoit un reste de colonnette d'angle Renaissance ornée à sa base d'une figure indiquant que l'église actuelle fut voûtée en ogive quand on refit le portail qui est de la fin du XVe ou du commencement du XVIe. Les pinacles en sont mutilés. Le petit portail latéral est du XVIIe siècle. Les baies, les piliers rectangulaires cisterciens du chœur et l'ancienne abside à cinq côtés peuvent être classés au XIIe. Aux abords du chœur, on remarque trois arcades ogivales en triplet avec un pilier dont la base est ornée d'une griffe; on voit aussi quelques colonnes amputées qui autrefois soutenaient une voûte du XVe siècle.

## FONTAINES (FONTES)

Cette localité relevait de la châtelainie de Toucy dont elle était voisine. Elle acquit une relative indépendance à partir du XVe siècle, après la Guerre de Cent Ans; mais elle releva en fief des barons de Toucy jusqu'à la Révolution. (Voir Toucy).

*L'église* est de la fin du XVIe siècle. Sa façade et ses contreforts sont de style Henri II. Le portail ogival à voussures est surmonté de crochets et flanqué de pinacles Renaissance. Le petit portail est du même temps. La grande nef compte quatre travées cintrées Henri II comme les pendentifs. Les piliers sont palmés XVe. Les bas-côtés ont des piliers-dosserets à culs-de-lampe. L'un de ceux-ci est sculpté de deux têtes d'enfants entre deux têtes de morts. Les deux chapelles latérales appartiennent à la Renaissance par leurs voûtes en caissons. L'abside seule rappelle le XIIIe siècle, malgré des retouches XVIe. A noter le maître-autel et le rétable en pierre XVIIe siècle.

## FONTENOUILLES (FONTENELLE)

Cette localité appartenait, au XVIe siècle, aux Célestins de Sens, qui l'appelaient en 1535 Fontenelle-lez-Charny. Elle n'a pas d'autre histoire. On y trouve toutefois les vestiges d'un ancien manoir fortifié et les traces des fossés. Les moines Célestins furent les co-seigneurs du pays jusqu'à la Révolution avec Les barons de Châtillon-sur-Loing.

*L'église* est une des plus pauvres du pays. Sa nef unique en bois est soutenue par des piliers de même. On remarque une petite piscine en cul de four et un tableau des saints Côme et Damien. Le portail a été retouché au XVIIe siècle. Il est flanqué de colonnettes, et son archivolt se termine par deux culs de lampe.

## FOURNAUDIN (FOUR-NAULDIN)

Ce village, qui s'appelait aussi Montonnerye, aurait tiré son nom d'un four à verrerie qui existait là au commencement du XVIe siècle et qui était la propriété d'un sieur Nauldin. La seigneurie appartenait à l'abbaye de Vauluisant qui la garda jusqu'à la Révolution.

*L'église* est privée de chœur et n'a qu'une nef qui se prolonge jusqu'à l'abside. La voûte est un plafond en entrant et en ogive vers le sanctuaire. Au centre du rétable est un magnifique bas-relief en pierre de saint Hubert chassant dans la forêt des Ardennes. Il y en a deux autres mais en bois sculpté.

On remarque aussi une haute statue de sainte Anne et une belle Piéta, toutes deux en pierre; un cul-de-lampe soutenu par un ange qui tient un écu sculpté d'un chevron et de deux croissants.

## GRANDCHAMP (GRANDIS CAMPUS)

La localité appartenait au VII<sup>e</sup> siècle au pagus du Gâtinais et relevait de l'archevêque de Sens. Son fief dépendait de la baronnie de Toucy, ou du moins en dépendit jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le château et environ la moitié de la terre seigneuriale de Grandchamp, échurent à Denis-Scipion de Grimoard de Beauvoir du Roure de Beaumont, comte du Brison, chevalier des ordres de Malte, de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, contre-amiral des armées navales de France, né à Grenoble, mort à Grandchamp le 6 novembre 1822. Il est inhumé dans le cimetière de la commune avec sa femme, née Augustine-Joséphine-Henriette de Sacriste de Tombeuf (1775-1855). Le contre-amiral ne possédait pas encore la terre de Beaumarchais. (Voir Malicorne) qui fut réunie à Grandchamp, après sa mort, par le marquis du Roure; puis, en 1875, la moitié du domaine de Grandchamp fut vendue à M. Defrance, entrepreneur, qui avait collaboré avec Haussmann à la transformation de Paris sous le troisième Empire; l'autre moitié de Grandchamp fut attribuée à la baronne Berlier, qui s'est remariée avec M. de Franqueville d'Orthal. La part de la baronne Berlier fut revendue en détail ensuite et incorporée à la terre de Beaumarchais par le fils et le gendre d'un sieur Jacques Gillet, qui avait acheté cette dernière propriété en 1874. Quant à M. Defrance il avait eu une fille qui porta le patrimoine paternel en mariage à M. Boulard, dont la fille épousa M. Maringe, le propriétaire actuel du château.

*L'Eglise* a été restaurée et agrandie en 1894 dans le style ogival des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles aux frais de Mme L. Berthet, en mémoire de son fils Georges et de sa fille Louise, par les soins du curé, M. Arsène Courtois, et l'église a été consacrée par Mgr Ardin, archevêque de Sens, le 6 octobre 1897. Il n'y a qu'une nef qui forme une croix latine. L'abside est pentagonale. Le portail a été fait dans le goût du XVII<sup>e</sup> avec un fronton au centre duquel on voit un motif ornemental, tandis que son sommet est surmonté d'une statuette de la Vierge. Sous le porche, est un saint Val provenant de l'ancienne chapelle de ce nom détruite en 1793. Il tient un livre, et, à ses pieds, un seigneur autochtone, Guy de Grandchamp, est agenouillé avec les mains jointes l'ensemble forme un monolithe. Ce porche est soutenu par des colonnes en fonte qui supportent les poutres transversales enjolivées à la manière du temps de Louis XV. La petite porte latérale est ornée de colonnettes François 1<sup>er</sup>. La chapelle latérale droite est de 1840; la gauche a été transformée en sacristie.

*L'église* possède la cloche de l'ancienne chapelle Saint-Val et une autre cloche qui ne remonte qu'à 1803. Elle eut pour parrain Cheminant, maire de la commune, et pour marraine Geneviève-Françoise-Charlotte de Bombelles, veuve de Bénigne-Henri de Sacriste, marquis de Tombeuf, née le 1<sup>er</sup> mars 1753, décédée le 6 novembre 1817, et inhumée au cimetière, à côté de Bénigne-Césarine-Marie de Sacriste, comtesse de Tombeuf chanoinesse de l'ordre de Sainte-Anne de Bavière, née à Paris le 5 août 1776, décédée à Grandchamp le 15 mars 1862, dans sa 86<sup>ème</sup> année.

Une troisième cloche date de 1861. La cloche de Saint-Val a un reste d'inscription latine ainsi déchiffrée « Me voluit quido nallo dona. Beato j. st. ani qui pi. opi. io. condidit est domi. »

*Antiquités.* — Signalons en terminant une collection intéressante chez M. Arthur Beaujard, où nous avons note une amphore romaine, un fer-à-cheval à angle aigu du temps de la guerre de Cent Ans; une plaque de cheminée ornée de trois fleurs de lys, etc.; une plaque commémorative trouvée à La Ferté-Loupière avec cette inscription «Ci-gis. Claude de Loyseau, escuier, seigneur de la Magdeleine, la Bruierre et Couilly, lescuelle et le Temple gendarme de la compagnie du roi lequel decedda le mercredi quatorze april 1632 et fut enterré le ieudy en suivant en l'église de ceans. »

## GUERCHY (GUARCHIACUS)

Ce village remonte au Ve siècle. Il appartenait à l'évêque saint Germain qui le donna à son oratoire de Saint-Maurice. Par la suite le chapitre d'Auxerre et l'abbaye de Saint-Germain y exercèrent des droits seigneu-

riaux. Mais l'histoire de cette localité ne commence réellement qu'au XVe siècle avec Jehan Régnier, bailli d'Auxerre, qui l'acheta et s'y retira. L'acte d'acquisition du poète qu'était Régnier date du 5 août 1440. Une édition de ses oeuvres a été publiée en 1526, par Jehan de la Garde, libraire juré de l'Université de Paris, sous le titre de «Les Fortunes et Adversités de feu noble homme Jehan Régnier, escuyer en son vivant, seigneur de Garchy et bailli d'Auxerre «L'édition était dédiée à un parent, Lemarchant Chevalier, seigneur du Bouchet, dont les descendants furent baillis à leur tour, et le dernier de tous est mort vers 1850 à Ouarme. Il s'appelait Chevalier de Miniers.

*Les descendants de Jehan Régnier.* — Jehan Régnier n'avait eu qu'une fille qu'il avait mariée à son neveu, Jean Régnier, qui prit les armes du beau-père d'azur à la croix dentelée d'argent, cantonnée de quatre molettes d'or; les siennes étaient d'azur à six besans d'argent 3, 2 et 1. De cette union naquirent deux fils Edme de Régnier de Guerchy, un des cent gentilshommes de la chambre du roi, décédé en 1544 et Georges, qui devint grand prieur d'Aquitaine et de France. Edme laissa un fils, Claude, qui devint baron de Guerchy. Il épousa Julie, fille de l'amiral Antoine de Brichanteau, marquis de Nangis, mort en 1617, laissant un fils, Louis, qui prit le titre de marquis. C'est de son temps que le vainqueur de Rocroy se rendit au château de Guerchy où l'on voyait son portrait dans la galerie de ceux qui ornaient la grande salle de billard. Il y orne encore, armé de pied en cap, la cheminée monumentale à colonnes corinthiennes. La tradition dont est faite l'histoire assure qu'il y rencontra la «belle de Guerchi» pour adoucir son exil, et qu'il en témoigna de la reconnaissance au pays en agrandissant l'église. Louis mourut en 1748, à l'âge de 85 ans, laissant un fils, Claude-Louis-François de Régnier, comte de Guerchy et ancien ambassadeur en Angleterre, décédé à Paris le 17 septembre 1767, ayant eu de son mariage avec Gabrielle-Lydie d'Harcourt, fille du maréchal duc d'Harcourt, deux enfants mineurs Anne-Louis, qui prit plus tard le titre de marquis de Guerchy, et Antoinette-Marie. Ses démêlés d'ambassadeur à Londres sont restés célèbres, démêlés qu'il eut avec le chevalier d'Eon de Tonnerre, agent secret de Louis XV, et qu'il faisait passer pour une femme, afin de ruiner son crédit, parce qu'il s'était déguisé en femme en Russie pour devenir lectrice de l'impératrice Elisabeth, afin de surprendre les secrets d'Etat.

*L'Inventaire du château.* — A la mort de l'ambassadeur, cinq jours après, le 22 septembre 1767, une sentence fut rendue conformément à l'avis exprimé par les membres des familles de Guerchy et d'Harcourt dans l'intérêt des enfants. Par cette sentence, le lieutenant-civil près la chambre civile du Châtelet, désigna comme tutrice honoraire des enfants mineurs la comtesse de Guerchy, leur mère, à laquelle il adjoignit en qualité de subrogé-tuteur, le maréchal de Hautefort, ambassadeur en Hongrie et Bohême, et le chevalier de Prémarest en celle de tuteur onéraire. Le 25 novembre suivant, ceux-ci adressaient de concert avec le chevalier Blanchard de Laumonière, fondé de pouvoirs de la comtesse de Guerchy, leur procuration à Me Simon Le Roy, procureur fiscal de Guerchy, à l'effet de faire procéder à l'inventaire des biens meubles, effets mobiliers, titres et papiers existant au château de Guerchy. Celui-ci comprenait à ce moment-là, outre le principal corps de logis actuel, deux autres corps de bâtiments en retour formant les ailes et terminés par deux tours. Il était entouré de fossés profonds remplis d'eau, et jusqu'au XVIIIe siècle on n'y accédait que par les ponts-levis. Le château comprenait dix-huit chambres : le prince de Conti et l'évêque y avaient chacun une chambre réservée, comme l'indique l'inventaire. La salle de billard existait encore, intacte, en 1837. On l'a laissé se délabrer, comme tout le château, faute d'entretien. La haute cheminée à colonnes, où l'on semble encore apercevoir la silhouette du grand Condé, apparaît seule comme une oeuvre d'art au milieu des ruines.

*Les derniers seigneurs.* — Le marquis de Guerchy épousa Louise de Roux de Sigy. (Seine-et-Marne), et Antoinette-Marie épousa Louis-Armand Clairon d'Haussonville, maréchal de camp, baron de Bazarnes, héritier de la succession du maréchal Brichanteau, marquis de Nangis (S.-et-M.). Le premier se fit maquignon pendant la Révolution pour sauver sa tête. Le marquis laissa la réputation d'un grand homme de bien et deux fils l'aîné, Frédéric, marquis de Guerchy, fut sénateur et maréchal des logis sous Napoléon 1er, puis architecte sous la Révolution, qui avait refusé ses services. C'est lui qui a construit à Paris le théâtre du Gymnase dont il fut le directeur. Il avait démoli les deux ailes du château de Guerchy et aliéné ses terres, lorsqu'en 1835 il fut surpris par la mort dans les coulisses du théâtre. Son frère, Ferdinand, est demeuré étranger au pays qui ne l'a jamais connu; Frédéric laissait une fille, Mme du Haut de Sigy, qui s'éteignit en 1873.

*L'Eglise.* — Le grand Condé, disons-nous plus haut, a fait agrandir l'église qui était trop étroite pour la population. Cet édifice, qui remontait au XIVe siècle, avec son grand portail à colonnettes, n'avait qu'une nef. Le prince fit ajouter le chœur, un bas-côté au nord, la chapelle seigneuriale et le clocher, qui sont donc du XVIe. Les travées des nefs sont ogivales, mais les piliers rectangulaires ont été restaurés. C'est ainsi qu'à côté



de chapiteaux XIVe on remarque des pilastres XVIIe. Le petit portail est aussi dans ce dernier style. Le bas-côté, interrompu à la hauteur du chœur par un mur, continue ensuite latéralement au chœur qui a été voûté dans le style de la Renaissance. Dans les grandes baies XVIIe siècle de l'abside, on remarque de nombreux fragments de vitraux.

**Les inscriptions seigneuriales.** — Dans la chapelle seigneuriale dite des Guerchy, on relève les inscriptions suivantes :

1) « Cy gisent et reposent messire Edme de Regnier, en son vivant chevalier seigneur de Guerchy, enseigne de la compagnie de feu Mgr d'Anguien, lequel décéda le 22 d'octobre 1544 et Dame Françoise d'Estampes, son épouse, qui passa à sa meilleure vie le 15 février 1573 ».

2) « Illustre frère Georges de Regnier Guerchy, chevalier de l'Ordre de Saint-Jehan le Hierusalem, cy-devant prieur d'Aquitaine et depuis Grand prieur de France, leur fils, l'an de son âge le 69eme a faict poser ce marbre pour éternelle mémoire de ses progéniteurs, l'an de grâce 1609 ».

3) « D. O. M. Cy gisent et reposent les corps de Très-Haut et puissant seigneur Monseigneur Louis Regnier, marquis de Guerchy et de Nangis, vicomte de Fontenay-le-Marmion, baron de la Guerche, châtelain de Bretteville sur Laize, seigneur de Fresne le Puceux, Bazarne, Champloiseau, La Duz, Pruniers, et autres lieux, chevalier des Ordres du Roy, lieutenant-général de ses armées, gouverneur des ville et château de Huningue, décédé à Guerchy au mois de février 1748, âgé de 85 ans. Et de son fils Très-Haut et Très-Puissant Seigneur Monseigneur Claude-Louis-François de Regnier, comte de Guerchy, marquis de Nangis, vicomte de Fontenay le Marmion, châtelain de Bretteville-sur-Laize, seigneur de Fresnay-le-Puceux, Bazarne, Sauvigne et Pazilly, Champloiseau, Cordeilles, La Durz, Pruniers, Gurgy, Chalantre-la-Reposte, Dontilly, Bécherel et autres terres et seigneuries, chevalier des Ordres du Roy, lieutenant général de ses armées, colonel-lieutenant de son régiment d'infanterie, gouverneur des ville et château de Huningue et ambassadeur de France auprès du roy de la Grande-Bretagne, décédé à Paris le 17 septembre 1767, âgé de 52 ans, un mois et 17 jours, et transporté pour y être mis auprès du dit seigneur son père par ordre de Très-Haute et très-puissante dame, Madame Gabrielle--Lidye de Harcourt, fille de François, duc de Harcourt, pair et maréchal de France, sa très-chère épouse, laquelle avec très-haut et très-puissant seigneur Anne-Louis de Regnier, marquis de Guerchy et de Nangis et très haute et très puissante demoiselle Antoinette-Marie de Régnier de Guerchy, leurs enfants, ont fait poser ce marbre pour éternelle mémoire. *Requiescant in pace!* »

4) « D. O. M. Ci-git dame Gabrielle-Lydie de Harcourt, épouse de Claude-Louis-François de Regnier, décédé à Paris le 13 février 1801, à l'âge de 78 ans. Son corps, transporté à Guerchy, repose auprès des restes de son époux dans cette église où sa petite-fille dame Anne-Claude-Avoie de Regnier de Guerchy, épouse de M. Antoine-Didier-Jacobé de Haut, a fait poser ce marbre pour conserver sa mémoire. *Requiescat in pace* »

5) Enfin le marquis Anne-Louis eut son corps transporté après la Révolution et inhumé auprès de ses ancêtres dans la chapelle seigneuriale de l'église, où le suivit trente-trois ans plus tard, celui de la comtesse de Guerchy, sa femme, née Louise du Roux de Sigy.

## LA CELLE-SAINT-CYR (CELLA SANCTI CYRICI)

La localité portait le nom de « A la Cella n, au IX siècle. Dès le milieu du XIIe, l'abbaye des Escharlis y posséda une partie du pays. Ses relations avec la Chartreuse de Valprofonde et l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, qui possédait Béon (Voir cette notice), étaient quotidiennes. Bureau de la Rivière fut seigneur de Cézy et de la Celle-Saint-Cyr au XIVe siècle; puis vinrent les marquis de Clermont-Gallerande au XVIe; les Gruyn de Valgrand au XVIIe. En 1690, messire Pierre Gruyn, seigneurs d'un tiers de La Ferté-Loupière, relevant de l'ancien manoir de La Couldre, était aussi seigneur de Valgrand, Villiers-sur-Tholon, Paroy, Béon, Chamvres et autres lieux. Il acquérait La Celle-Saint-Cyr en 1720, et partageait ses biens entre ses fils Rolland Gruyn, conseiller du roi, et Pierre Gruyn, garde du trésor royal. Puis l'héritage échut à la fille de Rolland, qui était marquise de SaintAuban; Pierre avait deux filles, dont l'une épousa M. de la Vieuville, marquis de Saint-Chamond. Il en naquit une fille, qui devint marquise de Custines. A la veille de la Terreur, elle vendit ses propriétés et son château au comte et à la comtesse d'Hallewuyt dont la fille se maria avec le comte Valentin Ladislas Esterhazy. La succession échut encore à une femme, Mlle Esterhazy, mariée à Albert-J. Ghislain, comte Murray de Melguin qui, en 1819 vendit ses biens et le château de La Celle-Saint-Cyr à la « bande noire ». Celle-ci démolit en 1825 le corps principal du château, où il reste, parmi les vestiges deux anciennes dates 1401 et 1696, sans doute celles de la fondation et de la restauration.

*L'Eglise* a été restaurée de 1868 à 1876 par le curé et la commune, dans le style de la Renaissance par endroits comme au portail à pinacles la porte en bois à deux battants est ornée de blasons et de têtes, de clous tréflés (XVe). Ailleurs, comme dans la nef et son unique bas-côté nord, les styles sont bouleversés; mais le chœur et l'abside aux triples colonnettes à chapiteaux sculptés de feuilles ou de crochets sont du XIIIe. La piscine, trilobée, est du même temps. A noter deux statuette en bois de saint Cyr et de sainte Jolitte; quatre sièges anciens dont un fauteuil.

## LADUZ (LADUCUM)

Le village s'appelait Cadugius quand, au VIIIe siècle, il était incorporé dans le pagus de Sens. L'archevêque de ce diocèse le donna plus tard à l'abbaye de Vaultuisant, qui baptisa le pays Laduz en 1161. Cette appellation n'a plus varié depuis. La seigneurie qui dépendait du comté de Joigny et en faisait partie à dater du commencement du XVIe siècle, fut vendue en 1709 par la duchesse de Lesdiguières, comtesse de Joigny, aux seigneurs de Guerchy, qui la gardèrent jusqu'à la Révolution.

*L'église*. — La date de 1551 qu'on lit sur la façade indique une restauration au XVIe. On descend dans l'église par trois marches, ce qui est une preuve d'antiquité de l'édifice qui, par ses baies, ses contreforts, son abside, se rapprochent du XIIIe siècle. Au chœur on remarque des piliers engagés, amputés, qui soutenaient une voûte de la Renaissance XVe ou XVIe siècle. La voûte aujourd'hui est un plancher où l'on déchiffre cette inscription d'un siècle «J'ai été brulé en mil huit cent douze, et je suis été rétablie en mil huit cent dix-sept par moy Louis Guinant demeurant à Reully, —1817. »

Au rétable XVIIe siècle, on voit deux statues en pierre une sainte Anne et une Vierge tenant l'Enfant dans ses deux bras, chose rare. Près de l'église est une grange aux dîmes des anciens Chartreux de Valprofonde. A une cheminée on aperçoit encore un calice sculpté.

## LA FERTE-LOUPIERE (FIRMITAS LOPERIA)

*Les Origines de la Ferté*. — Au lieu dit les Buttes, près du hameau de Rabiers, on voit les vestiges d'une enceinte gallo-romaine. On y a trouvé des médailles et des débris de poteries qui semblent, au dire de Félicien Thierry, laisser croire que ces Buttes (Firmitas Loperia) sont sur l'emplacement d'une fabrique de minerai de fer et que des fortifications furent élevées là pour protéger les travailleurs des « ferriers » ou « laytiers » de ces régions. C'était La Ferté primitive, ou la Vieille-Ferté par opposition au village actuel de La Ferté-Loupière.

*La Vieille-Ferté*. — La Vieille-Ferté, après diverses vicissitudes historiques, joua un rôle actif à partir du jour où Jean de Sancerre y eut construit un château que les Courtenay habitèrent. Ensuite, elle échut à la maison de Quinquet qui la conserva pendant plus de deux siècles. La famille Quinquet était d'origine écossaise. Elle fut achetée par Ghislain de la Brosse qui avait épousé Mlle de la Prée, fille du seigneur de Boutin. Deux fils naquirent de cette union, et le cadet hérita de la terre. Il passa le temps de la Révolution à la Vielle-Ferté que ses enfants vendirent en 1822 au baron de Monnier, chef de cabinet sous l'Empire, chargé en 1812, de la direction de l'Intérieur et de la Police de la Lithuanie. L'Empereur l'avait comblé d'honneurs. Il était franc-Comtois. A la mort du marquis, son frère, chef de la branche aînée, le baron de Monnier, chef de la branche cadette, était devenu représentant de la famille. Il fit agrandir le château de la Vieille-Ferté, embellit le domaine et devint maire de la Ferté, de 1825 à 1830. Une de ses filles a épousé M. le comte de Tryon-Montalembert qui, à son tour, a été maire de La Ferté.

*La Nouvelle Ferté ou La Ferté-Loupière et les comtes de Champagne*. —La Ferté-Loupière faisait partie du Sénonais quand Richard-le-Justicier, duc de Bourgogne, s'empara de Sens au IXe siècle. Hugues-le-Grand, en 911, en avait confié la défense à un vicomte. (Voir les notices de Sens et de Joigny). Or, pendant la guerre de succession de Bourgogne, le comte Etienne de champagne s'empara de la Ferté-Loupière où il se heurta à Foulques Nerra, comte d'Anjou, et la céda à Eudes, comte de Blois, de Tours et de Chartres, qui la fortifia, puis il se fit comte de Champagne (1019). En 1055, à la réunion du Sénonais à la couronne de France, la châtellenie de La Ferté-Loupière resta aux comtes de Champagne avec celle de Saint-Florentin et la suzeraineté de Joigny. Suivant la coutume du temps, vers la fin du XIe siècle, le comte confia la défense de La Ferté et de son territoire au seigneur Vivien, qui fonda en 1100 l'abbaye des Escharlis que son prévôt de Sépeaux délimita;

mais son fils, Séguin l'Enfant, mécontent des moines, brûla ce monastère. En 1143, Thibault IV, comte de Champagne, rendit hommage, au duc de Bourgogne, de la châteltenie de La Ferté-Loupière ainsi que de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, des châteltenies de Joigny, d'Isle-sur-Serein, de Saint-Florentin, de Bar-sur-Seine et d'Arcis-sur-Auhe. A sa mort, en 1152, La Ferté-Loupière fut donnée en partage avec Sancerre à son troisième fils, Etienne, qui prit le titre de comte de Sancerre.. Comme il entra en lutte avec le comte d'Auxerre, Pierre de Courtenay, fit appel à l'aide du comte de Joigny (1161). Pour prix de ses services, il lui engagea la moitié de la seigneurie de La Ferté et lui donna en toute suzeraineté l'autre moitié. La première moitié seule devait faire retour au comte de Sancerre. De là la division de la châteltenie primitive de la Ferté-Loupière en deux : celle de la. Ferté-Loupière et celle de La Coudre.

***Les deux châteltenies de La Ferté-Loupière.*** — L'une de ces châteltenies était du ressort de Joigny où se trouvait l'église paroissiale de Saint-Germain. Elle se composait de Beaugard, Boutin, Chevillon, Espinabeaux, Fumérault et les Ormes; l'autre ressortissait au bailliage de Troyes, à l'ancien manoir de la Coudre, et comprenait les Brassards, Champvallon, Glatigny, Racheuse, Saint-Denis-sur-Ouanne, Saint-Romain, Sépeaux et Villiers-sur-Tholon. La paroisse avait pour siège un prieuré qui dépendait de la maison du Mont-aux-Malades de Rouen et portait son nom. Les religieux, qui étaient au nombre de six vers 1200, construisirent l'Hôtel-Dieu et une léproserie.

***Les Comtes de Sancerre.*** — Le comte Etienne 1er de Sancerre est celui qui enleva au baron de Donzy, sa fille Alix, fiancée au jeune Ansel de Trainel. Son fils, Guillaume 1er comte de Sancerre, seigneur de Saint-Brisson et de La Ferté-Loupière, était encore mineur lorsque son père fut tué en 1190 devant Saint-Jean-d'Acre. Il mourut en 1218. Son fils, Louis 1er, et son petit-fils, Jean 1er, lui succédèrent. La moitié de la Ferté-Loupière, engagée au comte de Joigny, par Etienne 1er, fit retour à Jean 1er qui en 1265, l'échangea contre celle d'Argenton avec Guillaume de Courtenay. Cette moitié constitua la châteltenie dite de La Coudre. Ses terres entouraient celles de la châteltenie proprement dite de la Ferté-Loupière et demeurée aux comtes de Joigny. Le manoir de La Coudre, commune de Perreux, de qui relevait cette seconde châteltenie, ne disparut qu'au XVIIIe siècle. Le siège de sa justice seigneuriale était à Villiers-sur-Tholon et celui des assises à la Loge, près de la ville de La. Ferté-Loupière. Au manoir avait seulement lieu l'hommage des vassaux.

***Les Courtenay de Champignelles, seigneurs de La Ferté-Loupière.*** — Pierre II de Courtenay, comte d'Auxerre, marquis de Namur et empereur de Constantinople, avait un frère Robert qui était seigneur de Champignelles, de Château-Renard, de Mehun-sur-Yèvre, de Vermenton, et bouteiller de France. Une de ses filles, Blanche, avait été mariée à Louis 1er comte de Sancerre et seigneur de La Ferté-Loupière. De cette union était né ce Jean 1er qui avait échangé La Ferté contre Argentan en 1265 avec Guillaume de Courtenay, un des fils de Robert et seigneur de Champignelles. La maison des Courtenay de Champignelles annexa la seigneurie de La Ferté-Loupière (châteltenie de La Coudre) à ses autres possessions. Guillaume 1er laissait d'Agnès de Toucy sa femme deux fils Robert II, archevêque de Reims, et Jean (1280). En 1313, Jean 1er succéda à son frère Robert et mourut seigneur de Champignelles et de La Ferté en 1318, en assignant cette dernière châteltenie à son second fils Philippe, qui alla demeurer dans la forteresse que le comte Jean de Sancerre avait élevée sur le plateau de la Vieille-Ferté. Le fils de Philippe, Jean de Courtenay 1er, lui succéda en 1346. La sœur de Jean, Marguerite de Courtenay, épousa Raoul le Bouteiller, seigneur de Senlis, qui fut tué à Poitiers en 1356.

***La branche de Courtenay-La Ferté-Loupière.*** — Les Courtenay de La Ferté-Loupière furent mêlés à la sombre période de la guerre de Cent Ans. Les traces d'incendie qui ont été trouvées en creusant des fondations témoignent que La Ferté fut incendiée et détruite au début de l'invasion par les bandes anglaises. Les habitants s'étaient réfugiés en hâte dans le manoir de Philippe de Courtenay que possédait son fils Jean. Ce dernier mourut en 1412, après avoir guerroyé comme son père dans les rangs du roi de France contre les Anglais et les Bourguignons. Aussi, en 1418, Charles VI, allié des Anglais et traître à la France, le déclara-t-il rebelle pour lui confisquer ses terres qu'il donna à son partisan, Guy de la Trémouille, comte de Joigny (Voir cette notice). Il ne les recouvra qu'après le traité d'Arras en 1436. Il ne laissa que deux filles qui, étant mariées, vendirent, en 1455, leurs parts de seigneurie de La Ferté à Jean de Courtenay 1er, seigneur de Bléneau. L'autonomie de la châteltenie de La Ferté-Loupière relevant du manoir de La Coudre n'avait guère duré plus de deux siècles.

***Les Courtenay de Bléneau, seigneurs de La Ferté-Loupière.*** — Jean de Courtenay-Bléneau avait hérité d'autre part d'une troisième portion de la seigneurie de La Ferté de Pernelle de Thianges, qui la tenait de sa

grand'mère, Marguerite de Courtenay, femme de Raoul le Bouteiller de Senlis. Son fils, Pierre 1er (1461) fut seigneur de La Ferté-Loupière, de Chevillon, de Bontin (Sommeçaise), etc... Il a inscrit ses armes au lambel de trois pendants d'azur, et celles de sa femme, Perrine de la Roche d'argent à trois pals de gueules, sur les verrières de l'église paroissiale de La Ferté. A la mort de Pierre 1er, en 1504, il y eut un partage complet de tous ses biens entre ses nombreux enfants : Hector eut une partie de La Ferté-Loupière; Jean obtint Chevillon où il fonda la branche de Courtenay-Chevillon; Louis reçut les terres de Sommeçaise, des Ormes et de Boulin qui formèrent, sous le nom de Bontin, une seigneurie où il fonda la branche des Courtenay-Bontin; Pierre eut une seigneurie dite du Martroy, où il avait un manoir féodal, et Edme, les possessions de Villiers-sur-Tholon et de Brion, avec les fiefs de l'Enfernat, des Fourneaux et de Frauville. Aux deux filles, Edmée et Blanche, furent assignées les maisons, grange et jardin d'Enbas. de la Ferté pour la première, et la forge avec le fourneau à fer pour la seconde. Marguerite de Courtenay était mariée à Guillaume Quinquet, à qui Hector céda le château de la Vieille-Ferté pour aller habiter le château seigneurial de Villeneuve-la-Cornue, près de la Grange-Bléneau en Seine-et-Marne, où un Courtenay avait fondé une branche de ce nom. A sa mort, en 1549. son fils aîné, René 1er de Courtenay, porta le titre de seigneur de La Ferté-Loupière; mais ni lui qui fut tué au siège de Bourges en 1562, ni son cousin, Philippe, seigneur de Villeneuve-la-Cornue, ne laissèrent de postérité.

*La maison de Saint-Phalle.* — La branche mâle des seigneurs de La Ferté-Loupière étant éteinte, sa succession échut à quatre filles de la branche des Courtenay de Villeneuve-la-Cornue de Seine-et-Marne Jeanne, Barbe, Marie et Charlotte, et la succession passa par mariage à la maison de Saint-Phalle avec Guillaume de Saint-Phalle, seigneur de Neuilly, qui avait épousé Edmée, et Philippe, seigneur de Thou, qui avait épousé Barbe de Courtenay, les deux filles d'Hector. Ils descendaient de la maison de Saint-Phalle, originaire de la Brie et venue à Cudot. La seigneurie de La Ferté-Loupière échut au seigneur de Neuilly comme ayant épousé la fille aînée d'Hector de Courtenay. Son petit-fils, Edme de Saint-Phalle, n'ayant que les deux tiers de la châtelainie, acheta le troisième tiers, avec le fief de Brion ou du Petit-Martroy, de Pierre et de Richard Gruyn, co-seigneurs de la Celle-Saint-Cyr et Villiers-sur-Tholon. Georges de Saint-Phalle fut le dernier seigneur de cette famille à La Ferté, et cette châtelainie passa vers 1687 à Jules-Louis Bolé de Champlay, seigneur de Champlay, les Vosves, Villemer, Neuilly, Aillant, etc., conseiller du roi et maréchal des camps qui mourut sans postérité en 1719.

*Les derniers seigneurs.* — La seigneurie de La Ferté était échue au sieur François-Charles Tourmente qui la légua en 1724 avec le Petit-Martroy et le Petit-Asnières, à Louis-Nicolas de Neufville de Villeroy et de Beaupréau, duc de Villeroy, pair de France, lieutenant-général des armées du roi, comte de Joigny, qui s'engagea à ne pas l'annexer à son comté. Son fils, François-Louis de Neufville de Villeroy, la céda le 11 mai 1760, à Claude-Mathieu Radix, seigneur de Chevillon, trésorier-général et payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, qui la revendit en 1784, avec la terre de Chevillon, à Etienne Philippes, marquis de Villaines, mestre de camp de cavalerie, pour solder les dettes de son frère Radix de Sainte-Joix, le prodigue intendant du comte d'Artois roi plus tard sous le nom de Charles X. A la Révolution, le marquis de Villaines ayant émigré, ses châteaux et terres furent vendus nationalement. Il mourut en juillet 1794 au siège de Newport, maréchal de camp. Ses enfants, réclamèrent en 1815 les bois de La Ferté-Loupière, qui n'avaient pas trouvé d'acquéreurs et les vendirent à un négociant de Paris. M. Casimir-Périer, futur ministre de Louis-Philippe, acquit les bois dits des Morisois, environ 800 arpents qu'il revendit en 1830.

*L'église.* — Le style général est la transition XIIIe siècle dans les trois nefs et la Renaissance XVe et XVIIe au sanctuaire. On marche sur trois dallages superposés dont le dernier en date est de 1856. Lors du second dallage on a recouvert plusieurs caveaux et détruit plusieurs pierres tombales dont celles de Pierre de Courtenay, mort en 1504, et d'Hector, son fils, décédé en 1549.

Les piliers sont rectangulaires, à biseau, et montrent des chapiteaux à feuilles plates et à volutes, sculptés parfois de raisins. Les trois premières travées sont en plein cintre; l'arcade de la quatrième, qui touche au transept, est ogivale, comme celles qui communiquent avec les chapelles latérales et avec le chœur. Il y a deux étages de fenêtres au chœur et au sanctuaire; mais les baies comme les voûtes sont variées. Quelques baies appartiennent à la Renaissance flamboyante; celles du chœur et de l'abside sont couvertes, de vitraux. Les chapelles sont plutôt du XVIIIe siècle On voit dans l'une des vitraux ornés de trèfles et de blasons et dans l'autre les écussons de Pierre de Courtenay et de sa femme Perrine de la Roche. Au vitrail flamboyant de l'abside, qui est récent, on voit les douze Apôtres, saint Eloi, saint Germain et saint Pantaléon. La façade est éclairée par des géminées lancettes XIIIe à droite et des géminées Renaissance à vitraux à gauche. Deux portails. Le petit en accolade est du XVe. Le grand, qui est orné de colonnettes, à chapiteaux à crochets, est du



XIII, ou mieux du XIIe par son archivolt cintrée ornée de billettes.

**Les Fresques.** — Sur le grand mur nord de la nef majeure, M. Martens, curé de La Ferté, et M. le marquis de Tryon-Montalembert ont découvert une magnifique fresque de 15 à 20 mètres de long, représentant une Danse des Morts où l'on faisait figurer à l'époque toutes les hiérarchies civiles et épiscopales. Cette découverte artistique sensationnelle date de septembre 1910. Nous ne croyons pas que la fresque soit classée encore. Pareille Danse des Morts est visible à la Chaise-Dieu dans la Haute-Loire et à Valenciennes (1). A noter autour de la même nef les armoiries qui jalonnaient une ancienne litre seigneuriale. Au chœur, on remarque deux tableaux une Descente de Croix et une Sainte Cécile; dans le bas-côté nord un Saint François d'Assise; dans la nef une Nativité, et un bénitier revêtant la forme d'un mortier.

(1) Détruite lors des bombardements de la dernière guerre

## LA MOTHE-AUX-AULNAIS (CAPELLA DE ALNETIS)

Le hameau a pour origine une chapelle du XII siècle; il relevait en fief des seigneurs de Charny. Au XVe siècle, on l'appelait Aulnois, et il dépendait des Texier de Hautefeuille, barons de Charny. Le château fut détruit en 1790.

**L'église** est une chapelle transformée qui conserve encore des chapiteaux variés de la transition et une petite porte en plein cintre; mais elle est en mauvais état. On note un baptistère octogonal, monolithe, en pierre; des restes de boiseries à plis (XVe) et une pierre tombale écussonnée sur laquelle sont représentées, gravées au trait, les silhouettes d'un seigneur et de sa femme (XVe ou XVIe siècle).

## LAROCHE SAINT-CYDROINE (SANCTUS SIDRONIUS)

Laroche n'était autrefois qu'un hameau de la paroisse de Saint-Cydroine et un port à l'embouchure du canal de Bourgogne dans l'Yonne. La Révolution créa la communauté de Saint-Cydroine, qu'un décret du Président de la République du 2 juillet 1891 transforma en commune de Laroche-SaintCydroine. Au moment de la création du port, Laroche n'était qu'une station du coche près de la chapelle dont nous allons parler, et comprenait à peine quelques maisons. En 1891, la population de La Roche était de 924 habitants contre 107 pour Saint-Cydroine. Sa prospérité est due au trafic de la gare qui se trouve sur la limite de Laroche.

**La Chapelle de La Roche.** — La chapelle de Laroche telle qu'elle existe aujourd'hui ressemble plutôt à un hall qu'à une église. Il faut dire que c'est une propriété privée qui a été concédée au curé de la commune il y a une quinzaine d'années pour célébrer les offices à Laroche. Soutenue par des colonnes en fer, cette chapelle compte trois nefs, mais le sanctuaire manque.

**Saint-Cydroine.** — Au IIIe siècle, au dire des Bollandistes qui ont écrit la vie de saint Cydroine, cette localité était appelée « Colosenagus ». Au IXe, elle faisait partie du pagus et du diocèse de Sens. Le clergé régulier de Joigny y posséda la terre qui releva, à partir du XVIe siècle, du comté de Joigny. Au XVIIIe siècle, Anne-Léon de Montmorency, marquis de Seignelay, y partageait la seigneurie avec le comte Neuville-Villeroy de Joigny.

**Léglise de Saint-Cydroine.** — Entre Laroche et Saint-Cydroine, il y a environ un kilomètre. La chapelle de Laroche est située au centre du village sur les bords de l'Yonne, tandis que l'église de Saint-Cydroine est sur une éminence. C'est un enchevêtrement qui se termine au chevet en demi-cercle. Ce chevet est maintenu par un contrefort à ressort entre deux baies en plein cintre romanes encadré de deux autres contreforts droits. Il s'appuie contre la bâtisse plus élevée du chœur qui aboutit à l'intersection du carré du transept où s'élève la tour octogonale à deux étages du clocher que surmonte un coq gaulois. Une corniche ornée de perles, en sépare les deux étages dont chacune des huit faces est percée de six baies, trois à chaque étage. Celles de l'étage inférieur sont bouchées et en plein cintre; les autres se composent d'une baie centrale bouchée entre deux baies à jour de style un peu différent.

Cette tour à huit pans s'élève sur quatre arcades presque ogivales; mais elle a été bouchée intérieurement à sa base par une voûte postérieure à verdures qui retombent sur autant de têtes grimaçantes. On voit quelques arcatures en fer à cheval ou byzantines. Tout le style de cette tour appartient à l'école de Cluny, de même que les voûtes, du sanctuaire, du chœur et des transepts. Parmi les chapiteaux, il en est qui sont sculptés de feuilles ou de dessins variés de la transition; d'autres attendent encore que le ciseau de l'artiste les harmonise avec l'ensemble. Les chapiteaux des piliers massifs du carré du transept sont intacts du côté du chœur et mutilés du côté de la nef. On voit au chœur un chapiteau sculpté de deux colombes serrant deux mains avec leurs becs. Le chœur est flanqué au sud d'un petit collatéral qui est séparé par un mur de la sacristie en cul de four. L'ancien monastère clunisien de Saint-Cydroine était situé au sud de l'église dont on a restauré, entre 1908 et 1910, la tour, la voûte en berceau de la nef et trois baies romanes. On note un banc d'œuvre XVe à huit bandes en encorbellement, un maître-autel et son rétable Louis XV d'ordre corinthien, des fragments de peinture ancienne et un tableau qui représente le martyr de saint Cydroine, dont la piété des fidèles a marqué l'endroit d'une croix. Ce banc d'œuvre a été classé.

On remarque aussi une «cloche bénite en 1763 par Me Charles Moule, curé de Saint-Sidroine. Elle eut pour parrain Me François Guibert-Provost de Bussy, lieutenant de Brion, de Migennes, et de ce lieu, et pour marraine dame Reine Mocquet, Vve du sieur Edme Grillet, receveuse de la seigneurie de ce lieu en présence de Me Denis-François Béranger, pr. fiscal de Migennes, et de ce lieu (Laudo Deum verum plebem voco convoquo clerum defunctos ploro pestem fugo festa. decoro). Félix Gallais et Estienne Ratineau, syndics et marguilliers. »

L'église de Saint-Cydroine a été classée vers 1904 au nombre des monuments historiques.

## LAVAU (LA VAU)

Cette localité releva en fief de la châtelainie de Saint-Fargeau jusqu'à la Révolution. Elle n'a pas d'autre histoire. L'ancien château des Moulins-Neufs à Lavau appartient actuellement à M. le comte d'Astorg, colonel au 51e régiment d'artillerie, à Nantes.

*L'église* remonte au XIIe siècle. Elle a été restaurée au XVIIe et à la fin du XIXe. Les deux portails sont du XVIe. Il n'y a qu'une nef et deux chapelles latérales qui sont voûtées en berceau et en bois. Les chapelles sont éclairées par de petites baies de la transition, ébrasées à l'intérieur et biseautées à l'extérieur. Huit piliers circulaires ornent le chœur, l'abside et le déambulatoire, voûtés et croisés d'ogive et éclairés de géminées XVIIe siècle. On note un vitrail du XVIe siècle, une chaire en pierre, peinte en couleur bois, style composite (1683), une piscine ogivale du XIIIe et une pierre tombale de la fin du XIVe.

## LA VILLOTTE (LA VILETE)

Ce village remonte au IXe siècle et s'appelait alors Villena. C'était une seigneurie qui relevait en fief du comté de Joigny et en arrière-fief de l'évêché d'Auxerre.

*L'église* remonte à la transition; mais elle a été refaite presque entièrement au XVIe. Les arcades des travées de la nef en berceau et celles des baies de son bas-côté sud, voûté en arêtes, rappellent le XIIe siècle; les pinacles du portail, la voûte de la chapelle latérale, le chœur et l'abside montrent le style flamboyant du XVIe. La chapelle est précédée de quatre pierres tombales, dont l'une est du XVIe et une autre de 1767.

## LES BORDES (BORDOE DE DIMONE)

Ce village était une annexe de Dixmont (Voir cette notice) où les prieurs de l'Enfourchure entretenirent une chapelle à partir du commencement du XIIIe siècle; mais dès le XIIe siècle, la famille des Barres possédait ce fief qui échut en 1700 à M. Hémard, et en 1718 à Philippe de Mouchy, de la grande maison des Mouchy de l'Oise dont un descendant vient de mourir après avoir joué un rôle important sous le troisième Empire. Cette terre des Bordes, chose à noter, est particulièrement riche en silex et autres échantillons préhistoriques. Aussi y rencontre-t-on un collectionneur, M. Chicouard.

*L'église*, par ses contreforts rectangulaires dans la manière de Citeaux et par les arcades en ogive de ses baies appartient au gothique primaire ou secondaire (XIIIe ou XIVe). Au XVe siècle, après les désastres des guerres, elle a subi une restauration. On le voit à l'abside surtout et à sa baie flamboyante.

## LES ORMES (NOTRE-DAME-DES-ORMES)

La commune des Ormes n'a pas d'autre histoire que celle de Bontin.

*La seigneurie de Boutin*. — Bontin n'était au XIIe siècle qu'une simple ferme qui relevait en fief de la seigneurie de Chevillon. Elle fut érigée en seigneurie en 1504 en devenant la part héréditaire de Louis de Courtenay, un des fils de Pierre 1er, seigneur de La Ferté-Loupière (Voir cette notice). On lui attribue la construction du château de Bontin. En tout cas, il augmenta considérablement la propriété en dehors des Ormes, de Somme-caise où il a été inhumé. Une partie de la seigneurie agrandie dépendit du comté de Joigny. François de Courtenay, fils de Louis, se rallia au protestantisme et mourut dans cette religion en 1575. Avec lui s'éteignit la branche de Courtenay. Il ne laissa que deux filles. L'aînée, Françoise, épousa Guy de Béthune et mourut sans enfants. Aune, la seconde, épousa le duc de Sully, alors qu'il n'était que marquis de Rosny. Parmi tous ses titres magnifiques, Sully prenait celui de baron de Bontin qu'il négligea dès qu'il fut devenu ministre d'Henri IV. On sait qu'il mourut au château de Sully (Loiret) en 1641, un an après son fils, laissant un million de revenus et son fils des dettes. Le petit-fils était un haut et puissant seigneur, duc de Sully, pair de France et prince Souverain d'Henrichemont. Ecrasé sous le poids des dettes de son père et des siennes propres, ses immeubles étant saisis et ses rentes arrêtées, le fils du prince d'Henrichemont vit ses biens mis sous séquestre. Bontin fut ensuite vendu le 25 avril 1692 à François de la Prée qui fut anobli par Louis XIV après maintes actions d'éclat sur les champs de bataille. Il embellit Bontin qu'il laissa prospère à ses filles. L'aînée porta le domaine en mariage à Ghislain ou Gislain de la Brosse, qui prit le titre de baron et le transmit à ses descendants Pierre-Louis, son fils aîné, et Charles-Louis, fils du précédent. Ils furent députés. Le dernier mourut en 1838. Bontin appartient actuellement encore à un descendant qui est officier en résidence à Auxerre. Le château, qui était fermé lors de notre passage, est celui des Courtenay et de Sully.

*L'église*, dont le style général est celui du XVIIe siècle, est formée d'un vaisseau en berceau à double abside en cul de four. Elle est précédée d'un porche et d'un portail XVIIe élevés sur perron. On voit quelques baies ogivales du XVIe, style qui correspondrait au temps de la construction du château. On note un rétable Louis XV dans le goût composite et dont le tableau du centre représente une Purification où la prophétesse Anne tend l'Enfant Jésus au grand-prêtre.

## LOOZE (LAUSA)

Dès le VIIIe siècle, la terre de Looze appartenait à l'abbaye de Saint-Remy de Sens. Au XIIIe siècle, les abbayes de Dilo et de Saint-Germain y possédèrent des biens. Par suite d'aliénations, la seigneurie tomba successivement dans diverses familles. Au XVIe siècle, elle releva en fief du comté de Joigny jusqu'au XVIIIe où elle fut vendue à Guy de Bosredont, marquis de Vatange, dont la fille épousa, en 1736, M. de Tulle de Villefranche. Au XIXe siècle, le château seigneurial de Looze était la propriété de M. le vicomte de Vaulchier, parent de M. le marquis de Villefranche, ancien pair de France sous la Restauration, mort en 1847, à l'âge de 82 ans.

*L'église*, épaulée par des contreforts rectangulaires dans le goût de Citeaux (XIIIe), est précédée d'un porche de style, éclairé latéralement par deux baies ogivales se faisant vis-à-vis, et en façade, d'un triplet dont chaque petite baie est séparée de la grande par deux ouvertures jumelles qu'une moulure relie (XIIIe). Le portail à colonnettes ornées de chapiteaux et toutes les fenêtres de la nef pfaonnée et du bas-côté sont du même style. Latéralement est la galerie de quatre arcades dont les colonnes, de même que celles du porche, proviennent de l'ancien cloître de Saint-André de Joigny. Les deux chapelles de la croix sont du XVIIIe siècle, et l'une d'elles, celle du sud, renferme les tombeaux des anciens seigneurs de Villefranche qui eurent des droits sur le pays. L'abside, en cul de four et demi-sphérique, a été reconstruite vers le milieu du XIXe siècle.

## LOUESME (LOIMA)

Ce village releva en fief de la châtellenie de Saint-Fargeau. Ses premiers seigneurs autochtones remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. La seigneurie passa ensuite à la maison de Choisy, puis au XV<sup>e</sup> à une famille Dupé. En 1680, Edme-François Dupé, capitaine de cavalerie, épousait Claude Bauchard, fille de Jacques Bauchard, écuyer, secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances. Elle lui apportait en mariage le gros fief de Parc-Vieil (Voir Champignelles) avec un manoir seigneurial, tous les droits féodaux de haute, moyenne, basse justice et autres. Pierre Dupé, fils du précédent, eut le titre de marquis de Louesme, et son fils celui de comte; il épousa la veuve du baron de Helldorff, née Marie-Françoise-Constance de Villemon, dont un fils du premier lit, Maurice, baron de Helldorff, reçut l'offre de l'héritage Louesme et du Parc-Vieil, ou d'une somme de 175.000 livres à son choix. La part qu'il délaierait reviendrait à sa sœur, Julie de Helldorff, comtesse Grimault de Moyon. Il choisit la somme.

***Le Conflit du Parc-Vieil.*** — Le comte de Louesme, Pierre-Edme Dupé, et la comtesse sa femme, vivaient en mauvaise intelligence avec leur suzerain, le comte de Champignelles, à qui ils devaient une somme de 6.000 livres prêtée à eux par son père le marquis de Champignelles. Les terres de Louesme et du Parc-Vieil avaient été par suite affermées judiciairement au sieur Taconet, bourgeois de Paris. Le général ne pouvait arriver à se faire payer. Il y eut des froissements, et le comte de Moyon, beau-frère de Pierre-Edme Dupé, provoqua en duel le général de Rogres qui dédaigna cette solution. Les créanciers de Dupé parmi lesquels se trouvait le général de Rogres pour ses 6.000 livres, poursuivaient le comte en restitution. Quand l'huissier de Charny, Charles Jolivet, se présenta. au château du Parc-Vieil pour opérer une saisie, il fallut l'assiéger. Le 2 juillet 1768, il fut tué à l'assaut avec un gendarme, Gautray.

Le comte et la comtesse de Louesme furent arrêtés et condamnés à mort le 4 juillet 1769 par le Parlement de Paris. Le chancelier Maupeou et la comtesse Dubarry les firent gracier par Louis XV. Les biens des condamnés avaient été confisqués; mais Louis XV les fit donner par arrêt du Conseil d'Etat, en date du 4 juin 1724 au jeune comte de Moyon qui était colonel d'infanterie, donation que le roi confirma par lettres patentes du 31 décembre de la même année. Le comte de Moyon, tuteur d'un fils encore mineur, Anonyme de Grimault, chevalier de Moyon, vendit Louesme et le Parc-Vieil à Louis-Pierre Sauner, conseiller du roi, en 1778, vente que le roi ratifia en 1779. Le comte de Champignelles, qui n'avait pas encore été remboursé, retint la terre de Parc-Vieil par puissance de fief et en signifia le retrait féodal par acte du 7 septembre 1780.

***Les Inscriptions de la cloche.*** — Les Texier de Hautefeuille, seigneurs de Charny, furent sans doute au nombre des derniers co-seigneurs de Louesme, ainsi que les de Saint-Phal, car on lit sur la cloche de la paroisse ceci : « L'an 1722, j'ai été bénite par Messire René Paineau, prêtre et curé de Louesme, dénommée Marguerite, par messire Clé Texier Comte d'Hautefeuille, capitaine de cavalerie au Régiment Général de Thoulouse, fils de Ht et puissant seigneur m<sup>te</sup> Gel Texier mestre des armées du Roy et par d<sup>e</sup> Marguerite Cromelin, femme de M<sup>te</sup> David de St fal aide de camp de caval<sup>e</sup> seigneur de Vilfranche et autres lieux. »

***L'église*** est, pour le surplus, en très mauvais état. Elle a l'aspect d'un édifice du XII<sup>e</sup> siècle, à voir la baie qui surmonte le portail; les autres baies sont plutôt du XIV<sup>e</sup>. La nef est voûtée en bois et le chœur en plâtre. On note ici des fresques représentant Saint Pierre, le Martyre de saint Blaise et une Représentation. A droite du maître-autel est une vieille statue en bois de saint Roch, et à gauche une belle statue en pierre de Diane de Poitiers debout sur son croissant (XVI<sup>e</sup> siècle), sous la figure de la Vierge.

On relève aussi deux dalles rectangulaires, l'une à l'intérieur et l'autre à l'extérieur, en grès du pays, et marquées chacune d'un calvaire, car la croix est sur piédestal. La première porte encore deux blasons dont l'un a la forme d'un cœur et l'autre d'un cercle ou d'un ovale chargé d'une petite croix. Les longueurs respectives de ces tombes, 1 m. et 1 m.25, évoquent des restes d'adultes. Sur l'une, on lit 1581 et « ci-gist Edmée ». Une troisième, placée devant le portail de l'église, est ornée d'une croix et d'une fleur de lys avec une inscription illisible en lettres onciales, ce qui indique que ces trois tombes remontent au moins; au XIII<sup>e</sup> siècle. La date de 1581, notée plus haut, doit être fausse.

## MALICORNE (MALICORNUM)

Cette terre appartenait en 1120 à l'abbaye des Escharlis. Elle releva en fief de Charny jusqu'en 1662, puis,



à partir de ce moment-là, de Montargis. La localité est dominée par le château de Hautefeuille, qui a remplacé l'ancien manoir, sis à Malicorne, et dont il ne reste plus que quelques ruines de murailles et quelques traces de fossés, au carrefour des deux anciennes routes le chemin de Montargis et la route du Morvand, dite la « sente des Bourguignons ». Du haut de leur manoir fortifié, les premiers seigneurs que le traité de Kiersy-sur-Oise en 887 rendirent héréditaires, surveillaient ces routes pour dépouiller les marchands. Dans l'enceinte était comprise l'église qui existe encore, reconstruite, et qui porte sur les murs de son chevet, les dates qui constituent à peu près toutes les annales locales.

L'une dit « l'an 135..., le chasteau de Malicorne par les Anglais fut «destruict ». Cette inscription rappelle en effet le siège, par l'Anglais Robert Knolles, de ce manoir qu'il détruisit, ainsi que l'église et le village lorsque, en 1360, une clause du traité de Brétigny le contraignit à abandonner la région. Quant à la date de cette destruction, on l'ignore. La date du chevet ne peut qu'être inexacte. Cela tient à ce qu'elle a été inscrite après la reconstruction ou la restauration de l'église par un savant local insuffisamment renseigné. Une autre inscription indique qu'en « l'an 15... le grand vent jeta par terre le clocher de Malicorne. ». A cette date qui précéda ou suivit les guerres de la succession d'Espagne et de religion, ce petit bourg de Malicorne n'avait pas d'autre histoire. Enfin la troisième date nous fait connaître qu' « en l'année 1632, Malicorne a été vendu par décret à M. Texier, le 10 mai. »

**Les Texier de Hautefeuille.** — Cette vente comprit à la fois le domaine et le château qui avait été reconstruit sous le nom de « Plessis » sur une petite éminence. Il n'offrait rien de particulier à cette dernière époque où, avec l'invention des armes à feu, il servait uniquement de retraite aux seigneurs de Malicorne. Le nouveau seigneur était conseiller à la chambre des comptes. Le site ne lui plut pas; il déplaça son château qu'il rebâtit plus haut, plus près de Saint-Martin-sur-Ouagne que de Malicorne, au milieu des bois, et il le baptisa du nom d' Hautefeuille. Il prit le titre de baron de Malicorne et d'Hautefeuille. En 1689, son fils fit ériger la seigneurie de Malicorne avec celles de Charny et de la Mothe-aux-Aulnais, en comté. Plus tard, le comté fut transformé en marquisat en récompense des services, rendus à la France par la famille : un Texier, mort en 1702, avait été grand prieur d'Aquitaine, grand-croix et bailli de Malte, lieutenant-général et ambassadeur; son frère était conseiller d'Etat et un neveu mestre de camp général. En 1770, un autre membre de cette maison était brigadier des armées du roi et portait « de gueules. à un lévrier d'argent passant au collier de gueules, cloué, bouclé et virolé d'or, ayant en chef un croissant d'or. ».

La devise de cette illustre famille était « splendor honoris, virtute fidea litas ».

**La famille Séguier.** — En 1812, le château des Texier fut acheté par le premier Président Séguier, le descendant de l'illustre famille de ce nom qui déjà comptait dans sa généalogie un chancelier, cinq présidents à mortier, quatorze conseillers, trois avocats-généraux, un maître des requêtes, un évêque, un ambassadeur, etc.

**La Branche des Séguier de Paris.** — Originaire du Languedoc., fixée au XI<sup>e</sup> siècle à Narbonne, la maison Séguier bifurqua au XIV<sup>e</sup> siècle. Un descendant d'Armand Séguier, fils de Pierre Séguier et de Louise de Narbonne, vint fonder la branche, dite de Paris, à Paris même, vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. L'un de ses membres, Gérard Séguier, ayant épousé Marguerite de Vaudetar, dont une parente était la femme du comte de Reilhac, ministre de Charles VII, et de Louis XI, devint, vers cette époque, grâce à cette influence, conseiller du roi. De cette union sortirent plusieurs autres branches, dont celle de Chevreuse, plus précisément de la Verrière, avec Barthélemy Séguier, le fils aîné. On compta d'autres rameaux : les seigneurs de Courtempierre; de l'Estang-la-Ville, près de Marly; de Drancy et de Saint-Brisson; d'Autry-le-Chatel (Loiret); d'Ardes, en Normandie. De ce dernier rameau, fondé par Alexandre Séguier, est issu, à la quatrième génération, Antoine-Mathieu, baron Séguier, qui acquit donc en 1812 le château des Texier de Hautefeuille, que possède encore son descendant Pierre, baron de Séguier, avec ses enfants.

**Le Fief de Beaumarchais.** — Ce fief, qui fut réuni à la seigneurie de Grandchamp (Voir cette dernière notice) était acquis le 7 mars 1785 (Me Maupas, notaire à Paris), par Louis Adam et Jeanne Genys sa femme qui le revendaient le 27 brumaire an X à M. Centurion de Pardieu. Il passait le 6 novembre 1815 (Me Trianon, notaire à Paris), à M. et Mme de Verneuil qui le cédèrent à M. Lagoguey, ancien notaire à Cerisiers, le 26 août 1840 (Me Marchand, notaire à Grandchamp). Ce dernier le revendit le 6 juillet 1874. à Jacques Gillet, père du notaire de Beaurain.

**L'église.** — On trouve dans l'église de Malicorne, commune dans laquelle se trouve le château de Hautefeuille, une liste de bienfaiteurs de la famille de Séguier, à partir d'Antoine-Mathieu dont une inscription

au banc d'œuvre nous apprend qu'il a restauré l'église en 1843. Ses descendants, comme lui, y conservent des traces de leur générosité: le baron Armand-Pierre, fils du précédent (1870); la vicomtesse Mangot d'Orgères, baronne Séguier, dont le talent de peintre s'affirma dans le tableau du rétable où elle a représenté un Christ entre saint Fort et saint Blaise. Elle a peut-être aussi peint et donné le tableau du rétable de la chapelle saint Joseph une « Tentation de saint Antoine » qui provient précisément du château de Hautefeuille, propriété des Séguier; en 1880, Honorée Lepelletier d'Aunay, veuve d'Armand, baronne Séguier; en 1893, Antoine, baron Séguier, leur fils, et la baronne, née Charlotte de Goyon; en 1895, le baron Pierre Séguier et la baronne, née Isabelle de Kerrets, les propriétaires actuels de Hautefeuille.

Sous la voûte de l'entrée flanquée de deux petites chapelles et soutenue par quatre piliers, on remarque les armoiries des Séguier, armes parlantes portant un agneau, Séguier signifiant, dans la langue d'oc, propriétaire de moutons; les armoiries de Léon XIII et celle du cardinal Bernadou, l'avant-dernier archevêque de Sens. L'église est voûtée en cintre. A l'abside, les baies ont été restaurées dans le goût de la Renaissance. Nous avons noté, les inscriptions relatives à Jacques de Courtenay, seigneur de Chêne-Fort et autres lieux; et à Nicolas du Plessey Segulier, seigneur d'Asnières, qui furent tués le 21 août 1589 dans un combat livré aux protestants entre Dracy et Villiers-Saint-Benoît. Dans la nef est une plaque commémorative de marbre noir d'Antoine-Jean-Mathieu Séguier (1843). Au cimetière on lit sur la dalle funéraire du premier Président Séguier: « Dans l'espoir d'être réuni à son épouse par la même tombe, Antoine-Jean-Mathieu Séguier, né à Paris le 21 septembre 1768, appelé au Parlement en 1789, premier Président de la Cour Royale déjà depuis 34 ans, pair de France, membre de la Société d'Agriculture, après avoir traversé neuf gouvernements, a voulu que de son vivant sa mémoire fut associée d'avance à la mémoire de la compagne qu'il a perdue. MDCCCXLVI (1846) ».

A relever encore à l'église une inscription latine (1893) mentionnant l'archevêque de Sens « Stephano Ardin », et la famille Séguier: « nobilis Seguiorum gens ».

## MARCHAIS-BETON (MARCHET-BETON)

Primitivement dénommée Marchais, cette localité reçut son nom de Beton d'un sieur Fiacre Beton qui, en 1645, habitait le pays. La terre était un fief de Charny qui, à partir de 1662, releva des Rogres de Lusignan de Champignelles.

*L'église*, qui remonte au XIIe siècle par ses baies ogivales et son abside en cul de four, a été refaite ou restaurée en 1896. Elle est à une nef. On voit une porte en ogive XIIIe ?. Le reste est insignifiant, à part un baptistère qui porte la date de 1780.

## MERCY (MERSIACUS)

Mersiachus remonte au XIIe siècle. En se francisant, l'expression latine des Romains se changea en « Mercy » dès le XIIIe siècle. La commune date de la Révolution

*L'Eglise* est rectangulaire, nue et sans style. A noter toutefois un maître-autel en marbre dont la porte du tabernacle est en cuivre repoussé et reproduit une Assomption; au centre du retable est un tableau de sainte Anne donnant sa leçon à la Vierge entre deux vieilles statues en bois de saint Biaise et de saint Joseph; un baptistère octogonal (XVe).

*Les Cloches*. — On exhume partout des ossements et l'on raconte dans la localité qu'à l'approche des Autrichiens et des Russes, en 1815, les habitants cachèrent les cloches et les objets précieux de l'église dans un puits qui fut ensuite comblé. On n'en aurait jamais plus retrouvé l'emplacement.

## MERRY-LA-VALLEE (MERRIACUM IN VALLE)

Incorporé au pagus de Sens au VIIIe siècle, sous son expression primitive de Matriacus, ce village fut donné au IXe siècle au chapitre de Saint-Etienne d'Auxerre, lequel en conserva la seigneurie jusqu'à la

Révolution. Au XV<sup>e</sup> siècle, son nom de Merry-lez-Egleny trahit sa dépendance de la paroisse d'Egleny. En 1830, la commune était appelée Merry-Vaux, du nom de l'ancien château seigneurial de Vaux qui est entièrement démoli.

*L'église* compte deux nefs, dont la petite est voûtée en quart de cercle et est éclairée par des baies en plein cintre de la transition. Les piliers ont une base à taille angulaire XV<sup>e</sup>. Le reste est dans ce dernier style. Le maître-autel, en pierre, a été posé en 1600. On note au retable trois bas-reliefs intéressants dont une Descente de Croix et un Jésus au Jardin des Oliviers.

Il existe dans le bois une chapelle qui a été construite et reconstruite sur l'emplacement où saint Félix, enfant, est tombé martyr en 385. Nous avons dit (Voir Auxerre) que son corps avait été transféré dans la crypte de Saint-Germain.

## MEZILLES (MIEIGLE)

Lieu ancien dont il est fait mention à partir du Ve siècle, il est cité parmi les domaines qui furent légués par l'évêque Saint-Germain-l'Auxerrois au monastère de Saint-Côme qu'il avait fondé (Voir la notice d'Auxerre). On sait que saint Marien fut gardien de troupeaux à Mézilles. La terre relevait en fief des seigneurs de Saint-Fargeau. A la Révolution, les sieurs Gaune, Lefort et Beaujeu y avaient des propriétés qui furent vendues comme biens nationaux.

*Le château.* — Le château de Mézilles passe pour avoir appartenu à Anne de Beaujeu. Si la fille de Louis XI a réellement occupé le château, celui-ci a été transformé dans le style du XVII<sup>e</sup> siècle; en tout cas, il n'a rien du XV<sup>e</sup> siècle. Lavollée-Deschaumes, grand-père du propriétaire actuel, Auguste Lavollée, ne paraît avoir eu qu'une fille qui, devenue veuve du général baron Boyet de Rebeval, se remaria en secondes noces avec un Lavollée à qui elle donna deux fils l'un Paulin qui est décédé lieutenant-colonel en 1888; l'autre, Auguste, qui a actuellement près de 80 ans. Elle avait trois enfants du premier lit.

*L'église* laisse voir du XII<sup>e</sup> siècle, dans la tourelle, le petit portail roman et une ou deux petites baies en plein cintre. L'intérieur appartient à la Renaissance par la voûte à pendentifs de la grande nef, la piscine flamboyante du latéral sud, la chapelle du latéral nord, la baie flamboyante de l'abside et les quatre travées ogivales des piliers dont l'un montre des gâbles XVI<sup>e</sup>. On note la date de 1547 à la piscine du bas-côté où est un superbe autel de la Vierge dont le retable composite est en pierre. Au centre, remplaçant le tableau classique, est un bas-relief qui représente une Assomption. La Vierge est mollement couchée sur le nuage qui s'élève au-dessus des têtes des douze Apôtres (1656). Cette Vierge ne serait-elle pas la donatrice de ce magnifique retable fin Renaissance, Mlle de Montpensier, exilée à cette époque au château de Saint-Fargeau ? Car on la voit d'autre part étendue sur l'un des arcs rampants en face du duc de Lauzun sculpté en relief sur l'autre rampant. La statuaire se plaisait, à partir d'Henri II surtout, à donner aux statues des églises des visages de femmes ou de princes de la cour de France. Le monument de l'église de Mézilles, que surmonte une Vierge à l'Enfant debout, a été classée en 1893. On note encore dans cette église une statue en pierre de Sainte Anne donnant sa leçon, une chaire en bois sculpté du XVIII<sup>e</sup> siècle et un récent maître-autel en marbre dont le devant s'orne du Christ, des quatre Evangélistes et de leurs symboles l'ange, le lion, l'agneau et le bœuf.

## MIGENNES (MITIGANNA)

Ce village, qui remonte au VI<sup>e</sup> siècle, appartenait au pagus de Sens. Il releva plus tard en fief des comtes de Joigny, qui en furent les seigneurs laïques. Le clergé régulier de Joigny et l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens y eurent des biens avec la fabrique de Saint-Cydroine. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le marquis Anne-Léon de Montmorency devint co-seigneur de Migennes avec le comte de Joigny.

La prospérité surprenante de Migennes, dont la population est passée depuis l'Empire de 300 habitants à 3.000, est due au trafic de la gare de Laroche qui est installée sur son territoire.

*L'église* est à l'extérieur une succession de pignons dont l'un, au-dessus de l'entrée du chœur va en s'écartant en transept. Le portail et la nef ne sont d'aucun style; le chœur est orné de colonnes à chapiteaux

XIIIe siècle. L'abside à cinq côtés est éclairée de lancettes et épaulée de contreforts XIIIe qui s'élèvent jusqu'à la ligne des corbeaux. On relève au chœur une pierre tombale d'une Montmorency, douairière de France, au XVIIIe siècle.

## NEUILLY (NULLIACUM)

Ce lieu s'appelait Nueilli à son entrée dans l'histoire au IXe siècle. Les abbayes des Escharlis, de Saint-Jean de Sens et le prieuré de Cudot ont commencé à défricher le pays au XIe. Le chapitre d'Auxerre s'y implanta au XIIIe, et l'abbaye de Pontigny au XIVE. Au Xve le territoire était divisé en trois fiefs le fief proprement dit de Neuilly qui relevait en partie de la châellenie de Villiers-sur-Tholon et en partie du comté de Joigny; le fief de la Motte-le-Royer qui relevait du comté de Joigny et le fief d'Arblay qui dépendait de la châellenie de Saint-Maurice-Thizouailles, après avoir eu pour seigneurs au XIe et au XIIe siècles les abbés des Escharlis. Au commencement du XVe siècle, le bourg et le fief de Neuilly avaient comme seigneur le sieur l'Estendart de Neuilly, capitaine attaché aux comtes de Champagne. Il fit entourer d'une double enceinte de fossés. et de murs le village qui, royaliste, souffrit horriblement pendant les guerres de religion. A cette époque, la maison de Saint-Phalle ou Saint-Phal de Villefranche, possédait la seigneurie. L'un de ses membres, Guillaume, s'annexa une partie de la châellenie de La Ferté-Loupière (Voir cette notice) en épousant, vers le milieu du XVIe siècle, Edmée de Courtenay, fille de René, seigneur de La Ferté. En 1563, il rendit hommage au comte de Joigny en son nom et au nom de ses beaux-frères et belles-soeurs, des terres de La Ferté, provenant précisément du décès de René de Courtenay. Son fils, Claude de Saint-Phalle, laissa deux fils Edme et Philippe, et une fille, Marguerite, qui se partagèrent en 1622, Neuilly, La Ferté-Loupière et Villeneuve-la-Cornue. Edme de Saint-Phalle mourut en 1640 et son fils Georges lui succéda. Il réunit à ses possessions les fiefs d'Arblay et de la Motte-le-Royer; mais vers 1687, la Ferté-Loupière se trouva détachée à jamais de Neuilly. Le reste des possessions de Georges de Saint-Phalle, dernier du nom, passait successivement à Louis-Jules de Molé, chevalier, maréchal général des logis des camps et armées, seigneur de Champlay, les Voves, Epineau, etc.; à Gillet, chevalier, seigneur des mêmes lieux; au marquis de Tourdonnet, et enfin à M. Foacier, seigneur de Champlay, qui en fut le dernier possesseur. Le château seigneurial n'était qu'une bâtisse du temps de Louis XIII qui fut épargnée, avec l'église, par les terribles incendies de 1722 et 1785 qui détruisirent Neuilly.

*L'église* appartient en partie au XIVE siècle et en partie à la Renaissance, avec quelques traces du XIIe. Le grand portail aux chapiteaux à double rang de feuilles de vigne est de la fin du XIVE. Le tympan, restauré, s'orne d'un trèfle curviligne sous une archivoltte ogivale. Le petit portail nord appartient au XIIe et le sud à la Renaissance. Il a été restauré avec l'église qui est en bon état. Ses trois nefs, son chœur et son abside ont une architecture gothique XIVE de la base des piliers à colonnettes aux clefs de voûte, sauf un pilier de la nef, qui est palmé XVe et les voûtes et les baies des latéraux qui sont du même style fin XVe. On voit à un chapiteau deux espèces de lézards aux queues entrelacées qui annoncent la salamandre de François 1er A noter une piscine à trilobe; une cuve baptismale; un écusson chargé d'une croix d'azur sur champ d'or de la maison de Saint-Phal; un tabernacle à colonnettes torses et rampants; un autel en pierre de 1624 surmonté d'un tableau du Rosaire signé Lemaltre (1781, Antissiodorensi, Auxerre).

## PAROY-EN-OTHE (PARETUM-IN-OTHA)

Cette commune fut une des plus anciennes paroisses de l'Yonne. En 519, ce lieu, qui s'appelait « Paredus », était compris dans le pagus de Sens. L'abbaye de Dillo le désignait sous le nom de « Pareyum » en 1347. Elle en possédait la seigneurie qu'elle céda à la cure et à la fabrique de la paroisse à la fin du XVIIIe siècle.

*L'église* n'a, dans la nef, qu'une travée de bas-côtés qui continuent, latéralement au chœur, jusqu'à l'abside. Ces travées sont ogivales, ce qui fait que les piliers cruciformes, flanqués de quatre colonnettes engagées pour soutenir les arcs formerets et les arcs doubleaux, sont au moins du XIIIe siècle. Ce style primitif de l'église a subi des remaniements, quand on a refait les voûtes en berceau au XVIIIe siècle. A noter une statue en pierre de la Vierge.



## PAROY-SUR-THOLON (PARETUM)

La première appellation de Paroy fut « Paries » au XIII<sup>e</sup> siècle. On remarquera la différence d'origine des deux communes dénommées par la suite « Paretum ». Cette paroisse fut donnée au XIII<sup>e</sup> siècle à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. A partir du XVI<sup>e</sup>, la terre releva en fief du comté de Joigny.

*L'église* remonte au XIII<sup>e</sup> siècle par le triplet de l'abside et les chapiteaux des piliers-dosserets du chœur dont la voûte est sexpartite. Paul de Gondi, cardinal de Retz, étant comte de Joigny, fit restaurer l'église et refaire la nef où a été placée une statue en pierre de saint Vincent de Paul, le précepteur de ses enfants. On note encore deux autres statues en pierre une Vierge à l'Enfant et une Piéta. Ces trois statues doivent remonter à la fin de la Renaissance.

## PERREUX (PETROSEUM)

On n'a pas de renseignements sur les origines de Perreux-le-Bois dont les membres de la maison de Montigny furent les seigneurs durant de longs siècles. Originaires de Troyes, un Montaigny, Evrard, se croisa en 1199; un autre, Guillaume, assista. à la bataille de Bouvines en 1214. C'est alors que Philippe-Auguste anoblit la famille qui changea ses armes d'azur semé de fleurs de lys, à la suite d'un décret royal daté du 28 avril 1667.

*Le Fief des Hastes.* — La terre de Perreux, qui relevait des seigneurs de Saint-Fargeau, comprenait au XVI<sup>e</sup> siècle plusieurs fiefs dont les Hastes, la Coudre, Glatigny, etc. Or le 15 mars 1521, Blanche de Martinet, fille de Jean, seigneur de Pinabeau et du fief des Hastes, porta ces terres en mariage à Guillaume de Montigny, seigneur de la Dautre, en Champagne. De cette union naquit un fils, Edme, qui, épousa en 1553, Françoise de Quinquet, fille de Guillaume, seigneur de Montifaut. Par son mariage, Edme de Montigny était devenu seigneur de Planez et de la Grange. Son fils, Edme II ajouta à ces possessions celle de Chollet que lui apporta en dot, en 1574, une descendante de la famille de Jeanne d'Arc, anoblie par Charles VII, Gabrielle du Lys, fille de Michel du Lys, seigneur de Chollet, Edme II était gentilhomme servant de la reine de Navarre. Son fils Guillaume II de Montigny devint écuyer de la reine, gouverneur de Château-Thierry et de Dieppe, capitaine des gardes à la suite du duc de Longueville. Il se maria deux fois et la seconde en 1606 avec Judith Séguier fille de Claude Séguier, seigneur de la Ferrière, et veuve de Samuel de Fort-Bois, seigneur de Villiers-SaintBenoît. Du premier lit, il avait un fils, Philippe de Montigny, né en 1601, qui sera fait comte de Montigny, baron de la Coudraye et de Long; enfin gouverneur de Dieppe et capitaine des gardes, comme son père, au régiment de Longueville.

*La seigneurie de Perreux.* — La terre de Perreux, qui relevait de Saint-Fargeau, avait comme seigneur en 1604, Henri de Bourbon, duc de Montpensier. Il portait le titre de baron de Perreux. La Grande Mademoiselle, duchesse de Montpensier donna le Perreux à Philippe de Montigny en échange de sa terre de Planez en Champagne. Le comte Philippe, devenu seigneur de Perreux, en construisit un château seigneurial qu'il appela le grand Montigny donnant le nom de petit Montigny à l'ancienne demeure seigneuriale des Hastes. Il avait eu d'Anne de Dangeul, sa femme, plusieurs enfants, dont Guillaume II de Montigny qui, seigneur de Perreux, de Beauchamp et autres lieux, devint vicomte héréditaire de Dreux. Son fils, Joseph, capitaine, épousa en 1704 Anne de Lenfernat dont il eut Gaston-Louis-Joseph, mort sans postérité en 1733. L'héritage revint à la postérité de la branche cadette de Montigny, à Guillaume-Antoine de Montigny, second fils de Guillaume II et né d'un second lit d'Henriette de La Forêt en 1689. Guillaume-Antoine avait épousé en 1717 Marie-Jeanne de la Touche-Hersent qui lui avait apporté en dot les fiefs de la Touche et Hersent. Guillaume-Antoine ayant été nommé commandant à la suite de Madame Victoire de France, fille de Louis XV, vit sa terre de Montigny érigée en marquisat. Le nouveau marquis eut de nouvelles armoiries qu'il unit à celles de sa femme Angélique-Louise du Bellay (1744). Leur fils fut ondoyé, en la chapelle du château en 1767, par permission spéciale de l'archevêque de Sens, le cardinal de Luynes, octroyée à la demande de très haute princesse Madame « Victoire-Louise-Marie-Thérèse de France qui a accordé à son père la grâce de nommer son enfant, avec un de ses neveux, prince de la, maison royale lorsqu' aura lieu la cérémonie du baptême ». Et effectivement, Madame Victoire de France, avec son neveu, le comte de Provence (Louis XVIII), tint l'enfant de Montigny qu'elle prénomma Victor-Stanislas-Xavier.

Guillaume-Antoine, marquis de Montigny, obtint à Montigny la création d'un bailliage qui fut détaché de

celui de La Ferté-Loupière dont Perreux dépendait à cause de la Couldre. (Voir la notice de La Ferté). Il représenta la noblesse du lieu aux Etats-Généraux. Il n'émigra pas, lors de la Terreur. Ses titres de propriété furent brûlés, en exécution de la loi, sur la place de Perreux. Lui-même fut arrêté et incarcéré à Joigny. Libéré après le 9 thermidor, il s'éteignit en son château de Perreux en 1798, empoisonné par son valet de chambre à qui il avait légué sa garde-robe. En cette même année, un de ses fils, Guillaume de Montigny, chevalier de Malte, assistait impuissant à la prise de Malte par Bonaparte.

Guillaume-Antoine avait transmis ses biens à son fils aîné, Gaston-Louis-Guillaume, vicomte héréditaire de Dreux, seigneur de Drouilly, baron de la Coudraye, marquis de Montigny. Il fut page de Louis XV et de Louis XVI, capitaine de dragons au régiment de Noailles. Il s'éteignit à Drouilly, en 1825, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Il avait un second frère qui était chanoine de Sens et une sœur, Marthe, qui épousa au château de Montigny à Perreux, le 1er février 1785, Charles-Nicolas Lebas, comte du Plessis, seigneur de Praslin, Poilly et autres lieux, conseiller au Parlement de Paris. Un descendant de Marthe et de Lebas vivait encore en 1869 dans la commune de Plessis-Saint-Jean, canton de Sergines.

Gaston-Louis-Guillaume de Montigny; marié en 1778 avec Marie-Geneviève de Terrigny, avait laissé ses biens à son fils, Gaston-Louis-Joseph, né au château de Drouilly le 10 janvier 1789, qui fit les campagnes de l'Empire et fut nommé sous-Préfet de Saint-Pol à la Restauration. Il refusa d'entrer dans l'administration et fixa son séjour à Perreux dont il fut maire sous Louis XVIII et Charles X. En 1836, endetté, il vendit son château et ses terres et se retira à Romorantin où il mourut. Il avait épousé en 1854 Angélique-Marie de Salmon de Chastellux et laissait plusieurs enfants de cette union.

*Le Château de Montigny.* — Gaston-Louis-Joseph avait vendu son château à Ludovic-Omer d'Estampes d'une famille originaire du Berry. Situé à environ 1500 mètres de Perreux, il est flanqué de quatre tourelles d'angle. Philippe de Montigny n'avait fait que la façade et l'aile droite; Guillaume-Antoine ajouta l'aile gauche à la fin du XVIIIe siècle. Il avait voulu lui donner ainsi la forme d'un carré se rapprochant de celui du château de Versailles, avec lequel il était familier, puisqu'il l'avait habité comme commandant de la maison de Madame Victoire de France. Il avait dessiné devant la grille un rond-point d'où partaient des avenues dont l'une appelée le boulevard du roi conduisait au Petit Montigny; une autre était le boulevard de la reine. Il songeait à faire monter dans son parc les eaux de l'Ouanne pour imiter les eaux de Versailles les fossés et le pont-levis ont disparu; les jardins ont été transformés, la chapelle est fermée. La tuilerie et la faïencerie qu'il avait annexées à son château ne sont plus. Bien des modifications ont été apportées à cette résidence; mais on aperçoit encore au fronton les armoiries seigneuriales qui indiquent qu'un monde a disparu.

*Le Fort.* — Le fort de Perreux sur l'emplacement duquel sont bâtis l'église, le presbytère et d'autres maisons, montre encore des traces de fossés, d'autres fossés plus bas indiquaient les limites des seigneuries de Glatigny et de Fontaine-L'Hermitte. A la Révolution, la partie du terrain où s'élèvent l'église et le presbytère devint propriété de la nation; mais ce qui en restait à l'est et au nord demeura ou fut restitué au marquis Guillaume-Antoine de Montigny avec les autres biens, à sa sortie de prison. On en avait fait un lieu de promenade. Lorsque son fils Gaston-Louis-Joseph répara l'église comme maire de Perreux, il coupa sur cette promenade les arbres dont il avait besoin. Il s'ensuivit un procès en concussion contre lui; mais il produisit un titre de propriété dont le Tribunal de Joigny fit état en 1830-1831 et la commune fut condamnée aux dépens. Quand il vendit ce terrain en 1836, au sieur Durand, il réserva à l'église deux mètres de passage à mesurer du bord extérieur des contreforts.

*L'église.* — C'est ainsi que l'église est encastrée dans l'ancien fort. Le droit de sépulture de la famille de Montigny à l'intérieur et le droit de litre seigneuriale à l'extérieur comme à l'intérieur indiquent assez que les Montigny furent les fondateurs de l'église. Elle a dû être fondée par Guillaume de Montigny dont on lit sur une pierre tombale cette inscription «C'y gist Guillaume de Montigny, escuyer en son vivant seigneur des Hastes et de la Dautre (?) en Champaigne lequel trespassa le mardy IIIe jour de novembre l'an mil cinq cens quarante cinq», (1545). Quarante ans après, en 1494, l'église fut érigée en paroisse. Comme le fondateur d'une chapelle ne donne le droit de litre qu'à l'intérieur et qu'on en voit une tracée sur le mur extérieur, on en conclut à la fondation de l'église tout entière par les Montigny qui, des Hastes, vinrent s'établir à Perreux en 1521 sans en posséder encore la seigneurie.

La nef en berceau de l'église compte quatre travées ogivales et trois petites baies de même style. L'unique bas-côté a subi une restauration au XVIIe siècle. Il est à remarquer qu'on ne voit pas trace de style Renaissance dans cet édifice qui est donc au moins du premier quart du XVe siècle. Au portail on découvre des chapiteaux dans le genre du XIIIe. Portail d'ancienne chapelle sans doute. Le maître-autel XVIIIe siècle s'adosse à un

retable composite en bois et possède deux tabernacles superposés et dorés. dans le goût du grand siècle. A noter le banc d'œuvre et la chaire qui sont de 1770, les bancs des fidèles qui sont de 1784, le banc des Montigny qui est dans la chapelle seigneuriale. Derrière le petit portail, il y a un retable grec avec une niche abritant un saint Roch en pèlerin, sculpté sur bois ancien. Dans un cadre à colonnettes Renaissance, la seule manifestation de ce style en cette église, on expose un camée de la Vierge et l'Enfant. Il y a d'autres richesses, comme des statues de saint Eloi, de saint Jean, de saint Sébastien; un reliquaire orné de neuf médaillons peints et donné par Mgr Joly, archevêque de Sens; un grand reliquaire de saint Eloi, évêque de Noyon, blasonné aux armes de Montigny; un Christ au Jardin des Oliviers donné en 1866 par le comte Théodose d'Estampes; une Dame au Rosaire, avec Saint Dominique, Amicie de Montfort en abbesse tenant la croix et la couronne d'épines. Saint Dominique porte le lys. et la levrette (1776 et 1840). On relève aussi des pierres tombales autres que celle de Guillaume de Montigny dont la famille avait son caveau au sanctuaire, lequel contient le cœur de Philippe de Montigny apporté de Dieppe en 1675; celle de Joseph de Montigny (1749) et de sa femme, Anne de Lenfernat (1761) qui légua 6.000 livres pour dire des messes. Guillaume-Antoine de Montigny, né en 1798, est inhumé au cimetière. Les deux cloches remontent à 1606. L'une a été tenue par Françoise de Quinquet, au nom de Judith Séguier mariée plus tard à Cyrille de Montigny.

En 1793, le curé Loiseau, pour sauver sa tête, se déguisa et alla se réfugier au château de Drouilly-les-Haies chez Gaston de Montigny. En 1864, le curé de cette époque, refit le carrelage des deux nefs et de la chapelle Saint-Roch. En 1890 eut lieu une restauration entière de l'église, à laquelle contribuèrent le curé Gaillard pour 2.000 francs, et la comtesse d'Estampes pour 1.000. Cette restauration fut reprise en 1912 par M. l'abbé Fayet.

## PIFFONDS (PIPHONS)

Au IXe siècle, le village faisait partie du pagus et du diocèse de Sens et s'appelait Puteum-Fontis. Siège du bailliage qui s'étendait sur la paroisse, il relevait en fief du roi à cause de sa grosse tour de Sens. Jacques Cœur, argentier de Louis XI, acquit la seigneurie qui appartint, à la veille de la Révolution, à M. de Sormery.

*Le Château.* — Le château est dit encore aujourd'hui de « Jacques Cœur ». A une poutre du colombier qui dépend de ce manoir dont les écoles occupent une partie, on relève la date de 1478. Ce pigeonnier, avec sa haute échelle tournante, n'a subi aucun changement. Les salles de la ferme portent un style antérieur au XVe. Il se rapproche du XIIIe siècle dans une salle circulaire munie de créneaux. A la mairie, on trouve la date de 1251 pour la charpente du château. De ce côté, les murs ont conservé leur épaisseur d'environ un mètre 50; mais l'intérieur a été aménagé pour les classes. On relève aussi à la Mairie que Nicolas Briconnet, fils de Charles, filleul d'Angélique Dudeffand, fut baptisé en janvier 1641, son père étant seigneur de Piffonds (1638-1699). En même temps, une famille «de Paris détenait le château de Philippières qui a été détruit. Le château de Jacques Cœur fut vendu par devant maître Cavoit, notaire à Villeblevin, près de Sens. Il s'élève d'un étage et ses tourelles sont coiffées en poivrière. L'entrée de l'école des garçons s'effectue par l'escalier de l'ancien donjon.

*L'église.* — Un arc biseauté XIIe siècle indique le style primitif de cet édifice qui ne conserve plus grand chose de l'ancien temps. Des restaurations ont altéré la pureté du style et l'on a fleuroné les clefs de voûte dans le goût de la fin du XIVe et du commencement du XVe. C'est le style aussi de l'ancienne chapelle seigneuriale située près du chœur. Une baie flamboyante à l'abside souligne une restauration au XVIe siècle. On n'a fait que remettre en état par la suite les diverses parties. Une nef seulement. A noter la chaire en chêne sculpté dont les panneaux recouverts d'arabesques sont bordés de fleurons Renaissance; un vieux bénitier en pierre orné de masques et formant niche. Il doit remonter à la primitive église avec le baptistère ovale en pierre qu'on voit devant la porte.

## POILLY-SUR-THOLON (POLIACUM)

Ce village appartenait au IXe siècle au pagus et au diocèse de Sens. Il releva plus tard du bailliage de Saint-Maurice-Thizouailles (Voir cette notice) et eut notamment pour seigneurs les fameux capitaines Blosset qui, de père en fils, s'illustrèrent de façons diverses pendant les guerres des XVe et XVIe siècles. L'histoire de Poilly se confond d'une part avec celle des seigneurs de Saint-Maurice-Thizouailles et de Fleury et d'autre part avec celle du monastère de Vieupou.

En 1656, mourait Charles Ruel, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et capitaine au régiment de

la reine, tué devant Valenciennes. Il était seigneur surtout de Saint-Maurice-Thizouailles, mais son acte de décès a été dressé à Poilly qui lui appartenait sans doute aussi. En 1678, le seigneur de Poilly était un sieur Zacharie Thierrat, escuyer, conseiller et secrétaire du roi. et de ses finances, maison et couronne de France. Ses descendants conservèrent la seigneurie laïque dont le prieuré de Vieupou, fondé en 1170 par des moines de Grandmont, posséda la seigneurie ecclésiastique jusqu'à la Révolution. Les Chartreux de Valprofonde y avaient des biens qui furent vendus nationalement. On y relevait aussi le nom des Chenu. (Voir la notice sur Branches).

**Les Fiefs.** — Le lieu dit Lenfernat fut la première halte en France de la célèbre maison de Lenfernat qui a donné naissance à tant de rameaux. On relève aux actes de l'état-civil qu'en 1655 Françoise Duplessis, femme de René de Lenfernat, a été inhumée dans le chœur de l'église de Poilly. Le fief de Godeau, situé entre Poilly et Fleury, avait pour dame, en 1637, Marie d'Artoire; en 1638, le seigneur de Godeau s'appelait Etienne de Fondriat et en 1639, Jean de Fondriat.

Au Feu dit Marmay ou la Motte-Marmay, il y avait un château qui a été rasé à la Révolution et une chapelle qui, démolie en 1793, a été reconstruite, puis redémolie en 1903.

**L'Eglise.** — On y entre par un portail situé au nord et l'on descend comme dans une église romane ou de la transition. Quant au grand portail ouest, il est condamné. Il s'ouvre près du clocher que flanque une tourelle à meurtrières, dont la base octogonale s'inspire du style gothique de l'école religieuse de Cluny. C'est un des plus intéressants de l'Yonne. Il est tout en pierre de taille et une galerie le décore en son milieu. Le grand portail condamné est la principale beauté de la façade où on lit la date de 1638. Cette façade est fleurie de niches, de dessins géométriques et de pilastres comme on les aimait sous Henri II, mais aussi de guirlandes, de rubans, de paniers de fleurs, de nids d'oiseau, de bergers comme si l'on approchait de l'époque de Marie-Antoinette. On prodigue, en effet, les colonnes ionniennes enrubannées, les guirlandes et les petits panneaux, les arabesques, les fleurs et les rinceaux, les effigies et les petits frontons. Tout cela est charmant d'anachronisme.

L'intérieur comprend d'eux nefs dont la grande est d'une largeur démesurée à la façon des constructions monumentales du XVIIe siècle. Les travées varient d'une arcade à l'autre. Le bas-côté, qui est voûté en arc de cercle fait songer au XIIe siècle; la voûte flamboyante du chœur et de l'abside au XVIe. Une haute colonne forme le pilier de soutènement du clocher. On remarque des fenêtres à lancettes XIIIe et des baies Renaissance XVIe, ainsi que des vestiges de blasons. On note un retable et un maître-autel en pierre; un lutrin de forme triangulaire surmonté d'un aigle; un coffre Renaissance à l'usage des objets du culte, lequel est muni de serrures en bois de chêne; un baptistère oval en pierre; un tableau représentant le Baptême de Jésus; enfin une épitaphe en lettres dorées sur marbre noir relative à « messire Edme Pourtchot, licencié ex-loix, recteur et syndic de l'Université de Paris et natif de cette paroisse..., etc., 1776 ».

L'ancien monastère de Vieupou se trouve sur le territoire de la commune de Poilly, mais les communes et la ferme sont sur celui de Saint-Maurice-Thizouailles. Cette ferme n'est autre que l'ancien château construit ou achevé au XVIIIe siècle, car on lit la date de 1751 sur une des cheminées.. En 1733, le prieur de Vieupou était Pierre Leguay qui a laissé un journal relatant les tribulations subies pendant trois mois par les religieux qui entendaient toutes les nuits du bruit dans la maison. On accusa plus tard Leguay d'avoir organisé cette comédie de revenants pour obtenir son changement que ses supérieurs s'obstinaient à lui refuser.

## PRECY-SUR-VRIN (PISCIACUM)

La localité existait déjà au IXe siècle. La terre releva en fief du comté de Joigny. Dès le XIIIe siècle, on y voit des seigneurs. autochtones.

**Les Seigneurs.** — Un mariage entre Pierre de Précy et Agnès de Cudot réunit sous le même nom les deux terres voisines. De cette union naquit une fille Hélésende, qui les porta en dot à Hugues III, chevalier, issu de la famille de Brame ou Brienne (Voir l'histoire de Joigny). Hugues III était le second fils d'Hugues II, seigneur de Conflans et d'Ide. Hugues III, qui a été inhumé aux Escharlis avec sa femme, était maréchal de Champagne. En 1293, Philippe-le-Bel l'avait créé lieutenant-général et régent du royaume. Son fils aîné hérita, de ses dignités et des seigneuries de Précy et Cudot. Il les laissa à une fille unique, Jeanne de Conflans, qui entra dans la maison de Châtillon, en épousant Gaucher de Châtillon IV. Leur fils, Hugues de Châtillon, n'ayant pas de postérité, laissa à sa mort, en 1390 les terres de Cudot et de Précy à sa femme Isabeau de Cramailles. Puis, à la mort de celle-ci, elles passèrent dans la maison de Tourzel d'Alègre. Les d'Alègre, originaires d'Auvergne, ayant hérité de la seigneurie de Tourzel d'un sieur Morinot ou Maurin, chambellan de Charles VI, furent faits barons d'Alègre. Pierre de Tourzel d'Alègre succéda, à Précy, aux Châtillon. Sa fille Claude, dame de Précy, mariée au



baron Claude d'Apcher, étant morte sans postérité, la terre de Précý revint à son neveu François d'Alègre, grand maître des eaux et forêts (1462). Il devint comte de Joigny par son mariage avec Charlotte de Châlons, veuve d'Adrien de Sainte-Maure, qui lui donna le droit de châteltenie à Précý. L'aînée de leurs filles, Anne d'Alègre, dame de Précý, baronne de Vitteaux épousa en premières noces Antoine du Prat, seigneur de Nantouillet (Seine-et-Marne) et en secondes noces, en 1566, Georges de Clermont d'Amboise, marquis de Gallerande. Déshéritant les huit enfants de son premier lit, elle légua Précý et ses autres terres seigneuriales à son mari; mais les du Prat de Nantouillet réclamèrent et Antoine du Prat IV fut remis en possession de Précý. Il avait épousé Anne de Barbançon qui maria sa fille, Louise du Prat, à René de Chandio, marquis de Nesle, et se remaria elle-même à René de Viault, seigneur de Champlivaut, à qui elle porta la terre de Précý. C'est à ce dernier qu'en 1582, Nicolas de Fer, abbé des Escharlis, aliéna les biens du monastère pour obtenir sa protection; l'abbaye étant pour la Ligue et le seigneur de Précý pour le roi, celui-ci l'incendia.

La terre de Précý, faite de descendance directe, échut à Louis de Barbançon, frère d'Anne, marquis de Cussy, qui, ne s'étant pas marié, assura la possession de Précý à François du Prat, dit le chevalier de Nantouillet, un arrière-petit-fils d'Anne de Barbançon. Aussi prit-il les armes de Barbançon et le nom de du Prat de Barbançon; ses descendants ont conservé jusqu'à la Révolution les seigneuries de Précý, Sépeaux, Romain-le-Preux, etc., etc. Le dernier d'entre eux, ayant émigré, fut arrêté et guillotiné. Du château, qu'habita un des membres de la famille d'Esterhazy, il ne reste plus que de vagues traces de fossés et des murs de soutènement dégradés et recouverts de ronces.

*L'Eglise* remonte au XIIIe siècle par le triplet du chevet, le clocher et le portail à triples colonnettes et chapiteaux. A quelques détails toutefois se décèle le XIIe siècle. Les bas-côtés sont voûtés en quart de cercle. Les travées et les taillloirs sont à biseau. On voit un masque roman dans une chapelle. Les piliers d'angle du chœur et de l'abside sont du XIIIe.

A noter une Vierge à l'Enfant en pierre; un baptistère divisé intérieurement en quatre compartiments carrés et sculptés aux angles du soubassement (XIIIe); des dalles funéraires portant les noms de la maison de Courtenay.

## PRUNOY (PRUNETUM)

La terre fut défrichée à partir du XIIe siècle par les religieux de l'abbaye des Escharlis. Après les premiers seigneurs qui tirèrent leur renommée du pays qu'ils cultivaient, on note la famille de Crèvecoeur, dont nous avons constaté la présence en Seine-et-Marne et dans l'Oise dans les deux localités de ce nom. A Guillaume de Prunoy, seigneur du lieu, bailli de Sens en 1333, succéda Alexandre de Crèvecoeur, qui eut la même charge. Deux siècles s'écoulaient ensuite; puis en 1512, un Guillaume de Crèvecoeur, seigneur de Prunoy, est en même temps seigneur de Vienne. Il a pour successeur en 1541 Christophe de Crèvecoeur. En 1555, Eustache, fils de Christophe, assiste à la rédaction de la coutume de Sens pour déclarer que Chevillon suivait la coutume de Lorris (Loiret) et ressortissait au bailliage de Villeneuve-le-Roy. La seigneurie de Prunoy resta dans la maison des Crèvecoeur de Vienne jusqu'au XVIIIe siècle. En 1710, Louis-Gaston était marquis de Crèvecoeur. Il installait donc sa châteltenie de Vienne dont relevaient Prunoy et Pailly, une lieutenance dont il confiait la charge à Toussaint Moisson, prévôt de la Coudre et autres lieux, procureur fiscal de La Ferté-Loupière où il avait sa résidence. En 1785, M. de Lolive, introducteur des ambassadeurs, acquérait Prunoy qu'il laissait à son fils. Ce dernier connut la Terreur pour avoir été incarcéré dans la même cellule avec l'historien Anquetit, (de Châteaurenard, Loiret). Il devait épouser Mlle Radix, fille du propriétaire du château de Chevillon. Son neveu, M. le duc de Fezensac, fut son héritier.

*Le Château.*, qui a aussi été la propriété de la famille de Montesquiou est une construction qui n'en impose pas; mais le fronton de sa façade et les portes ont été sculptés de blasons et de motifs par le statuaire Charles Gilbert, qui, mort prématurément, s'était marié en 1867 avec la fille du fermier du château.

*L'Eglise.* — Chartes Gilbert a également restauré le portail de l'église qu'il a orné de crosses à l'archivolte; du groupe des douze apôtres aux voussures et d'un crucifiement au tympan. L'intérieur n'a qu'une nef insignifiante et une chapelle latérale aux piliers palmés fin XVe, qui est celle d'un bas-côté amputé. Le chœur et l'abside sont voûtés en demi-cercles. Les baies vont du XIIIe au XVe. Sur un panneau de la chaire sculptée on voit saint Pierre qui envoie ses missionnaires prêcher la religion nouvelle à travers le monde. On note un bénitier cylindrique orné d'un écu où l'on voit une paire de ciseaux sculptés en creux avec les lettres R. C.

## ROGNY (ROGNIACUM)

La localité a été donnée, à l'origine, par l'archevêché de Sens aux religieuses bénédictines de Châtillon-sur-Seine. Vers 1360, Un Guillaume de Rogny, seigneur local, épousait une Courtenay, dont les rameaux de famille couvraient la région. Elle s'appelait Isabeau et était fille de Pierre, seigneur d'Autry-le-Châtel (Loiret). De cette union naquit un fils, Eudes de Rogny qui, à dix-huit ans, en 1380, recueillit la succession paternelle. Sa mère, restée veuve et retirée au château de Villiers-sur-Tholon, s'étant mésalliée avec un vilain, Henriet Eulet de Ferrières-en-Gâtinais, entré à son service, il le fit assassiner, et sa mère épousa un homme de son rang, Pierre de Latour, écuyer. Puis, à la mort d'Eudes, la terre de Rogny échut à la maison de Châtillon-Coligny et y demeura jusqu'à la Révolution. On sait que la seigneurie de Châtillon, qui comprenait Rogny, fut érigée en duché en 1696 au profit du comte de Luxe, Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, qui en avait hérité l'année précédente de sa tante, Elisabeth-Angélique de Montmorency, fille de François de Luxe et d'Isabelle de Vienne, veuve de Gaspard de Coligny, remariée à Christian-Louis, duc de Meckelbourg. A la Révolution, un sieur Robert de Saint-Vincent était coseigneur de Rogny avec un Montmorency-Robecq, la dernière transformation historique des Montmorency à la fin de l'ancien régime.

**Les Sept Ecluses.** — Rogny a acquis une célébrité commerciale à partir de la construction du canal de Briare ou du Loing destiné à relier la Loire à la Seine. L'exécution en fut commencée sous Henri IV et Sully, qui y employèrent 12.000 hommes en 1606. La direction des travaux fut confiée à l'ingénieur Cresnier (de Tours). Le duc de Châtillon-Coligny, cherchant à entraver les travaux, on les fit protéger par des troupes. La guerre de Trente Ans les ayant suspendus, Jacques Guyon et Guillaume Bouteroue les reprirent en 1638 avec l'engagement de rendre le canal navigable dans un délai de quatre ans., sous peine de déchéance. Ils assumaient toutes les responsabilités les plus étendues. Le canal achevé, il fut érigé en fief de franc-alleu en faveur des deux entrepreneurs et de leur descendance afin de leur permettre de récupérer leurs frais et débours par la perception des droits sur les bateaux et les marchandises. De plus, Guyon et Bouteroue reçurent des titres de noblesse.

Les sept écluses de Rogny, construites en même temps que le réservoir de Moutiers, près de Saint-Sauveur en Puisaye, restent une des merveilles d'art du XVIIe siècle.

**L'ancienne paroisse de Saint-Eusoge.** — Rogny compte deux anciens fiefs, celui de La Brûlerie (La Bruslerye), et celui de Saint-Eusoge (Sanctus Eusebius in Puisaia). Ce dernier fief, important au XVIe siècle, puis détruit par les guerres, a disparu. Faute d'habitants, en 1792, la paroisse de Sainte-Eusoge fut réunie à celle de Rogny pour former une seule commune. Le château de Saint-Eusoge s'est annexé comme chapelle son ancienne église, qui remontait à la transition. La table de l'autel est une vieille pierre tumulaire de cette église. Elle porte comme épitaphe : « Ici gist noshle escuier feu Jehan Douard qui trespassa le jour de la Saint-Barnabé l'Apostre l'an de grâce mil CCCXX » (1320).

**La châteltenie de Chesne-lès-Saint-Eusoge.** — Saint-Eusoge était un fief de la châteltenie de Chesne qui appartenait à la maison de Courtenay et dont le château est détruit. Avec ses démolitions on a construit celui de Saint-Eusoge. Cette seigneurie remonte à la fin du XVe siècle. A cette époque, Pierre de Courtenay de Champignelles, fils de Jean IV, seigneur de Champignelles, eut un fils Jacques, qui devint seigneur de Chesne-lès-Saint-Eusoge. Son fils et successeur, Jacques II, fut tué dans une rencontre en 1589. C'est de lui qu'il est question dans l'épitaphe de Malicorne (Voir cette notice). Après sa mort, un partage des biens fut fait entre son fils, Jacques III et sa fille Claude, et la seigneurie revint à cette dernière. Elle devait épouser, en 1605, Charles de Loron, baron de Lirnanton, à qui elle donna une fille Gasparde. Celle-ci porta le Chêne en dot à Henri de Bar, chevalier, qui fut comte de Limanton. La châteltenie passa ensuite à messire Jean-Noël Arnaud, lieutenant des maréchaux de France, en la maréchaussée et siège d'Angoulême.

**L'église** appartient au style de transition (XIIe siècle). Une restauration, faite en 1740, en a modifié certaines parties. Il reste une nef, large et insignifiante; un chœur voûté de tores de facture romane, retombant sur des piliers circulaires décorés de deux moulures à la base et d'une seule au chapiteau. Les griffes de la base et les volutes d'angle des chapiteaux sont en relation de style. Chaque pilier est flanqué de deux colonnes qui supportent les arcades des travées. Une chapelle communique par une ogive avec le chœur. Le carré de la croix soutient le clocher qui est de même style que l'église.

## RONCHERES (RONCHERLAE)

Cette terre qui appartenait aux religieux de Saint-Fargeau et relevait en fief de cette châtelainie n'a pas d'autre histoire.

*L'église* remonte au XI<sup>e</sup> siècle. Il n'y a qu'une nef. Le chœur et l'abside sont d'anciennes chapelles monacales qu'éclairaient des baies romanes. La chapelle latérale, qui était un caveau à l'usage des religieux, a été transformée en chapelle seigneuriale pour les de Vergennes. Les voûtes du sanctuaire sont en pierre et en berceau. Elles ont été peintes à la colle sur torchis, en 1537, par les moines. Ils ont représenté les Évangélistes qu'ils ont entourés des saints du canton de Saint-Fargeau, autrefois Saint-Ferréol. Toutes les parois avaient été en même temps recouvertes de fresques dont deux panneaux seuls ont été sauvés de l'outrage des siècles. Deux épisodes de la vie du Christ sont à peu près intacts: l'un le représente sur le bord du puits de Jacob, parlant avec la Samaritaine; dans l'autre, il est en conversation avec le diable qui, sous une touchante figure féminine, essaie de le tenter en lui demandant, puisqu'il est Dieu, de changer en pain les pierres du chemin. Le dallage du chœur, orné de rosaces, est en grés de Maubeuge. Les baies romanes du sanctuaire sont ouvertes dans un mur d'un mètre et demi d'épaisseur. Les fenêtres XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que l'on y relève proviennent des chapelles monacales de Saint-Fargeau.

En 1868, le curé, M. Pallix, refit le dallage, restaura les baies, construisit la sacristie, fit la voûte de la nef en berceau avec de la brique et la maintint à l'aide de tirants formés de poutres peintes et chanfreinées. Il laissa subsister au-dessus une voûte en ogive illustrée de figures de l'Apocalypse qui datent des moines du XVI<sup>e</sup> siècle. On voit au portail de l'église une statue en pierre, ancienne, de saint Fiacre. Le maître-autel en bois a été donné à l'église par le comte Maurice de Vergennes qui a fait construire le presbytère. L'ancien château du ministre Vergennes est encore en possession de ses descendants.

## ROUSSON (ROSSEM)

Le clergé de Sens défrichait ce pays dès le XII<sup>e</sup> siècle. Il le possédait encore à la Révolution qui vendit nationalement ses biens. Il reste de l'ancien prieuré, une chapelle dite du « Prieuré » (XII<sup>e</sup> siècle).

A deux kilomètres environ du village au lieu dit le ru de Bourienne, il a existé un très ancien château, appelé les « Sales ». Ce château, qui tombait en ruines au XV<sup>e</sup> siècle, a été complètement rasé en 1690.

*L'église*, qui s'écroule, a été interdite par arrêt municipal. Du côté de la nef dont les débris recouvrent déjà les dalles, on relève des marques distinctes de style XIII<sup>e</sup> siècle. Elle s'achève en dôme dans le goût byzantin, suivant le genre renouvelé au XVIII<sup>e</sup> siècle par Soufflot et l'école à laquelle il appartenait. Le maître-autel est, par ses colonnes torsées, adéquat à ce style. Il reste des choses intéressantes une Pietà en bois de chêne (XVIII<sup>e</sup>); un saint Vincent en pierre; une Vierge à l'Enfant (XIII<sup>e</sup>) en pierre (classée); un Christ en bois couché sur son tombeau.

*Fouilles.* — Il a été trouvé des sarcophages à Rousson. M. Julien, maire, a encore mis à jour, en 1900, en faisant des fondations, une mâchoire de femme, des cornes de cerf, des fragments divers préhistoriques.

## SAINT-AUBIN-CHATEAUNEUF (SANCTUS ALBINUS CASTRINOVI)

Ancien siège d'un bailliage, ce village remonte au XII<sup>e</sup> siècle. Les chanoines du chapitre de la cathédrale de Sens en possédèrent la terre seigneuriale jusqu'à la Révolution.

*Les de Magny.* — Soufflot, l'architecte du Panthéon (Voir Irancy et Saint-Bris) avait laissé un fils qui assista aux événements de 1789. Le fils de celui-ci, devenu procureur du roi sous Charles X acheta la terre de Magny et en prit le nom qu'il transmit à ses quatre fils, dont le cadet s'appelait Raoul. Le vendeur, M. Leclerc de Fourolles racheta le domaine et le château de Raoul Soufflot, de Magny et le vendit à M. Cahen dont le nom commercial reste attaché à une vaste entreprise de cafés. Le château était celui de Frauville. Il avait été reconstruit au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle avec les matériaux de l'ancien château seigneurial des Courtenay de Bontin qui ont possédé cette terre au XVI<sup>e</sup> siècle.

**Les Fiefs de Fourolles et de Beaurin.** — Aux archives du notaire de Chassy on trouve, à la date du 27 novembre 1636, que foi et hommage ont été rendus à Jean de Bernage, seigneur de Saint-Maurice-Thizouaille par messire Roslin, docteur en théologie, prêtre, premier cheffier, curé de Saint-Méerie à Paris, seigneur de Fumereau, de Fourolles et de Beaurin. Roslin de Fourolles avait acquis Beaurin en 1633 et l'avait donné à son neveu François à l'occasion de son mariage. Ses descendants s'y perpétuèrent. Une Louise-Françoise Roblin de Fougerolles le porta en dot à Guillaume de Montigny et il resta en 1731 à leur fils, François, dont la fille épousa Ragon des Frins, député à la Convention. Les héritiers de Ragon vendirent en 1816 Beaurin à Jean-Baptiste Lemoine déjà propriétaire de Fourolles et de Fumereau. Après lui, Beaurin échut à une demoiselle de la Gironde qui le légua, à une famille Serindon de la Salle, et Fourolles à la famille Soufflot de Magny qui la revendit en 1889 à M. Leclerc de Fourolles, président du tribunal civil de Joigny.

**L'Eglise** comprend deux nefs dont la grande, voûtée en berceau, s'étend jusqu'à l'abside qui a cinq côtés. Les baies du côté sud sont cintrées bien que les travées correspondantes soient ogivales XVe. Cela provient de ce qu'elles ont été restaurées, à partir du XVIIe siècle; celles du bas-côté, au nord, sont caractérisées fin XVe siècle par les colonnes-dosserets à palmes. Les voûtes sont ornées de pendentifs XVIe. Le clocher a été refait en 1870. A noter la chaire sculptée; des fragments de vitraux du XVIe siècle; un bas-relief XVIIe en bois sculpté d'une Cène; deux Christ dont l'un à extrémités trilobées; un tableau du Crucifiement par Mme Rheat, d'après Charles Lebrun; quelques dalles tumulaires aux épitaphes effacées, excepté celle-ci : «Ci-gît, dans le cimetière, près de la croix, messire Charles de Vieil-Chatel, chevalier, seigneur de la Racine, décédé le 23 décembre 1788, âgé de 80 ans.»

## SAINT-AUBIN-SUR-YONNE (SANCTUS ALBINUS SUPER YONAM)

Ce village, qui est au seuil de la forêt d'Othe avait été donné au XIIe siècle par l'archevêché de Sens à l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens. A partir du XVe siècle, la terre de Saint-Aubin releva en fief du comté de Joigny. Le château seigneurial de Frileux, construit au bas du pays, sur la rive droite de l'Yonne, ne mentionne dans ses anciennes annales que deux noms Jacques Ponthier de Stafford, avocat en la cour du Parlement de Paris (1564) et Anne-Nicolas Doublet de Persan, marquis de Mons, baron de Persan, conseiller du roi et maître des requêtes (1762 à 1789). Ayant émigré à la Révolution, ses biens furent vendus avec ceux des religieux de Joigny, des chartreux de Valprofonde et de Piochard d'Arblay qui se partageaient alors le territoire de Saint-Aubin avec le marquis de Mons. Le château fut démoli.

**Les Fiefs.** — Il existait à Saint-Aubin trois fiefs : Villiers-sur-Yonne, la Tuilerie et la Pierre. Situé sur la route de Joigny, le hameau de Villiers a été détruit pendant les guerres du XVe siècle; on y a exhumé, depuis, des substructions, voire un cimetière. C'était l'ancienne paroisse de Saint-Aubin. La Tuilerie, village assis sur une hauteur, possède un château élevé au commencement du XIXe siècle. Il reste aussi cinq maisons. La Pierre, ou les Fosses de la Pierre, n'est plus qu'un souvenir comme Villiers dont un climat perpétue l'appellation par celle de « Sous-Villiers ».

**La commune contre les de Beaufremont de Listenois.** — En dépouillant le registre des délibérations de Saint-Aubin-sur-Yonne, nous avons noté que, par arrêté du 14 avril 1791, le directoire du district de Joigny autorisait le conseil général de la commune de Saint-Aubin à intenter à « la citoyenne veuve de Beaufremont de Listenois » (Voir les notices de Bléneau et de Chevillon), dame de Cérisy, un procès en revendication de propriété d'une pièce de bois, dite de Grève-Etienne, contenant vingt-cinq arpents et enclavée dans la seigneurie de Cérisy, d'après le terrier du 8 février 1768. Le procès fut poursuivi en vertu de l'article 7 de la loi du 28 avril 1792 enjoignant aux communes de justifier leurs prétentions. Celle de Saint-Aubin ne put faire valoir des titres indiscutés et se vit débouter de sa réclamation et condamner aux dépens.

**L'église** a été restaurée et embellie par son curé, M. Guérinot, qui a aussi modifié, en 1901, le clocher qu'ornent quatre mascarons d'angle. Il a supprimé sur les deux faces du pignon les anciens modillons et, pour consolider l'œuvre, il a substitué des rampants de pierre aux cordons de ciment. En démolissant le pignon du porche, qui a dû être abaissé, il a mis à jour une vieille fenêtre qui a été remplacée par un oculus. Ces rectifications utiles à la beauté de l'édifice n'indiquent pas le style qui se trouve admirablement résumé dans le



portail extérieur du porche les chapiteaux de ses colonnes sont sculptés soit de crochets XIIIe, soit d'un double rang de feuilles XIVE. Son tympan trilobé est décoré d'un quatrefeuille entre une femme accroupie et deux dragons. De même le portail intérieur du porche porte des chapiteaux analogues. Sur ses pieds droits deux chimères s'entredévorent. L'intérieur répond à l'extérieur. Les trois gros piliers qui encadrent les travées en ogive et séparent les trois nefs sont, en effet, cantonnés de grosses colonnes qu'escortent plusieurs petites dans les entre-colonnements et leurs chapiteaux à crochets, disposés en triangle nous donnent notre style XIIIe siècle déjà indiqué. Les arcs-formerets et toutes les arcades de l'époque savante se distinguent de celle du XIIIe siècle par une arête mousse figurant un filet sur le tore central et ce filet s'élargit d'autant plus que nous approchons du XVe siècle. Il faut noter en passant une particularité qui se présente assez rarement dans les églises de notre région, c'est l'ogive arabe ou en fer à cheval aux arcades des latéraux. A remarquer aussi la disposition du triplet de l'abside. Au lieu d'avoir la fenêtre centrale reliée en ternée avec les deux autres, toutes trois sont séparées à la mode de la fin du roman et, dans les deux chapelles, les baies ont une ogive encore moins accentuée et un ébrasement encore plus prononcé, ce qui constitue dans l'ensemble le style de transition d'où logiquement le sanctuaire est plus ancien que le vaisseau.

M. le curé Guérinot a commandé dans le goût du XIIIe siècle un maître-autel en marbre, pierre et bronze. Le tabernacle forme retable et chaque latéral s'orne de trois panneaux en ogive ornés intérieurement d'emblèmes eucharistiques en bronze doré. Ces mêmes panneaux se retrouvent devant le tombeau que décorent quatre colonnes de marbre. La frise du gradin du maître-autel est orné de feuilles d'anémones en creux et en bosse copiées au musée de Cluny. Les écoinçons ont été copiés au musée du Trocadéro et les chapiteaux à la Sainte-Chapelle de Paris. La porte du tabernacle est ornée d'un Christ bénissant et son tympan d'un mystère eucharistique. Il faut aussi souligner : 1) les fonts baptismaux dont la cuve est ornée de deux têtes royales portant des couronnes fleur-de-lysées et soutenue par une corbeille de feuillages sculptés dans le style XIIIe siècle; 2) un lutrin triangulaire de style empire orné de têtes d'ange et des chiffres SL entrelacés, avec un aigle aux ailes éployées; 3) huit stalles faites en 1894 d'après les dessins de celles d'une abbaye limousine, sculptées de têtes aux miséricordes; 4) un prie-Dieu orné de deux lions accroupis; 5) une petite Vierge à l'Enfant en pierre et un saint Nicolas en bois.

## SAINT-DENIS-SUR-OUANNE (SANCTUS DIONISIUS SUPER OUANAM)

Au IXe siècle, la localité faisait partie du pagus de Sens. L'archevêque de cette ville y introduisit les moines de l'abbaye de Fontainejean, fondée par un Courtenay. Cette abbaye garda jusqu'à la Révolution ses droits sur une partie de cette terre dont l'autre devint la propriété des Texier de Hautefeuille, seigneurs de Hautefeuille et de Charny (Voir cette notice).

*L'église*, qui remonte au XIIIe, a été entièrement restaurée en 1899-1900. Elle n'a qu'une nef, plus large que le chœur. On compte une dizaine de statues variées dont deux de saint Denis l'une au retable et l'autre, en pierre, au portail, où il porte sa tête. A noter de même un tableau par Bacco Pinaut (1777)

## SAINT-FARGEAU (SANCTUS FERREOLUS)

Saint-Fargeau était compris dans le pagus d'Auxerre dès le VIIe siècle et les évêques d'Auxerre s'en emparèrent en même temps que de Toucy. Châtellenie relevant du roi au château de Montargis au XVe siècle, baronnie importante érigée en comté en 1541, puis en duché-pairie en 1575, Saint-Fargeau a eu, au cours des siècles, une grande importance dans la Puisaye dont elle était la capitale.

*Les Seigneurs*. — A l'évêque Héribert, qui bâtit dans le pays, au Xe siècle, les châteaux de Toucy (Voir cette notice) et de Saint-Fargeau, et à ses successeurs, succédèrent les Ithier et les Narod de Toucy, puis les comtes de Bar et les Montferrat. Jacques Cœur, acquit ensuite les seigneuries de Saint-Fargeau et des environs dont Antoine de Chabannes de Dommartin (Seine-et-Marne), le dépouilla. Jean de Chabannes, fils du précédent, ne laissa que deux filles Avoie et Antoinette. A la première échut la châtellenie de Toucy et à la seconde celle de Saint-Fargeau, avec Charny, (1505). Avoie de Chabannes devint baronne de Thoucy et Antoinette, baronne de Saint-Fargeau. Sa part comprenait, outre les baronnies de Charny et de Perreux, etc., les

terres de la Puisaye, à savoir : Lavau, Mézilles, Saint-Martin, Saint-Pryvé, Ronchères, Septfonds, Sainte-Colombe, Fontaines, Dracy, Moulins-sur-Ouanne. Mariée à René d'Anjou, Antoinette de Chabannes lui donna une fille, Renée, qui porta son patrimoine en mariage en 1566 à François de Bourbon-Montpensier. Ce fut celui-ci qui ceignit le premier la couronne de duc de Saint-Fargeau. Son fils, Henri de Bourbon-Montpensier, épousa Henriette-Catherine de Joyeuse. Il n'eut qu'une fille qui porta la châtellenie en dot au duc d'Anjou, Gaston d'Orléans, le frère de Louis XIII. De cette union naquit une fille, Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier, connue dans l'histoire sous le nom de la «Grande Mademoiselle ».

***La duchesse de Montpensier.*** — Princesse des Dombes, duchesse de Châtellerault, baronne de Thiers, etc., la Grande Mademoiselle était entrée dans la vie affligée d'un revenu d'un demi-million, ce qui était énorme pour l'époque. S'étant fait la complice de Condé dans la Fronde, elle fut exilée à Saint-Fargeau. Elle épousa secrètement Antoine de Nompar de Caumont, duc de Lauzun, à qui elle donna ses terres de Saint-Fargeau, de Charny et de Perreuse. Elle en fit son mari en 1670, malgré Richelieu, Colbert, et toute la Cour. Est-ce que l'opposition venait de l'origine de Lauzun dont un ascendant fut un des meurtriers de la Saint-Barthélemy ? Toujours est-il que Louis XIV, qui avait donné son consentement à ce mariage, se ravisa. Comme la Grande Mademoiselle avait passé outre, le roi exila Lauzun à Pignerol d'où sa femme le tira en cédant sa principauté des Dombes et le comté d'Eu au duc du Maine, bâtard de Louis XIV et de Mme de Montespan. Elle ajouta à la châtellenie de Saint-Fargeau qui rapportait 22.000 livres à Lauzun, la baronnie de Thiers et 10.000 livres de rente, puis elle se sépara de lui à cause de ses notoires infidélités. Deux ans après la mort de la duchesse, Lauzun convolait en deuxièmes noces avec Mlle de Durfort, la fille du maréchal de Lorges, puis, le 5 février 1714, il vendit la châtellenie de Saint-Fargeau pour la somme de 500.000 livres au financier Antoine de Crozat, marquis de Châtel. Celui-ci la revendit le 16 décembre 1715 à Michel-Robert Lepeletier des Forts pour aller fonder le comptoir commercial de la Louisiane sur les bords du Mississipi, essai qui devint la base du système de Law sur le crédit et l'agiotage, désormais établis en France.

***Les Lepeletier de Saint-Fargeau.*** — Le titre de duc s'était éteint avec Lauzun. Le nouvel acquéreur sollicita le titre de comte que le roi lui accorda par lettres-patentes en date d'avril 1718. Lepeletier était originaire du Mans. L'un de ses ascendants, Claude Lepeletier, seigneur de Villeneuve-le-Roi, de Mortefontaine, de Montmélian, etc., succéda en 1683 à Colbert, comme contrôleur général, ministre d'Etat. Il transmit sa charge à Félix Lepeletier de la Haussaye; puis le nouveau comte de Saint-Fargeau, Michel-Robert Lepeletier recueillit la succession de Félix. il mourut en 1740, laissant de sa femme, Marie-Madeleine de Lamoignon de Baille (Loiret), fille de l'intendant du Languedoc, un fils, Anne-Louis-Michel (1713-1739), conseiller au Parlement de Paris. Il avait épousé Marguerite-charlotte d'Aligre qu'il laissa veuve avec un enfant, Michel-Etienne (1736-1778), qui fut avocat-général et président à mortier (1764). C'est sur ses conclusions que le Parlement décida d'examiner les statuts de l'ordre des Jésuites, ce qui en amena la suppression. Exilé avec le Parlement en 1771, il combattit les actes arbitraires du chancelier de Maupeou. De sa femme, Louise-Suzanne de Beaupré, il eut un fils Louis-Michel (1760-1793). D'un second lit, il en avait eu plusieurs autres dont Félix Lepeletier.

***Louis-Michel Lepeletier.*** — Louis-Michel fut envoyé le 16 mai 1789 aux Etats-Généraux par la noblesse de la Seine et, le 6 septembre 1792, à la Convention par le département de l'Yonne. On lui doit la suppression des titres de noblesse et un projet d'organisation de l'instruction publique. Pour avoir voté la mort de Louis XVI il fut assassiné le soir du 20 janvier 1793 au cours de son dîner au Palais-Royal, par un garde du corps du nom de Pâris qui lui enfonça son épée dans le côté. La Convention lui décerna les honneurs du Panthéon et adopta, le 13 août suivant, les conclusions de son rapport sur l'enseignement.

Son frère et successeur, Félix le remplaça; mais il trempa dans la conspiration de Babeuf dont il adopta un des enfants. Hostile au coup d'Etat de Bonaparte. il fut poursuivi pour l'affaire de la machine infernale (3 nivôse an IX), déporté à l'île de Ré. puis exilé en Suisse. En 1815, comme député de Dieppe. il adhéra à l'Acte additionnel. Exilé par la Restauration, le 12 janvier 1816, il revint en France seulement à la Révolution de juillet.

***Mlle Lepeletier de Saint-Fargeau.*** — La victime du garde Pâris avait laissé une fille Louise-Anne, âgée de huit ans en 1703, laquelle apprit à aimer son père dans le tableau de David. La Convention plaça le tableau dans la salle de ses séances et adopta l'enfant. Sa mère, née de Fleury, était morte en couches. Devenue royaliste, mariée en 1808, à son cousin Lepeletier de Mortefontaine, la fille du conventionnel acquit plus tard le tableau de David, qu'elle paya 100.000 francs, pour en empêcher la reproduction par la gravure. Son oncle,

Félix, dont les sentiments révolutionnaires étaient connus, possédait le dessin primitif de David. Elle lui intenta un procès en restitution. Ses filles, Mmes de Boisgelin et de Talleyrand obtinrent le dessin qu'elles placèrent avec le tableau au château de Saint-Fargeau.

**Le château.** — La Grande Mademoiselle, en 1652, en arrivant à Saint-Fargeau, but de son exil, trouva le château dans un mauvais état. Un seul appartement, celui qui avait été donné autrefois au duc de Bellegarde, était habitable. Quelque temps après elle manda auprès d'elle, Levau, l'architecte des châteaux de Vaux, du Raincy, de Lambert, de Colbert et le chargea de restaurer le château. Elle fit faire de nombreux logements, une galerie de portraits de famille, qui a presque entièrement disparu et substitua partout son chiffre à celui de Chabannes. Elle fit tracer des allées et des jardins par Le Nôtre, eut un mail, un billard, chassa à courre, visita le pays, faisant douze lieues à cheval (1654-1657). Son entourage le plus familier se composait de ses dames d'honneur, Milles de Fiesque et de Frontenac, du poète Segrais, du violoniste Lulli et de son frère naturel, le chevalier de Charny. Entre temps, elle s'occupait de la prospérité du monastère des Augustins et du couvent des Bénédictines qu'elle avait fondés et dotés en 1642 et en 1644. Le château demeura sans autre modification jusqu'en 1740 où Michel-Robert Lepeletier éleva le pavillon dits des Forts; mais le 24 juin 1752, un violent incendie dévora cette résidence princière, sauf les grosses maçonneries du corps de logis et de l'aile droite et les tours. La grosse tour, qui a 90 pieds de diamètre avec les murs, est demeurée amputée de sa partie supérieure. Faute de ressources pour reconstruire le château, on aménagea cette tour et l'on restaura les toitures avec ce qui pouvait être utilisé du reste. Le château de Mortefontaine (Oise) qui avait été la propriété de Joseph Bonaparte, possédait les premiers jardins d'Europe. M. de Mortefontaine, Léon-François-Louis Lepeletier, en 1808, inspiré par ces beautés, alla transformer en paysages les plantations symétriques du château de Saint-Fargeau. Son talent de dessinateur fut loué en 1815, après sa mort, par Berthault, le créateur des parcs de Compiègne, de Pontchartrin et des jardins de la Malmaison. M. de Mortefontaine était mort à 43 ans en 1814 d'un accident de cheval. Mlle Lepeletier, pour l'appeler par son nom de jeune fille, mourut à 47 ans en 1829. Ses filles se partagèrent l'hoirie : Mortefontaine échut à la comtesse de Talleyrand et Saint-Fargeau à la marquise de Boisgelin. Celle-ci vécut à Saint-Fargeau avec son mari le marquis de Boisgelin, mort en 1866, et ensuite avec ses enfants jusqu'en 1890. A la mort de la marquise, la terre échut à son fils, le marquis de Boisgelin, qui avait épousé Mlle de Guérout. M. de Boisgelin devait mourir prématurément en 1895. La terre de Saint-Fargeau resta alors indivise entre ses cinq filles jusqu'à son rachat en 1910 par l'une d'elles, Mme Anisson du Perron, la propriétaire actuelle du château. Le domaine se trouve donc par héritages successifs dans la même famille depuis 1715 depuis l'acquisition qu'en fit M. Lepeletier des Forts. Un caveau de famille existe dans la chapelle.

**L'état actuel du château.** — Les murs d'enceinte d'autrefois existent toujours avec leurs fossés, leurs deux ponts-levis et leurs six grosses tours rondes coiffées de poivrières surmontées de belvédères. La tour de Jacques Cœur était la tour des archives. On y voit en effet une pièce voûtée que ferme une porte de fer comme celle de la pièce où le duc de Sully tenait, à Sully-sur-Loire, ses papiers d'Etat. Il y a deux entrées l'une du côté de la ville, l'autre du côté du parc, toutes deux flanquées de deux tours et suivies d'une voûte pour pénétrer dans la cour. La forme octogonale de cette cour donne à la massive construction l'aspect d'un baptistère octogonal oval. La cour est entourée de logements à un étage couronné de mansardes. Les côtés les plus larges comptent trois rangs de treize ouvertures superposées encadrées par treize pilastres ioniques et décorés de blasons au chiffre de la Grande Mademoiselle, alternant avec des losanges. Il faut noter encore une rotonde à galerie et la chapelle où se trouve le caveau de la famille Lepeletier. Lors de notre passage, en mai 1912, le propriétaire actuel, M. Jacques Anisson du Perron, qui a épousé la fille de M. le marquis de Boisgelin, faisait faire de nouveaux travaux de restauration à ce château historique, l'un des plus beaux de l'Yonne.

Saint-Fargeau, qui possède une des rares écoles professionnelles du département, conserve son ancien beffroi, une des beautés de la cité. Il ressemble, quoique moins artistique, à celui d'Auxerre; mais il surpasse celui d'Avallon. Orné aussi d'une horloge, il est flanqué d'une tourelle octogonale en poivrière et surmonté d'un belvédère.

**L'Eglise.** — Comme style général, on relève le XIV<sup>e</sup> siècle que viennent modifier un peu de XV<sup>e</sup> et de XVI<sup>e</sup>. Tout autour de l'église on remarque une litre seigneuriale et aux contreforts des blasons pour la plupart complètement effacés.

**La Façade des portails.** — Un pignon domine cette façade qui est percée de trois portails et d'une rosace. Les trois portails sont flanqués chacun de quatre colonnettes à chapiteaux de chaque côté. Au portail central à trumeau, ces colonnettes se continuent en tores autour du tympan ogival géminé à rosace. La rosace compte huit

rayons cantonnés de trèfles. Jusqu'ici nous n'avons que du XIV<sup>e</sup> siècle. L'archivolte de ce portail est ornée de trois têtes au centre et aux extrémités. Le tympan du portail nord porte un trèfle et son archivolte retombe sur une tête de chimère et une tête de singe; aux extrémités de l'archivolte du portail sud on voit une ou deux têtes de moines.

**L'Intérieur.** — Trois nefs dont la grande, voûtée en ogive en 1877, dissimule une ancienne voûte en bois. Le chœur, où est l'autel; le latéral nord jusqu'au milieu du chœur et les deux premières travées du latéral sud sont du XIV<sup>e</sup> siècle comme leurs baies géminées; le reste et l'abside, qui se réduit à une chapelle, sont du XV<sup>e</sup>. Un peu de XVI<sup>e</sup> complète à certaines fenêtres le style de la Renaissance. Des vitraux ornent les baies flamboyantes. L'ancienne chapelle seigneuriale des Chabannes a été restaurée dans le goût flamboyant. On y lit cette inscription écussonnée : « Ci-gît Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, seigneur de Saint-Fargeau et du pays de Puisaye, chevalier de l'ordre du roi, grand maître de France sous Louis XI, mort le 25 décembre 1488. »

**Le mobilier de l'église.** — La balustrade des orgues faisait partie d'un retable que M. le marquis de Boisgelin a découvert au musée de Cluny à Paris. Elle est en bois de chêne sculpté Renaissance ainsi que le lutrin. On remarque un triptyque peint sur bois; un Christ en bois, ancien; 34 stalles en beau chêne sculpté de têtes de moines (XIV<sup>e</sup> siècle); une porte en chêne sculptée XV<sup>e</sup> siècle avec galerie quadrilobée enguirlandée d'arcatures lancéolées. à la chapelle des fonts; les fonts eux-mêmes, cuve ovale blasonnée et jaspée, sont du XV<sup>e</sup> siècle; à côté est une statue équestre de saint Martin partageant son manteau; la porte de la tribune est en bois sculpté XV<sup>e</sup>. A noter encore « les disciples d'Emmaüs », copie de Rubens et, dans les vitraux, des scènes de la vie du Christ, de la Vierge et des Apôtres.

**La chapelle du cimetière.** — Sauf son portail, qui est du XVII<sup>e</sup>, le reste est sans âge appréciable. L'édifice est abandonné. Cependant son intérieur est recouvert d'anciennes fresques murales dignes d'une restauration. Tel un original chemin de croix, elles déroulent une suite de scènes de la Passion. Le mobilier n'est pas moins curieux. Témoin un maître-autel en marbre noir qu'illustre une copie de la « Mise au Tombeau » du Titien, tableau de E. de Varennes (1865).

## SAINT-JULIEN-DU-SAULT (SANCTUS JULIANUS DE SALTU)

C'était une des terres de l'archevêché de Sens dont les habitants se rachetèrent de l'esclavage en 1271, moyennant 1.500 livres qu'ils versèrent entre les mains de Pierre de Charny. La cité eut de bonne heure une vie commerciale. Une charte de Pierre de Courtenay mentionne l'établissement d'une foire dès 1150. La fondation de la collégiale et d'un chapitre de neuf chanoines par l'archevêque Guy de Noyers date de 1184; mais l'abbaye de Vauluisant et celle des Escharlis s'étant établies sur le territoire de Saint-Julien, une chapelle y existait bien avant. La preuve en est dans ce fait que Louis VII remit en 1170 à l'église de Saint-Julien le droit qu'il avait d'être logé et traité gratuitement par elle. Au surplus, il est établi qu'il a existé une chapelle dans un château de Vauguiloin. Les ruines sont devenues propriété privée.

Le chapitre contribua aux travaux de fortification de la ville avec les habitants sous l'épiscopat de Tristan de Salazar en 1492. L'enceinte était percée de quatre portes. Le bailliage de Saint-Julien s'étendait sur les prévôtés de Laumont, de Saint-Loup-d'Ordon, de Saint-Martin-d'Ordon et ressortissait au bailliage de Sens. Les archevêques de Sens restèrent seigneurs de Saint-Julien jusqu'à la Révolution. Il y avait pour marguillier vers 1765 un vigneron du nom de Jean-Baptiste Vérien. Le 28 décembre de cette année-là, il assista à Sens aux funérailles du dauphin, époux de Marie-Joséphine de Savoie et père de Louis XVI. Le cardinal de Luynes officiait. Il supprima le Chapitre de Saint-Julien en 1774. Sous la Terreur, on ouvrit une prison qui était dans la petite tour qui précède la porte Notre-Dame et du Tau. Dans cette tour, on voit encore une pierre qu'on a surnommée la pierre de la Bastille. L'église qui fut fermée portait sur la porte principale les mots « Temple de la Raison ».

**L'Eglise.** — Le chœur et les vitraux sont classés. En 1826, on démolit le petit clocher et on refit la toiture de la grande nef, qui est restée inachevée. L'ensemble est du XIII<sup>e</sup> siècle. On compte deux porches et trois entrées. Le portail ouest ne compte pas. Les porches nord et sud sont séparés en trois travées par les colonnettes



XIIIe qui les soutiennent, et se reproduisent à l'intérieur, comme pour servir de double entrée au transept; mais ils sont demeurés inachevés comme les nefs où s'élèvent cinq gros piliers massifs de cathédrale formant deux travées d'un côté et une seule de l'autre. On y note un magnifique buffet d'orgues et une rosace immense.

**Le chœur et le sanctuaire.** —Le chœur est entouré d'un déambulatoire; il compte trois travées, quatre groupes de colonnes sans scotie à la base (XIVe). Des colonnettes s'élèvent jusqu'aux voûtes en caissons (XVIe) qu'éclairent onze baies en y comprenant les cinq de l'abside. Toutes les fenêtres du déambulatoire des chapelles et du sanctuaire, qui se classent les unes au XIIIe et les autres au XVIe siècle sont des verrières remplies de vitraux du temps, dont quelques-uns du XIIIe sont d'une richesse incomparable. Dans les nefs, il existe aussi quelques fragments de vitraux. Tous sont historiés de scènes de la vie de sainte Marguerite, de saint Biaise, ou de la Passion... et de saint Julien, le patron de l'église.

A noter une statue de la Vierge au Rosaire, un tableau de la Pietà et deux pierres tombales (XVIe).

## SAINT-LOUP D'ORDON (SANCTUS LUPUS DE ORDONE)

Ce village appartenait, au XIIe siècle, au prieuré de Cudot de Saint-Jean de Sens fondé par le chapitre de la cathédrale, lequel en aliéna la seigneurie en 1563 à la maison de Saint-Phalle; mais la terre continua, jusqu'à la Révolution, de relever en fief de l'archevêché de Sens.

**L'église** montre un clocher du XIIe et un portail à redans du XVe. Cette opposition de la Renaissance et de la transition continue à l'intérieur où l'unique bas-côté, au nord, arc-boute la nef en arc de cercle. Les piliers carrés, les géminées et l'abside appartiennent au premier de ces styles, le reste au second; mais dans le bas-côté il faut noter trois culs-de-lampe blasonnés; une fenêtre décorée sur bois d'une statue équestre. A signaler, en outre, un Calvaire en bois et les trois saintes femmes (classé).

## SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (SANCTUS MARTINUS DE CAMPI)

D'après le pouillé du diocèse d'Auxerre, ce village ne remonterait pas au-delà du XVe siècle. Cette époque coïncide avec le portail de l'église qui est aussi du XVe. La seigneurie releva du clergé de Saint-Fargeau jusqu'en 1789.

**L'église** est pauvre de style. Ses trois nefs ont été restaurées, il y a une vingtaine d'années, dans le style ogival de la Renaissance, par M. Bourgoïn, curé de Pourrain. On y note deux particularités essentielles d'abord le dallage qui s'incline du chœur au grand portail; ensuite la flèche du clocher, qui penche.

## SAINT-MARTIN D'ORDON (SANCTUS MARTINUS DE ORDONE)

Saint-Martin d'Ordon, comme Saint-Loup d'Ordon, relevait en fief de l'archevêché, et à la même origine et la même histoire (Voir la notice de Saint-Loup).

**L'église** remonte au XIIIe siècle. Elle a été restaurée, il y a environ vingt cinq ans, par le curé, M. Pichard, qui a refait le portail. Il reste de l'ancienne église quelques baies en lancette. A noter du XVIe une belle pierre tombale de 2m33 sur 1m20.

## SAINT-MARTIN-SUR-OCRE (SANCTUS MARTINUS SUPER OGRAM)

Au IX siècle, cette localité portait le nom de « Domnum Martinum ». Le chapitre d'Auxerre en était seigneur. A la Révolution, le prieuré de Jully y possédait une partie des terres que l'Etat vendit comme biens nationaux.

*L'église* est en partie romane XIe; le reste est de la Renaissance. Un banc de pierre court autour de Sa nef unique que décorent des piscines ogivales. Les voûtes du chœur et de l'abside de facture héraldique sont absolument curieuses ainsi que les fresques où les oiseaux les plus variés s'ébattent dans le feuillage et les fleurs. La frise est peinte à fresques de scènes empruntées à l'ancien Testament. On remarque des vitraux de la Renaissance; un bénitier roman, un groupe en pierre de la Pietà, un retable en pierre avec une statue équestre de saint Martin dans la niche du fronton.

## SAINT-MARTIN-SUR-OUANNE (SANCTUS MARTINUS SUPER OANNAM)

Au IXe siècle, le village s'appelait « Domnum Martinum » et appartenait aux archevêques de Sens qui y installèrent successivement les religieuses bénédictines de Montargis et l'abbaye des Escharlis. Elles y étaient encore à la Révolution. A partir du XVe siècle la seigneurie laïque releva du comté de Joigny et fut aliénée au XVIIe ou au XIIIe siècle aux Texier d'Hautefeuille, comtes de Charny.

*Ponessant.* — Ce lieu appelé autrefois Pons Maxentus ou Nessant, était un fief. Le village qui remonte au Xe siècle, fut important. La terre avait été donnée à l'abbaye de Saint-Germain. En 1577, elle fut aliénée au marquis de Rogres, seigneur de Malicorne, et son histoire se confondit avec celle des seigneurs de Champignelles et de Malicorne. On y rencontre aussi les Montigny de Perreux. En 1838, près du hameau de Ponessant, on découvrit une voie romaine et les pilotis d'un pont gallo-romain. Ce village avait deux églises dont une chapelle qui, bien que transformée en grange, conserve toujours avec son clocher et une ancienne statue équestre en bois de Saint-Martin-sur-Ouanne, on lit cette inscription « Dans le hameau de Ponessant où autrefois était la noble famille de Montigny se dressait une petite chapelle dédiée au bienheureux martyr Georges ».

*L'Eglise de Saint-Martin.* — l'église de la commune, fondée au XIIIe siècle, refaite ou restaurée au XVIe, l'a encore été en 1890 aux frais de la famille Séguier, qui habite le château d'Hautefeuille. Dans l'intérieur, il reste quelques baies à grand ébrasement et à larmier très incliné de la primitive construction, comme au triplet de l'abside, mais le reste appartient à la Renaissance, à savoir XVe siècle pour le portail surmonté de l'arc en accolade et sculpté de ceps ou de guirlandes de vignes; XVIe au chœur. La nef voûtée en bois et peinte en 1890 par le curé d'alors, M. A. Bureau, est unique et sans style. Dans la chapelle de la Vierge, on note une belle statue en pierre de Notre-Dame au retable composite; dans la chapelle Saint-Fiacre une inscription où il est dit que Pie Miles de Noyers avait fondé au XVe siècle une léproserie au hameau de Bosselles; puis une inscription relative à Antoine Séguier (Voir Malicorne) qui a fait refaire le pavage de l'église et construire les deux sacristies en 1841. Dans la sacristie située au nord, on a mis un très beau saint Martin équestre brodé sur étoffe et un tableau des Noces de Cana. Il faut noter aussi à l'église une chaise curale aux pieds: entrecroisés Louis XVI et deux sièges bas de même style. Antoine Séguier, avait aussi fondé près de l'église, en 1833, une école de filles. Fermée à la suite des décrets Valdeck-Rousseau sur la dissolution des congrégations, elle sert actuellement de presbytère.

*La chapelle de Notre-Dame de Pitié.* — Située au milieu du village de Saint-Martin, cette chapelle est élevée en bois sur fondations en maçonnerie. La voûte peinte en bleu ciel étoilé, a la forme de l'ogive et le sanctuaire celle d'un cul de four. Une galerie décorée de trèfles quatrefeuilles, d'écussons, de pinacle (toute l'ornementation XIVE siècle) fait le tour intérieur de la chapelle. La Révolution ne détruisit pas cette chapelle

dont le pignon est surmonté d'un campanile qui abrite la petite cloche. Elle fut remise à neuf en 1886, à la suite d'un vœu, aux frais de la famille Séguier qui l'a fait peindre en bleu étoilé d'or et recouvrir de sentences morales ou de pieuses invocations. Les vitraux des fenêtres sont faits aux armoiries des restaurateurs, de leurs alliances et de leurs descendants Séguier-de-Goyon; Séguier-de-Dampierre; Séguier-de-Kerret... Le groupe de la Pietà, en retrait du tabernacle, sans être en pierre, n'en a pas moins une valeur artistique surtout si, comme on le croit, il remonte au commencement de la Renaissance.

*Le château* de la famille Séguier à Hautefeuille dont nous avons parlé à l'occasion de Charny, Malicorne, etc., a été construit où il est, non loin de Saint-Martin, d'après des plans dressés en 1784. La Révolution en interrompit les travaux qui furent repris ensuite,

## SAINT-MAURICE-THIZOUAILLE (SANCTUS MAURICIUS TIRE-OU-AILLE)

Saint-Maurice ne remonte qu'au XIIIe siècle. Elle fut bientôt érigée en châellenie ressortissant au bailliage de Troyes par arrêt en date de 1332 et englobant Chassy, Poilly-sur-Tholon et Saint-Maurice-le-Vieil. Le prieuré de Vieupou y fut le premier élément civilisateur.

*Les Seigneurs.* — La seigneurie appartenait, au XIIIe siècle, à Humbert de Beaujeu, qui fut nommé connétable en 1277 et se distingua dans la croisade de Tunis aux côtés de saint Louis. Seigneur de Fleury (Voir cette notice) par sa femme Isabelle de Mello, il laissa celle-ci veuve en 1285 et l'héritage échut à la vicomtesse de Dreux, baronne de Ponceaux, Jeanne de Thouars. Ensuite, la comtesse de Joigny, veuve de Jean III, Isabelle, qui s'intéressa à la fondation de la Chartreuse de Béan, fut dame de Saint-Maurice-de-Thizouaille. Puis, au cours de la guerre de Cent Ans, la châellenie devint la proie des fameux capitaines de partisans des XIVe et XVe siècles, et Robert Blosset, qui s'était déjà emparé de Villiers-sur-Tholon, occupa Saint-Maurice. Son fils, Charles, devint, en 1476, lieutenant-gouverneur d'Auxerre, et le fils de celui-ci, Jean Blosset, accrut les possessions paternelles de la seigneurie de Fleury (1507). Ayant laissé deux fils, Nicolas et Louis, Saint-Maurice fut le lot de Nicolas. (Voir la notice de Fleury). Louis, qui eut le surplus, est connu sous le nom redouté de Fort-Epice. En 1636, le seigneur de Saint-Maurice était messire Jean de Bernage. En 1639, Germaine d'Edouard se qualifia dame de Saint-Maurice en tenant Germain Salomon sur les fonts baptismaux à Poilly-sur-Tholon. En 1659, d'après le registre de décès de Poilly, Anne de Chasteaubedeau, femme de Bénigne de Ruel, a été inhumée dans l'ancienne église de Saint-Maurice où son inscription la qualifiait de dame du lieu. En 1731 il est encore question des Bernage comme seigneurs de Saint-Maurice; puis à la vente des biens nationaux nous ne retrouvons plus que le prieuré de Vieupou, dont les bâtiments furent acquis en 1815 par M. Théophile Gallet. Les descendants l'occupaient encore en 1882. Le domaine fut vendu à cette époque à plusieurs acquéreurs. Les ruines du couvent échurent à deux petits propriétaires du pays.

De l'ancien *château*, il ne reste que quelques traces de fossés et trois tourelles qui s'écroulent.

*L'église* remontait au XIIIe siècle. Mme veuve Gallet, propriétaire de Vieupou en 1882, avait légué, à sa mort, 30.000 fr. pour restaurer cette église qui tombait de vétusté. La Préfecture rejeta le legs. On dut raser l'édifice en 1901. Son clocher avait la forme d'une tourelle à huit pans. Un panneau sculpté XVe, une chaire en pierre XVIIIe et le reste du mobilier ont été éparpillés au feu des enchères.

## SAINT-MAURICE-LE-VIEIL (SANCTUS MAURICIUS VETUS)

La localité fut, dès le XIIe siècle, la co-propiété seigneuriale du chapitre d'Auxerre et du prieuré de Vieupou qui conservèrent leurs biens jusqu'en 1789; mais à partir du XIVe siècle, la terre releva en fief de la châellenie de Saint-Maurice-Thizouaille et à la Révolution, la famille Piochard d'Arblay y avait acquis un domaine.

*L'Église* s'est enrichie d'une partie des dépouilles de celle de SaintMaurice-Thizouaille dont un bas-relief en bois XVe représentant les Apôtres n'était pas le moindre joyau.

*L'église.* — C'est un édifice roman fort curieux. Le portail et l'intérieur vont du Xe au XIe siècle. Seulement dans le bas-côté, qui est situé au nord, l'ogive apparaît au XIIIe, et dans la chapelle latérale, le XVe se caractérise par une piscine de la Renaissance. Enfin le trumeau de l'entrée montre un motif flamboyant qui représente le monogramme du Christ (I N R I) au-dessus d'un ostensor chiffré à la base d'un double S seigneurial.

*Richesses artistiques.* — Sous le porche, un ancien narthex entouré de bancs de pierre, on remarque un monopédicule ayant servi autrefois de baptistère et servant maintenant de bénitier. Il repose sur une base biseautée aux coins arrondis et un cône renversé dont quatre feuilles de nénuphar forment, étant renversées en sens inverse, un sommet quadrangulaire évasé.

A noter provenant de l'église de Saint-Maurice-Thizouaille le retable XVe avec bas-relief en bois peint où l'on voit un crucifiement, les Apôtres et les nations accourant vers la croix le jour de la Résurrection; deux tableaux en bois peint des deux côtés où l'on remarque des scènes de la Vie de la Vierge, un saint Maurice équestre, chef de la Légion Thébaine avec un fanion orné d'une croix d'argent cantonné de merlettes, ses soldats Victor, Exupère et Candide portant la croix de leur chef; enfin une statue en pierre de saint Jean-Baptiste.

## SAINT-PRYVE (SANCTUS PRIVATUS)

La localité existait déjà au XIe siècle sous le nom de Leodarus. Au XIIIe la terre relevait en fief des évêques d'Auxerre, seigneurs de Toucy et de Saint-Fargeau. Toute la vie du pays se condensait dans les deux fiefs de la Motte-Levault ou de La Motte-lès-Saint-Pryvé et de la Trémellerie.

*Le Fief de La Motte.* — C'était une châellenie dont le seigneur avait droit de justice, haute, moyenne et basse et tous autres droits seigneuriaux. On connaît quelques-uns de ses seigneurs : Antoine Sorbiez, gouverneur de Dammartin qui loua le fief à bail par acte du 9 octobre 1529 ; Armand de Sardine qui en fit aveu le 6 septembre 1629 ; Jean-Baptiste-Charles du Tillet, chevalier, marquis de la Bussière (Loiret), baron de Pontchevron, conseiller du roi. qui en fit aveu le 2 octobre 1733. La famille du Tillet posséda Saint-Pryvé jusqu'à la Révolution.

*Le Fief de la Trémellerie.* — Le siège de ce fief était un manoir fortifié de tours et de remparts situé à l'est du bourg. On note comme seigneurs à partir de la fin du XVIIe siècle: Edme Moireau, conseiller du roi et avocat au siège épiscopal de Montargis qui laissa trois enfants, Edme, Anne et Marie Moireau. Edme s'étant fait religieux barnabite, ses sœurs firent aveu de leur fief le 6 mai 1705 le jour de sa mort. Jean-Edme Peyneau, seigneur de Plancy, posséda ensuite cette seigneurie. Il épousa le 23 janvier 1710, Catherine Durand de Blouzac, fille de Louis, président trésorier de France au bureau des Finances de Guyenne: Catherine de la Trémellerie entra en possession du fief à la mort de son mari aux termes d'une transaction du 7 avril 1731. Elle épousa en secondes noces, vers 1765, Claude-Etienne Guériot, receveur des tailles à Châlons. Longtemps après, elle vendit la Trémellerie à Philippe-Alexis Bureau de Servandy, receveur général des finances à Châlons, qui mourut avant la réalisation de cette promesse de vente. Le contrat fut toutefois mis à exécution plus tard par Jean-Louis Millon d'Annival, écuyer, receveur des finances à Paris et Augustin-Marie Jacobé de Formont, receveur des tailles à Châlons, gendres et héritiers de Philippe-Alexis Bureau de Servandy qui reçurent la Trémellerie en vertu d'un acte du 29 janvier 1774. Enfin Claude-Navier du Coudray entra ensuite en possession du fief et en fit aveu le 18 décembre 1780.

*L'Église.* — Construite de 1532 à 1553, l'église n'eut sa dédicace officielle qu'en 1634 comme l'indique l'inscription que voici « Cette église bastie en l'honneur de saint Privé a esté dédiée le dimanche Xeme septembre 1634 par monsieur l'illustrissime et révérendissime Dominicque Segulier, évesque d'Auxerre premier ausmonier du roi et conseiller en ses conseil à la prière de noble et scientifique psône maître Edme Berault, bachelier en droit canon chan. d'Auxerre et curé de cette paroisse. »

Voilà un document qui confirme le style général de l'église qui est entièrement de la Renaissance avec, au portail, gâbles, niches, arc à redans, arcs en accolade, branches de vignes sculptés de la base des pieds droits à



l'archivolte et à la frise; piliers à colonnettes prismatiques, voûtes à liernes ou à tiercerons, baies géminées ou ternées flamboyantes. Il y a trois nefs et une chapelle latérale. Ici, on relève deux pierres tombales contemporaines l'une de Nicolas-Alexandre Cheresst, avocat et conseiller de Préfecture, décédé à Auxerre en 1854; l'autre du général Auguste-Perrin-Solliers, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1862. Le chœur est isolé au milieu de cette église. Le tympan bouché du portail est décoré d'une statue d'évêque en pierre. La porte, en bois, à deux battants, est sculptée de personnages et de guirlandes. Le clocher est surmonté d'une flèche pyramidale flanquée de quatre pyramidons d'angle. Une gargouille représente un vilain monstre.

## SAINT-ROMAIN-LE-PREUX (SANCTUS ROMANUS)

Son nom primitif était Saint-Romain-lès-Preux du village voisin les Preux, aujourd'hui détruit. Il était à environ deux kilomètres de l'église. On y voit encore les vestiges d'un ancien château seigneurial qui a été divisé en plusieurs propriétés. Les Chartreux de Valprofonde y acquirent des biens qu'ils gardèrent jusqu'en 1789. La terre relevait en fief des seigneurs de Précy-sur-Vrin; mais les habitants étaient justiciables de la prévôté de Sépeaux qui ressortissait au bailliage de La Coudre (Voir la Ferté-Loupière).

*L'église* appartient à la transition par les contreforts et le portail cintré à colonnettes. Quelques lancettes XIIIe sont à remarquer. Il n'existe qu'une nef dont la partie orientale est voûtée en berceau. Presque entièrement bâtie en silex du pays, cette église se délabre. On y note une statue en pierre de sainte aux tresses tombantes, mais malheureusement elle a un bras et un pied amputés.

## SEMAN (SEMANUM)

Le village remonte au IXe siècle. Dès le XIIe, le clergé séculier de Joigny, l'abbaye des Escharlis et les Chartreux de Valprofonde y furent co-seigneurs de domaines qu'ils conservèrent jusqu'à la Révolution; mais au XVIe et au XVIIe, il y eut des seigneurs du nom de Brachet et au XVIIIe, les Piochard d'Arblay y acquirent des biens. A partir du XVe siècle, Seman relevait en fief du comté de Joigny.

*Le château* de Chailleuse est moderne. Après avoir appartenu à la famille de Cormenin, Mlle Suzanne de Cormenin le porta en mariage au marquis d'Oudinot, duc de Reggio. il appartient actuellement encore à la duchesse de Reggio.

*L'église* est du XVIe, ainsi que l'indique la date de 1543 que l'on relève dans le bas-côté nord; mais la date de 1647 que l'on voit à une clef de la voûte dénote que la grande nef a été refaite après le bas-côté nord. Le carré du transept emprunte sa voûte à l'ordre flamboyant. Quant au chœur et à l'abside, ils trahissent le XIVe siècle; ils représentent l'ancienne église. Le portail, décoré de pilastres Renaissance, est sculpté de branches de vignes XVIe. Le tabernacle et le retable sont en chêne sculpté. Celui-ci est orné de colonnes torsées et chapiteaux composites et surmonté d'un clocheton à gâbles. Devant le tombeau en bois sculpté, on admire un Christ remarquable. A noter dans la chapelle de la Vierge un tableau d'un artiste local, Etienne Azambre; une plaque commémorative et une pierre tombale, de Marie du Puis, dame de Seman, femme de noble seigneur Gilles de Brachet, escuyer, seigneur de Villars et Dangé, décédée en 1621; une autre pierre tombale porte la date de MDC35.

On a mis à jour des sarcophages autour de l'église.

## SEPEAUX (SETEMPILI)

Sépeaux existait en 869 sous le nom de Septempirus. En 1210, l'abbaye des Escharlis défrichait le pays; mais la terre relevait en fief de la châtellenie de La Ferté. Au XVIIIe siècle, les Chartreux de Valprofonde, Ragon du Bouchet, Piochard, d'Arblay, les comtes de Joigny et les seigneurs de Précy-sur-Vrin se partageaient le territoire de Sépeaux que la Révolution vendit en entier au titre de biens nationaux.

*L'église* se mêle de roman et de gothique. Elle n'a qu'une nef dont la voûte est ogivale et les baies en plein cintre. Les deux petites baies romanes du porche ont été défigurées par les restaurations. Le portail, entièrement de la transition XIIe, s'orne de cinq arcatures et d'une archivolt sculptée de billettes. Le chœur porte les signes du XIIIe siècle. A noter deux reliquaires et un baptistère oval en pierre.

## SEPTFONDS (SEPTEM-FONTES)

Le village était une châtelainie qui relevait du comté de Saint-Fargeau. Cette seigneurie n'a pas d'autre histoire. Au XVIIIe siècle, la fabrique de Lavau et les Bénédictines de Saint-Fargeau y exerçaient les droits seigneuriaux.

*L'Eglise* s'élève sur un vaste perron et sa nef, plafonnée, est éclairée par des baies romanes de la transition. Le portail a été restauré. Dans un fragment de vitrail, près de la chaire, on note un médaillon de saint Eloi, ferrant un cheval. Il existe d'autres fragments. A l'abside, la grande baie flamboyante est ornée de vitraux XVIe siècle. A noter encore une Vierge à l'Enfant en pierre (XVe).

## SOMMECAISE (SANCTUS CASIUS)

Sommecaise existait dès le IXe siècle sous le nom de Senquasia. L'abbaye de Saint-Germain et le chapitre de Sens y défrichèrent le pays qui ressortissait au bailliage de Villeneuve-le-Roi, sauf la prévôté de Bontin et de Beaugard qui relevaient de Joigny.

*Les seigneurs de Bontin à Sommecaise.* — Nous avons vu quelques seigneurs de Bontin à propos des Ormes (Voir cette notice). Les Courtenay se convertirent au protestantisme avec François de Courtenay qui, ayant épousé Louise de Jaucourt, embrassa la religion de la famille de sa femme. Cela explique que leur fille, Anne de Courtenay ait été mariée en 1583 à Maximilien de Béthune, marquis de Rosny, qui était protestant. Son père était mort en 1577; elle, s'éteignit en 1589, laissant un fils. Une arrière-petite-fille Marguerite-Louise de Béthune épousa, en 1658, en premières noces, Armand de Gramont, comte de Guiche, et, en 1681, en deuxièmes noces, le duc de Lude. Elle fut dame du palais de la reine Manie-Thérèse et première dame d'honneur de Mme la duchesse de Bourgogne.

A la Révolution, le seigneur de Sommecaise était Guillaume Andras.

*L'Eglise* est en mauvais état. Sa nef, voûtée en bois, s'écroule. On voit deux chapelles au transept. L'ensemble, par les ogives flamboyantes du portail, du transept et de l'abside, appartient au style de la Renaissance XVIe siècle. Dans la chapelle seigneuriale, située au nord du chœur et au chœur même, il y a quelques fragments de vitraux. Devant l'autel de cette chapelle on note une vieille tapisserie. Le portail est tout entier dans le style de François 1er Le retable du maître-autel est de 1656. Il porte une statue équestre de saint Martin, en pierre. A noter aussi une pierre tombale d'un membre de la famille de Courtenay dont voici l'inscription «Cy gist Louis de Courtenay, escuyer en son vivant seigneur de Bontin et aussy de Sommecaise en partye, et de Fumerant, de Franville et du Martroy et de Morogues en Berry et de Beaulieu en Auvergne, en partye, lequel trespas.a le XXIIIeme jour de décembre l'an XVCXI.»

## TANNERRE-EN-PUISAYE (TAMADORUM)

Au IXe siècle, Tannerre faisait partie du pagus de Sens sous le nom de Tanotra. L'abbaye de Fontainejean (Loiret) y occupait la seigneurie en 1233. Cette seigneurie devint par la suite une baronnie qui releva du château de Saint-Fargeau. Dès 1327, la maison de Courtenay détint cette terre par Etienne de Courtenay, fils de Jean, seigneur de Tanlay et de Saint-Vinnemer. Etienne était seigneur de Tannerre en même temps que de la Motte-Champlay, près de Tannerre; puis ces terres passèrent à Guy de Vallery qui prit le nom de Vallery-Tannerre et

dont les armes étaient de gueules à la croix d'or. La seigneurie de Tannerre, qui possédait un manoir fortifié, était défendue par le château de la Motte-Champlay, et par un autre fort situé sur la petite rivière du Branlin. L'armée de Knowles., en 1378, se heurta à ces travaux défensifs et fut immobilisée par eux avant de s'arrêter au château de Malicorne. Knowles eut son camp, pense M. Déy au lieu dit la Ganenne de Mouton. Tannerre et les forts, entourés d'enceintes et de fossés, furent pris et détruits naturellement. M. Déy cite cet acte d'aveu et hommage du 21 mars 1751 envers le seigneur Lepeletier de Saint-Fargeau, «dressé sur les copies des précédents aveux » lequel acte, qui situe la Motte-Champlay et les forteresses du Branlin et de Tannerre, a été accepté et signé par les dames de Tannerre représentées par un mandataire qui dit « qu'elles tiennent à plein fief foi et hommage de mond. seigneur, et possèdent les terre et seigneurie de Champlay, en laquelle, de toute ancienneté, a eu, en la montagne qui est au-dessus de l'église de Tannerre, du côté de Louesme, château, forteresse emparée de tours, grands édifices de murs, basse-cour et clôture de murs, le tour du dit château garni de fossés doubles, lequel château a été abattu pendant la guerre des Anglais et Bourguignons...

« Comme aussi..., tenir en fief foi et hommage de mondit seigneur Le Peletier des Forts, à cause de sond. château de Saint-Fargeau, la maison-fort dudit Tannerre, située et assise de l'autre côté de l'église dudit Tannerre, dans la vallée, du côté de la rivière de Branlin, qui fut autrefois abbattue et brûlée par les guerres et depuis réparée et fait fort. Item avoue, pour lesdites dames, avoir les dites terres et seigneuries, halles et droit de foires et marchés en la ville de Tannerre qui ont été discontinués par les guerres et que le pays a été inhabité, se tenant iceux marchés ordinairement tous les mercredis de chaque semaine. »

**Les seigneurs.** — Au XVe siècle, nous revoyons les maisons de Courtenay et de Vallery. Guy de Vallery, qui avait succédé comme seigneur de Tannerre et de Champlay à Etienne de Courtenay, ne laissait qu'une fille qui épousa un autre Courtenay, Jean, seigneur de La Ferté-Loupière, dont elle devint veuve en 1412. Sans enfants, elle légua Tannerre à Jean, fils de Pierre de Courtenay, et seigneur de Champignelle et de Bléneau, lequel épousa Catherine de L'Hospital. (Voir les notices de ces différentes seigneuries). La donation d'Anne de Vallery fut contestée par un parent, Nicolas de Dicy, comme entachée de nullité, et, aux termes d'une transaction en date du 17 décembre 1457, il céda ses droits sur Tannerre au futur grand-maître de l'artillerie de Charles VII, Gaspard Bureau de la Rivière, seigneur de Villemomble. A la mort de ce dernier, en 1469, Tannerre passa à Jacques Dupé qui l'entoura d'une nouvelle enceinte. De sa femme, Antoinette de Choisy, il laissait, quand il mourut en 1530, plusieurs enfants, dont l'un d'eux, Pierre, lui succéda. Pierre Dupé épousa successivement Melchior de la Châtre, fille de Joachim, capitaine de la grosse tour de Bourges, et Jeanne d'Arpajon, fille du baron Jean, sénéchal de Rhodes; puis son fils, Edme Dupé, marié avec Magdeleine d'Orléans, lui succéda. Il prit parti pour Henri IV contre le prétendant Charles X. Ce fut Edme Dupé, dit le capitaine de Tannerre, qui, après avoir pris Ouanne d'assaut et accompli d'autres exploits, fit sur Joigny cette tentative, dont nous avons parlé et qu'encouragea le seigneur de Bontin, marquis de Rosny; mais au cours de cette équipée, il perdit la Bourdinière son principal lieutenant (22 novembre 1591). Le 27 janvier 1593, il enlevait Villeneuve-le-Roi et le 7 avril suivant il soumettait Auxerre à Henri IV qui le nomma bailli. On sait que les Ligueurs auxerrois se vengèrent en l'assassinant moins d'un mois après. Son fils, Eustache Dupé, prit le titre de baron de Tannerre. A sa mort en 1631, il ne laissait de sa femme, Anne de Halleuin, que deux filles Magdeleine, mariée à Henri de Boulainvilliers, et Françoise, mariée à Jean-Henri de la Salle. En 1645, Roger de la Salle était baron de Tannerre. Cette terre, vendue vers 1702 par Henri Mathé, seigneur de Vitry-la-Ville, à Nicolas Boin

villiers, fut saisie pour dettes en 1703 sur celui-ci. En 1713 elle appartenait à François-Pierre-Louis des Barres, conseiller du roi; puis elle passa à Charles-Edme de Villeurnoy, marquis de Bretonvilliers, maréchal de camp des armées du roi, qui mourut à Tannerre en 1760. Sa fille, Claudine-Augustine le Ragois de Bretonvilliers et son gendre, Bénigne-Henri-Sacriste de Tombebœuf, officier au régiment des gardes françaises, recueillirent sa succession.

**La maison de Lestrade.** — Le château de Tannerre appartient à M. le comte Hubert de Lestrade, d'une famille originaire du Périgord, qui possède, depuis près de six siècles, le château de Lacousse près d'Excideuil. Un rameau, ayant pour chef Odon, comte de Lestrade de Boulhien, ancien Préfet, né en 1787, au château de Boulhien, détruit en 1793, est venu habiter le château de la Grange-Arthuis, près de Saint-Fargeau en 1830. On sait que ce château est situé dans la commune de Lavau dont il relevait en fief au XVIe siècle sous le nom de Grange-Hartuis. Odon servit les deux Restaurations et c'est sa descendance qui est demeurée propriétaire dans la région dont il a été conseiller général.

Le château de Tannerre est une belle construction modern-style, flanquée de deux ailes en retour et située au font d'un parc qu'agrémentent un étang. Près de l'entrée de ce parc s'élève une maison en bois pourvue d'un

portail XVe siècle qu'orne un écu avec une croix de Saint-André sur champ. Tout à côté l'on voit dans une boulangerie le plafond d'une salle à poutrelles peintes, décoré de croissants, chiffre de Diane de Poitiers. Dans une autre pièce l'on remarque dans le décor d'une grosse traverse bordée d'arcs le cercle du style Henri II. Dans un café voisin on peut encore observer des fenêtres qui proviennent du château de Champignelles démoli à la Révolution.

**L'église.** — Cette église, qui remonte au XIIIe siècle, a été restaurée en 1888 par l'ancien curé, M. Jules Fondras actuellement doyen de Charny. L'unique nef est tapissée de six arcades ogivales ornementales de chaque côté. Les piliers-dosserets qui, dans d'autres églises se trouvent engagés dans le mur pour recevoir la retombée des voûtes, sont ici à environ 50 centimètres de distance pour laisser un passage. Cette disposition architecturale se rencontre notamment dans l'église de Toucy. Aux baies à meneaux fin XVe correspondent des voûtes de même style. Une galerie à balustres XVIIe ouvre le chœur et le sanctuaire où l'on voit un autel à colonnes torsées de la fin du XVIIe. Deux reliquaires, contenant des reliques de saint Claude et de saint Ange, martyrs, furent sauvés à la Révolution, restitués et restaurés en 1857. Les reliques qui proviennent du cimetière de Saint-Pontien, ont été rapportées de Rome le 8 avril 1684 par Greslin de Tannerre. On les plaça dans les reliquaires en juin 1696. En 1794, Claude Rameau, arrière-grand-père de Mme Roland, femme du maire de Tannerre, a pris les reliquaires pour les cacher dans son grenier à foin, puis la famille les a rendus à l'église. En 1857, les membres de la famille de Lestrade, pour honorer la mémoire de leur père, M. Larade, décédé deux ans auparavant, fit don d'une somme de 1.200 fr. pour restaurer les deux châsses avec le tabernacle. A noter encore un saint Martin équestre, partageant son manteau, en bois d'un seul bloc, ancien.

## TURNY (TURNIACUM)

Les abbayes de Dilo et de Vauluisant possédaient une partie au territoire au moins de Turny dès le milieu du XIIe siècle, époque que l'on assigne à la fondation du village et à son érection en paroisse. Le pays dépendait de la Commanderie des Templiers de Couleurs auxquels les hospitaliers succédèrent dans leurs biens par ordre du pape Clément V. Ce furent eux qui fondèrent à Turny le lieu dit l'Hôpital dont la chapelle fut détruite en 1793. Turny, qui fut fortifié, pillé et brûlé à plusieurs reprises, releva en fief, à partir de 1602, du bailliage de Vénizy.

**Les seigneurs.** — Turny et Venizy appartenaient en 1141 à une famille de Venizy, famille autochtone. Guérin de Venizy, sa femme Pétronille et son fils Ancelle, donnèrent aux moines de Pontigny une partie de la forêt de Malgouverne et au chapitre de la cathédrale de Sens les bois dits du chapitre. En 1247, Erard de Brienne, seigneur du pays, et la comtesse sa femme accordèrent aux habitants le droit d'usage dans la forêt.

En 1636 ces deux terres étaient devenues la propriété d'Henri de Bourbon, prince de Condé, qui les avait achetées pour les revendre en 1656 à Charles de Barbezière, comte de Chemerault, à qui l'on attribue la construction du château. Il mourut dans les dernières années du XVIIe siècle. Son fils le suivit de près dans la tombe après avoir légué ses biens à M. de Chauvelin, avocat au Parlement de Paris, le mécène du vieux cardinal Fleury, garde des sceaux de France, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères. A sa mort, le vicomte de La Rochefoucauld-Liancourt, marquis de Surgères, qui avait épousé sa fille, Anne-Sabine de Chauvelin, hérita de ses biens et seigneuries. Il était colonel du régiment Royal-Champagne dragons, mestre de camp des armées du roi. C'était le beau temps des plaisirs du château. Il mourut, en 1789, avant la Révolution. Son fils mourut peu de temps après et son infortunée veuve fut guillotinée. Ambroise-Polycarpe de La Rochefoucauld, fils du vicomte, né en 1765 fut le dernier seigneur de Turny. Il devint grand d'Espagne de première classe, duc de Doudeauville, major des dragons de Montmorency. Il épousa Mlle de Montmirail, et, sous la Restauration, il devint ministre d'Etat, commissaire du roi dans les départements, directeur général des postes, président du conseil supérieur de l'Ecole polytechnique, etc., etc. Son fils, duc de Doudeauville, hérita de Turny en 1849, mais après lui, le château qui n'avait jamais été achevé, fut démoli et toutes les propriétés vendues (1860). Le domaine appartient maintenant au duc de Luynes.

**L'église.** — Le clocher, qui s'élève sur la façade du petit portail, est orné de gargouilles et flanqué d'une tourelle polygonale à la base. Tout l'édifice, du pied au sommet, appartient à la Renaissance qui commence avec l'arc en accolade et l'arc en anse de panier du petit portail et finit dans le style flamboyant. On s'aperçoit de cette ornementation surtout au grand portail qui est une forêt de colonnettes sculptées à la François. 1er, de culs-de-lampes, de niches, de ceps de vigne décoratifs, de têtes, de pinacles, de dais ou gâbles., de crochets,



d'accolades, d'ogives mêlées aux cintres. A noter toutefois à la base du contrefort droit du petit portail un bas-relief en pierre qui, quoique dégradé, ressemble à la scène des disciples d'Emmaüs.

L'intérieur, qui comprend trois nefs, et le transept sont pourvus de piliers à colonnettes de la Renaissance. du temps de François 1<sup>er</sup>; les voûtes sont à arêtes prismatiques de l'époque de Charles VIII et de Louis XII Sur un des paliers de la nef, on lit cette inscription où, en changeant en *p* ou *b* certains *d* on apprend que « au mois de mars ne fault doubter fut commancé (le pilier) Dar Dône Guise et la dremière dierre assise dar Edmont Girard fut dosée et de vin tres dien arrousée en lan de grâce de Jésus-Christ 1518 ».

L'église, commencée en 1518, fut achevée en 1550 Le mobilier appartient au XVIIe et au XVIIIe siècles. Le maître-autel à colonnes corinthiennes, a été construit en 1671. Il est flanqué de deux ailes semées de blasons, de palmes et d'anges, selon le style de l'époque. On voit seize stalles sculptées de pommes de pin, ce qui indiquerait que les seigneurs de Champlost, qui avaient la pomme de pin dans leurs armoiries, auraient pu les avoir données. A noter en outre un jubé, des grilles en fer forgé, une table de communion en bois finement travaillée, un tableau de la Descente de Croix, un autre de saint Laurent sur son gril; des statues en pierre dont une sainte Barbe et un saint Vincent; un baptistère Louis XIV orné de corps d'anges en pierre; une litre seigneuriale blasonnée de croix.

## VAUDEURS (AUREA-VALLIS)

On signale, à côté de Vaudeurs, le petit Vaudeurs qui conserve le souvenir d'un ancien monastère dans lequel saint Aldric, archevêque de Sens, fit transférer, en 833, les religieuses bénédictines de Saint-Rémy de Sens. L'abbaye de Saint-Remy de Sens possédait d'ailleurs le Grand et le Petit Vaudeurs. Elle aliéna la moitié de la seigneurie en 1569. A la Révolution, le territoire était encore occupé par l'abbaye de Vauluisant, les Pères de la Mission de Versailles et Jacques et Marie-Colombe Chapron dont l'incendie et le drame du hameau des Loges, en 1794, sous la Terreur, a mis le nom de famille en vedette. Les Loges étaient à l'origine une métairie fondée par les moines de Vauluisant, qui l'érigèrent en prévôté ressortissant en leur bailliage.

*L'Eglise.* — Portail XVIIe et une seule nef à tirants, dans le même goût; mais l'abside à trois côtés implique une plus ancienne église d'avant la guerre de Cent Ans. Deux chapelles dont celle du nord à deux travées ressemble à un fragment de bas-côté; l'autre, au sud, est plus petite. On voit dans cette dernière des statues en pierre dont un Christ et une Vierge ayant subi de grossières restaurations. Le centre du retable est occupé par une peinture à fresque qui représente la Vierge au Rosaire avec saint Dominique et Amicie de Montfort, la première abbesse des Dominicaines de Montargis au XIIIe siècle. A l'entrée de la nef on voit une pierre tombale portant la croix fleurdelysée de l'ordre des Templiers (XIVe.) Elle est classée avec deux croix XIVe aux extrémités également fleurdelysées. L'une d'elles, brisée à la Révolution, porte cinq émaux quadrilobés aux quatre bras et au centre de la croix. Le Christ est sur cette face. Un agneau pascal, orné d'émaux, est sculpté sur l'autre face. La seconde croix non moins riche que la précédente, est en cuivre repoussé. Le Christ, au centre, est auréolé. Aux quatre bras sont les attributs des quatre Evangélistes. Cette dernière croix processionnelle a été trouvée vers le commencement du XIXe siècle.

## VENIZY (VENESIACUM)

Au IXe siècle, faisant partie du pagus de Sens, cette localité s'appelait Venisei. Autrefois baronnie et châellenie relevant en fief de la baronnie de Marigny; cette seigneurie dont dépendaient la prévôté de Turny et cinq autres, était aussi le siège d'un bailliage qui ressortissait au bailliage royal de Sens. A la Révolution, la maison Defeu, l'abbaye de Dilo et la Commanderie de Coulours y avaient des biens qui furent vendus nationalement. Le château seigneurial a été démoli au commencement du XIXe siècle.

*L'église* a été construite au XVIIe siècle à deux nefs. Son clocher s'étant écroulé en 1909, elle a été gravement endommagée et se trouve fermée par décision municipale. Il paraît qu'il s'y trouve une belle statue en pierre de sainte Cyre (classée). Le curé dit la messe dans une chambre.

On a élevé une croix sur l'emplacement d'une ancienne chapelle consacrée à saint Fiacre.

## VERLIN (VELLANUM)

Le pays appartenait au chapitre de Saint-Julien-du-Sault, par conséquent à l'archevêché de Sens lorsque la paroisse fut formée en 1265 avec les hameaux de Lomont, de Valus de Craeriis, de Vallis de Veteriis, de Toupins, de Mons-Frioins. Il va sans dire que le chapitre de Saint-Julien exerça les droits seigneuriaux sur Venin jusqu'à la Révolution.

*L'Eglise* date d'une vingtaine d'années.. Elle a été rebâtie par l'ancien curé, M. Fayolle, dans le style du XIIIe siècle, un style assez bien compris avec l'ogive lancette et le triplet de l'abside. Seulement la baie centrale du triplet est géminée avec un quatrefeuille à sa partie supérieure. A noter des fonts ovales en pierre (XIVe); une superbe statue en pierre de la Vierge et l'Enfant diadémés, et la Vierge ornée d'une croix et d'un cœur.

## VILLECHETIVE (VILLANOVA CAPTIVA)

Cette localité a été constituée en paroisse au XIVe siècle par les soins de l'abbaye de Dilo qui possédait le pays. A partir de 1606, la terre releva en fief de la seigneurie de Malay-le-Roi.

*L'église* se compose d'une seule nef. Un vague jubé sépare le chœur de l'abside carrée. L'ensemble a un air XIVe ainsi que la chaire sculptée de géminées aux panneaux ornés d'un trèfle. A noter six stalles aux miséricordes sculptées et un tableau, en mauvais état comme l'édifice, représentant une religieuse agenouillée sur son prie-Dieu dans sa cellule.

## VILLECIEN (VILLA CANIS)

La seigneurie appartenait dès le XIIe siècle à l'abbaye de Vauluisant. L'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif de Sens s'y installa au XIIIe puis la terre releva en fief du comté de Joigny jusqu'au XVIIe siècle, après quoi elle eut des seigneurs particuliers qui bâtirent le château de Fey. Parmi ces seigneurs, il faut noter la famille des barons de Chamouset. Le château appartient à M. le vicomte d'Indy.

*L'église* a subi une série de restaurations qui restent sensibles encore actuellement. Les fenêtres en lancettes XIIIe sont modifiées par des géminées lancéolées d'un siècle ultérieur, ainsi qu'on le voit au mur droit de l'abside qui est rehaussé de boiseries Louis. XV. Il n'y a qu'une nef qui est voûtée dans le goût du XIIIe. La chaise curiale, en chêne sculpté, a été classée. A noter des fonts baptismaux sculptés, avec écoinçons qu'on peut faire remonter à l'origine de l'église; un tableau représentant l' Ecce Homo et une plaque commémorative sur laquelle on lit « Ci-gist Hault et puissant seigneur Melchior Philibert, chevalier, baron de Chamouset, seigneur de Saint-Laurent, Montchorier, le Fey, Vilcien, Vilvalier en partie et autres lieux décédé au château de Fey le 20 mai 1756. Le portail de l'église a été refait en 1782, un an après la tour du clocher.

## VILLEFRANCHE (VILAFRANCA)

Il est parlé de Villefranche pour la première fois en 1139 dans le cartulaire général de l'Yonne. A deux kilomètres de ce village, qui s'appellera plus tard Villefranche-Saint-Phal, se trouvait la célèbre abbaye des Escharlis qui lui doit sa fondation, les Vieux Escharlis (Vetus Scanleia) étant mentionnés en 680 et les nouveaux Escharlis eurent leur abbaye fondée en 1108. L'on avance bien qu'un ancien village de Villefranche aurait été détruit par l'invasion des Barbares en 406 et que ce seraient les habitants de ce village qui auraient fondé le Villefranche actuel; mais on n'en a pas la moindre preuve.

*Les Seigneurs.* — Les seigneurs de Dicy exercèrent dès l'origine leurs droits seigneuriaux sur Villefranche comme dépendant des Courtenay. Pierre de Dicy, conseiller du roi, fonda une chapelle à Villefranche, dans l'abbaye des Escharlis (1319) qu'il dota en lui donnant 70 arpents de bois à Villiers-sur-Tholon. Son père, sa mère, lui-même y eurent leur tombeau. Le caveau de famille existe peut-être encore sous les ruines. En 1328,

son fils Guillaume y fondait une chapellenie de 25 livres tournois que ses enfants, Jean et Adèle, approuvèrent. En 1398, Jean II de Dicy, seigneur de Villefranche, fut anobli. Ses armes parlantes de trois burettes dont deux en chef et une en pointe, lui valurent le surnom de « Bureau ». Il était capitaine de Corbeil et, en 1412, il était nommé grand-maître de l'écurie du roi, avec le port de l'épée royale. Outre les armes parlantes afférentes à Jean de Dicy, dit Bureau, ou à Gaspard Bureau, son fils, il existait un écu seigneurial pour Villefranche où l'on voyait un aigle éployé sur champ, avec un buste d'homme coiffé d'un cimier. En 1558, la seigneurie passait à Hector Blondeaux et le 6 février 1567 à Eustache de Saint-Phal ou Phalle dont les descendants se maintinrent jusqu'à la Révolution. A ce moment, on constate d'une part une suzeraineté seigneuriale de l'abbaye sur ses immenses possessions et un majorat Delamalle; mais la maison de Saint-Phalle était puissante. Elle possédait en tout ou en partie Cadot, Précý-sur-Vrin, Saint-Loup et Saint-Martin d'Ordon et de nombreuses autres terres féodales ou seigneuriales.

Le château de Villefranche-Saint-Phalle, élevé au XVe siècle, est situé au bas du village.

**L'abbaye des Escharlis.** — Cette abbaye d'hommes fut fondée par des moines de Citeaux vers 1108. D'après une charte de Guillaume de Joigny, Gérard de Champlay, donna six arpents de prés au monastère qui était bâti sur la terre de Fontaines abandonnée par le chevalier Vivien de La Ferté-Loupière. D'après la Gallia Christiana, l'abbaye fut fondée entre 1120 et 1125. Sous les premiers abbés les dons affluent avec l'assentiment de Milon de Courtenay et de ses fils Guillaume, Josselin et Renard Séguin-le-Gros d'Auxerre donna à l'abbaye les bois de Villare qui renfermaient une fontaine d'eau minérale où Louis-le-Grand vint se baigner. Il leur donna en partant le moulin de Fossemore, le village de Vaumont et des bois dans la forêt d'Othe. Enfin les dons s'élevaient considérablement. Comme à Villare il y avait de l'eau, les moines s'y établirent. Vivien de La Ferté-Loupière leur avait octroyé le droit de couper des bois dans la forêt de Wèvre; mais son fils Séguin le leur retira. Des arbitres ayant donné gain de cause à l'abbé, Seguin incendia le monastère. (1152). A son lit de mort, Séguin répara le mal qu'il avait fait. Les moines, ayant rebâti plus loin, baptisèrent le nouvel emplacement les Escharlis et transformèrent Villare ou les Vieux Escharlis en exploitation agricole. En Cette année-là (1152), l'abbaye faisait aveu de ses biens à l'archevêque de Sens qui la protégeait et sainte Alpais apparaissait à Cudot, lieu voisin. Dès lors, la prospérité de l'abbaye ne connut plus de limites. Le pape Alexandre III et le roi Louis-le-Jeune se déclarèrent tous deux ses protecteurs.

En 1357, les Anglais de Robert Knowles incendièrent le monastère et massacrèrent les moines. L'abbaye, reconstruite, fut vendue en 1582 par son abbé Nicolas de Fer au seigneur de Précý-sur-Vrin et de Champlivault, René de Viault, qui la détruisit en faisant périr les religieux par le poison. René de Viault était gouverneur d'Auxerre. A l'abbé Nicolas de Fer succédèrent René de Courtenay; Roger de Harlay; Roger de Courtenay, pour citer de grands noms.

**Les ruines.** — De l'ancien monastère des Escharlis., il reste un portail XIIe, une chapelle XIIIe, des arcades romanes du cloître, dont une à huit colonnettes ornées de chapiteaux XIIIe. De l'église il reste un chapiteau sculpté de quatrefeuilles d'eau (XIIIe), deux autres sculptés de feuilles de chêne (XIVe). Ces ruines ont été acquises en 1792 par M. Leniche, ancien menuisier des moines. Près de la Mairie, on remarque une ancienne croix des Escharlis. Le bureau de poste de Villefranche aurait servi de salle d'audience à la justice des seigneurs de Saint-Phal. Chez M. Porché, maître d'hôtel on peut voir une plaque de cheminée et des carreaux de l'ancien monastère. C'est dans la salle à manger de l'hôtel que fut installé le premier bureau de poste. Il reste encore quelques épitaphes en latin, l'une relative à une comtesse de Joigny et d'autres à divers personnages qui avaient choisi les Escharlis pour leur sépulture. Les trois que voici sont du nombre.

1) « Cy gist messire Guillaume de Prunay, chevalier qui trépassa l'an de grâce 1292, la vaule (veille) de Saint-Climent. Priez pour lui, bone jant, que mercv ly facent. Amen.»

2) « Cy gist madame Gilles, dame de Prunay, femme jadis de feu monseigneur Guillaume, seigneur de Prunay qui trépassa l'an de grâce 1298, le dimanche dans la quinzaine de Pâques. »

3) « Cy gist noble dame Madame de Prenoyx, jadis femme de monseigneur Jean de Prenoy, chevalier, laquelle trépassa l'an de grâce 1312. Landemain de Pasques. Diex lv fasse mercy. »

**Un anniversaire huit fois séculaire.** — Le 8 septembre 1912 ont eu lieu à Villefranche-Saint-Phal des fêtes solennelles en l'honneur du VIIIe centenaire de la fondation de l'abbaye des Escharlis. L'archevêque de Sens, Mgr de Chesnelong, les abbés des Trappes de Tarnié (Savoie) et de Bonnetcombe (Aveyron) et M. Lemoine, de l'Institut, présidèrent les fêtes et les séances de cette journée. A la réunion de l'après-midi, M. Paul Parsy fit une conférence sur les « Moines et la Civilisation ». La « Palette de Champ-vallon », sous la direction des abbés, MM. Villetard et Fougeat, exécuta des morceaux de plain-chant grégorien des Xe, XIe et XIIIe

siècles.

*L'Église* a été restaurée deux fois dans le style de sa construction (XVe) une fois en 1873-74 et une autre fois récemment. Elle est précédée d'un porche où l'on remarque un tableau de l'Ascension. Ses trois nefs ogivales, larges, impressionnent par l'unité du style. Les clefs de voûtes sont fleuronées ou blasonnées. Cinq baies ogivales d'égale hauteur projettent la lumière du fond de l'abside. A noter quelques verrières et quelques vitraux. Cette église a pour origine une chapelle fondée en 1314 par Pierre de Dicy sous l'invocation de saint Jean l'Évangéliste.

## VILLEMER (VILLEMARIS)

Le village, au IXe siècle, faisait partie du pagus et du diocèse de Sens. L'archevêque fit de la terre de Villemer trois seigneuries qu'il distribua au chapitre de la cathédrale d'Auxerre, et les deux autres aux abbayes de Saint-Germain et de Saint-Pierre-le-Vif. Chacun avait, pour la justice, sa prévôté qui ressortissait respectivement au bailliage de la ville qu'il habitait. L'abbé de Saint-Pierre-le-Vif aliéna en 1577 sa prévôté dite de Saint-Père. A la Révolution les biens furent vendus et Villemer eut un juge de paix qui tint ses audiences dans la cour de la maison du maire actuel, M. Hornon. La mairie conserve le sceau de cette Justice de paix. Villemer possède encore ses deux arbres de la Liberté celui de 1789 est au milieu de la place. Il porte une inscription indicatrice posée en 1906; l'arbre de 1848, planté près de l'église, a été transplanté en 1851 du côté du lavoir.

*L'église* est tout entière du XVIIIe siècle et l'unique nef est plafonnée. A noter dans une chapelle latérale un groupe en bois de trois saintes femmes soutenant la Mère des Sept-Douleurs et une statue de saint Pierre en bois.

## VILLENEUVE-LES-GENÊTS (VILLANOVA GENESTARUM)

Le nom de Villeneuve provient de ses jachères séculaires. de genêts qui n'ont disparu de la commune que vers 1850. Ce lieu a dépendu des Courtenay de Champignelles jusqu'en 1217, date à laquelle Robert de Courtenay le fit ériger en paroisse; ensuite la terre releva en fief de Villeneuve-le-Roi jusqu'en 1575.

*Les Seigneurs.* — Raoul de Courtenay, comte de Chieti, fut le premier seigneur de Villeneuve-paroisse. Il n'eut qu'une fille Mahaut qui alla le rejoindre en 1270 à Naples où il était accouru à l'aide de Charles d'Anjou. Elle y épousa en 1284 Philippe de Flandre et mourut sans postérité en 1300. La terre de Villeneuve échut à Jean 1er de Courtenay, seigneur de Champignelles, qui épousa Jeanne de Sancerre. Le comte d'Auxerre, Jean de Chalon, la donna plus tard à Jean II de Champignelles. Pierre, fils de Jean II, ne laissa qu'une fille Jeanne, mariée en 1362 à Jean de Beaumont, chevalier, seigneur de Coudray-en-Berry, qui eut la tête tranchée en 1367 pour crime de lèse-majesté. De la maison de Beaumont, elle passa au XVe siècle, dans celle de Jacques Cœur. En 1575, Villeneuve-les-Genêts fut compris dans le duché-pairie de Saint-Fargeau érigé en faveur de François de Bourbon. Quand, en 1681, la Grande Mademoiselle fit don du duché au duc de Lauzun, le fief de Villeneuve fut rendu à son autonomie qu'il reperdit en 1718 lorsque le comté de Saint-Fargeau fut créé au profit de Michel-Robert Lepeletier. Les Ursulines de Montargis, qui avaient acheté ce fief de Villeneuve en 1703, le conservèrent jusqu'à la Révolution, sauf ce qui avait été acquis par le marquis de Rogres qui y possédait le château de Crozilles.

*L'église* a remplacé une chapelle primitive en 1217. Sa nef en berceau, et le chœur sont insignifiants. Elle conserve quelques baies romanes. Des fresques de la Nativité, de l'Annonciation, etc., ornent les murs du chœur et de l'abside. A noter une Vierge en bois, ancienne.



# VILLENEUVE-SUR-YONNE

## (VILLA NOVA REGIA)

**Les Origines.** — Villeneuve a pour origine Ville-Longue et Ville-Folle. Cette dernière était l'ancien faubourg Saint-Laurent, qui était un canonicat lorsque l'archevêque Guillaume de Champagne l'érigea en ville. La gare actuelle est précisément dans l'ancienne Ville-Folle dont l'église ne fut démolie qu'à la Révolution. Villefolle resta indépendante de Villeneuve que Louis VII fonda en 1163 en présence de son maître d'hôtel Thibault, dit la charte prise au palais de Sens, et de son valet de chambre Mathieu. Ville-folle s'en trouva séparée par l'Yonne. Et quand plus tard on voulut annexer le faubourg de Villefolle à la ville, il y eut une protestation générale des habitants, qu'on n'appela plus que les révoltés de Villefolle. Dès avant le XI<sup>e</sup> siècle, les Juifs. et les lépreux avaient fait leur résidence favorite de Villefolle, aussi dénommée Villelongue (Villa-Longa) parce qu'elle ne comprenait qu'une rue qui s'étendait depuis la fontaine Saint-Marc jusqu'à « ad Ecclesiolaes » dans la direction de Joigny.

La charte de Louis VII eut pour résultat de donner une subite extension à cette localité qui bénéficiait des franchises de Lorris, c'est-à-dire possédait le droit de bourgeoisie, était exempté des principales taxes féodales, pouvait élire ses magistrats et ses juges, le droit de pêche, de chasse et autres privilèges ou immunités. En voici les préliminaires: « Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français., à tous présents et à venir savoir faisons, qu'une partie de la terre de Saint-Marien d'Auxerre, située proche les Egriselles, (ou Egresettes, petites églises.) a été prise par nous pour construire une ville nouvelle du nom de Villefranche-le-Roy... »

La maison claustrale de la terre de l'abbaye a disparu, cela va sans dire, et la maison qui fut bâtie sur son emplacement est devenue après 1820, l'habitation du philosophe Joubert, l'ami de Châteaubriand.

La ville était entourée de hautes murailles et percée de cinq portes il en reste deux et une haute tour de 80 pieds de haut sur 72 de diamètre et dénommée depuis lors la tour au donjon de Louis-le-Gros, car ce roi y vint souvent. Son fils, Louis VII-le-Jeune l'aménagea comme le château qui fut appelé le château royal des Salles. La chapelle de ce donjon n'existe plus. Philippe-Auguste en fit une de ses résidences favorites.

**Villeneuve pendant la guerre de Cent Ans.** — Au cours de la guerre de Cent Ans, on dut restaurer les fortifications aux frais des habitants. En juillet 1359, Charles, régent du royaume, les dédommagea en leur permettant de « peupler les fossés de telle quantité de poissons que bon leur semblerait et d'en prendre le profit pour l'entretien des fossés et de la forteresse. » .

Charles VI, en 1383, leur accorda « congé et licence de chasser à toutes bêtes grosses et menues, à chiens, engins, filets et autres depuis les lieux dits les maisons de Voye profonde jusques au Val-du-Chaume et depuis l'église Saint-Martin dudit Villeneuve jusqu'au Buisson de Teste à Pois, du côté devers ledit Villeneuve et autres lieux circonvoisins, excepté les garennes et les bois de Dismon. » Déjà les coutumes de Lorris et la charte de Louis-le-Jeune avaient accordé ce droit de chasse et de pêche sans qu'il fût nécessaire de redemander une autorisation; mais les vexations commises par les maîtres des eaux et forêts en avait rendu l'exercice absolument vain, d'où la nécessité de préciser ces droits par lettres-patentes.

**Villeneuve après la guerre de Cent Ans.** — Villeneuve-le-Roi comptait quatre paroisses Notre-Dame, Villefolle, Saint-Nicolas et Saint-Savinien-les-Egriselles. Elle était armoriée d'azur à trois tours. surmontées d'autant de « fleurs de lys, le tout d'or; chaque tour percée d'une porte ». La cité était le siège d'une prévôté royale avec un siège particulier du bailliage de Sens qui engloba les prévôtés du Tonnerrois antérieurement à 1563 et le marquisat de Seignelay avant 1688. Mais Villeneuve n'avait pu être conservée à la couronne et Louis XI avait dû l'abandonner par le traité de Péronne (1468) au duc de Bourgogne Charles-le-Téméraire, à la condition « qu'aucun bailli ou juge du duc » n'assujettirait à ses lois, bourgeoises... la ville de Villeneuve. Le duc ayant manqué à cet engagement, Louis XI signa le 3 décembre 1470, à Amboise, une déclaration aux termes de laquelle il confisquait au profit de la couronne les terres du bailliage de Villeneuve-le-Roi. Les rois de France ne se séparèrent plus de ce bailliage qui s'étendait sur vingt-et-une paroisses; mais à diverses reprises, ayant besoin d'argent pour leurs guerres, ils en cédèrent la seigneurie à des seigneurs-engagistes avec faculté de rachat. C'est ainsi qu'en 1683, Claude Lepeletier est devenu seigneur de Villeneuve-le-Roi. A la Révolution, avec le roi, on comptait comme seigneurs, les abbés des Célestins de Sens, des Escharlis et de Valprofonde. L'ancienne maison des Escharlis voisine avec l'Hôtel-Dieu.

**L'Hôtel-Dieu.** — Cet hôpital a été fondé le 16 février 1364 par M. Etienne Beaujard. Le 28 février 1680, on procéda à un partage des biens de l'Hôtel-Dieu et de la Maladrerie entre l'ordre du Carmel et les

administrateurs ou échevins de la ville. En 1727, l'abbé d'Asfeld, frère du maréchal, exilé à Villeneuve-le-Roi fit rebâtir l'Hôtel-Dieu auquel la route nationale n°5 enleva en 1732, du côté de Saint-Marc, pour 10.000 fr. de propriétés.

**L'Asile Sommier.** — Pierre-Alexandre Sommier naissait en 1802 à Villeneuve-sur-Yonne qu'il quittait à 17 ans pour aller fonder à la Villette, à Paris. une sucrerie avec son frère aîné. En 1829, ils fondèrent une raffinerie. Le 20 septembre 1865, Alexandre Sommier, malade, s'appuyant sur le bras d'un ami, remettait au maire de Villeneuve 100.000 f r. pour la fondation d'un asile aux vieillards. Il mourut deux ans après en 1867, le 4 janvier, laissant un fils, Alfred, qui acheta le château de Vaux-le-Vicomte, près de Melun, en 1873. Il légua à sa mort, qui survint en 1908, une nouvelle somme de 30.000 fr. à l'asile fondé par son père.

**Joubert et Châteaubriand.** — Joubert et Châteaubriand ont habité ensemble à Villeneuve la maison qui a été élevée sur l'emplacement de l'ancienne maison claustrale de Saint-Marien d'Auxerre. Ils s'y réunissaient pour discuter sur les questions du temps. Joubert qui était né à Montignac, dans le Périgord, en 1757, avait rejoint à Villeneuve. un parent, Elie Demonts, officier en retraite. Il y prépara le mariage de M. de Fontanes avec une Lyonnaise qui était en villégiature dans la localité. La première entrevue eut lieu sur la promenade, dite depuis de l'Entrevue, hors des portes de la ville. Joubert se maria à son tour en 1793 à Paris avec Mlle Moreau, de Villeneuve-sur-Yonne où les jeunes époux se réfugièrent sous la Terreur. Parallèlement, M. de Sérilly, trésorier-général de l'extraordinaire des guerres et M. de Montmorin, ancien ministre de Louis XVI, se réfugiaient au château de P..., à Passy avec Mme de Beaumont que Joubert recueillit et sauva alors que ses deux compagnons étaient arrêtés et exécutés. Joubert en fit sa meilleure amie. M. de Fontanes s'était réfugié en Angleterre. Il en revint après la tempête révolutionnaire avec l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe* qu'il présenta à Paris à Joubert. Une liaison s'établit entre eux. A son retour de Jérusalem, Châteaubriand et Mme de Châteaubriand vinrent à Villeneuve passer quelques mois chez Joubert à qui le grand écrivain soumit les épreuves de son *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, puis il écouta les conseils du philosophe pour la composition du *Génie du Christianisme*, projet né de la mort de la mère de Châteaubriand qu'il avait profondément affligée avec ses *Essais*. Il lui fit résumer son opinion par cette phrase d'une lettre à Mme de Beaumont « Dites-lui que je compte sur Châteaubriand pour faire aimer le christianisme et non sur le christianisme pour faire aimer Châteaubriand... » parce que M. de Châteaubriand ne ressemble pas aux autres prosateurs. Par la puissance de sa pensée et de ses mots, sa prose est de la musique et des vers. Qu'il fasse son métier et qu'il nous enchante... »

M. de Fontanes étant devenu grand-maître de l'Université en 1809, fit de Joubert un Inspecteur général. Mais le philosophe des *Pensées et Maximes* ne fit qu'une tournée d'inspection dans le Midi que son mauvais état de santé interrompit du reste.

M. de Fontanes et M. de Châteaubriand revinrent à Villeneuve après être tous deux descendus du pouvoir. M. de Molé s'y réconcilia avec de Châteaubriand par l'intermédiaire de Joubert, qui mourut en 1824. Son gendre, Paul Raynal, a publié ses oeuvres en deux volumes. M. de Châteaubriand publia, de son côté en un volume des maximes choisies de son ami dont il disait « Il a laissé un manuscrit à la manière de Platon ». L'écrivain du *Génie du christianisme* s'éteignit à son tour en 1848.

M. Louis Thomas vient de publier en 1912 en un petit volume les lettres écrites par Lucile de Châteaubriand, sœur du chantre des Martyrs. Elle ne quitta. point son frère et séjourna avec lui et Mme de Châteaubriand à Villeneuve-sur-Yonne. C'est à ce titre qu'elle intéresse cette notice.

**L'Eglise.** — A part sa superbe façade Henri II de la seconde moitié du XVIe siècle où les niches s'ont séparées par des pilastres cannelés à chapiteaux corinthiens, où les frontons. triangulaires alternent avec les lucarnes rondes, où se mêlent bandelettes, losanges, arabesques, entablements, etc., l'église de Villeneuve-sur-Yonne est marquée à l'intérieur, par quatre styles bien définis le XVIe siècle flamboyant derrière le portail; la fin du XVIe siècle dans les chapelles des bas-côtés et dans leurs fenêtres; le XIVE siècle dans les derniers piliers de la nef et du promenoir; le XIIIe au chœur, à l'abside, dans le promenoir du chœur et dans les chapelles absidales. Les pendentifs et les fleurons, variables suivant les règnes, sont une création de la Renaissance, comme les clefs blasonnées ou écusonnées sont une création du gothique rayonnant (XIVE siècle). Qu'on regarde les bases successives des piliers de la nef du côté du chœur, qu'on les compare à ceux du chœur et à ceux de l'abside où les colonnettes se terminent en chapiteaux sous la voûte, et l'on aura une idée de cette différence générale des styles de cette belle église. Ajoutons que les chapiteaux sont à crochets au chœur, que l'abside est ornée d'une galerie ajourée de petits ovales, que le déambulatoire, le promenoir du chœur et les chapelles absidales respirent le XIIIe siècle, que tout le mur d'enceinte de l'église à l'intérieur est tapissé d'arcatures ornementales dans le style du XIVE et l'on se rendra compte de la richesse architecturale de l'édi-

fice.

On compte, d'autre part, 24 piliers, dont les 3 de l'abside seuls encadrent des travées ogivales. Toutes les autres travées, sont cintrées, traduisent le style de la Renaissance de la fin du XVI<sup>e</sup> ainsi que les hautes fenêtres qui leur correspondent, où les rosaces et les géminées de l'art gothique sont remplacées par des cercles ou des ovales et des divisions ordinaires. Si l'on voit des formes en lancettes du côté du sanctuaire avec des quatrefeuilles, ce n'est qu'une dégénérescence de l'art ogival puisque le chœur et les cercles ou les ovales se substituent encore aux anciennes rosaces. Ces ovales, et ces cercles deviennent aussi, en façade, à l'extérieur, des motifs d'architecture à partir d'Henri II jusqu'à Louis XIII qui les remplacera par le cartouche. Grands et petits portails qu'écrasent les niches superposées, les colonnes ioniques, dominés par les gargouilles et les frontons Henri II et Henri III, donnent un tour neuf au style de la Renaissance. Les arcs-boutants eux-mêmes, surmontés d'un campanile et d'une croix autour du chevet, percés d'une double baie au dessus des nefs, c'est encore du nouveau transitoire entre l'élégance gothique qui s'en va et le monumental XVII<sup>e</sup> siècle où l'on entre. Une Vierge à l'Enfant décore le trumeau du grand portail dont la porte massive est en bois orné d'entrelacs. Le petit portail latéral nord s'élève sous le clocher que flanque à l'ouest une tourelle polygonale.

*Les chapelles du sud.* — Les chapelles sont riches par leurs verrières leurs vitraux, leurs statues ou leurs tableaux. La première de ces chapelles, en commençant par la droite en entrant, est celle de la Vierge. La verrière montre sa Naissance, sa Mort et son Assomption. Une statue de la Vierge à l'Enfant en pierre (XVI<sup>e</sup> siècle) la meuble. La deuxième chapelle retrace dans les vitraux la vie de saint Nicolas qui lui donne son nom. La troisième renferme une verrière donnée en 1528 par la famille Dindelle. Dans la quatrième et dans la cinquième, on voit des vitraux : les vitraux de la 5<sup>eme</sup> montrent un jugement dernier et une Résurrection des Morts attribués à Jean Cousin; la 6<sup>eme</sup> qui est celle de saint Joseph, est une chapelle gothique rayonnante et les vitraux qui la décorent représentent La Fuite en Egypte et la Vie de la Vierge. On y voit une statue en pierre de saint Joseph, un tableau de la Madone sur bois qui est un primitif, un tableau également sur bois de la Femme adultère (XVI<sup>e</sup> siècle), une Visitation sur toile. Dans la 7<sup>eme</sup> chapelle, on voit un saint Pierre et un saint Paul en pierre de l'école de Troyes, provenant de la première église de Saint-Sauveur de Sens; une statue en pierre de Notre-Dame-de-la-Victoire; deux châsses coupées en deux en 1845, du temps du grand portail (1593); un tableau de Jésus portant sa Croix, école espagnole. La 8<sup>eme</sup> chapelle, celle du Sacré-cœur, recouvre une crypte de 8 m de long sur 2 de large. On voit des fragments de personnages dans la 9<sup>eme</sup> fenêtre. Les cinq fenêtres suivantes ont été posées par M. Félix Gaudin de Paris en 1901 ; les autres fenêtres restantes du côté sud sont du verre blanc.

*Les chapelles du chevet.* — La première fenêtre, qui est celle de la sacristie, est suivie d'un grand tableau du Bon Samaritain donné par Châteaubriand; la 2<sup>eme</sup> fenêtre possède une verrière reproduisant l'arbre de Jessé; dans la 3<sup>eme</sup> fenêtre, un médaillon des Rois Mages décore une grisaille XVI<sup>e</sup> siècle; une autre grisaille orne la 4<sup>eme</sup> fenêtre; dans la 5<sup>eme</sup>, on admire des fragments de vitraux; la 6<sup>eme</sup> éclaire la chapelle dite de Saint-Louis où l'on voit un tableau représentant le roi tenant entre les mains la couronne d'épines; on a remplacé par du verre blanc les vitraux des 7<sup>eme</sup> et 8<sup>eme</sup> fenêtres; il reste des fragments de vitraux dans la 9<sup>eme</sup> fenêtre qui éclaire une chapelle dite Duchatel où l'on voit une Pietà, une Vierge et l'Enfant, un saint Jean-Baptiste et un saint François-d'Assise. Dans la chapelle Saint-Roch qui vient ensuite, on admire une statue en pierre du saint qui est encore reproduit dans la verrière de la fenêtre.

*Les chapelles du nord.* — On voit dans la première fenêtre des fragments de verrière; dans la seconde, deux grands personnages qu'on ne peut identifier; dans la cinquième, des vitraux de 1602 et un couronnement de la Vierge; dans la sixième, deux personnages du XVI<sup>e</sup> siècle. La chapelle du Sépulcre qu'elle éclaire renferme un tombeau du Christ en pierre avec le groupe des sept personnes de l'Écriture (école Jean Goujon). Ce monument est classé ainsi qu'un coffre du XV<sup>e</sup> siècle qui est à côté. La chapelle suivante que la 10<sup>eme</sup> fenêtre éclaire contient une pierre tombale à l'effigie d'Anne Dubourg, mort en 1557. Les autres fenêtres du latéral nord sont en verre blanc.

*Autres richesses de l'Église.* — Il existe d'autres pierres tombales dont trois du XVI<sup>e</sup> siècle et une du XVII<sup>e</sup>. Dindelle, lieutenant du bailliage, et sa femme, qui ont donné une des verrières, ont aussi leur pierre funéraire (XVI<sup>e</sup> siècle). Il en existe une autre, en marbre, devant le chœur; c'est celle de Cantien Garrot, seigneur du pays au XVI<sup>e</sup> siècle. Les portes grillées du chœur appartiennent aussi au siècle de François 1<sup>er</sup> et d'Henri II; mais les autres grilles ont été posées par Louzier et faites par Putois, un serrurier de la ville. Le lutrin est de style Empire. La chaire sculptée pareillement au banc d'œuvre de diamant, provient comme lui du

couvent de l'Enfourchure. Derrière le banc d'œuvre on voit un Crucifiement, copie de Rubens, par Baume, don de Louis XVIII; un tableau de la Madeleine, par Caze, vient du château de Chaumot; une autre copie de Rubens, par Doux, est une « Adoration des Mages ». Il y a aussi une « Adoration des Bergers » par Ménager, et une « Annonciation » par Paul Delaroche.

A noter encore deux statues d'anges adorateurs en bois; deux bénitiers dont un du XVIe et l'autre, décrit par Viollet-le-Duc, du XIIIe; enfin, devant le maître-autel, deux palmiers datant de 1755.

*L'église de Notre-Dame de Valprofonde.* — Avant la Révolution, la localité de Villeneuve-sur-Yonne possédait une seconde église, celle de Saint-Nicolas de Villeneuve, disparue aujourd'hui, et de laquelle relevait l'église de Notre-Dame de Valprofonde qui donna, en 1160, son nom à un couvent de religieuses de Prémontrés fondé par l'abbaye de Saint-Mariend'Auxerre. Cette église dut disparaître devant les guerres du XVIe siècle, car sur ses ruines, à la fin du XVIe s'éleva une seconde église qui s'effondra en 1880 et qu'une restauration remit sur pied. De la primitive église, il reste un saint Sébastien en bois et des vitraux avec le nom de la donatrice Adeline Debrey (1555). La seconde était à une seule nef et elle conserve une baie ternée fin XVIe dans le style de l'époque où elle a été édifiée.

*Le Fief de Valprofonde.* — Valprofonde fut un fief qui eut ses seigneurs particuliers en la personne des membres de la famille des de Forceville de 1734 à la Révolution.

## VILLEVALLIER (VILLA VALLIER)

Au XIIe siècle, le village était la villa Valery. Valery et Valuer, ce sont des seigneurs ou des fonctionnaires qui ont donné leurs noms à leur villa ou hameau. Une famille Volant possédait au XVIe siècle, la seigneurie de Villevallier qui relevait de l'archevêché de Sens.

*L'église* remonte au XIIIe siècle. Le portail appartient au XIIIe siècle par son chapiteau à feuilles de droite et au XIVe par celui à double rang sculpté de gauche. A l'intérieur, une grande nef en berceau à quatre travées cintrées et un latéral XVe où l'on voit une Vierge en pierre présentant l'Enfant. Les trois petites baies du chevet donnent le style primitif de l'église.

A relever deux inscriptions relatives aux membres de la famille de Volant, dont Paul, fut seigneur de Villevallier et Claude, seigneur de Courtoin au XVIe siècle.

## VILLIERS-SAINT-BENOIT (SANCTI BENEDICTI VILLA)

La localité, qui s'appelait Villaris en 975 d'après la Gallia Christiana, était comprise dans le pagus et le diocèse d'Orléans. La célèbre abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) y avait en 1294 (Voir le cartulaire de l'abbaye), un monastère de son ordre sous le nom de Villares. Au XVe siècle, le lieu s'appela naturellement Villare Sancti Benedicti, d'où le français de Villiers-Saint-Benoît. D'après une version l'abbaye de Saint-Benoît aurait hérité du territoire de Villares d'un chevalier appelé Adeleine, en 975. En 1789, l'abbaye avait cédé quelques parties du territoire à la fabrique de Tannerre, au prieuré de Senin et aux Bénédictins de la Charité-sur-Loire, une de ses filiales. Quant aux seigneurs laïques, nous ne connaissons que ce fait : en 1606, Judih Séguier, fille de Claude Séguier, était veuve de Samuel de Fort-Bois, seigneur de Villiers-Saint-Benoît.

*Le château.* — Les moines élevèrent, au XVe siècle, auprès du monastère, une résidence seigneuriale, sorte de château-fort du XVe siècle, auquel son propriétaire actuel, M. Georges Moreau, continuateur du « Grand Dictionnaire Universel de Larousse » et originaire de Villiers-Saint-Benoît dont il est maire, a conservé son nom. Il l'appelle château du Fort. On le désigne d'habitude, inexactement, sous le nom d'« ancienne abbaye ». Or, cette demeure n'était qu'un fief des moines de Saint-Benoît jusqu'en 1789 dans la petite cité qu'ils avaient entourée d'une enceinte. En construisant l'aile droite du château, M. Georges Moreau a mis à jour l'emplacement de deux tours dont une petite, ce qui indique qu'il y eut là une sorte de « ferté » antérieurement à la construction de la partie du plus ancien, c'est-à-dire antérieurement au XVe siècle. Le château alors bâti en



briques était entouré d'un fossé comme la cité dont il ne reste plus qu'un seul vestige, qui est une ancienne porte XVI<sup>e</sup> siècle.

*L'église* évoque le gothique primaire du XIII<sup>e</sup> siècle. Le curé M. Lenfant, a eu soin de lui conserver ce caractère quand il a restauré en 1902 les voûtes et les baies de la nef. La base du clocher et les contreforts se rapprochent du XIII<sup>e</sup> siècle. En raison du porche, il y a deux portails. L'extérieur, en ogive, porte un biseau XVII<sup>e</sup>; l'intérieur, cintré, porte un biseau gothique. Le cintre du portail intérieur serait mieux à la place de l'ogive du portail extérieur et réciproquement. La baie géminée du mur droit de l'abside, que dérobe la boiserie du retable, est aussi du même temps. Il n'empêche qu'il y ait eu là une primitive chapelle mi-carlovingienne, mi-romane à l'époque de l'arrivée à Villiers des moines de Saint-Benoît au Xe siècle. En restaurant son église, en 1902, M. Lenfant a mis à jour sous le crépi du mur de la nef un grand portrait à fresque de saint Christophe. En dissolvant ce crépi, on devrait retrouver de ces peintures un peu partout. En effet, voici un saint Benoît près de la chaire, non loin d'un triptyque. A gauche de l'abside, une grande fresque, un peu mutilée laisse voir encore trois squelettes dont l'un semble indiquer à son compagnon qui porte une pique, des chevaliers à frapper. Les chevaliers, qui sont à cheval, essaient de se retourner avec leur chien contre, la Mort qui les poursuit et qu'arrête un calvaire dont on aperçoit le pied entre la pointe de la pique et la tête du cheval. Il y a un symbole à déchiffrer. A droite de l'abside, il existe un bas-relief en pierre représentant la chasse de saint Hubert et l'apparition du Christ entre les cornes du cerf qu'il poursuit. A noter un tableau de l'Ascension où l'on voit les apôtres et deux Bénédictins, don d'Amiot, prêtre bénédictin (1672); un retable à colonnes torses (XVIII<sup>e</sup>) au centre duquel on a peint un saint Benoît écrivant; un ancien bénitier forme cuvette, maçonné dans le mur du porche.

## VILLIERS-SUR-THOLON (VILLARIS SUPER TOLONUM)

Villiers-sur-Tholon appartenait en 864 au pagus et au diocèse de Sens. Villiers compta deux sièges de justice : la justice du bailliage de La Ferté ressortissant au manoir de La Coudre (Voir La Ferté-Loupière), et la justice de l'abbaye de Saint-Germain qui avait le titre de mairie seulement et relevait de la coutume de Troyes.

*Les seigneurs.* — Le célèbre capitaine Louis Blosset (Voir Saint-Maurice-Thizouaille et Fleury) s'étant emparé du château de Saint-Maurice-Thizouaille, il le garda avec celui de Fleury et les légua à son fils Charles qui les laissa à son fils Jean. Celui-ci s'étant fixé au château de Fleury en 1507 laissa deux fils Nicolas et Louis. Le premier eut en partage la seigneurie de Saint-Maurice-Thizouailles et le second Fleury et Villiers-sur-Tholon. Les Lenfernat, les Courtenay de La Ferté-Loupière y exercèrent ensuite leur suzeraineté seigneuriale. En 1720, Pierre et Richard Gruyn, seigneurs de La Celle-Saint-Cyr étaient seigneurs de Villiers-sur-Tholon.

*L'Église.* — Le clocher, endommagé par la foudre en 1899 et restauré en 1900, appartient à la transition; le portail qui l'accoste au nord et la galerie à balustres de la tourelle qui le flanque d'autre part laisse pressentir le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles ainsi que le grand portail ouest. Le petit portail est tout fleuri de ceps de vigne de corps d'anges et le grand de pilastres cannelés et d'entablements Henri II que dominent deux effigies de saint Jean le Précurseur annonçant la venue du Messie « fecit homo missus a Deo » (1557). Sur la double porte en bois de l'époque, au-dessus de la frise à sentence des bandes, des têtes, des anges, reparaît en bas reliefs le Précurseur d'une part, la Décollation, d'autre part, la présentation de la tête de Jean à Hérodiade sur le plat classique. Et tout cet ensemble est merveilleux comme renouveau d'art.

A l'intérieur, trois nefs à quatre travées ogivales, et un transept, avec pendentifs aux voûtes et des baies demi-flamboyantes, demi-Henri II. C'est, reproduit en grand, toute la Renaissance des portails. Le grand retable et celui de la chapelle de la Vierge sont à colonnes composites du XVII<sup>e</sup>. A noter quelques stalles à peine sculptées, un vieux tableau de sainte Anne et une inscription intéressante de la maison de Châlon qui s'illustra dans les comtés d'Auxerre et de Tonnerre, celle de « Magdeleine Châlon, femme de messire Abel Cormon, avocat au Parlement, bailly de la chastellenie de La Ferté-Loupière en l'ancien manoir de Lacouldre et prévôt de la Scelle Saint Cyr, laquelle décéda le vingt-huitième de mai 1652, le quarantième an de son âge. »

## VOLGRE (VOGRADUS)

Le cartulaire général de l'Yonne fait mention de ce village en 519, alors qu'il était incorporé au pagus de Sens. En 1647, il est qualifié de hameau dépendant de Senan, paroisse voisine, qui possédait un prieuré. On lui doit sans doute l'église. A la Révolution, les seigneurs de Volgré étaient l'abbé de la Chartreuse de Valprofonde et M. Piochard d'Arblay.

*L'église*, qui n'a rien de particulier et s'écroule, a été bâtie en 1868.